

Numéro 20 / Année 2025

Synergies Roumanie

Revue du GERFLINT

**L'humanitarisme et la crise contemporaine
des migrations/réfugiés :
Frontières, politiques et réalités vécues**

Coordonné par Alina Ioana Branda
et Giovanni Gugg



Synergies Roumanie

Numéro 20 / Année 2025

**L'humanitarisme et la crise contemporaine des
migrations/réfugiés : Frontières, politiques et réalités vécues**

Coordonné par Alina Ioana Branda
et Giovanni Gugg



REVUE DU GERFLINT
2025

POLITIQUE ÉDITORIALE

Synergies Roumanie est une revue francophone de recherche en sciences humaines, particulièrement ouverte aux sciences du langage et de la communication, à la philosophie et à l'histoire, aux littératures francophones, à la didactique du français, des langues et des cultures.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Roumanie, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, *Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale*. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © *Synergies Roumanie* est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au *Code français de la Propriété Intellectuelle*. La rédaction de *Synergies Roumanie*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, soumission de texte artificiellement créé, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle

ISSN 1841-8333 / ISSN en ligne 2261-3463

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur honoraire,
Université de Rouen Normandie, France

Coordination éditoriale générale des publications

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne ;
GERFLINT, France

Présidents d'Honneur

Chantal Delsol, Université de Marne la Vallée, France
Andrei Pleșu, Université de Bucarest, Roumanie

Rédacteur en chef

Adrian-Gabriel Corpădean, Université « Babeș-Bolyai », Doyen
de la Faculté d'études européennes, Cluj-Napoca, Roumanie

Rédactrice en chef adjointe

Delia Flanja, Université « Babeș-Bolyai », Faculté d'études
européennes, Cluj-Napoca, Roumanie

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

27240 Sylvains-lès-Moulins - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la Rédaction en Roumanie

Université Babeș-Bolyai, Cluj-Napoca

8, rue M. Kogalniceanu, 400084, Cluj-Napoca, Roumanie.

Contact de la Rédaction :

synergies.roumanie.redaction@gmail.com

Comité scientifique

Rodica Baconski (Université Babeș-Bolyai, Roumanie);
Lavinia Betea (Université Vasile Goldiș, Arad, Roumanie);
Pierre Chalvidan (Université Paris XII, France); Georgeta
Cislaru (Université Paris III, France) ; Chantal Claudel
(Université Paris VIII, France); Mioara Codleanu (Université
Ovidius de Constanța, Roumanie) ; Nicolae Edroiu
(Académie Roumaine), Aleksandra Ljalikova (Université de
Tallinn, Estonie); Alina Pamfil (Université « Babeș-Bolyai »,
Roumanie); Ioan Aurel Pop (Académie Roumaine), Ion Pop
(Université « Babeș-Bolyai », Roumanie); Malgorzata
Pamula (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne) ;
Mihai Șandru (Académie Roumaine); Sorina Soare
(Université Libre de Bruxelles); Sorin Purec (Université
« Constantin răncuși », Târgu-Jiu, Roumanie) ; Gisèle
Vanhese (Université de Calabre, Italie).

Comité de lecture

Mélanie Gazaryan (Université Linguistique d'État « V.
Brioussov » d'Érévan, Arménie) ; Simona-Aida Manolache
(Université "Stefan cel Mare" de Suceava, Roumanie) ;
Anamaria Marc (Université « Babeș-Bolyai » de Cluj-
Napoca) ; Liana Pop, (Université « Babeș-Bolyai » de Cluj-
Napoca, Roumanie) ; Jocelyne Sourisseau (Université
Toulouse 1 Capitole, Laboratoire Lairdil, France) ; Cristiana-
Nicola Teodorescu (Université de Craiova, Roumanie) ; Mira
Trajkova (Université « Sts. Cyrille et Méthode » de Skopje,
Macédoine).

Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH,
Projets soutenus), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel
pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest-Clarivate,
Zenodo (CERN, OpenAIRE), HAL science ouverte / auréHAL :
Gerflint, Structure de recherche 1083465 (Ministère de
l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, Inria, Inrae).

Numéro financé par le GERFLINT.

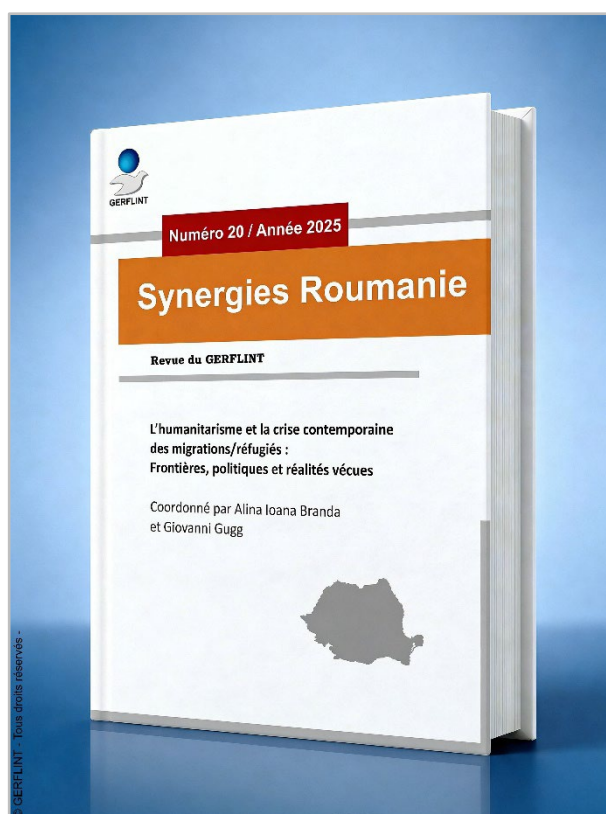
PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Roumanie n° 20 - 2025

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>



ABES (SUDOC)
CNCSIS categoria B+
Communication Source (Ebsco)
Communication & Mass Media Index (Ebsco)
Data.bnf.fr
DOAJ
Ent'revues
ERIHPlus
EZB
HAL Science ouverte
Index Islamicus
ISSN Portal / ROAD
JournalSeek
Linguistics & Language Behavior Abstracts
LISEO (France Education International)
MIAR
Mir@bel
MLA (Directory of Periodicals)
OpenAlex
Open policy finder
ProQuest Central
Ulrichsweb
Zenodo



Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité



L'humanitarisme et la crise contemporaine des migrations/réfugiés : Frontières, politiques et réalités vécues

Coordonné par Alina Ioana Branda
et Giovanni Gugg

Sommaire

Alina Ioana Branda, Giovanni Gugg	7
Introduction. De l'Europe des droits à l'Europe des frontières : recompositions humanitaires, sécuritaires et numériques	
Francesca Adele Casale	29
Gouvernance numérique européenne et droits des réfugiés : le rôle des émotions dans la gestion du phénomène migratoire	
Luigi Limone, Valentina Geraci	49
Information, désinformation et instrumentalisations médiatiques dans les parcours migratoires ouest-africains vers l'Italie	
Adrian-Gabriel Corpădean, Antoanela-Paula Mureșan	73
Le thème des réfugiés ukrainiens dans le discours électoral roumain 2024-2025	
Iulia Macaria, Cipriana-Elena Țavaș	99
La complexité du processus d'intégration des réfugiés ukrainiens en Moldavie	
Monica Meruțiu, Laura M. Herța	115
Foi, justice et réconciliation en Afrique du Sud post-apartheid	
Andreea Bianca Urs	131
Résister, fuir ou s'engager ? Réactions sociales à la résurgence du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo	

Varia

Delia Pop-Flanja, Roxana-Maria Nistor.....	149
Restaurer la confiance : la stratégie de communication de crise du Parlement européen face au Qatargate	
Mihaela Șerpi.....	171
La République de Moldavie est-elle prête pour la réintégration de la région transnistrienne d'ici 2028, dans le cadre du processus d'intégration européenne ?	

Annexes

Profils des auteurs	195
Projet pour le n° 21 - Année 2026	199
Consignes aux auteurs	201
Publications du GERFLINT	205



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.
Revue du GERFLINT
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>
Bibliothèque nationale de France - Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.
<https://gerflint.fr/>
<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Introduction. De l'Europe des droits à l'Europe des frontières : recompositions humanitaires, sécuritaires et numériques

Alina Ioana Branda

Faculté d'études européennes,
Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie
alinabranda@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0002-6452-3623>

Giovanni Gugg

Université de Naples Federico II, Italie
giovanni.gugg@unina.it
<https://orcid.org/0009-0004-7775-3470>

Ce numéro de *Synergies Roumanie*, intitulé *L'humanitarisme et la crise contemporaine des migrations/réfugiés : Frontières, politiques et réalités vécues*, s'inscrit dans un moment où les mobilités humaines sont constamment lues à travers le prisme de la « crise » : crise des réfugiés, crise de l'asile, crise de Schengen. Plutôt que de prendre ce vocabulaire pour acquis, les contributions réunies ici interrogent la tension constitutive entre humanitarisme et contrôle, aide et exclusion, en se concentrant sur les frontières européennes – matérielles, numériques et symboliques – et sur les expériences vécues des personnes en mouvement. En mettant en dialogue des travaux menés par des chercheurs italiens et roumains, deux contextes à la fois définis comme « frontières externes » de l'Union européenne et comme laboratoires internes de transformations sociales et politiques, ce dossier propose de penser les frontières non seulement comme des dispositifs de tri, mais aussi comme des espaces habités, contestés et reconfigurés au quotidien.

L'Italie et la Roumanie constituent des contextes frontaliers particulièrement révélateurs de la manière dont les politiques européennes de contrôle migratoire s'articulent à des dynamiques locales spécifiques, produisant des effets différenciés sur les populations migrantes, les acteurs institutionnels et les sociétés d'accueil. En tant qu'espaces situés aux marges

géographiques et politiques de l'Union européenne, ces pays offrent des terrains privilégiés pour analyser la reconfiguration contemporaine des frontières, désormais conçues non seulement comme des dispositifs territoriaux, mais comme des assemblages complexes de pratiques sécuritaires, humanitaires et administratives (Mezzadra, Neilson, 2024 ; Yuval-Davis, Wemyss, Cassidy, 2023). Intéressés par ces thématiques, les chercheurs issus de ces pays proposent, dans ce numéro, une série d'études de cas qui dépassent tant sur le plan géographique que culturel l'espace communautaire européen. Les cas examinés se révèlent particulièrement pertinents dans une perspective comparative, mais aussi en ce qu'ils inscrivent ces phénomènes dans une dynamique de globalité et mettent en lumière les solutions spécifiques identifiées.

Crise contemporaine des migrations et tournant humanitaire-sécuritaire

Depuis 2015, la présence de migrants et de réfugiés aux frontières européennes est régulièrement qualifiée de « crise migratoire ». Selon les données les plus récentes du HCR, le nombre de personnes déplacées de force a atteint un niveau record de 117 millions en 2023, confirmant que les mobilités contemporaines relèvent d'un phénomène structurel de grande ampleur plutôt que d'un afflux ponctuel (Reuters, 2024). Les naufrages en Méditerranée centrale, l'ouverture puis la fermeture rapide de la « route des Balkans », l'arrivée de centaines de milliers de personnes en Grèce, en Italie ou en Allemagne – plus de 314 000 arrivées par la Méditerranée et 3 610 morts en mer pour la seule année 2016, selon l'OIM (IOM, 2016) – ont servi de catalyseur à une reconfiguration profonde des politiques d'asile et de migration. Cette « démesure » des morts en mer et des trajectoires brisées, difficilement pensable en termes humains, est au cœur de nombreuses analyses journalistiques et socio-anthropologiques récentes (Hayden, 2022 ; Del Grande, 2023 ; Gugg, 2024), qui insistent sur le caractère structurel et non conjoncturel de cette violence aux frontières. Les analyses menées dès 2015-2016 au niveau européen soulignaient déjà que ce « moment de crise » révélait des fragilités structurelles de l'Union autant qu'il mettait à l'épreuve ses capacités de résilience (Grip, 2016). Or, une partie importante de la littérature critique rappelle que ce que l'on

appelle « crise » n'est pas une rupture isolée, mais plutôt la manifestation spectaculaire d'un ensemble de dynamiques de longue durée : inégalités globales, interventions militaires, instabilités politiques, transformations climatiques, mais aussi durcissement progressif des régimes de visas et de contrôle des frontières (De Genova, 2017 ; Mezzadra, Neilson, 2013).

Plusieurs auteurs proposent de comprendre la période actuelle en termes de *polycrise*, où convergent crise financière, crise de légitimité démocratique, crise écologique, tensions géopolitiques et recompositions des mobilités. Selon un rapport des Nations Unies, les catastrophes climatiques ont déplacé quelque 250 millions de personnes au cours de la dernière décennie, soulignant combien la dimension environnementale constitue aujourd'hui un moteur central des mobilités contemporaines (Lakhani, 2025). Les déplacements forcés – qu'ils soient liés aux conflits, à la dégradation environnementale ou à l'effondrement des économies locales – s'articulent à ces transformations globales sans pouvoir y être réduits. Dans ce cadre, la « crise des réfugiés » apparaît autant comme un diagnostic politique que comme un instrument narratif : elle permet de désigner un « moment d'exception » justifiant des mesures extraordinaires, tout en occultant la dimension structurelle des inégalités de mobilité.

Face à cette polycrise, l'Union européenne a progressivement abandonné l'image d'un espace ouvert et protecteur pour adopter ce que l'on peut appeler un tournant humanitaire-sécuritaire. Comme l'ont montré Heller, Pezzani et Stierl (2016), et plus récemment Novak (2022), les frontières européennes sont désormais le théâtre de pratiques où le sauvetage en mer coexiste avec l'abandon, où l'aide humanitaire est conditionnée à la coopération des États tiers, où les opérations de recherche et de secours sont réinscrites dans une logique de dissuasion. Les « frontières humanitaires » articulent ainsi deux registres difficilement séparables : la protection des vies et la production d'une vulnérabilité administrativement prolongée.

L'aide n'est pas ici un simple contrepoids aux politiques répressives : elle est un mode spécifique de gouvernement. Les centres d'accueil, les hotspots, les dispositifs d'hébergement d'urgence fonctionnent comme des lieux où la vie est rendue possible, mais aussi comme des espaces d'attente, de tri, de sélection. Cette ambivalence de l'humanitarisme – à la fois

« secours » et « gestion » – a été décrite comme un véritable Janus bifron, où la mise en scène de la vulnérabilité sert aussi à légitimer des dispositifs durables de contrôle et de tri (Benadusi, 2011 ; Gugg, 2024). Dans cette perspective, ce que Gugg résume par les notions de « démesure », « incrédulité » et « insoutenabilité » (Gugg, 2024) renvoie précisément à l'écart entre l'ampleur de la crise, la difficulté à se représenter la violence qui s'y déploie et l'incapacité des politiques européennes à proposer autre chose qu'un régime d'urgence permanent. Cette ambivalence – entre soin et contrôle – est au cœur de ce numéro, qui interroge la manière dont les politiques d'asile réorganisent l'accès aux droits à partir de catégories morales (victime/voyageur économique, vulnérable/non vulnérable, « vrai » réfugié/ « faux » demandeur d'asile) auxquelles les personnes migrantes sont contraintes de se conformer ou de résister.

Sur le long terme, cette évolution se traduit par un glissement de l'« Europe des droits » vers l'« Europe des frontières ». Le Pacte sur la migration et l'asile adopté en 2024 en est une étape décisive : il systématise le filtrage aux frontières, la procédure d'asile rapide en zone frontalière, l'extension de la détention de courte durée, la coopération renforcée avec les pays dits « tiers sûrs », tout en maintenant un langage officiel de protection et de solidarité. Il prolonge une série de mesures déjà esquissées dès 2015 dans le cadre de l'Agenda européen en matière de migration, lorsque la Commission appelait à une gestion d'urgence de la « crise des réfugiés » (Commission européenne, 2015). La contradiction apparente entre discours humanitaire et pratiques de fermeture est au cœur des débats que ce volume entend éclairer.

Frontières européennes et « complexe industriel des frontières »

Dans l'Europe contemporaine, la frontière est à la fois un espace juridique, une technologie politique et un lieu habité. Elle est un espace juridique et administratif, où se déploient des procédures de contrôle, d'identification et de tri : vérification des documents, enregistrement biométrique, enchaînement des statuts (demandeur d'asile, « dubliné », débouté, régularisé, irrégulier). Elle est un dispositif de sélection qui ne se limite pas aux marges géographiques : comme l'a montré Balibar (2003), les

frontières de l'Europe se déplacent vers l'intérieur, dans les gares, les centres d'accueil, les commissariats, les administrations, transformant des espaces ordinaires en lieux de contrôle. Les réintroductions ponctuelles mais récurrentes de contrôles aux frontières intérieures, comme la décision de la Pologne en 2025 de rétablir des contrôles avec l'Allemagne et la Lituanie pour décourager les demandes d'asile, illustrent cette tendance à la re-nationalisation des frontières au sein même de Schengen (Brodersen *et al.*, 2025).

Mais la frontière est aussi un espace vécu, traversé, parfois habité de manière prolongée. Les enquêtes ethnographiques menées dans des lieux comme Ceuta, Melilla, Lampedusa, Calais ou Ventimiglia montrent que la frontière n'est pas seulement une ligne à franchir, mais un environnement social où se nouent des relations, des solidarités, des conflits (Andersson, 2014 ; Gatta, 2025 ; Gugg, 2015). L'expérience de Ventimiglia en 2015, où un « Presidio Permanente No Borders » s'est installé sur les rochers de Ponte San Ludovico, est emblématique : les personnes migrantes et les militants solidaires y ont créé un espace intermédiaire, ni complètement à l'intérieur ni complètement à l'extérieur, une « bolla » où les règles ordinaires semblaient momentanément suspendues (Gugg, 2015).

En mobilisant les notions d'*in-between*, de *nepantla* et de *third space*, inspirées notamment par Gloria Anzaldúa (1987), Gugg décrit cette frontière italo-française comme une « herida abierta », une blessure ouverte où « le Tiers- monde se heurte au Premier et saigne », mais aussi comme un espace potentiel de métamorphose politique, où des identités nationalement, socialement et racialement assignées peuvent être recomposées. Ce type de lecture met en lumière la dimension profondément relationnelle de la frontière : loin d'être un simple mur, elle est un lieu où se négocient constamment les contours de l'« intérieur » et de l'« extérieur », du « nous » et de l'« eux ».

Parallèlement à ces expériences de blocage et de contestation, les villes européennes connaissent une transformation profonde que Vertovec (2007) a proposé de qualifier de *superdiversité*. Il ne s'agit plus seulement d'une diversité des origines nationales, mais d'une multiplication et d'un enchevêtrement des variables : pays d'origine, trajectoires migratoires, statuts juridiques, régimes de mobilité, langues, appartenances religieuses,

formes de précarité et de ressources. Sigona (2018) insiste sur le fait que cette superdiversité, loin d'être un phénomène purement cosmopolite, est aussi un révélateur des inégalités structurelles qui traversent les sociétés européennes. Dans les écoles de quartiers populaires, dans les villes portuaires italiennes, situées le long des nouvelles routes de transit, les alignements supposés entre couleur de peau, langue maternelle, citoyenneté et identité nationale se brouillent. Les descendants de migrations postcoloniales, les nouveaux Européens issus de la libre circulation intra-UE, les réfugiés récents, les travailleurs saisonniers cohabitent dans les mêmes espaces urbains, sans pour autant partager les mêmes droits ni les mêmes horizons de mobilité. L'Italie est, à cet égard, un observatoire privilégié : pays d'émigration massive, pays de transit et de destination, pays de retour, qui concentre en un même espace des trajectoires multiples qui défient les dichotomies classiques entre « pays d'origine » et « pays d'accueil ».

Dans les villes contemporaines façonnées par les mobilités migratoires, la diversité remet en question les catégories traditionnelles de la nationalité et de la citoyenneté sans pour autant garantir l'égalité. Comme le montrent Morrone et Sacchetto (2022) ainsi que Chauvin (2022), cette diversité s'accompagne de hiérarchies persistantes d'accès aux droits et aux ressources, analysées à travers le concept de « citoyenneté stratifiée ». Les cas de l'Italie et de la Roumanie, à la fois pays d'émigration, de transit et de destination, illustrent la complexité croissante des trajectoires migratoires contemporaines (Zamfir, Vlase, 2021). Dans ce contexte, les frontières ne disparaissent pas, mais se reconfigurent sous forme de « frontières intérieures », intégrées aux institutions et aux pratiques quotidiennes (Balibar, 2020 ; De Genova, 2021). Ces dynamiques révèlent les tensions structurelles du projet européen, où la libre circulation coexiste avec une hiérarchisation des mobilités et des droits, produisant une Europe à plusieurs vitesses (Mezzadra, Neilson, 2020 ; Anderson, 2021 ; Pécoud, 2020).

Cette superdiversité ne doit pas être pensée comme une simple pluralité harmonieuse. Comme le rappelle Sigona, toutes les dimensions de l'identité ne pèsent pas de la même manière. Dans des contextes marqués par un racisme structurel, la couleur de peau, le phénotype, le nom, l'accent ou

l'appartenance religieuse tendent à primer sur d'autres ressources (capital scolaire, profession, classe sociale), assignant durablement certaines personnes à des positions subalternes. Les frontières juridiques (droit d'asile, séjour, citoyenneté) et les frontières racialisées (entre « Européens » et « non-Européens », « Blancs » et « non-Blancs ») se renforcent mutuellement, produisant ce que Dal Lago (1999) appelle des *non-personnes*, des individus disqualifiés « à la frontière de l'être et du non-être social » (Bourdieu in Sayad, 2002).

Sur le plan institutionnel, ces transformations s'accompagnent du déploiement d'un véritable « complexe industriel des frontières » (Cuttitta, 2018 ; Mezzadra, Neilson, 2013). Les systèmes d'information (Eurodac, SIS II, VIS, EES), la biométrie, les outils de profilage, les drones, les capteurs, les dispositifs de surveillance maritime et terrestre, les nouvelles technologies de contrôle documentaire forment une architecture intégrée, gérée par des agences spécialisées comme Frontex ou eu-LISA, et alimentée par une collaboration étroite entre acteurs publics et entreprises privées.

L'article de Francesca Adele Casale, au cœur de ce numéro, montre comment cette gouvernance numérique s'articule à une stratégie d'externalisation : multiplication des accords avec des pays dits « tiers sûrs », renforcement des capacités de contrôle des frontières dans des États partenaires comme la Libye, la Tunisie, l'Égypte, la Mauritanie ou le Maroc, délégation partielle des procédures de retour et, de manière plus expérimentale, des procédures d'asile. Les enquêtes journalistiques et ethnographiques menées sur la Libye – notamment celles de Sally Hayden (2022 ; voir aussi Gugg, 2024) – ont montré comment cette externalisation se traduit concrètement par des formes d'emprisonnement de masse, de torture et d'extorsion, rendant particulièrement visible l'« insoutenabilité » éthique et politique de ces arrangements. Dans ce paysage, le projet d'accord entre le Royaume-Uni et le Rwanda – finalement abandonné après une longue bataille juridique – constitue un précédent décisif : il proposait de transférer vers un pays tiers, sans lien préalable avec les personnes concernées, l'examen même des demandes d'asile, redéfinissant de facto la portée territoriale de la protection internationale et du principe de non-refoulement (Gugg, 2023).

L'accord italo-albanais, évoqué dans les débats publics récents, s'inscrit dans une variante européenne de cette logique d'externalisation « humanitaire » : les demandes d'asile de certaines catégories de personnes secourues en mer seraient traitées dans des centres situés en territoire albanais, présenté comme « pays sûr » et partenaire fiable, tout en restant formellement sous juridiction italienne. La comparaison entre ces différents dispositifs – Rwanda pour le Royaume-Uni, Albanie pour l'Italie, accords de coopération renforcée avec des pays riverains de la Méditerranée – permet de situer les contributions de ce volume dans un champ de tensions où la protection est de plus en plus conçue comme temporaire, déterritorialisée et conditionnelle.

Ces dispositifs convergent avec d'autres réformes européennes ou nationales qui redéfinissent le statut même de réfugié. Le modèle danois, qui traite chaque renouvellement de permis comme une nouvelle demande et insiste sur le caractère temporaire de la protection, ou la récente réforme britannique qui allonge considérablement le délai d'accès à la résidence permanente, témoignent d'un glissement vers une protection explicitement précaire, conditionnelle, réversible. La protection devient une parenthèse renégociable plutôt qu'un horizon de stabilisation et de reconstruction de la vie.

Ces évolutions sont justifiées par un discours de « réalisme » : nécessité de gérer des flux perçus comme massifs, de restaurer la confiance des citoyens dans un système jugé « brisé », de réduire les « appels d'air » et les « abus ». Mais, comme le souligne Casale à partir de la « géopolitique de l'émotion » de Moïsi (2008, 2024), elles s'enracinent aussi dans un climat affectif marqué par la peur – peur du déclin, de la perte de contrôle, du terrorisme, de la radicalisation – qui légitime un durcissement structurel des frontières.

Dans ce paysage, le cas de Ventimiglia étudié par Gugg (2015) apparaît comme une illustration concrète des effets d'un régime de « citoyenneté différentielle » (Mezzadra, 2007) : contrôles racialisés dans les trains, réadmissions sommaires, impossibilité de demander l'asile en France, « riammissioni informali » dénoncées par l'ASGI (2015), production d'un espace de suspension où les personnes sont maintenues dans un entre-

deux juridique, spatial et existentiel. L'« in-between » de la frontière devient ainsi, paradoxalement, la forme ordinaire de la condition migrante.

Gouvernance numérique, émotions et droits des réfugiés

La gouvernance numérique de la migration, telle que l'analyse Casale, ne se réduit pas à l'utilisation d'outils techniques neutres : elle reconfigure les rapports entre États, individus et droits fondamentaux. Les systèmes d'IA, l'apprentissage automatique, les algorithmes de profilage du risque ou de détection de fraude, l'interopérabilité des bases de données construisent une cartographie fine des mobilités, mais aussi des vulnérabilités et des « menaces ». Dans le même temps, les rapports des Nations Unies et d'ONG comme Amnesty International ou Human Rights Watch soulignent les risques de discrimination indirecte, d'atteinte à la vie privée, de violation du principe de non-refoulement, particulièrement pour les personnes déjà marginalisées.

La référence à la « géopolitique de l'émotion » de Dominique Moïsi (2008 ; 2024) permet de relier ces transformations technico-juridiques à un régime affectif spécifique. Dans ce régime, la peur – peur du futur, peur de l'Autre, peur du déclin de l'Occident – devient une matrice de légitimation politique. L'« Autre migrant » y est construit à la fois comme victime à secourir et comme risque à neutraliser : potentiel terroriste, porteur de normes culturelles jugées incompatibles, menace pour la cohésion sociale. Les médias jouent un rôle central dans cette construction, en alternant récits dramatiques de naufrages et narrations anxiogènes sur l'« invasion », la « pression migratoire », les « réseaux criminels ».

Les études postcoloniales et critiques de la race – de Fanon à Said, Hall ou Gilroy – ont montré que ces imaginaires ne surgissent pas de nulle part : ils prolongent des hiérarchies raciales et des géographies coloniales qui continuent à structurer les rapports entre Europe et « reste du monde ». La figure du migrant africain ou moyen-oriental, assigné à la fois à la vulnérabilité et au danger, s'inscrit dans cette histoire longue de la racialisation des corps et des mobilités. Les travaux plus récents sur les *digital racial borders* (Achieme, 2022) soulignent que les technologies numériques peuvent devenir des vecteurs de ces hiérarchies : données

biaisées, algorithmes d'apprentissage reproduisant des préjugés, surveillance disproportionnée de certaines catégories de population.

Dans ce contexte, plusieurs droits fondamentaux sont en jeu. Le principe de non-discrimination est mis à l'épreuve lorsque des systèmes de profilage conduisent à des contrôles ciblés sur la base de caractéristiques somatiques, comme l'ont documenté les observations à Ventimiglia ou au Brenner (ASGI, 2015 ; Meletti, 2015). Le principe de non-refoulement est fragilisé par l'extension de la notion de « pays tiers sûr » et par la délégation de fait des contrôles à des États où les garanties effectives de protection sont incertaines. Ainsi, l'exemple du plan britannique de transfert des demandeurs d'asile vers le Rwanda, comme celui de l'accord Italie – Albanie, montre que l'externalisation n'est plus une hypothèse marginale, mais une option de plus en plus centrale dans l'imaginaire politique européen de la gestion des réfugiés. Le droit à la vie privée est remis en question par la collecte massive de données biométriques, l'extraction d'informations à partir de téléphones portables, les pratiques intrusives de surveillance numérique.

Ce numéro ne se limite pas à dénoncer ces risques, mais cherche à comprendre comment les personnes concernées s'y confrontent : stratégies d'évitement, détournement des technologies, recours au droit, alliances avec des ONG, production de contre-récits. Les articles de Casale et de Limone & Geraci occupent ici une position charnière, en articulant l'analyse des dispositifs institutionnels et la prise en compte des usages sociaux des médias numériques.

Face aux régimes contemporains de contrôle des mobilités, migrants et réfugiés développent des pratiques relevant d'une agentivité située, exercée dans des contextes marqués par de fortes asymétries de pouvoir. Ces pratiques incluent l'évitement des dispositifs institutionnels, l'usage tactique de l'invisibilité ou de la mobilité, ainsi que le détournement des technologies numériques à des fins de protection et de contournement administratif (Treré, Milan, 2021 ; Alencar *et al.*, 2023). Inscrites dans la lignée des approches sur les formes ordinaires de résistance, elles montrent que le contrôle migratoire ne produit pas uniquement de la contrainte, mais ouvre également des espaces d'invention sociale et politique (Mezzadra, Neilson, 2020 ; De Genova, 2021). Par le recours stratégique au droit, la

mobilisation sélective de la visibilité médiatique et la constitution d'alliances avec des acteurs institutionnels et associatifs, ces stratégies révèlent à la fois la capacité d'action des migrants et les contradictions internes des régimes contemporains de gouvernement des migrations (Chauvin, Garcés-Mascreñas, 2022 ; Ataç *et al.*, 2022).

Migrations, récits et médiatisations : apports socio-anthropologiques

Les approches socio-anthropologiques offrent des outils indispensables pour saisir ce qui se joue à hauteur d'expérience dans la gouvernance contemporaine des migrations. Loin de se limiter à la description de « cas » locaux, elles mettent en relation les dispositifs macro-politiques et les pratiques quotidiennes des personnes migrantes, des agents de l'État, des acteurs associatifs, des riverains.

De nombreuses ethnographies des frontières ont ainsi montré comment les politiques de contrôle produisent des temporalités spécifiques – attente, blocage, renvoi, répétition du passage – qui transforment les frontières en espaces d'« exception normalisée » (Tazzioli, 2020 ; Andersson, 2014). La notion de « double absence » chez Sayad (2002) – ni pleinement d'ici, ni pleinement de là-bas – se combine aujourd'hui avec l'expérience d'un *in-between* prolongé, que Gugg (2015) décrit pour Ventimiglia comme un « état suspendu » entre l'être et le non-être citoyens, entre inclusion différenciée et exclusion brutale.

L'Italie constitue, de ce point de vue, un laboratoire méditerranéen central. Les travaux de Gianluca Gatta (2025) sur les *laboratori mediterranei* mettent en lumière le rôle des corps, des mémoires et des récits dans la compréhension des migrations. À travers des méthodes participatives, visuelles et créatives, et en s'appuyant sur des dispositifs comme l'*Archivio delle Memorie Migranti* (AMM) ou le projet *Diari Multimediali Migranti* (DiMMi), Gatta montre comment les personnes migrantes deviennent co-productrices de savoir : elles ne sont pas seulement objets d'étude, mais sujets narrateurs, qui négocient les conditions de leur propre visibilité.

L'article de Limone & Geraci s'inscrit dans cette perspective en analysant l'usage des médias sociaux comme infrastructures de survie, de circulation d'informations et de mise en récit. Dans les parcours migratoires,

WhatsApp, Facebook, TikTok, YouTube ne sont pas seulement des outils techniques : ils structurent l'« imagination migratoire », offrent des horizons possibles, mais peuvent aussi être des espaces d'exposition à la désinformation, à l'exploitation, à la violence symbolique. En ce sens, les « frontières numériques » étudiées par Limone & Geraci rejoignent les « frontières numériques » étudiées par Casale, mais d'un autre point de vue : par le bas, à partir des expériences vécues.

Les stratégies observées prennent des formes diverses et fréquemment combinées : recours au droit et aux procédures juridiques comme ressources stratégiques, mobilisation sélective de la visibilité médiatique, constitution d'alliances avec des organisations non gouvernementales, des collectifs militants ou des acteurs institutionnels locaux, ainsi que réappropriation critique des cadres normatifs européens et nationaux afin de revendiquer des droits, une reconnaissance ou une protection (Chauvin, Garcés-Masareñas, 2022 ; Ataç *et al.*, 2022 ; Della Porta, 2023). Ces pratiques mettent en évidence la capacité des migrants et des réfugiés à transformer des contraintes structurelles en opportunités d'action, tout en révélant les limites, les ambivalences et les contradictions internes des régimes contemporains de contrôle des mobilités.

Les axes du numéro : articulation avec l'appel à contributions

L'appel à contributions qui a présidé à ce numéro proposait une série d'axes thématiques – *frontières humanitaires, militarisation et surveillance technologique, perspectives postcoloniales et féministes, récits ethnographiques du déplacement, gouvernance numérique et droits des réfugiés* – que les contributions réunies ici viennent reprendre, complexifier et mettre en relation.

Un premier ensemble de textes s'intéresse aux *frontières humanitaires et à la gouvernance des migrations*. Ils analysent les pratiques d'accueil dans des villes italiennes et roumaines, la mise en place de camps, de hotspots, de centres d'hébergement, ainsi que le rôle des ONG, des associations religieuses, des collectifs citoyens. Ces articles montrent comment les dispositifs d'aide peuvent fonctionner comme des espaces d'inclusion

conditionnelle, mais aussi comme des lieux de contestation et de réinvention de la solidarité.

Un deuxième ensemble se concentre sur la *militarisation, la surveillance technologique et la gouvernance numérique*. L'article de Casale examine les articulations entre Pacte sur la migration et l'asile, Règlement sur l'intelligence artificielle et externalisation des contrôles, en soulignant les risques pour les droits fondamentaux. Celui de Limone & Geraci explore comment les plateformes numériques structurent l'expérience migratoire, entre informations vitales, pièges des passeurs, campagnes de désinformation et formes d'auto-organisation. Ensemble, ces contributions montrent que le numérique n'est ni purement émancipateur ni purement répressif : il est un champ de forces traversé par des intérêts contradictoires.

Positionnement épistémologique et éthique des coordinateurs du numéro

Les coordinateurs de ce numér¹ revendiquent un positionnement épistémologique explicitement interdisciplinaire, critique et réflexif. À l'intersection des sciences politiques, de l'anthropologie, de la sociologie et des études sur les médias, l'objectif n'est pas de proposer un nouveau « grand récit » des migrations, mais d'ouvrir un espace où différentes traditions de recherche peuvent dialoguer, se confronter et se compléter.

Une attention particulière est portée au langage. Dans un champ où les mots – crise, flux, invasion, intégration, sécurité, humanitarisme – sont hautement politisés, il nous semble essentiel de privilégier des descriptions précises, de contextualiser les catégories, d'éviter les généralisations hâtives. Comme le rappelait déjà Sayad (2002), penser la migration implique de penser la société tout entière : les mots que nous utilisons pour parler des migrants sont des mots qui parlent, en creux, de nous-mêmes, de nos peurs, de nos aspirations, de nos contradictions.

¹ Les sections « Crise contemporaine des migrations et tournant humanitaire-sécuritaire », « Frontières européennes et "complexe industriel des frontières" » et « Gouvernance numérique, émotions et droits des réfugiés » de cette introduction ont été rédigées par M Gugg. Les sections « Les axes du numéro : articulation avec l'appel à contributions » et « Présentation synthétique des contributions » ont été rédigées par Mme Branda. Les sections « Migrations, récits et médiatisations : apports socio-anthropologiques », ainsi que les conclusions, ont été rédigées conjointement par Mme Branda et M Gugg.

Ce numéro s'efforce de tenir ensemble deux exigences : d'une part, l'analyse des dispositifs de pouvoir – politiques, juridiques, technologiques, médiatiques – qui structurent les mobilités contemporaines ; d'autre part, la reconnaissance de l'*agency* des personnes migrantes, de leurs pratiques de résistance, de leurs stratégies de contournement, de leurs capacités de création de nouveaux espaces sociaux.

Il ne s'agit ni de considérer les migrants comme de simples victimes d'un système écrasant, ni de surestimer leur pouvoir d'agir dans des contextes profondément asymétriques, mais de prendre au sérieux leurs initiatives, leurs alliances, leurs prises de parole.

Sur le plan éthique, ce numéro se situe dans un espace délicat, celui d'un débat public polarisé, où les notions de race, de racialisation, d'antiracisme, de non-mixité, de postcolonialisme sont parfois instrumentalisées, caricaturées ou utilisées pour disqualifier l'adversaire. Sans entrer dans les polémiques partisans, nous reconnaissons l'importance de ces débats et la nécessité de les aborder avec rigueur, en évitant à la fois le déni des tensions et la tentation du simplisme moral.

Nous refusons d'une part les rhétoriques sécuritaires qui transforment tout problème social en question d'ordre public et justifient la précarisation structurelle du droit d'asile. Mais nous refusons également les discours qui tendent à minimiser la complexité des situations, à essentialiser les identités ou à nier les inquiétudes d'une partie des populations. Notre ambition est de maintenir un regard critique, informé, situé, qui prenne en compte la pluralité des expériences sans se laisser enfermer dans les alternatives trop simples du débat médiatique.

Présentation synthétique des contributions

Les contributions rassemblées dans ce numéro peuvent être lues selon plusieurs lignes de force. Un premier bloc thématique interroge les frontières humanitaires et les pratiques d'accueil. À partir d'études de cas menées en Italie, en Roumanie et Moldavie, ainsi que dans d'autres contextes européens, ces contributions analysent le travail quotidien des ONG, des organisations religieuses et des bénévoles, tout en mettant en évidence les tensions structurelles entre logiques d'assistance et dispositifs

de contrôle (Fassin, 2011 ; Ticktin, 2016). Elles montrent comment les politiques et pratiques d'accueil produisent des formes d'inclusion conditionnelle, que les personnes migrantes négocient au quotidien à travers des ajustements pragmatiques et relationnels (Agier, 2018).

Un deuxième bloc se concentre sur la gouvernance numérique, l'intelligence artificielle, la surveillance et la désinformation. L'article de Casale analyse les implications du Pacte sur la migration et l'asile et du Règlement sur l'intelligence artificielle pour les droits des réfugiés, en mobilisant la notion de « géopolitique de l'émotion » (Moïsi, 2008). De leur côté, Limone et Geraci examinent les usages des médias sociaux par les migrants, en montrant comment informations, rumeurs, discours institutionnels, mises en garde des ONG et promesses des passeurs circulent et se recomposent en ligne (Alencar, 2017 ; Dekker, Engbersen, 2014). Ensemble, ces contributions éclairent les interactions complexes entre médias numériques, gouvernance technologique et imaginaires migratoires. En tenant ensemble ces deux exigences analytiques, ce numéro adopte une perspective relationnelle qui dépasse l'opposition classique entre domination et résistance. Il montre comment les frontières et les politiques migratoires se façonnent à travers l'interaction constante entre institutions, dispositifs de pouvoir et pratiques sociales, révélant à la fois la persistance de contraintes structurelles et l'émergence de nouvelles formes de subjectivation, de solidarité et de participation sociale dans les espaces migratoires contemporains (Balibar, 2020 ; Della Porta, 2023).

Ce numéro réunit également des contributions qui analysent les frontières migratoires et les situations de crise à partir de contextes empiriques contrastés. L'article d'Andreea Urs met en évidence les formes de résilience et d'invention sociale déployées par les populations congolaises face à la résurgence du M23, en soulignant le rôle des solidarités locales, de la résistance civile et des réseaux transnationaux. De leur côté, Macaria et Cavaş interrogent les dynamiques d'intégration des réfugiés ukrainiens en Moldavie, en montrant comment les attitudes sociales évoluent entre solidarité initiale et reconfigurations plus nuancées sous l'effet de contraintes économiques, sociales et discursives. L'étude d'Adrian Corpădean et Paula Mureşan analyse l'instrumentalisation politique de la question des réfugiés ukrainiens dans le discours électoral

roumain, révélant les ajustements stratégiques des positions pro-européennes face à la montée du nationalisme. Enfin, l'article de Monica Meruțiu et Laura M. Herța examine les dimensions morales de la réconciliation post-conflit à partir du cas sud-africain, en mettant en lumière le rôle du leadership religieux, de la justice restaurative et de la philosophie de l'Ubuntu dans la reconstruction des liens sociaux.

Pour conclure : repenser les frontières, les récits et les responsabilités

En réunissant ces contributions, ce numéro de *Synergies Roumanie* entend ouvrir un espace de dialogue critique entre chercheurs, praticiens et acteurs de terrain, afin de repenser les frontières, l'humanitarisme et la gouvernance numérique des migrations à l'échelle européenne. Les terrains présentés, placés au cœur des transformations contemporaines de l'asile et des mobilités, y occupent une place privilégiée : ils permettent de saisir, à hauteur d'expériences vécues, comment se croisent et se transforment politiques publiques, dispositifs techniques, imaginaires médiatiques et pratiques de résistance ordinaires. Loin de considérer les migrations comme une rupture ou une anomalie, ce volume propose de les appréhender comme un prisme analytique essentiel pour comprendre les recompositions profondes de nos sociétés, de nos institutions et de nos régimes d'émotion et de pouvoir. Il invite ainsi à reconnaître la pluralité des voix, des mémoires et des appartenances qui traversent l'Europe contemporaine, mais aussi la responsabilité collective d'élaborer des cadres de protection, de connaissance et d'action à la hauteur de cette complexité.

La section *Varia* de ce volume réunit des contributions qui, tout en s'éloignant du cadre thématique central, apportent des éclairages indispensables sur des dynamiques politiques, institutionnelles et communicationnelles majeures de l'espace européen et de son voisinage immédiat. Ces articles enrichissent la réflexion collective en élargissant l'analyse aux enjeux de souveraineté, de gouvernance et de légitimité institutionnelle dans des contextes de crise et de transformation accélérée. La contribution de Mihaela Șerpi examine la capacité de la République de

Moldavie à réintégrer la région transnistrienne dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union européenne, en soulignant le poids des contraintes géopolitiques, sécuritaires et institutionnelles qui limitent toute perspective de réintégration durable. Delia Flanja et Roxana Nistor s'intéressent, quant à elles, aux stratégies de communication de crise déployées par le Parlement européen à la suite du scandale du *Qatargate*, en montrant comment les réseaux sociaux sont devenus des instruments centraux dans la gestion des crises politiques et la préservation de la légitimité institutionnelle. Pris ensemble, les textes réunis dans la section *Varia* proposent des analyses complémentaires des recompositions contemporaines du pouvoir politique en Europe et dans son voisinage, en éclairant les interactions entre crise, gouvernance et légitimité, et en soulignant la nécessité d'approches transversales pour appréhender les transformations institutionnelles actuelles.

Malgré la richesse et la diversité des analyses réunies dans ce numéro, certaines limites doivent être reconnues. L'ancrage des études de cas dans des contextes empiriques très spécifiques ne permet pas toujours une généralisation élargie des résultats. De même, l'hétérogénéité des terrains, des approches méthodologiques et des traditions disciplinaires, bien qu'enrichissante, complique l'élaboration d'un cadre théorique pleinement unifié. Enfin, plusieurs thématiques transversales – telles que la comparaison systématique des politiques publiques, les effets de long terme des dispositifs d'intégration ou les transformations des régimes de pacification – mériteraient des investigations plus approfondies dans de futurs travaux. Ce numéro enrichit la compréhension des crises contemporaines en mettant en lumière les expériences sociales, les formes de résilience et les capacités d'action des populations affectées par la guerre et les mobilités forcées. Il propose une approche comparative fondée sur des terrains diversifiés, soulignant à la fois les réponses locales aux situations de violence ou d'accueil et les limites des dispositifs institutionnels. Par l'articulation du local et du global, il apporte un éclairage renouvelé sur les dynamiques sociales, politiques et discursives à l'œuvre dans les contextes de crise prolongée.

Bibliographie

Achiume, E.T. 2022. *Report of the Special Rapporteur on contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance*. Nations Unies. [En ligne] : www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/a77549-report-special-rapporteur-contemporary-forms-racism-racial [consulté le 5 décembre 2025].

Alencar, A., Kondova, K., Ribbens, W. 2023. *Platformization of migration and refugee support: Digital infrastructures and civic engagement*. Information, Communication & Society, 26 (4), 682- 699. [En ligne] : <https://doi.org/10.1080/1369118X.2021.1974510> [consulté le 5 décembre 2025].

Andersson, R. 2014. *Illegality, Inc.: Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*. University of California Press.

Anzaldúa, G. 1987. *Borderlands / La Frontera: The New Mestiza*. Aunt Lute Books, San Francisco.

ASGI. 2015. *Le riammissioni di cittadini stranieri a Ventimiglia (giugno 2015). Profili di illegittimità*. [En ligne] : www.asgi.it/wp-content/uploads/2015/07/Documento-Ventimiglia.pdf [consulté le 5 décembre 2025].

Ataç, I., Rygiel, K., Stierl, M. 2022. "Introduction: The contentious politics of refugee and migrant protest". *Social Movement Studies*, 21 (1-2), 1-10. [En ligne] : <https://doi.org/10.1080/14742837.2021.1997616> [consulté le 3 décembre 2025].

Balibar, É. 2003. *We, the People of Europe? Reflections on Transnational Citizenship*. Princeton University Press.

Benadusi, M. 2011. « Il futuro-presente dell'emergenza umanitaria. Nuove « ricette di intervento » a seguito dello tsunami del 2004 ». *Quaderni di comunicazione*, 12, Mimesis, Milano.

Bourdieu, P. 2002. Préface in Sayad, A., *La double absence*. Seuil.
Brodersen, F., De Cristofaro, P., Norooz, E. 2025. « Poland reinstates border controls with Germany and Lithuania to discourage asylum-seekers ». *Associated Press*, 7 juillet. [En ligne] : apnews.com/article/migration-germany-poland-lithuania-border-checks-bf4ae383d22b5a530e82035cf116132c [consulté le 3 décembre 2025].

Chauvin, S., Garcés-Mascareñas, B. 2022. *Beyond informal citizenship: The new moral economy of migrant illegality*. *International Political Sociology*, 16 (2), 1-19. [En ligne] : <https://doi.org/10.1093/ips/olab035> [consulté le 3 décembre 2025].

Commission européenne. 2015. *Managing the refugee crisis: State of Play of the Implementation of the Priority Actions under the European Agenda on Migration*. [En ligne] : www.eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52015DC0510 [consulté le 3 décembre 2025].

Cuttitta, P. 2014. « Migration Control in the Mediterranean Grenzsraum : Reading Ratzel in the Strait of Sicily ». *Journal of Borderlands Studies*, 29 (2), 117-131.

Dal Lago, A. 1999. *Non-persone. L'esclusione dei migranti in una società globale*. Feltrinelli, Milano: Nouvelle édition 2009.

De Genova, N. 2017. *The Borders of « Europe »: Autonomy of Migration, Tactics of Bordering*. Duke University Press.

Del Grande, G. 2023. *Il secolo mobile. Storia dell'immigrazione illegale in Europa*. Milano: Mondadori.

Della Porta, D. 2023. *Social movements and the state in times of crisis*. Cambridge: Polity Press.

Gatta, G. 2025. *Laboratori mediterranei. Esperienze di ricerca sociale attraverso corpi, luoghi e memorie delle migrazioni*. Il Mulino, Bologna.

Gilroy, P. 1993. *The Black Atlantic. Modernity and Double Consciousness*. Verso, London – New York.

Grillo, R. D. 2000. « Riflessioni sull'approccio transnazionale alle migrazioni ». *Afriche e Orienti*, 3-4.

Grip, L. 2016. *Fragility and resilience in the European Union. III. The global refugee crisis and its impact in Europe*. SIPRI Yearbook. [En ligne] : www.sipri.org/sites/default/files/SIPRIYB16c11sIII.pdf [consulté le 3 décembre 2025].

Gugg, G. 2015. « Crisi al confine o confine in crisi ? Nello spazio di una soglia : umanità plurali tra Ventimiglia e Menton ». *WOTS ? Walking on the South*. [En ligne] : www.academia.edu/44511140/Nello_spazio_di_una_soglia_umanit%C3%A0_plurali_tra_Ventimiglia_e_Menton [consulté le 3 décembre 2025].

Gugg, G. 2023. « UK – Rwanda : la Corte d'Appello del Regno Unito dichiara illegale il piano di espulsione dei richiedenti asilo in Rwanda ». *Focus on Africa*, 29 juin. [En ligne] : www.focusonafrika.info/uk-rwanda-la-corte-dappello-del-regno-unito-dichiara-illegale-il-piano-di-espulsione-dei-richiedenti-asilo-in-rwanda/ [consulté le 4 décembre 2025].

Gugg, G. 2024. « Dismisura, incredulità e insostenibilità lungo le rotte migratorie ». *Dialoghi Mediterranei*, no 68. [En ligne] : www.istitutoeuroarabo.it/DM/dismisura-incredulita-e-insostenibilita-lungo-le-rotte-migratorie/ [consulté le 4 décembre 2025].

Hall, S. 1996. *Critical Dialogues in Cultural Studies*. Routledge.

Hayden, S. 2022. *My Fourth Time, We Drowned. Seeking Refuge on the World's Deadliest Migration Route*. 4th Estate, London.

Heller, C., Pezzani, L., Stierl, M. 2016. « Disobedient Borders: A Right to Rescue ». *Forced Migration Review*, 51.

IOM. 2016. *Mediterranean Migrant Arrivals Reach 314,003; Deaths at Sea: 3,610*, 7 octobre. [En ligne] : www.iom.int/news/mediterranean-migrant-arrivals-reach-314003-deaths-sea-3610 [consulté le 3 décembre 2025].

Lakhani, N. 2025. « Climate disasters displaced 250 million people in past 10 years, UN report finds ». *The Guardian*, 10 novembre. [En ligne] : www.theguardian.com/environment/2025/nov/09/climate-disasters-displaced-250-million-people-in-past-10-years-un-report-finds [consulté le 5 décembre 2025].

- Meletti, J. 2015. « La caccia al nero sui treni per l'Austria ». *La Repubblica*, 30 avril. [En ligne] : www.repubblica.it/cronaca/2015/04/30/news/la_caccia_al_nero_sui_treni_per_l_austria_profughi_respinti_e_come_l_apartheid_-113190184/ [consulté le 4 décembre 2025].
- Mezzadra, S. 2007. « Confini, migrazioni, cittadinanza ». *Papers : Revista de sociologia*, 85, 31-41.
- Mezzadra, S., Neilson, B. 2013. *Border as Method, or the Multiplication of Labor*. Duke University Press.
- Mezzadra, S., Neilson, B. 2020. *The politics of operations: Excavating contemporary capitalism*. Duke University Press.
- Mezzadra, S., Neilson, B. 2024. *Border struggles, migration and the politics of mobility*. Duke University Press.
- Moïsi, D. 2024. *Le triomphe des émotions*. Paris : Gallimard.
- Novak, P. 2022. « Re-producing the Humanitarian Border ». *Geopolitics*, 30 (1), 46-67.
- Reuters. 2024. *UN refugee agency says record 117 mln people forcibly displaced in 2023*, 13 juin. [En ligne] : www.reuters.com/world/un-refugee-agency-says-record-117-mln-people-forcibly-displaced-2023-2024-06-13/ [consulté le 3 décembre 2025].
- Said, E. W. 1978. *Orientalism*. Pantheon Books, New York.
- Sayad, A. 2002. *La doppia assenza*. Raffaello Cortina, Milano.
- Sigona, N. 2018. « The contested politics of naming in Europe's 'refugee crisis' ». *Ethnic and Racial Studies*, 41 (3).
- Tazzioli, M. 2020. *The Making of Migration: The Biopolitics of Mobility at Europe's Borders*. Sage.
- Vertovec, S. 2007. « Super-diversity and its implications ». *Ethnic and Racial Studies*, 30 (6).
- Yuval-Davis, N., Wemyss, G., Cassidy, K. 2023. *Bordering*. 2^e édition, Cambridge: Polity Press.



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.
Revue du GERFLINT
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>
Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.
<https://gerflint.fr/>
<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Gouvernance numérique européenne et droits des réfugiés : le rôle des émotions dans la gestion du phénomène migratoire

Francesca Adele Casale

Centro Studi AMIStaDeS APS, Italie

a.casale@amistades.info

<https://orcid.org/0009-0000-9767-0622>

Reçu le 14-11-2025 / Évalué le 30-11-2025 / Accepté le 10-12-2025

Résumé

Depuis la crise migratoire en Europe des années 2010, l'approche qui se voulait ouverte de l'Union européenne en matière de gestion des migrations s'est progressivement refermée, jusqu'à aboutir au Pacte sur les migrations et l'asile de 2024. Cette réforme, qui considère le phénomène migratoire avant tout comme une question de sécurité, prévoit l'utilisation massive des nouvelles technologies pour faciliter le contrôle des frontières et l'organisation des arrivées. Si, d'un côté, les technologies permettent d'optimiser les ressources et de surveiller les abus, de l'autre, les défenseurs des droits humains dénoncent leurs effets discriminatoires, notamment à l'encontre des minorités, et critiquent leurs méthodes intrusives, contraires aux lois sur la vie privée et le traitement des données personnelles et sensibles. Inspiré des théories du géopolitologue français Dominique Moïsi, cet article s'interroge et analyse la complexité de la « Géopolitique de l'émotion » derrière la gestion européenne externalisée et numérisée du phénomène migratoire.

Mots-clés : droits des réfugiés, narration, identité, légitimation des politiques et actions, monde globalisé

Guvernanța digitală europeană și drepturile refugiaților : rolul emoțiilor în gestionarea fenomenului migraționist

Rezumat

De la criza migrației din Europa din 2010, abordarea deschisă a Uniunii Europene în gestionarea migrației s-a redus treptat, culminând cu Pactul privind migrația și azilul din 2024. Această reformă, care consideră migrația în primul rând ca o problemă de securitate, prevede utilizarea extinsă a noilor tehnologii pentru a facilita controlul frontierelor și organizarea sosirilor. Deși tehnologiile pot optimiza resursele și monitoriza abuzurile, apărătorii drepturilor omului denunță efectele lor discriminatorii, în special asupra minorităților, și critică metodele lor intruzive, care încalcă legislația privind confidențialitatea și prelucrarea datelor cu caracter personal și sensibil. Inspirat de teoriile geopolitologului francez Dominique Moïsi, acest articol analizează complexitatea

„Geopoliticii emoției » din spatele gestionării externalizate și digitalizate a fenomenului migrației în Europa.

Cuvinte cheie : dreptul refugiaților, narațiune, identitate, construcția legitimității politicilor și a acțiunilor, lume globalizată

**European digital governance and refugee rights:
the role of emotions in managing migration**

Abstract

Since the European migration crisis of the 2010s, the European Union's formerly open and humanitarian approach to migration governance has gradually receded, culminating in the 2024 Pact on Migration and Asylum. This reform reframes migration as a matter of security and promotes the large-scale deployment of advanced technologies to streamline border control and regulate the arrivals management. While such technologies are justified in terms of efficiency and surveillance, human rights advocates denounce their discriminatory implications, especially for minority groups, and criticize their intrusive operational modalities, which frequently infringe upon legal frameworks governing privacy and the processing of personal and sensitive data. Drawing on the theoretical frameworks of French political scientist Dominique Moïsi, this article analyses the complex « Geopolitics of emotion » behind the EU's externalization and digitalization of migration management.

Keywords: refugee rights, narrative, identity, legitimization of policies and actions, globalized world

Introduction

Les technologies numériques, nées pendant les années 1950, avancent à travers plusieurs domaines, et celui de la gestion européenne du phénomène migratoire, réformé en 2024, n'y fait pas d'exception. Le nouveau Pacte sur la migration et l'asile est le reflet d'un débat politique européen qui a vu le tournant sécuritaire dans l'approche du phénomène migratoire à partir des événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Avec l'aide du Règlement sur l'intelligence artificielle, les frontières, de plus en plus « intelligentes », deviennent des barrières entre « Nous » et « Eux ». Elles favorisent l'externalisation et le contrôle de la « menace » migratoire, tout en protégeant l'espace Schengen, une dimension où la peur excessive du déclin et de la perte de contrôle sur l'avenir est l'émotion dominante.

Collecte de masse, extraction et identification de données et de métadonnées, analyses et prises de décisions automatisées, ainsi que la surveillance et le contrôle, constituent autant d'actions caractérisant une

gouvernance numérique rendue possible par le recours à une intelligence artificielle (IA) toujours plus avancée. Quels risques pour les réfugiés ? Quelles implications à l'égard des droits de non-discrimination et non-refoulement ? Quelle protection pour les vies privées des personnes migrantes déjà fragiles ?

La première partie présente une réflexion sur la crise identitaire de l'Union européenne (UE) en cours et comment elle se reflète sur les actions politiques à l'égard de la migration. La deuxième partie est une analyse sur des risques et des implications possibles pour les réfugiés, comme dénoncé par de nombreuses associations de la société civile, défenseurs des droits humains et organisations internationales. Une attention particulière est donnée aux principes de non-discrimination et non-refoulement, aux concepts d'« interopérabilité » des systèmes et à celui de « pays tiers sûr ».

1. Identité européenne en crise dans le monde multipolaire et globalisé

« Aujourd'hui l'Occident fait face à une réalité plus brutale : il n'est qu'un centre de pouvoir et d'influence parmi d'autres ; il a perdu le monopole des modèles ». (Moïsi, 2024: 16) Selon le politologue D. Moïsi, l'Europe est porteuse d'un message qui oscille entre la peur et la résilience. D'un côté, la peur du déclin et de la perte du contrôle sur son avenir, de l'autre, la volonté de préserver, sinon d'étendre les valeurs démocratiques et libérales qui la caractérisent. La perte du monopole des modèles dans un monde de plus en plus complexe et compétitif se traduit dans une crise d'identité causée à la fois par des facteurs externes et internes durant plusieurs années.

L'Union européenne plonge ses racines dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier, née en 1951, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale dans l'espoir de paix, stabilité et union. Elle vise à promouvoir la coopération d'abord commerciale, entre l'Allemagne de l'Ouest, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. De plus en plus intégrée politiquement, économiquement, financièrement et socialement, elle devient l'Union qu'on connaît aujourd'hui et qui continue à construire son identité pas encore aboutie. L'histoire de cette intégration n'est pas linéaire, car des crises assez marquantes la caractérisent. Parmi les

plus récentes : la crise économique et financière entre 2007 et 2008 ; la crise de la dette souveraine entre 2009 et 2014, avec l'expérience la plus grave en Grèce en 2010 ; le Brexit 2016-2020 ; l'annexion de la Crimée en 2014 ; la crise Schengen - migrants 2014-2016 ; la pandémie causée par le Covid-19 avec ses conséquences dans tous les domaines de la vie des individus et des pays ; la guerre en Ukraine qui marque le retour de la guerre en Europe depuis 2022. À côté, les expériences traumatisantes des attaques terroristes, qui ont frappé l'Europe principalement entre 2004 et 2017. Principalement de matrice islamiste politique, elles ont fait ressortir la vulnérabilité et l'insécurité face à la haine provenant du monde islamique dont la tragédie du 11 septembre 2001 aux États-Unis en est l'initiateur. Depuis ce jour-là, un sentiment d'insécurité et d'incertitude pour l'avenir s'installe dans les sociétés occidentales. L'Union européenne aborde la lutte contre le terrorisme en s'appuyant sur une narration qui décrit ce danger comme un problème de sécurité intérieure multiple et multidimensionnel, dont la migration en fait partie. « L'attitude des Européens à l'égard de migrants qui viennent majoritairement d'Afrique et du Moyen-Orient est formée d'un mélange de peur et de rejet, qui sont venus renforcer les attentats terroristes sur le sol européen » (Moïsi, 2024 : 202).

Notamment, la crise migratoire, commencée en 2014, et qui a explosé pendant l'été 2015, en tant que pression aux frontières extérieures de l'Europe, a produit beaucoup de dilemmes sécuritaires et de défis au niveau des institutions, des agences et de stratégies politiques transnationales à adopter. Plus récemment, la question d'une gestion efficace et intégrée des contrôles aux frontières a été placée parmi les priorités dans l'agenda 2024-2029 de la Commission, dans la catégorie « Sécurité et défense ».

L'« Autre » migrant devient envahisseur et menace à la sécurité, narration renforcée souvent par les médias, et reprise par les partis eurosceptiques et nationalistes. Le discours sécuritaire est un discours de la peur, « réponse émotionnelle à la perception d'un danger imminent, réel ou exagéré. Elle induit un réflexe de défense, qui révèle et reflète l'identité et la fragilité d'une personne, d'une culture, ou d'une civilisation à un moment donné » (Moïsi, 2015 : 160).

Un tournant sécuritaire dans l'approche du phénomène migratoire devient de plus en plus manifeste, tant au niveau des actions politiques qu'à celui du discours public. Des mécanismes du type « groupe interne / externe » commencent à être de plus en plus évidents, là où les actions de relation de l'UE avec ses États membres et avec l'extérieur sont porteuses de signification. La politique étrangère elle aussi devient pratique discursive où le langage joue un rôle performatif pour la construction de l'identité et des croyances sociales, pour la production de consensus et de légitimation de l'action politique. Des catégories, souvent stéréotypées, décrivent une réalité simplifiée et déformée, en conformité au biais d'homogénéité de groupe externe. À côté, la loi des petits nombres conduit l'individu à supposer que les caractéristiques et les qualités de l'ensemble des membres du groupe externe peuvent être déduites avec précision à partir d'informations concernant seulement quelques-uns d'entre eux. Bien que l'« Autre » migrant soit représenté comme envahisseur, menace et souvent terroriste, une représentation positive du soi européen qui contribue à la surestimation du groupe, à la fermeture d'esprit est à la pression en faveur de l'uniformité est axée sur les valeurs de démocratie, de droits humains et de l'État de droit. Dans le discours public, ces valeurs représentatives « deviennent des opérateurs d'identité collective... surtout par rapport à la notion d'altérité qui est constitutive de la construction du soi » (Belluati, Caimotto, Raus, 2018 : 9). Dans ce sens, la diversité au sein du groupe peut constituer un obstacle à la cohésion essentielle du succès et elle devient alors un désavantage, surtout dans une Europe fragmentée et toujours plus polarisée à l'intérieur. « Le monde n'a jamais été émotionnellement plus divers, alors même qu'il affronte une polycrise. Multiplicité des acteurs et multiplicité des défis... Les routes vers le chaos - réel ou perçu comme tel - sont nombreuses ». (Moïsi, 2024 : 17) « En 2024, le triomphe des émotions évoque une tectonique des plaques géopolitiques et des déplacements simultanés dans tous les sens, à un rythme accéléré... Deux autres dimensions... La géopolitique et la politique, l'international et le national tendent désormais à se confondre... Et comme si cette complexité tant internationale qu'intérieure n'était pas suffisante, apparaît une nouveauté radicale dans le contexte mondial actuel : ces évolutions géopolitiques et politiques surviennent dans l'ombre portée d'une révolution duale sans

précédent : le changement climatique d'une part, l'intelligence artificielle de l'autre... » (Moïsi, 2024 : 18) « La montée du populisme... le rejet des élites, une intolérance croissante pour le point de vue de l'*autre*, une peur commune de l'*autre migrant* » (Moïsi, 2024 : 164).

Dans un monde interdépendant et globalisé, les menaces multipolaires et multidimensionnelles, perçues ou réelles, se rajoutent au débat sur quel type d'Union il y aura à l'avenir. Selon le politologue Moïsi (2024), les trois défis majeurs sur lesquels l'UE a beaucoup de difficultés à définir une position commune sont notamment les questions migratoires, les changements climatiques et l'intelligence artificielle. Dans le chaos, la peur de perte de contrôle sur son propre destin renforce le besoin de se protéger, sinon de se renfermer dans sa propre dimension. En ce sens, les frontières géographiques sont aussi des barrières psychologiques.

L'Union européenne a accordé une attention particulière aux aspects humanitaires de sa politique de voisinage, cherchant à relier les effets « exclusifs » de ses politiques de sécurité (protection des frontières, prévention et lutte contre la criminalité et le terrorisme, lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains) aux mécanismes « inclusifs » (aide financière et assistance technique, actions humanitaires, intégration des personnes migrantes). Dans ce contexte, les frontières extérieures de l'UE ont été perçues selon une perspective multidimensionnelle particulière. L'espace frontalier étendu constitue un système dynamique composé d'acteurs, de règles et de ressources interconnectés, opérant dans de vastes domaines de communication, le politique, l'économique et, pas dernièrement, le territorial. Ce dernier point signifie que les limites de l'espace frontalier étendu ne se confinent pas à un territoire délimité, même s'il est établi administrativement. En raison de l'architecture en réseau de cet espace frontalier étendu, ses frontières dépassent les limites administratives et territoriales (Artur Gruszczak, 2017 : 27).

Les frontières deviennent alors un bouclier protectif contre des menaces majeures externes et la narration de l'« Autre » devient une narration de l'exclusion selon laquelle celui-ci doit être externalisé et contrôlé. À cet égard, le politologue Artur Gruszczak (2017) réfléchit à la manière dont la *refrontiérisation* (le *re-bordering*) et les effets de la sécurisation étatique après le 11 septembre ont déplacé l'attention des études sur les frontières vers des sujets de police, de surveillance et de contrôle, ainsi que vers la prévention de la criminalité et même de la militarisation. Cette perspective

abandonne le concept purement territorial, pour se concentrer sur celui de projection vers l'extérieur, et d'extension intérieure. Dans cette optique, d'autres aspects de la sécurité des frontières concernent la nécessité de moderniser, renforcer et intégrer les systèmes nationaux de gestion des frontières extérieures de l'UE et la nécessité de reconfigurer les mécanismes de contrôle et de surveillance au sein de la zone Schengen en raison de l'abolition des contrôles aux frontières internes. Ces dynamiques ont trouvé leur concrétisation dans le Pacte sur la migration et l'asile qui entre en vigueur le 11 juin 2024, après des discussions à partir de la proposition de la Commission européenne de 2020. Il s'agit d'un ensemble de règles décrites comme

une réforme historique du système européen d'asile et de migration. Elle établit un ensemble de règles qui contribueront à gérer les arrivées de manière ordonnée, à créer des procédures efficaces et uniformes et à répartir équitablement la charge entre les États membres. Une grande nouveauté de la réforme est la procédure obligatoire à la frontière. L'objectif de la procédure est d'évaluer rapidement, aux frontières extérieures de l'UE, si les demandes sont infondées ou irrecevables. Les personnes participant à la procédure d'asile à la frontière ne sont pas autorisées à entrer sur le territoire de l'UE permettant ainsi à l'Union de s'attaquer à des questions complexes avec détermination et ingéniosité. Ce pacte fera en sorte que l'Union dispose de frontières extérieures solides et sûres, que les droits des citoyens soient garantis et qu'aucun pays de l'UE ne soit laissé à son sort s'il est soumis à des pressions.

L'externalisation prévoit la création d'une dimension extérieure physique et psychologique, qui s'oppose à la dimension intérieure, tout en créant des barrières, des lignes de démarcation entre « Nous » et « Eux ». Elle consiste à « transférer à d'autres pays la responsabilité d'accorder une protection internationale aux personnes réfugiées et demandeuses d'asile » (Amnesty International, 2024 : 7) et comporte aussi des accords avec des pays tiers.

Une attention particulière est à poser au renforcement de l'application du concept de « pays tiers sûr », à propos duquel des tribunaux ont réaffirmé qu'il est interdit d'expulser quiconque vers un pays où il risque d'être soumis à la torture ou à des peines ou traitements inhumains ou dégradants, car cela constituerait une violation de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que de l'article 19 de

la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne². L'application du concept de « pays tiers sûr », soit d'origine que de transit, implique des échanges des données et de technologies, afin de renforcer le contrôle des frontières. « Les politiques d'externalisation ont pour objectif de prévenir ou de sanctionner le franchissement illégal des frontières par les réfugié·e·s, les demandeur/euses d'asile et les migrant·e·s, souvent en mobilisant ou en exploitant l'aide financière internationale » ([sic] Amnesty International, 2024 : 7). Les accords actuels entre l'Union européenne ou ses États membres et des États tiers comme la Libye, la Tunisie, l'Égypte, la Mauritanie, le Maroc, le Pakistan et le Bangladesh, bien que fortement critiqués par les défenseurs des droits humains comme Human Right Watch parce qu'il s'agit des pays qui ne respectent pas les droits humains, sont considérés des modèles de succès dans le contrôle de la migration, en particulier celle qu'on appelle migration irrégulière. Les politiques de dissuasion de l'UE (et non les situations d'instabilité qui ont diminué dans le monde) ont eu des résultats sur la baisse des chiffres des arrivées : une baisse de 22 % en 2025. Cette baisse restera une tendance selon le Rapport sur la migration 2025 de l'ICMPD. Cela encourage des politiques de renforcement des pratiques de retour et l'extension de la coopération avec des États tiers. On peut lire que

[La Commission européenne] présente plusieurs propositions visant à réduire le nombre de demandes d'asile, qui a atteint 1 140 000 l'année dernière [en 2023] dans l'Union européenne, et à lutter contre le franchissement irrégulier des frontières et le trafic d'êtres humains. Ce document marque un net virage à droite, conformément à l'orientation du débat européen sur les migrations. Parmi les propositions figure un appel explicite à l'action pour développer des « moyens innovants », un euphémisme souvent associé à la délocalisation des procédures d'asile, comme l'a fait l'Italie avec l'Albanie, [une façon de] penser hors des sentiers battus.

La Commission focalise son attention et ses énergies afin de créer des centres de retour situés hors du territoire européen pour y transférer les

² Pour plus de détails, mais seulement en tant qu'exemples non exhaustifs, voir le décret n° 42251/2024 du Tribunal de Rome ; Arrêt de la Cour (Grande Chambre), 1er août 2025, C-303/22, Renvoi préjudiciel - Politique d'asile- Directive 2013/32/UE – Notion de « pays d'origine sûr ».

demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée, alors que la plupart des experts s'accordent à dire qu'un modèle d'externalisation tel que le plan britannique de transfert vers le Rwanda, qui ne prévoyait aucun lien entre les migrants et le pays tiers, n'est pas compatible avec le droit de l'Union européenne (ICMPD Outlook on Migration 2025). Malgré cela, la progression de la droite politique lors des élections européennes de 2024 a donné un nouvel élan à ces orientations politiques. La révision de la directive sur le retour, ainsi que l'élargissement de l'application du concept de « pays tiers sûr », dans la perspective d'externaliser certaines parties du processus de retour, ont été intégrés dans le manifeste du groupe du Parti populaire européen (PPE), le principal groupe du Parlement européen (118 sièges, correspondant à 26,11 %).

Les politiques d'externalisation avancent sous la pression de l'urgence quant à la recherche de légitimation et d'efficacité à la suite des sentiments d'instabilité et de perte de contrôle causée par des crises frappantes, comme on l'a vu. En même temps, on prend en compte la forte accélération du développement et des applications des nouvelles technologies numériques. Sous l'urgence de la productivité, de l'innovation et de l'influence géostratégique il y a une tendance croissante aux partenariats public-privé. Pareillement, la gestion du phénomène migratoire a connu une numérisation rapide. Dans le domaine de la gestion du phénomène migratoire, les intérêts des acteurs privés, en accord avec ceux du public, privilégient l'efficacité quantitative au détriment des droits humains.

Les gouvernements et les institutions européennes les adoptent depuis au moins une vingtaine d'années. Des instruments tels que des bases de données biométriques, des systèmes de prise de décisions automatisées, la surveillance fondée sur l'intelligence artificielle visant à renforcer l'efficacité, la sécurité et la coordination dans la gestion de la migration ont évolué avec la perception croissante, perçue ou réelle, de la menace externe³.

Née officiellement en 1956, lors de la conférence de Dartmouth, lorsque le terme « intelligence artificielle » est formalisé, c'est un instrument de plus en plus avancé et complexe qui rend possibles les pratiques

³ Pour aller plus loin, ASSEDEL, *Digital Borders: The Impact of Technology on Migration and Refugee Rights in Europe*, March 2025.

d'automatisation (en traitant de grands volumes de données, par exemple), d'analyse prédictive (prévision des flux migratoires ou des comportements « à risque »), d'optimisation décisionnelle (calcul des scores de risque, identification des modèles, des tendances et des schémas) et de classification (déduire des caractéristiques ou des comportements à partir de données biométriques ou linguistiques). En combinaison, elles peuvent être des instruments puissants de surveillance des abus, des situations critiques, conflits et violence, mais non sans susciter des préoccupations.

Le Pacte sur la Migration et l'Asile, et l'approche commune en matière de retour se coordonnent avec le Règlement sur l'intelligence artificielle (entré en vigueur en juillet 2024) et, plus en général, avec l'application des technologies numériques pour créer des nouveaux instruments et renforcer ceux déjà existants. En fait, le Règlement sur l'intelligence artificielle ne concerne pas strictement la migration. Il a pour buts généraux l'harmonisation des normes dans l'espace de l'UE, et le classement des systèmes d'IA selon leur risque de causer un préjudice. Il y a quatre niveaux de risque : inacceptable (interdit), élevé, limité et minimal, selon lesquels les obligations applicables à un système sont proportionnelles au niveau de risque qu'il présente.

2. Gouvernance numérique : enjeux éthiques et politiques pour les droits des réfugiés

Si les nouvelles technologies numériques et leurs applications présentent des aspects positifs et utiles, les organisations de la société civile, les défenseurs des droits humains et le monde académique demeurent profondément concernés par l'ensemble des risques, qu'ils soient directs ou indirects, conformément au Rapport sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance, préparé par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies, E. Tendayi Achiume (2017- 2020). Dans son rapport, elle parle de technologies numériques utilisées de manière expérimentale, axées sur des informations xénophobes, racistes et discriminatoires, qui sont gérées par des intérêts privés et appliquées par des gouvernements qui peuvent agir selon leurs propres jugements. Cette dernière critique est remise, plus

récemment, aux États membres et à l'Union européenne plus en général, depuis l'adoption du Pacte sur la Migration et l'Asile.

Des instruments tels que la biométrie et l'enregistrement numérique des réfugiés peuvent améliorer l'efficacité des services, leur fourniture et l'accès à l'aide et à la protection, tout en favorisant le travail des autorités. Cependant, dans un contexte mondial d'hostilité croissante envers les personnes migrantes, la numérisation devient un instrument d'exclusion sociale, économique et juridique des réfugiés, ce qui renforce d'autant leurs vulnérabilités et leurs risques.

Les données utilisées pour alimenter les algorithmes d'apprentissage automatique aux frontières ou reprises dans les campagnes politiques ou dans la législation peuvent être erronées ; dans un environnement où règnent des préjugés structurels contre les minorités, une telle déformation des données peut alimenter la désinformation, les discours de haine et la violence... les gouvernements se tournant de plus en plus vers le secteur privé pour gérer les migrations au moyen des nouvelles technologies, invoquant des raisons de sécurité nationale, qui font fi des droits humains fondamentaux. Le complexe militaro-industriel aux frontières repose, notamment, sur l'externalisation, la militarisation et l'automatisation des frontières. Dans une étude, l'inquiétude que suscite la montée du « technocolonialisme » est palpable. L'auteur met en lumière « le rôle constitutif que les données et l'innovation numérique jouent dans l'ancrage des inégalités entre réfugiés et agences humanitaires et, en fin de compte, des inégalités dans le monde », un rôle alimenté en partie par la rapacité des entreprises et l'abdication par les gouvernements de leurs responsabilités en matière de droits humains. Ces inégalités se perpétuent dans les formes d'expérimentation technologique, l'extraction de données et la valorisation et les formes de discrimination directe et indirecte dominantes (Tendayi Achiume, 2020 : 9-11).

Dans le tableau qui suit, on veut offrir un aperçu des principales catégories d'instruments et pratiques utilisés notamment dans la gestion des personnes demandeuses d'asile et des réfugiés, leurs fonctions et les principaux risques directs et indirects qui peuvent en résulter. Une analyse des implications suit le tableau.

Instruments/Pratiques	Fonctions	Risques	Systèmes
1. Collecte, extraction et identification des données et métadonnées	- Systèmes de reconnaissance biométrique - Bases de données centralisées - « Interopérabilité »	- Informations faussées ou biaisées qui renforcent et perpètrent discrimination et racisme et inégalités systémiques - Atteinte à la vie privée, à la protection des données personnelles - Données biométriques vulnérables aux fuites, aux accès non autorisés ou aux usages non prévus - Atteinte au consensus informé - Risques de refus de protection non conformes au droit de « non-refoulement »	Bases de données biométriques et systèmes d'information Eurodac ; SIS II ; VIS (gérés par l'agence e-LISA) ; EES Entry/Exit (en cours de mise en œuvre) ; ETIAS ; ECRIS-TCN
2. Analyses et prises de décisions automatisées	- Algorithmes de profilage - Systèmes prédictifs pour mesurer le risque - Apprentissage automatique - Instruments d'analyse comportementale.	- Décisions basées sur des informations incomplètes et des pratiques discriminatoires qui se perpètrent dans l'apprentissage automatique - Opacité procédurale et manque de transparence - Usage non-éthique de l'IA - Risques de refus de protection ou de retrait de statut en raison d'erreurs dans les bases de données - Possible perte de contrôle - Confabulations, hallucinations ou erreurs générées spontanément par un réseau neuronal sans entrées externes explicites, production de non-sens, ou « effondrement du modèle »	Technologies d'analyse de données et intelligence artificielle ; outils d'analyse de risques ; analyses prédictives ; projets Horizon Europe et Horizon 2020 – expérimentations en IA et <i>machine learning</i> pour la surveillance, le contrôle des documents, la prévention de la traite
3. Surveillance et contrôle	- Drones et capteurs intelligents - Systèmes de suivi numérique des mouvements et des communications - Technologies de vidéosurveillance automatisée avec reconnaissance faciale - Logiciels prédictifs - Outils de reconnaissance des émotions basés sur l'IA, tels que les « détecteurs de mensonges »	- La protection peut se transformer en contrôle ou coercition, investigations pénales - Augmentation du risque de criminalisation et stigmatisation qui empêchent l'intégration économique et sociale - Pratiques de surveillance intrusives et disproportionnées	Frontex ; EUROSUR ; Technologies maritimes et d'interception (capteurs sonar, systèmes pré-frontière ; dispositifs de géolocalisation pour coordonner les opérations SAR avec l'appui des pays tiers via formation et fourniture de technologies ; Contrôle documentaire numérique (scanners avancés ; systèmes de détection de fraudes documentaires fondés sur des bases de données centralisées)

2.1. Collecte, extraction et identification des données et métadonnées

[...] Nombre d'entre elles [les technologies numériques] sont des avatars de technologies déjà utilisées à l'époque coloniale pour une gestion racialisée de la population... Non seulement la technologie n'est pas neutre, mais elle est conçue et utilisée de telle façon qu'elle renforce généralement les tendances sociales, politiques et économiques dominantes » (Tendayi Achiume, 2020 : 4). « En Europe, il a été démontré que les logiciels de reconnaissance linguistique utilisés dans les procédures de détermination du statut de réfugié présentent un taux d'erreur plus élevé pour les demandeurs originaires du Maghreb, suscitant des inquiétudes quant au risque accru que ces demandeurs voient leurs requêtes rejetées pour manque de crédibilité, sur des bases en réalité discriminatoires (Tendayi Achiume, 2021 : 335)⁴.

En fait, de nombreux systèmes sur lesquels l'IA est aujourd'hui appliquée dans le contexte de la migration sont basés sur des données historiques collectées depuis des décennies. Ces jeux de données contiennent inévitablement des erreurs : des biais institutionnels et des représentations déséquilibrées, spécialement de certaines populations. La technologie n'est pas intrinsèquement neutre, elle est le reflet des données sur lesquelles elle a été entraînée, comme la formulation exacte des questions ainsi que des critères définis. Une collecte de données faite principalement des pays du Nord du monde, et des algorithmes entraînés sur des biais liés au genre, à l'origine ethnique ou à d'autres caractéristiques, perpétuent la discrimination et le racisme systémique. Ils se fondent aussi sur des représentations stéréotypées qui manquent de contexte historique et culturel, sur de sous-représentations des perspectives locales et des minorités : moins de données sont disponibles, et moins l'instrument de l'IA est efficace. Enfin, certaines interprétations antérieures des données contiennent des préjugés cachés, ou influencés par la désinformation et la désinformation⁵.

⁴ In Europe, language recognition software used in refugee status determination processes has been shown to be more error-prone for applicants from the Maghreb, raising concerns that such applicants may be at greater risk of having their claims rejected for lack of credibility on what are ultimately discriminatory bases.

⁵ À cet égard, Global Risks Report 2025 confirme la désinformation comme conséquence de la toujours croissante diffusion et utilisation de l'IA, avec le risque d'accentuer les divisions sociales et politiques mondiales et de renforcer biais et stéréotypes, avec des résultats négatifs surtout sur les groupes les plus vulnérables, y compris les migrants et les réfugiés provenant des zones catégorisées comme les plus criminelles.

Ces préjugés peuvent également être intégrés dans la conception des algorithmes décisionnels appliqués à l'interprétation des données ayant un impact sur les agendas publics des décideurs politiques. La rectification et/ou la suppression d'erreurs dans l'enregistrement (empreintes mal réalisées, qualité des images faciales variable, erreurs de transcription des noms, des dates, défis avec les formats d'écriture ou des calendriers différents, changements physiologiques, informations mal enregistrées à cause du manque de communication interculturelle) peuvent être difficiles à corriger, et peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur des personnes et des familles déjà fragilisées par les conditions en tant que migrantes et réfugiées. Les algorithmes, en particulier les modèles d'apprentissage automatique complexes, peuvent également constituer une porte d'entrée pour des cyberattaques utilisant la désinformation pour un usage non-éthique.

2.2. Analyses et prises de décisions automatisées

[...] Dans le développement et l'utilisation des applications d'IA, il est nécessaire de surveiller, d'examiner et d'évaluer chaque application individuellement, en évitant de traiter l'IA comme un oracle prédictif infallible ou un arbitre impartial. La capacité à le faire est aujourd'hui limitée par deux facteurs : la nécessité d'une divulgation détaillée des sources et des méthodes, et l'adoption de pratiques open source dans le développement des ressources en intelligence artificielle. De nombreux systèmes d'IA générative dits « open source » ne fournissent en réalité aucun accès ouvert à leur code, tandis que des évaluations solides et standardisées des modèles de langage de grande taille (LLM), en particulier lorsqu'ils concernent des communautés qui parlent ou communiquent dans des langues non européennes, font gravement défaut. En 2023, les analystes ont estimé que les chatbots « hallucinent » jusqu'à 27 % du temps, avec des erreurs factuelles présentes dans 46 % de leurs réponses. On observe également une incohérence ou un manque de reproductibilité des réponses à une même question (Matlin et al. : 4).

Si les sources sont biaisées et les algorithmes hallucinent, il y a nécessairement un impact sur les systèmes automatisés d'évaluation des risques, de notation et de profilage qui peuvent être directement reliés au risque de violation du droit de « non-discrimination » et de « non-refoulement », respectivement selon l'article 3 et l'article 33 de la Convention de Genève de 1951 et son Protocole de 1967 relatifs au statut

des réfugiés, et causer du retard ou des contraintes bureaucratiques. Comme de nombreux modèles manquent de transparence, intentionnellement, accidentellement ou en raison de leur opacité intrinsèque, il est difficile d'identifier les vulnérabilités et d'atténuer les menaces potentielles.

Enfin, l'absence de cadres clairs de responsabilité dans l'utilisation d'algorithmes automatisés rend complexe l'attribution de la responsabilité en cas de décisions nuisibles ou erronées.

2.3. Surveillance et contrôle

Toujours en Europe, on observe également des pratiques d'extraction de données intrusives à partir d'appareils personnels - pratiques interdites à l'encontre des citoyens - mais appliquées aux seuls demandeurs d'asile, lesquels se retrouvent ensuite soumis à des audiences de statut où les données extraites sont instrumentalisées pour affaiblir leurs demandes d'asile. Bien que le terme « demandeur d'asile » ne soit pas, de manière formelle ou légale, une catégorie raciale, la configuration contemporaine des régimes européens de contrôle des frontières et de migration fait de cette catégorie une catégorie de facto racialement marquée, composée en grande partie de personnes non blanches, y compris des ressortissants de pays majoritairement musulmans. Les conséquences d'une mauvaise identification peuvent aller de la surveillance accrue et de la stigmatisation à la déportation et au refoulement, toutes fondées sur des critères raciaux et genrés en raison de la technologie sous-jacente (Tendayi Achiume 2021 : 335-336).

La surveillance et le contrôle s'appuient sur des données et métadonnées collectées souvent avec des méthodes intrusives, parfois à l'insu des propriétaires, tout en attendant contre la vie privée et au consentement informé, aussi bien que sur des méthodes à caractère pseudo-scientifique comme les instruments basés sur l'IA qui reconnaissent les émotions, ou les détecteurs de mensonges : toutes des caractéristiques humaines culturellement marquées.

Les informations repérées par les téléphones portables peuvent servir à vérifier l'identité ou contredire des déclarations, souvent sans le consentement explicite ou éclairé du réfugié. Cette pratique qui peut augmenter le risque de criminalisation qui, par conséquent, peut empêcher l'intégration économique et sociale.

La formation et l'utilisation des LLM (Large Language Model) peuvent inclure l'inspection, par l'application d'IA, de milliards d'informations extraites du web pour le profilage (profilage qui peut inclure des informations faussées ou biaisées). Le même profilage peut être utilisé pour des actions de surveillance, suivi et localisation, donc l'usage des données collectées initialement prévues pour l'application de la protection internationale peut se transformer en contrôle, coercition ou investigations pénales. Dans ce sens, l'IA peut être utilisée pour reconstruire des liens entre des données qui ont été rendues anonymes ou dispersées afin de protéger la vie privée, exposant des informations extrêmement sensibles et remettant en question le concept même de sécurité des données. Le profilage automatisé et les analyses comportementales peuvent classer les réfugiés comme des risques pour la sécurité nationale, et donc, les refouler en violation du principe de « non-refoulement » s'il s'agit des décisions basées sur des informations faussées.

Enfin, les personnes concernées peuvent ne pas comprendre les finalités exactes de la collecte des données, comment elles seront utilisées ou partagées, et elles peuvent imaginer que le refus ou l'impossibilité de fournir des données pourraient être considérés comme un motif de refus de l'asile ou de la régularisation.

Une attention particulière doit être portée à la fonction d'« interopérabilité » des systèmes d'information de l'UE, qui assure la continuité des systèmes et de bases de données pour les rendre plus accessibles. Notamment, l'interconnexion qui se déroule entre la migration et les domaines judiciaires (coopération policière et judiciaire, asile et immigration) concerne un discours de criminalisation de la migration basée sur des entrées ou des séjours irréguliers, qui peut avoir pour conséquence des retours forcés.

L'« interopérabilité » ne viole pas les droits humains, mais peut être la source des graves violations des droits humains. En fait, grâce à l'« interopérabilité » et à certains accords de partenariat avec des pays qui notamment ne respectent pas les droits humains, l'exposition de certaines données peut entraîner des transferts, directs ou indirects, d'informations vers des tiers extérieurs à l'UE ou vers des services d'immigration qui soutiennent les réadmissions par des persécutions, des représailles envers

des membres des familles dans les pays d'origine, ou bien un refus de protection (par exemple, si les données sont utilisées pour affirmer que la situation dans le pays d'origine est devenue « sûre »), la perte de la possibilité d'une intégration sûre. Les architectures technologiques interconnectées augmentent la surface d'attaque, même si certains groupes sont plus vulnérables que d'autres à l'atteinte excessive de l'intelligence artificielle. Parmi eux on retrouve les journalistes, qui peuvent être ciblés pour enquêter sur des sujets sensibles, les dissidents politiques, surtout dans les régimes autoritaires, les minorités religieuses ou ethniques, qui peuvent être surveillées de manière disproportionnée, les communautés de migrants ou de réfugiés, souvent surveillées sous des justifications de « sécurité nationale ».

Malgré des initiatives internationales et européennes qui promeuvent un usage responsable, éthique et conforme aux droits humains des technologies numériques et de l'IA, comme *AI4People*, les défis et les préoccupations restent nombreux et complexes, et reliés à des agendas politiques dictés par des narrations de type « groupe interne/externe » à la suite des émotions primordiales dans un monde globalisé.

Conclusion

Les technologies numériques sont dotées d'un potentiel positif pour assister les êtres humains dans un monde toujours plus complexe, mais encore en phase expérimentale. Cependant, des intérêts privés et des données biaisées se mélangent à des directions politiques européennes basées sur une gestion de la migration plus coordonnée non seulement entre les pays membres, mais aussi entre UE et pays tiers - d'où les propositions de la Commission pour élargir le concept de « pays tiers sûr », une nouvelle approche en matière de retour et une responsabilité en matière de protection internationale de plus en plus externalisée, mais de moins en moins éthique. Dans un monde toujours plus hostile à la migration, la gouvernance numérique européenne sert à un discours public axé sur des narrations sécuritaires et sur des mécanismes de type « groupe interne/externe », avec des conséquences, directes ou indirectes, très dangereuses pour les personnes migrantes, et, notamment, pour les

réfugiés dont les droits de non-discrimination et non-refoulement ne semblent pas être prioritaires.

Les enjeux sont considérables, et plus ils le sont, plus ils requièrent responsabilité et conscience humaines. Ceux qui ont le privilège du pouvoir portent également de lourdes responsabilités dans la gestion de crises qui peuvent être vues comme des occasions de changement positif. Il est nécessaire d'adopter une approche éthique de l'IA qui respecte les droits humains et la diversité culturelle.

Bibliographie

Moïsi, D. 2015. *La Géopolitique de l'Émotion*. Paris : Flammarion.

Moïsi, D. 2024. *Le Triomphe des Émotions*. Paris : Robert Laffont.

Belluati, M., Caimotto, C., Raus, R. 2018. « La peur dans les discours européens : un opérateur d'identité collective ? », *De Europa*, no. 2, p. 7-20.

Özoflu, M. A. 2022. « Construction of European identity by the Pro-European Parties ». *Uluslararası İlişkiler Konseyi İktisadi İşletmesi*, no. 74, p. 73-87.

Amnesty International. 2024, « Introduction à la Défense des droits des réfugié-e-s et des migrant-e-s à l'ère numérique [sic] ». Londres. [En ligne] : <https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2024/03/POL4076542024FRENCH.pdf> [consulté le 15 octobre 2025].

Centro Studi AMIStaDeS APS. 2024. « Intelligenza artificiale : rivoluzione geopolitica e sfide globali », no. 16 et 17.

Tendayi Achiume, E. 2021. « Symposium on undoing discriminatory borders. Digital racial borders », *AJIL Unbound*, Cambridge University Press, no. 115, p. 333-338.

Tendayi Achiume, E. 2021, « Formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ». New York : Assemblée Générale des Nations Unies.

Passamera, O. J., Ermini, A. 2025. *Management of the external borders, Factsheet of the European Union*, Policy Department for Justice, Civil Liberties and Institutional Affairs.

International Centre for Migration Policy Development (ICMPD). 2025. « Migration Outlook 2025 », Vienna: ICMPD.

Sandberg, M., Rossi, L., Galis, V., Jørgensen, M. B. 2022, *Research Methodologies and Ethical Challenges in Digital Migration Studies. Caring For (Big) Data?* Cham: Palgrave Macmillan.

Pauwels, E. 2020, *Artificial Intelligence and Data Capture Technologies in Violence and Conflict Prevention Opportunities and Challenges for the International Community*, New York: Global Center on Cooperative Security.

Baker-Beall, C., 2009, « The Discursive construction of EU counter-terrorism policy: writing the « Migrant Other », securitization and control ». *Journal of Contemporary European Research*, Londres : UACES: University Association for Contemporary European Studies, no. 5, p. 188-206.

Hobbs, C. 2020, *Europe's digital sovereignty: From rulemaker to superpower in the age of US-China rivalry*. Londres : European Council on Foreign Relations.

Matlina, S.A., Claronb, I.M.M., Meronec, J., Nettod, G., Takiane, A., Zamanf, M.H., Saso, L. 2025. « Artificial Intelligence in migrant health : a critical perspective on opportunities and risks ». *The Lancet Regional Health – Europe*, vol. 57.

Sitographie [sites consultés le 15 octobre 2025]

www.europarl.europa.eu
www.statista.com
www.commission.europa.eu
www.consilium.europa.eu
www.france.representation.ec.europa.eu
www.hrw.org
www.frontex.europa.eu
www.fr.euronews.com
www.eur-lex.europa.eu
www.eppgroup.eu
www.results.elections.europa.eu
www.eulisa.europa.eu
www.unhcr.org
www.ai4people.org



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Information, désinformation et instrumentalisations médiatiques dans les parcours migratoires ouest-africains vers l'Italie

Luigi Limone

Centro studi AMIStaDeS APS, Italie

l.limone@amistades.info

<https://orcid.org/0009-0006-3456-9686>

Valentina Geraci

Centro studi AMIStaDeS APS, Italie

v.geraci@amistades.info

<https://orcid.org/0009-0006-1811-3590>

Reçu le 14-11-2025 / Évalué le 30-11-2025 / Accepté le 10-12-2025

Résumé

Cette recherche analyse l'influence des réseaux sociaux sur les décisions migratoires, les parcours et les expériences des migrants du Sénégal et de la Gambie vers l'Italie, incluant leur usage après l'arrivée. Elle souligne un rôle ambivalent : ces plateformes fournissent des informations utiles sur les itinéraires, les risques et les opportunités, ainsi que des réseaux de soutien favorisant l'entraide et la participation, tout en pouvant aussi diffuser des contenus trompeurs qui créent des attentes irréalistes ou renforcent la dépendance aux réseaux de passeurs. La méthodologie qualitative s'appuie sur des entretiens avec des migrants, des candidats à la migration et des acteurs médiatiques ou associatifs, afin de comprendre comment ces individus combinent discours médiatiques, conseils informels et informations en ligne pour guider leurs choix migratoires et leurs stratégies d'adaptation.

Mots-clés : migration, réseaux sociaux, information, désinformation, Afrique de l'Ouest

Informare, dezinformare și manipulare mediatică pe rutele de migrație vest-africane către Italia

Rezumat

Această cercetare analizează influența rețelelor sociale asupra deciziilor de migrație, călătoriilor și experiențelor migranților din Senegal și Gambia către Italia, inclusiv utilizarea lor după momentul sosirii. Se evidențiază un rol ambivalent : aceste platforme oferă informații utile despre rute, riscuri și oportunități, precum și despre rețele de sprijin care încurajează ajutorul reciproc și participarea, diseminând totodată conținut înșelător care creează așteptări nerealiste sau consolidează dependența de rețelele de trafic de persoane. Metodologia calitativă se bazează pe interviuri cu migranți, potențiali

migranți și actori din mass-media și ONG-uri pentru a înțelege modul în care acești indivizi combină discursul media, sfaturile informale și informațiile online pentru a-și ghida alegerile de migrație și strategiile de adaptare.

Cuvinte cheie : migrație, rețele sociale, informare, dezinformare, Africa de Vest

Information, Disinformation, and Media Manipulation in West African Migration Trajectories to Italy

Abstract

This research analyses the influence of social media on the migration decisions, journeys, and experiences of migrants from Senegal and The Gambia to Italy, including their use after arrival. It highlights an ambivalent role: these platforms provide useful information on routes, risks, and opportunities, as well as support networks that foster mutual aid and participation, while also potentially disseminating misleading content that creates unrealistic expectations or reinforces dependence on smuggling networks. The qualitative methodology relies on interviews with migrants, potential migrants, media and NGO actors, so as to understand how these individuals combine media discourse, informal advice, and online information to guide their migration choices and adaptation strategies.

Keywords: migration, social media, information, disinformation, West Africa

Introduction¹

*Mais Sita, es-tu sûre que ce voyage mène vraiment en Italie ?
Tu fais vraiment confiance à ces hommes dont tu m'as donné les numéros ?
Allez, Mamadou, tu doutes de moi ?
La première chose est de choisir le bon passeur.
Non Sita, mais je veux juste comprendre davantage, parce que j'ai tout vendu pour partir.
La première chose est de choisir le bon trafiquant. Et j'ai choisi le meilleur. En effet, je suis là².*

¹ L'article a été rédigé dans son intégralité par les auteurs. L'introduction a été rédigée par Mme Valentina Geraci et la conclusion et les recommandations par M. Luigi Limone. Le « Cadre théorique et méthodologique » et le « Paysage informationnel multidimensionnel » ont été rédigés par M. Luigi Limone. Les parties « Migration et accès numérique au Sénégal et en Gambie : histoire, trajectoires et disparités contemporaines » et « Les usages plurifonctionnels des réseaux sociaux dans les parcours migratoires sénégalais et gambiens » ont été rédigées par Mme Valentina Geraci.

² *Ma Sita, sei sicura che questo è un viaggio che porta davvero in Italia? Tu ti fidi davvero di questi uomini di cui mi hai dato i numeri?*

Dai, Mamadou, stai dubitando di me?

La prima cosa è scegliere il passeur giusto.

No, Sita, ma io voglio solo capire di più perché ho venduto tutto per partire.

La prima cosa è scegliere il trafficante giusto. E io ho scelto il migliore. Infatti sono qua.

*Et, comme tout voyage, le voyage migratoire a ses 'règles'. La première chose est de choisir le bon trafiquant et ses 'candidats'. En Afrique, ceux qui font 'le voyage' sont appelés des candidats, comme pour un concours, comme pour un emploi, donc quand ils arrivent, ils sont contents : ils ont gagné³. Écrit ainsi par Alessandro Triulzi en citant Mamadou Diakite, jeune Ivoirien lauréat du concours DiMMi – Diari Multimediali Migranti avec son témoignage *Il candidato*, publié dans *Il Confine tra noi* (2019: 11).*

Cet extrait narratif condense certaines des dynamiques fondamentales du phénomène migratoire contemporain : la dimension du risque et du choix, la perception du voyage comme compétition et conquête, l'importance des réseaux formels et informels de contact et de confiance, mais aussi la complexité des trajectoires individuelles. Les récits recueillis par l'Archivio Diaristico Nazionale de Pieve Santo Stefano en Italie, dans le cadre du projet DiMMi – Diari multimediali migranti, qui comprend de nombreux témoignages en provenance du Sénégal et de la Gambie, montrent que les parcours migratoires ne doivent pas être réduits à de simples déplacements géographiques. Ils représentent, au contraire, des processus sociaux et culturels complexes, structurés par des attentes, des stratégies, des négociations et des récits personnels.

Dans cette perspective, ce travail propose d'examiner en profondeur le rôle des médias numériques et des réseaux sociaux dans les parcours migratoires vers l'Italie, en portant une attention particulière aux migrants et candidats au départ du Sénégal et de la Gambie. Bien que ces deux pays partagent une proximité géographique et culturelle, leurs dynamiques migratoires sont distinctes. Le Sénégal, avec une tradition de mobilité internationale depuis les années 1980, présente des flux migratoires structurés vers l'Italie. Ces flux sont soutenus par des réseaux associatifs solides, des stratégies familiales à long terme et des mécanismes institutionnels tels que le regroupement familial. Cette configuration a favorisé une diaspora bien organisée et intégrée, notamment à travers des

Diakite M., *Il candidato, Il confine tra noi*, Dimmi di storie migranti, Terre di Mezzo editore, 2019, p. 25.

³ « E, come ogni viaggio, anche quello migratorio ha le sue regole : La prima cosa è scegliere il trafficante giusto e i suoi candidati. In Africa quelli che fanno il viaggio si chiamano candidati, come per un concorso, come per un posto di lavoro, perciò quando arrivano sono così contenti: hanno vinto ».

réseaux numériques transnationaux. En revanche, la Gambie connaît une migration plus récente et intense depuis les années 2000, en lien avec des crises politiques, l'instabilité économique et une forte pression démographique. Cette migration est majoritairement constituée de jeunes hommes célibataires, avec des réseaux sociaux plus fragiles et des stratégies moins formalisées, traduisant des temporalités différentes et des modalités distinctes dans la construction des liens transnationaux.

Dans les parcours migratoires entre le Sénégal, la Gambie et l'Italie, les sources d'information jouent un rôle central pour différents types de mobilités, qu'elles soient régulées ou non. Les migrants s'appuient sur une diversité de canaux : médias traditionnels (radio, télévision, presse écrite), plateformes numériques comme *WhatsApp*, *Facebook* et *TikTok*, qui fournissent des informations concrètes sur les itinéraires, les conditions du voyage, les délais, les dangers et les opportunités légales (visas, regroupement familial, travail saisonnier). Parallèlement, des réseaux informels composés de familles, d'amis, de membres de la diaspora, et parfois de passeurs, contribuent à orienter ou à désorienter les migrants, influençant leurs perceptions du risque et leurs décisions stratégiques tout au long du trajet.

L'objectif principal de cette recherche est de comprendre comment les migrants sénégalais et gambiens utilisent les réseaux sociaux à chaque étape de leur parcours migratoire (de la planification initiale à la traversée, puis à l'arrivée et à l'installation en Italie) et comment ces outils influencent leurs choix, stratégies et perceptions. L'analyse porte à la fois sur les potentialités offertes par ces plateformes numériques (orientation, constitution de réseaux de soutien, accès aux ressources) et sur les risques associés (désinformation, manipulation, diffusion de contenus trompeurs). Cette étude ne vise pas à dresser un panorama exhaustif des mobilités transnationales sénégalaises et gambiennes, mais à faire ressortir les stratégies adoptées et les processus de décision individuels dans des contextes migratoires complexes et différenciés, fortement influencés par les réseaux sociaux.

1. Cadre théorique et méthodologique

Cette recherche s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire, croisant les études sur la migration et les études des médias, afin d'explorer les interactions entre information, communication et mobilité humaine. Les approches classiques de la prise de décision migratoire avancent que cet acte ne dépend pas uniquement de facteurs économiques ou structurels, mais est également fortement influencé par des dynamiques informationnelles modifiant la perception des risques, des opportunités et des trajectoires possibles.

Dans le contexte numérique contemporain, ces dynamiques sont amplifiées : les diasporas numériques utilisent les plateformes en ligne comme lieux de construction collective de savoirs et de circulation de récits migratoires. Parallèlement, la littérature sur la désinformation numérique met en garde contre l'exploitation de ces mêmes canaux pour diffuser des contenus manipulés, renforçant les vulnérabilités et influençant les décisions migratoires. Ainsi, cette étude considère les réseaux sociaux non seulement comme des canaux d'information, mais aussi comme des acteurs sociaux actifs, contribuant à structurer les parcours migratoires, à redéfinir les imaginaires de mobilité et à générer de nouvelles formes de dépendance ou d'autonomisation.

Sur le plan méthodologique, l'approche adoptée est qualitative et multidimensionnelle, visant à restituer les points de vue des migrants, de leurs réseaux sociaux et des communautés de référence entre la Gambie, le Sénégal et l'Italie. La méthode qualitative de proximité permet d'approfondir les expériences subjectives, les savoirs pratiques et les stratégies concrètes déployées par les migrants dans leur interaction avec les réseaux sociaux avant, pendant et après leur voyage, ainsi que dans l'élaboration de systèmes d'information tout au long des routes migratoires. Cette démarche cherche à dépasser une simple analyse institutionnelle ou statistique en mettant au centre les témoignages des acteurs concernés.

La collecte des données s'est appuyée sur des outils complémentaires, assurant une triangulation méthodologique rigoureuse. Entre juillet et septembre 2025, des entretiens semi-structurés ont été réalisés auprès d'une diversité d'interlocuteurs : migrants et candidats à la migration,

familles de migrants, membres de la diaspora, associations du tiers secteur, journalistes sénégalais et italiens, auteurs de DiMMi – Diari multimediali migranti, ainsi que spécialistes et consultants en migration au Sénégal et en Gambie. Ces entretiens, conçus comme des dialogues ouverts, ont permis d'explorer récits individuels, dynamiques collectives, perceptions des risques, stratégies informationnelles, relations de confiance et réseaux transnationaux.

La sélection des participants a pris en compte une diversité géographique (zones rurales et urbaines, lieux d'origine, de transit et d'arrivée), générationnelle (jeunes, adultes, anciens) et sociale (migrants, familles, intermédiaires, associations), afin de refléter la pluralité des trajectoires migratoires et la richesse des perspectives sur la circulation de l'information. Par ailleurs, un questionnaire anonyme multilingue diffusé via *Google Form* auprès des réseaux locaux et diasporiques construits au fil de plusieurs années a permis d'inclure des acteurs difficiles à atteindre par entretiens directs et d'enrichir l'étude par des données quantitatives sur les pratiques informationnelles.

La recherche comprend également une observation systématique des espaces numériques : l'exploration des médias sociaux a porté sur l'analyse de mots-dièse, de groupes et de plateformes utilisés par les migrants et diasporas pour échanger informations, conseils et récits, offrant ainsi une compréhension fine de la circulation virale des contenus, de leur réception et de leur reformulation. Enfin, une analyse documentaire a été conduite, intégrant reportages journalistiques, études d'ONG locales et internationales, ainsi que documents juridiques sur les cadres normatifs migratoires. Une attention particulière a été portée au projet DiMMi – Diari multimediali migranti, source précieuse de témoignages d'auteurs sénégalais et gambiens ayant partagé volontairement leurs expériences.

Cette combinaison d'approches qualitatives, quantitatives, observationnelles et documentaires offre une vision fine, complexe et multidimensionnelle des flux migratoires, centrée sur les expériences singulières des acteurs tout en soulignant la fluidité, la diversité et la complexité des discours et pratiques informationnelles qui traversent les migrations ouest-africaines vers l'Europe. Refusant toute homogénéisation, l'étude reconnaît la multiplicité des voix, les multiples points de vue, ainsi

que les limites inhérentes à toute tentative d'exhaustivité face à une réalité marquée par la fluidité des mobilités, la variabilité des récits et les enjeux politiques et sociaux sous-jacents.

Au-delà de cette analyse, la recherche ambitionne aussi de formuler des recommandations précises pour renforcer les politiques publiques, les initiatives associatives et les pratiques journalistiques. Celles-ci visent à combattre efficacement la désinformation, à améliorer l'accès à une information fiable et à renforcer la sécurité et les conditions de vie des migrants tout au long de leur parcours.

2. Migration et accès numérique au Sénégal et en Gambie : histoire, trajectoires et disparités contemporaines

En Italie, au 1er janvier 2024, 24.779 Gambiens étaient légalement installés (ISTAT), constituant une diaspora active malgré sa taille relativement réduite, soutenue par des initiatives associatives telles que la Gambian-Italian Association of Students and Researchers (GIASR) ou la Gambian Association IN Palermo. La diaspora sénégalaise, en revanche, représente l'une des plus importantes du pays, avec 115.047 personnes recensées à la même date, concentrées principalement dans le nord de l'Italie (Lombardie, Toscane, Émilie-Romagne) (ISTAT), mais également présentes dans le Sud. Ces données quantitatives doivent être interprétées à la lumière de facteurs qualitatifs qui conditionnent les parcours migratoires : elles révèlent des différences structurelles dans les profils démographiques et les formes de migration, et suggèrent que l'ancienneté et la consolidation des réseaux jouent un rôle déterminant dans la stabilité et l'intégration des diasporas.

Ces chiffres reflètent non seulement la dimension quantitative des diasporas, mais aussi des différences d'âge et de profils migratoires : la migration gambienne est relativement récente et plus jeune, avec une proportion significative de mineurs non accompagnés (MNA) ; au 31 décembre 2024, 18.625 MNA étaient présents en Italie, dont 11,7 % originaires de Gambie. Les migrants sénégalais, au contraire, présentent un âge moyen plus élevé, estimé à 35,8 ans en 2023, illustrant une migration plus anciennement établie et structurée. Ces différences soulignent

comment les temporalités migratoires façonnent l'accès à l'information, la construction de réseaux sociaux et l'appropriation des ressources numériques dans le pays de destination.

Dès les années 1980 et 1990, le Sénégal a connu d'importantes migrations économiques vers l'Europe et à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest, soutenues dès les années 1990/début des années 2000 par des flux croissants de regroupements familiaux, des réseaux diasporiques consolidés et des procédures administratives mieux établies. Pour les migrants sénégalais âgés de 25 à 38 ans interrogés dans cette étude, la majorité a pu s'appuyer sur des visas familiaux, des permis de séjour liés au regroupement familial, ainsi que sur un réseau social informel actif (famille, connaissances) dans le pays de destination. En revanche, la migration gambienne, plus récente et moins institutionnalisée, présente des caractéristiques différentes. Les entretiens montrent que de nombreux migrants gambiens du même groupe d'âge (25-38 ans) ne bénéficient pas de regroupements familiaux solides ni de permis basés sur des liens familiaux formalisés. Ils manifestent également une méfiance accrue envers les informations en ligne, reflétant une dynamique migratoire moins structurée et plus fragile.

L'infrastructure numérique renforce ces différences. Au début de 2025, selon Data Reportal, le Sénégal disposait d'une infrastructure numérique relativement stable, avec 22.7 millions de connexions mobiles actives, bien que certaines connexions concernent uniquement des services de voix et SMS sans accès à Internet. Le pays comptait aussi 11.3 millions d'internautes, correspondant à une pénétration en ligne de 60,6 %, et 5,01 millions d'identités sur les réseaux sociaux, soit 26,8 % de la population. Cette situation reflète une disponibilité large de forfaits mensuels, favorisant un usage régulier et continu des services numériques. En Gambie, la situation numérique est différente. Début 2024, le pays comptait 1,52 million d'internautes (54,2 % de pénétration), 404.000 utilisateurs de réseaux sociaux (14,4 % de la population), et 3,02 millions de connexions mobiles. Cependant, l'accès à Internet y est moins fiable, les forfaits mensuels stables étant moins courants, obligeant souvent les utilisateurs à acheter des données par portions. Ces contraintes structurelles, combinées à la jeunesse relative de la diaspora gambienne et à l'absence de réseaux

familiaux consolidés, limitent la régularité de l'usage numérique et modulent la circulation et l'exploitation de l'information dans les parcours migratoires. Ainsi, un accès Internet moins fiable et l'achat fragmenté de données influencent la manière dont les migrants gambiens accèdent à l'information, évaluent les risques et élaborent leurs stratégies migratoires.

Ces données mettent en évidence trois points clés :

- Le Sénégal dispose d'une infrastructure numérique plus stable et présente un taux d'adoption des réseaux sociaux plus élevé que la Gambie ;
- En Gambie, la diminution apparente de la pénétration Internet entre 2024 et 2025 (de 54,2 % à 45,9 %) peut refléter une fluctuation des usages ou des contraintes économiques et/ou infrastructurelles dans l'accès régulier à Internet ;
- Dans les deux pays, une proportion significative de la population reste hors ligne ou connaît un accès instable, créant ainsi des zones d'ombre numériques où les migrants potentiels peuvent être mal informés ou dépendre de canaux informels.

Sur le plan migratoire, ces disparités structurelles pèsent considérablement sur la capacité des migrants et des candidats à la migration à utiliser efficacement les réseaux numériques comme outils d'information, d'orientation et de mobilisation.

3. Paysage informationnel multidimensionnel

Dans les parcours migratoires complexes reliant le Sénégal et la Gambie à l'Italie, les migrants mobilisent une palette riche et variée de sources d'information, chacune présentant des caractéristiques distinctes. Ces sources façonnent les représentations collectives, orientent les attentes individuelles et influencent de manière concrète les décisions et les stratégies adoptées par les migrants.

Dans ce travail, le terme « information » englobe l'ensemble des contenus, messages et données qui circulent au sein des espaces médiatiques et numériques, visant à orienter les décisions migratoires ou à fournir des connaissances sur les itinéraires, les procédures administratives

et les conditions d'accueil. La « désinformation » est définie comme la diffusion intentionnelle de contenus faux, trompeurs ou manipulés, destinés à influencer les perceptions et les choix des individus. Cette notion se distingue de la simple « mésinformation », qui désigne la circulation involontaire de contenus erronés, ainsi que de la « malinformation » où des informations authentiques sont sorties de leur contexte pour produire un effet trompeur. Enfin, la notion d'« instrumentalisation médiatique » se rapporte à l'usage stratégique des récits migratoires par des acteurs politiques, économiques ou criminels, dans le but d'orienter les comportements ou de justifier certaines politiques. Ces définitions sont indispensables pour appréhender la complexité de l'écosystème informationnel que cette étude cherche à décrire.

Les médias traditionnels (radio, télévision et presse écrite) demeurent des vecteurs d'information essentiels, notamment dans les zones rurales ou périurbaines où l'accès à Internet est encore limité. La radio, notamment les radios communautaires, en raison de son coût réduit et de sa large portée, reste un média privilégié. Elle joue un rôle clé dans la diffusion des actualités générales ainsi que des informations migratoires, contribuant ainsi à sensibiliser les populations locales. Au Sénégal, plusieurs initiatives de sensibilisation numérique visent la jeunesse des zones rurales et périurbaines. Ces campagnes diffusent des témoignages vidéo et des infographies sur les risques liés aux migrations irrégulières à travers des pages *Facebook* locales, accompagnées de modérateurs encourageant les commentaires et les échanges critiques. Par ailleurs, des podcasts ou vidéos sénégalais, parfois relayés via *WhatsApp* ou *Telegram*, présentent des récits directs de migrants ou d'experts locaux, visant à déconstruire les promesses idéalisées faites à propos de l'Europe. Le projet *Migrants as Messengers* de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a également été mis en œuvre dans plusieurs pays africains ; il forme des migrants à partager des messages véridiques au sein de leurs communautés d'origine, notamment à travers les réseaux sociaux, pour contrer la désinformation.

Cependant, parmi les jeunes générations urbaines, la prédominance des médias traditionnels tend à s'estomper au profit des plateformes numériques telles que *WhatsApp*, *Facebook* et *TikTok*. Ces dernières favorisent des échanges rapides et transnationaux d'informations, de

témoignages et de vidéos sur les parcours migratoires, les conditions d'arrivée et les opportunités en Europe. Plusieurs groupes *Facebook* utilisés au Sénégal et en Gambie publient régulièrement des offres d'emploi ou des propositions de migration vers l'Europe, souvent accompagnées de visuels attrayants, tels que des bateaux, des permis ou des contrats, invitant les utilisateurs à rejoindre des chats privés pour obtenir des informations complémentaires. Une fois intégrés à ces chats privés, notamment via *WhatsApp* ou *Telegram*, les utilisateurs se voient fréquemment demander des sommes d'argent destinées à couvrir des frais de dossier ou des garanties, un mécanisme dénoncé dans de nombreux entretiens comme une forme d'arnaque ou d'abus. Par exemple, dans le cadre d'un entretien sur le Decreto flussi⁴, il a été reporté qu'il est possible de verser une somme pour obtenir un contrat de travail en Italie proposé via une page *Facebook*, mais qu'après le paiement, le contact disparaît et aucun travailleur ne l'attend à l'aéroport.

Plusieurs groupes, portant des appellations telles que BOZA FREE, BOZA ou Migrants Info Group, constituent aujourd'hui des espaces hybrides d'interaction numérique. Ces espaces fonctionnent soit comme des lieux d'échange d'informations pratiques où les membres partagent des indications d'itinéraires, des conseils logistiques ou des comparaisons de routes (par exemple, préférer la voie marocaine plutôt que libyenne pour des raisons de sécurité ou de coût), soit comme des espaces de sensibilisation aux risques liés à la migration irrégulière, en s'inspirant notamment d'autres configurations observées, comme celles entre le Nicaragua et les routes atlantiques menant aux Canaries. La multiplication des profils anonymes, souvent composés de plusieurs comptes sous divers pseudonymes, rend particulièrement difficile la distinction entre sources crédibles et sources frauduleuses.

Ces dernières années, plusieurs rapports d'INTERPOL, notamment Africa Cyberthreat Assessment Report 2025 et Operation Contender 3.0 (juillet-

⁴ Le Decreto flussi est une disposition administrative annuelle adoptée par le gouvernement italien pour fixer les quotas d'entrée des ressortissants étrangers non européens qui peuvent venir en Italie pour travailler, que ce soit dans le cadre d'un emploi salarié, indépendant ou saisonnier. Le décret précise aussi les conditions et procédures permettant aux employeurs de demander l'autorisation de recruter ces travailleurs via des bureaux spécifiques, favorisant ainsi une gestion ordonnée des flux migratoires.

août 2025) ont révélé une augmentation significative de l'exploitation des plateformes numériques par des réseaux criminels impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains en Afrique de l'Ouest, aussi au Sénégal et en Gambie. Ces rapports montrent que ces groupes criminels utilisent les médias sociaux non seulement pour recruter des migrants potentiels via de fausses promesses d'emploi ou de régularisation, mais aussi pour gérer plus discrètement certains segments clés des parcours migratoires. Au Sénégal, par exemple, des profils *Facebook* et des comptes *TikTok* ont été identifiés comme diffusant des annonces de travail en Europe ou des témoignages de voyages réussis. Ces contenus sont souvent accompagnés d'images de documents de voyage, de vidéos montrant l'arrivée de migrants dans des aéroports italiens ou de photos de la vie quotidienne en Europe. Ils contribuent à la construction d'un imaginaire migratoire idéalisé et poussent les candidats à contacter directement les administrateurs de ces comptes par message privé ou via des liens vers des groupes fermés sur *WhatsApp* ou *Telegram*. Plusieurs pages *Facebook* ou groupes fermés sur *Telegram* et *WhatsApp* partagent des informations précises sur les points de rassemblement, les coûts des trajets et les stratégies d'évasion. L'utilisation de langues locales telles que le wolof (« naa dem » – « on y va ») et le mandinka (« mbi taa » – « je vais partir » ou « backway » – c'est-à-dire la migration irrégulière, par voie maritime, via la Méditerranée et tout ce qui se trouve à l'intérieur) a rendu particulièrement difficile le suivi de ces contenus et rend l'identification des réseaux criminels plus compliquée dans le cadre de cette recherche.

Bien que les réseaux sociaux, les campagnes numériques et les récits qui y circulent constituent des vecteurs informationnels majeurs pour les migrants, ils ne représentent qu'une facette partielle d'une réalité bien plus complexe. Les dynamiques migratoires, les choix individuels et les stratégies adoptées dans les parcours transnationaux s'inscrivent dans un réseau d'interactions sociales, culturelles et économiques plus vaste que ce que les seules plateformes numériques peuvent révéler. À travers le corpus qualitatif mobilisé pour cette étude, il apparaît clairement que l'usage que font les migrants des réseaux sociaux ne se limite pas à une simple consommation passive d'informations.

La section suivante expose les stratégies d'utilisation concrètes adoptées par les migrants sénégalais et gambiens, en mettant en lumière les fonctions réelles des réseaux sociaux dans leurs parcours. Il s'agit d'analyser les raisons pour lesquelles ces plateformes sont importantes, la manière dont elles deviennent fonctionnelles, la mesure dans laquelle elles remplissent des attentes, et les besoins auxquels elles répondent.

4. Les usages plurifonctionnels des réseaux sociaux dans les parcours migratoires sénégalais et gambiens

Les espaces numériques tels que *Facebook*, *WhatsApp*, *Viber*, *Telegram* et, plus récemment *TikTok* et *Instagram*, jouent un rôle central dans les parcours migratoires contemporains. Dans un contexte global marqué par un durcissement progressif des politiques migratoires européennes et par l'externalisation des frontières, ces outils numériques se positionnent comme des espaces de médiation et de résistance. Ils permettent de contourner les barrières informationnelles et réglementaires, d'accéder à des canaux alternatifs de mobilité, et de construire des formes collectives de savoir sur la migration, souvent en marge des circuits institutionnels. L'analyse des entretiens menés dans cette recherche révèle que les informations reçues par les migrants constituent un enchevêtrement complexe de demi-vérités, de désinformation et d'attentes, façonnées par des situations individuelles, que ce soit dans des parcours migratoires régularisés ou dans ceux échappant aux canaux officiels.

Les parcours régularisés englobent une diversité de dispositifs administratifs, tels que les permis saisonniers, les embauches subordonnées dans le cadre de procédures comme le *Decreto flussi*, les regroupements familiaux, ainsi que les programmes de recrutement gouvernementaux. Dans ces cadres, l'information numérique joue souvent un rôle crucial de soutien et d'accompagnement. Sur le plan quantitatif, l'Union européenne a continué, entre 2023 et 2024, à délivrer un nombre significatif de titres de séjour pour motifs professionnels ou saisonniers. En Italie, les politiques d'entrée via le *Decreto flussi* ont connu des fluctuations et ont fait l'objet de débats publics quant à leur efficacité à réduire les entrées irrégulières. Ces facteurs structurants définissent le

contexte dans lequel s'insèrent les pratiques informationnelles et les réseaux numériques reliant les candidats à la migration, recruteurs et employeurs. Dans les parcours migratoires formellement régularisés, les réseaux sociaux remplissent au moins trois fonctions majeures.

4.1. Information procédurale et orientation

Des pages institutionnelles, des groupes d'assistance juridique sur *Facebook*, ainsi que des canaux *Telegram* ou *WhatsApp* fournissent des indications précises sur les documents requis, les délais administratifs et les contacts utiles tels que bureaux, associations et consultants. Ces canaux sont particulièrement exploités par des migrants disposant déjà d'une expérience migratoire ou appartenant à des réseaux familiaux établis en Europe. Néanmoins, la qualité de l'information y est hétérogène ; aux sources institutionnelles directes s'ajoutent de nombreuses sources médiées qui peuvent condenser ou déformer des procédures souvent complexes.

4.2. Intermédiation et mise en relation avec des opportunités d'emploi

Les réseaux sociaux et applications facilitent un contact direct entre employeurs, agences de recrutement et candidats. Sur *Facebook* et dans des groupes professionnels, des offres d'emploi sont régulièrement publiées dans des secteurs comme la restauration, la construction, l'agriculture ou la mécanique. *WhatsApp* est souvent utilisé pour la conduite d'entretiens préliminaires ou la transmission de documents. Cette intermédiation numérique est censée accélérer le processus de mise en relation. Toutefois, dans la pratique, elle introduit des vulnérabilités, notamment la disparition d'employeurs après l'arrivée du travailleur. Des recherches sur l'exploitation des travailleurs migrants mettent en lumière que la transition entre le contact numérique et la relation d'emploi formelle est une période critique, propice à l'exposition à l'irrégularité.

4.3. Construction et maintien des réseaux

Dès leur arrivée, les migrants ont recours à *Facebook* et *WhatsApp* pour retrouver des contacts, accéder à des informations pratiques relatives au

marché du travail local, aux services sociaux, au logement ou aux cours de langue. Les réseaux numériques jouent le rôle de ponts entre l'expérience du pays d'origine et les opportunités locales, contribuant ainsi à réduire les risques d'exclusion économique et sociale. Les communautés sénégalaises en Italie utilisent ces outils de manière consolidée afin de favoriser leur insertion et faciliter les regroupements familiaux. Quant aux jeunes migrants gambiens, ils recourent massivement à *Facebook* et *TikTok* pour tisser des liens avec leurs compatriotes déjà présents en Italie ou pour retrouver des contacts perdus au cours de leur parcours. Ils exploitent également ces plateformes pour s'informer, via leurs pairs, sur les bonnes pratiques de participation à la vie en Italie, par exemple, sur les lieux où suivre des cours d'italien ou des formations professionnelles.

Bien que les réseaux sociaux offrent des avantages dans les parcours migratoires régularisés, leur utilisation comporte des risques structurels engendrant des vulnérabilités concrètes, notamment en matière de désinformation procédurale. Des synthèses erronées des démarches administratives, des promesses simplifiées ou des conseils non officiels peuvent pousser les migrants à prendre des décisions contraires à la législation ou à engager des dépenses inappropriées. Ce phénomène devient particulièrement problématique lorsque des sources informelles se superposent aux canaux institutionnels, créant un bruit informationnel qui complique les choix individuels. La provenance et la qualité de la communication numérique apparaissent ainsi comme des facteurs déterminants pour la réussite d'un parcours régularisé. Parmi d'autres vulnérabilités figurent la disparition ou la défaillance d'intermédiaires, un problème souvent mentionné par les migrants sénégalais interrogés concernant le *Decreto flussi*.

Pour les parcours non régularisés depuis le Sénégal et la Gambie, ceux-ci comprennent des traversées terrestres et maritimes, avec passages par des pays de transit tels que la Mauritanie, le Mali, le Niger et la Libye. Ces trajectoires sont caractérisées par une grande dynamique, un niveau élevé de dangerosité et une forte probabilité de ruptures. Sur le plan numérique, les réseaux sociaux, les messageries cryptées, les réseaux fermés et les technologies d'anonymisation telles que les VPN et les comptes falsifiés forment un écosystème qui sert à planifier, négocier et

parfois financer ces voyages. L'utilisation intensive de ces outils est fréquemment liée à des issues tragiques lors des traversées en Méditerranée.

L'analyse qualitative met en lumière plusieurs dynamiques informationnelles récurrentes au sein des réseaux liés aux parcours migratoires irréguliers.

- Groupes fermés et messageries éphémères

L'observation de terrain confirme que les usages communicationnels au sein des parcours migratoires sont à la fois situés et évolutifs. Alors qu'auparavant des applications comme Viber occupaient une place importante, *Facebook* et *WhatsApp* sont devenus les outils les plus couramment employés, bien que leurs fonctions varient selon les étapes du déplacement. Avant le départ, ils servent principalement à maintenir le lien avec les proches restés au pays d'origine ou déjà établis à l'étranger, à alimenter l'imaginaire migratoire et à recueillir des informations préparatoires. À l'arrivée, ils sont mobilisés pour consolider les réseaux de soutien, qu'il s'agisse d'accéder à des informations administratives (documents, langue, logement), de maintenir les liens familiaux et amicaux ou simplement d'annoncer l'arrivée. Cependant, la communication directe reste un élément central du parcours. Les migrants recourent fréquemment aux appels téléphoniques directs, ou lorsque cela est possible, aux appels via *WhatsApp*, afin d'obtenir des informations en temps réel sur les différentes étapes du trajet. Ces échanges s'appuient sur des réseaux de confiance et un système de recommandations interpersonnelles : chaque étape du voyage est facilitée par le contact d'un proche ou d'un intermédiaire reconnu. Ainsi, un appel initial permet souvent d'obtenir un itinéraire précis, par exemple, comme le rapporte un enquêté, « arriver à Bamako, prendre le bus jusqu'à Gao, puis rejoindre Alger avant de poursuivre vers Tamanrasset », cet itinéraire pouvant être ajusté en fonction des aléas rencontrés. Dans certains pays de transit comme l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc, l'achat d'une carte SIM nécessite la présentation d'un passeport. Cette exigence pose un problème important pour beaucoup de migrants, notamment les jeunes gambiens qui partent souvent sans documents officiels. Pour contourner cette contrainte, ils recourent à des

solutions informelles telles que faire acheter une carte SIM par un tiers local, utiliser un numéro appartenant à une personne résidant en Europe ou créer un compte *WhatsApp* associé à un numéro emprunté. Dans tous les cas, la transmission des informations par le bouche-à-oreille et la mobilisation des réseaux relationnels demeurent essentielles. L'utilisation de Facebook tend à diminuer durant la traversée, particulièrement chez les mineurs non accompagnés, en particulier originaires de Gambie, qui préfèrent éviter de laisser des traces numériques susceptibles d'alerter leurs familles ou les autorités. Le risque de géolocalisation ou la visibilité des heures de connexion incitent ces jeunes à limiter leur activité en ligne jusqu'à leur arrivée.

- Savoirs collectifs et transmission expérientielle

Les communautés migrantes développent et partagent des connaissances pratiques sur, par exemple, les failles aux points de passage, les périodes de moindre contrôle ou les stratégies pour éviter la détention. Ces savoirs, bien que précieux, sont fortement contextualisés, difficiles à généraliser et à valider. Leur transmission, souvent médiée par des récits personnels, des vidéos ou des messages audio, véhicule à la fois des techniques pratiques et des expériences traumatiques susceptibles d'influencer la perception du risque. On observe par ailleurs l'émergence de groupes *Facebook* visant à dissuader les jeunes de migrer, à sensibiliser la jeunesse aux dangers du voyage irrégulier et à valoriser des alternatives socio-économiques locales. Toutefois, ces initiatives provoquent des réactions ambivalentes. D'une part, elles sont saluées par certains acteurs institutionnels et communautaires pour leur rôle préventif et leur capacité à diffuser un discours de prudence. D'autre part, elles rencontrent une forte résistance chez les jeunes, qui jugent ces messages déconnectés de leur réalité vécue. La légitimité des porte-paroles de ces campagnes est fréquemment remise en cause : plusieurs d'entre eux sont d'anciens migrants qui ont tenté le voyage à plusieurs reprises, parfois sans succès, ou qui sont revenus au pays après une expérience migratoire. Les jeunes interlocuteurs expriment souvent un rejet de ces figures. Les réactions observées vont de l'indifférence à l'hostilité ouverte : certains refusent le

dialogue, interrompent la communication ou contestent frontalement le droit de ces personnes à leur dire de ne pas partir.

- Rôle des profils anonymes et des réseaux de passeurs

L'anonymat et la fragmentation des profils facilitent les activités des réseaux criminels, qui publient des annonces attractives sur des groupes publics, redirigeant vers des conversations privées où s'effectuent les négociations et les demandes de paiement. Ces réseaux exploitent de manière coordonnée les infrastructures numériques. Des relais locaux communiquent entre eux d'un pays à l'autre, indiquant aux migrants les contacts à joindre, les montants à verser ou les délais d'attente. Les paiements sont souvent échelonnés étape par étape, suivant un système d'avance ou de compensation négociée, dans lequel la communication directe (téléphonique ou via messagerie chiffrée) joue un rôle fondamental pour assurer la continuité du parcours. Cette organisation rend difficile la distinction entre informations utiles et pièges.

L'écosystème informationnel des routes irrégulières génère des risques spécifiques. L'usage de VPN, de comptes multiples et de canaux éphémères protège les acteurs légitimes tout en favorisant l'opacité des réseaux criminels, ce qui complique la traçabilité et limite les interventions préventives ainsi que l'efficacité des politiques de lutte contre les abus. Publications, vidéos et témoignages manipulés peuvent créer l'illusion de parcours sûrs ou minimiser les dangers du voyage, légitimant des investissements financiers dans des trajets très périlleux. Ce phénomène se manifeste également dans une représentation idéalisée de l'Italie et de l'Europe. Selon Omar Jarju, finaliste du projet DiMMi avec son témoignage *M.J.T.E. My Journey to Europe Il mio viaggio in Europa* (2023) :

Je croyais que la vie en Europe était bien meilleure qu'en Afrique. Je pouvais le percevoir à travers les réseaux sociaux, je pouvais voir ses beautés : les magnifiques palais, les belles voitures, le style de vie prometteur et partout, même les petites villes, semblaient aussi belles que le paradis. Cependant, qui sait si tout cela n'est pas une illusion ? Peut-être que la vie sociale des Européens est différente de celle que j'imagine ou que je vois sur les réseaux sociaux, mais si Dieu m'épargne la vie, je le découvrirai quand j'arriverai en Europe. J'arriverai en Europe non pas comme un esclave, non pas comme un immigrant, mais comme un jeune homme à la recherche de pâturages verts, comme un petit Christophe Colomb qui cherche à découvrir l'Europe ! Car je découvrirai tout ce que je vois sur Internet, vrai ou faux, et

*j'informerai mes concitoyens africains si nous devons tous immigrer en Europe ou si nous devons cesser de dépendre des Européens, et aussi les empêcher de voler nos ressources afin que nous puissions commencer à construire un avenir prometteur pour nous-mêmes*⁵.

En ce qui concerne l'accès au travail informel, les logiques de réseautage interpersonnel et de communication directe demeurent centrales. Le bouche-à-oreille constitue le principal vecteur de recherche d'emploi, souvent complété par des appels téléphoniques directs ou des échanges locaux connus sous le nom de Chat Plus : espaces largement répandus en Algérie, Tunisie, Maroc et Libye, qui fonctionnent comme des places de marché du travail journalier, organisées par quartier ou zone urbaine. Leur fonctionnement repose sur la circulation d'informations au sein de réseaux. Les migrants y accèdent généralement sans formalités administratives ni dépôt de curriculum vitae : il suffit de communiquer sa disponibilité pour travailler. Les employeurs recrutent pour des activités précaires et quotidiennes comme le jardinage, la construction, le nettoyage ou la manutention. Lorsqu'un migrant ne parvient pas à trouver de travail dans un Chat Plus local, la mobilisation transnationale des réseaux entre en jeu : il contacte un ami établi dans un autre pays du Maghreb ou déjà en Europe pour obtenir des conseils ou des contacts. Ces échanges permettent non seulement de partager des informations pratiques par exemple, à quelle heure se rendre sur un certain Chat Plus (certains étant plus actifs avant 9h00, d'autres à l'heure du déjeuner), mais aussi de comparer les opportunités selon les contextes locaux.

⁵ « Io ho creduto che la vita in Europa fosse molto meglio di quella in Africa. Potevo percepirla attraverso i social media, potevo vedere le sue bellezze: gli splendidi palazzi, le bellissime macchine, lo stile di vita promettente e ovunque, anche le piccole città, sembravano belle come paradiso. Tuttavia, chi sa se forse tutto questo non possa essere un'illusione, forse la vita sociale degli europei è diversa da quella che io immagino o vedo sui social media, ma se Dio mi risparmi la vita lo scoprirò quando arriverò in Europa. Arriverò in Europa non come uno schiavo, non come un immigrante ma come un giovane uomo in cerca di verdi pascoli, come un piccolo Cristoforo Colombo che cerca di scoprire l'Europa! Perché scoprirò tutto ciò che vedo su Internet, vero falso, e informerò i miei concittadini africani se dovremo immigrare tutti in Europa o dovremo smettere di dipendere dagli europei, e anche impedire loro di rubare le nostre risorse in modo che possiamo iniziare a costruire un futuro promettente per noi stessi ». Jarju O., *M.J.T.E. My Journey to Europe Il mio viaggio in Europa, Il Diritto di salvarsi*, Dimmi di storie migranti, Terre di Mezzo editore, 2023, p. 85.

Une autre fonction cruciale des réseaux sociaux dans les contextes migratoires irréguliers est la mobilisation de ressources financières. Les transferts familiaux, les collectes communautaires et les paiements aux passeurs sont souvent coordonnés via des canaux numériques, tels que les appels de fonds sur Facebook, les transferts par applications de « mobile money » ou les instructions pour des virements bancaires. Comme l'écrit Kissima Jallow, autre jeune Gambien, dans son histoire *Jallow's story* publiée dans l'anthologie *Nella stessa acqua* (2023) dans le cadre du projet DiMMi :

Enfermé avec eux, comme autant d'animaux destinés à l'abattoir, j'ai discuté avec les rares personnes qui parlaient ma langue. Elles m'ont expliqué que, à coups de matraque et de mauvais traitements, ils obligeaient la victime du moment à téléphoner à sa famille pour la convaincre de payer la rançon fixée par les Libyens. [...] et pendant qu'ils me battaient, ils ont passé un appel vidéo avec mon téléphone au numéro que j'avais composé lors de mon dernier appel⁶.

Ces pratiques ont des effets profonds, notamment en générant endettement, chantage, transmission de traumatismes et fragilité de l'information. Le financement du voyage entraîne souvent l'endettement des familles, des pressions sociales importantes, ainsi que l'apparition de mécanismes de chantage, tels que les rançons ou demandes financières supplémentaires durant le transit. Les plateformes numériques deviennent ainsi à la fois des outils de mobilisation de ressources et des vecteurs de dépendance financière qui fragilisent des familles entières. Par ailleurs, les expériences traumatiques vécues sur les routes migratoires (détentions, violences, naufrages) impactent la qualité de l'information transmise par les migrants à leurs réseaux d'origine. Le récit du voyage peut être sélectif, partiel ou reformulé, ce qui a des répercussions sur la confiance au sein des communautés et limite la possibilité d'un apprentissage collectif. Cela conduit à une transmission fragile du savoir migratoire. Les deux grands types de parcours migratoires (régularisés et irréguliers) illustrent

⁶ « Rinchiuso con loro, come tante bestie destinate al macello, parlando con i pochi che parlavano la mia lingua, questi mi spiegarono che, a forza di botte e maltrattamenti, obbligavano il malcapitato di turno a telefonare i propri familiari per convincerli a pagare il riscatto stabilito dei libici. [...] e mentre mi picchiavano, fecero una video chiamata con il mio telefono al numero con cui avevo fatto la mia ultima telefonata ». Jallow K., *Jallow's story*, *Il Diritto di salvarsi*, op. cit., pp. 123-125.

comment, dans le premier cas, les réseaux sociaux peuvent faciliter l'intégration et l'accès aux opportunités, tout en véhiculant parfois une désinformation génératrice de vulnérabilités. Dans le second cas, la centralité du numérique présente un double visage : elle constitue une ressource pour la production de savoirs pratiques mais aussi un vecteur d'opacité, d'exploitation et de risque.

Conclusions et recommandations

Cette analyse confirme les approches théoriques contemporaines qui envisagent la migration comme un processus socialement médiatisé, où l'information joue un rôle pivot. Qu'elle soit exacte, partielle ou erronée, cette information constitue une ressource stratégique qui influence non seulement la prise de décision individuelle des migrants, mais façonne aussi les réseaux transnationaux et les imaginaires collectifs relatifs à la mobilité. Cette dynamique complique les politiques traditionnelles, car il ne s'agit plus seulement de gérer des flux physiques, mais aussi des flux informationnels complexes, susceptibles de propager tant des connaissances utiles que des désinformations potentiellement dangereuses.

Dans ce contexte, les codes de déontologie adoptés par les journalistes au Sénégal et en Gambie représentent une avancée majeure vers un traitement éthique et responsable des questions migratoires. Ils soulignent l'importance du respect de la dignité humaine, de la vérité factuelle et d'une couverture médiatique sensible aux réalités vécues par les migrants. Cependant, ces normes restent encore insuffisamment appliquées, notamment face à l'essor des réseaux sociaux où prolifèrent des contenus non régulés, anonymes, et souvent manipulés. Cette situation provoque une circulation rapide et incontrôlée d'informations pouvant renforcer stéréotypes, préjugés et vulnérabilités, et accroître la méfiance, voire la peur, dans les communautés migrantes et leurs environnements.

Pour relever ces défis, il est fondamental de multiplier et d'intensifier les initiatives associatives et institutionnelles. Les ONG et associations, les structures communautaires ainsi que les institutions internationales et locales mettent en œuvre des politiques et programmes de renforcement

des compétences médiatiques, visant à développer l'éducation aux médias parmi les populations à risque. Ces initiatives comprennent des campagnes ciblées de sensibilisation à la vérification de l'information, des formations pratiques sur l'usage critique des contenus en ligne, ainsi que la mise à disposition d'outils accessibles pour valider la fiabilité des sources. En favorisant une prise de conscience collective, ces actions cherchent à réduire la propagation des fausses nouvelles tout en équipant migrants et communautés d'outils permettant de mieux naviguer dans l'espace informationnel complexe.

Par ailleurs, il est crucial d'encourager une collaboration renforcée entre médias traditionnels, plateformes numériques et acteurs associatifs, afin de construire un écosystème informationnel plus transparent, éthique et inclusif. Les médias ont un rôle important à jouer pour offrir des récits équilibrés, valorisant des témoignages authentiques et des données vérifiées. De leur côté, les plateformes numériques peuvent contribuer à modérer les contenus trompeurs et à promouvoir des sources fiables, notamment en mettant en œuvre des mécanismes de vérification adaptables aux spécificités linguistiques et culturelles des publics concernés.

Enfin, les recommandations doivent aussi s'adresser aux décideurs politiques, afin de favoriser des cadres réglementaires adaptés qui équilibrent la protection des libertés d'expression avec la nécessité de combattre la désinformation et l'exploitation. La formation des professionnels de la migration, des forces de l'ordre et des acteurs du secteur associatif à la compréhension des dynamiques informationnelles émergentes contribuera à une meilleure prise en compte des réalités numériques dans la gestion des parcours migratoires.

Renforcer l'accès à une information fiable et lutter contre la désinformation sont essentiels pour améliorer la sécurité, la dignité et les conditions de vie des migrants. Cette approche intégrée, combinant sensibilisation, formation, régulation et coopération, doit s'inscrire au cœur des politiques migratoires pour répondre aux défis liés à la médiatisation des mobilités humaines. L'accès aux voies légales reste difficile, augmentant les risques pour les migrants. Il est donc crucial de faciliter cet accès pour protéger leurs droits. Des campagnes de sensibilisation, notamment via les

réseaux sociaux, pourraient informer sur les opportunités légales et réduire les risques. Toutefois, dans un contexte plus complexe, ces actions doivent être accompagnées d'initiatives institutionnelles et locales visant à diffuser des informations fiables sur les voies légales existantes, afin de combler un vide institutionnel important. Ces initiatives devraient mobiliser les diasporas et les acteurs locaux entre le Sénégal, la Gambie et l'Italie pour promouvoir l'accès aux options de migration légale, même dans les zones moins connectées. L'objectif est de créer un réseau efficace d'information et de soutien, complétant les campagnes en ligne par des actions de terrain, afin de garantir que les migrants disposent des informations en langue locale et ressources nécessaires pour accéder à des parcours réguliers et sûrs, réduisant ainsi leur exposition aux risques liés à l'immigration irrégulière.

Bibliographie

Brinkerhoff, J. M. 2009. *Digital diasporas : Identity and transnational engagement*. Cambridge University Press.

Dimmi di storie migranti. 2019. *Il confine tra noi*. Terre di Mezzo editore.

Dimmi di storie migranti. 2023. *Il diritto di salvarsi*, Terre di Mezzo editore.

Sitographie [sites consultés le 15 octobre 2025]

<https://www.interpol.int/>

<https://www.istat.it/>

<https://datareportal.com/>

<https://www.dimmidistoriemigranti.it/>

<https://mixedmigration.org/>

<https://servizidemografici.com/>



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Le thème des réfugiés ukrainiens dans le discours électoral roumain 2024-2025

Adrian-Gabriel Corpădean

Faculté d'études européennes
Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie
adrian.corpadean@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0003-4507-2836>

Antoanela-Paula Mureşan

Faculté d'études européennes
Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie
paula.muresan@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0002-0421-4431>

Reçu le 15-11-2025 / Évalué le 30-11-2025 / Accepté le 10-12-2025

Résumé

L'annulation des élections présidentielles roumaines de 2024 a profondément marqué le tissu social déjà fragilisé d'un pays dont le paysage politique est imprégné de voix nationalistes et d'extrême droite qui gagnent en influence. Malgré cette évolution, le pays reste majoritairement attaché à son appartenance à l'UE et à l'OTAN, tandis que les forces politiques dominantes continuent d'apporter un soutien considérable à l'effort de guerre ukrainien et au sort des réfugiés ukrainiens cherchant protection ou transit par la Roumanie. Compte tenu de la place prépondérante accordée aux questions souverainistes dans le programme de partis importants tels que l'AUR et des scores électoraux élevés obtenus lors du scrutin présidentiel à quatre tours par les candidats adhérant à cette idéologie pour le moins éclectique, la question des réfugiés ukrainiens était vouée à être instrumentalisée par ces voix. Parallèlement, les candidats pro-occidentaux ont atténué leurs prises de position sur ce sujet et opté pour une stratégie prudente, omettant souvent d'aborder la question des réfugiés ukrainiens afin d'éviter d'être davantage exposés aux accusations nationalistes visant à mettre en opposition, de manière plus ou moins artificielle, ce groupe vulnérable et les Roumains eux-mêmes. Un ensemble de programmes politiques et de discours électoraux constitue le corpus de documents soumis à l'analyse, dans le but d'évaluer comment les divisions politiques entourant les élections présidentielles roumaines se sont étendues au sujet sensible des Ukrainiens cherchant refuge face à la guerre d'agression russe.

Mots-clés : Réfugiés ukrainiens, élections présidentielles roumaines, nationalisme, polarisation, programmes politiques

Subiectul refugiaților ucraineni în discursul electoral din România 2024-2025

Rezumat

Alegerile prezidențiale românești anulate din 2024 au lăsat o amprentă profundă asupra unei societăți deja zdruncinate într-o țară al cărei peisaj politic a fost impregnat de voci naționaliste de extremă dreapta, care au câștigat capital politic. În ciuda acestor evoluții, România rămâne în mod predominant angajată pe făgașul UE-NATO, în timp ce forțele politice dominante continuă să ofere un sprijin amplu efortului de război ucrainean și refugiaților proveniți din această țară care caută protecție sau tranzit prin România. Având în vedere prezența unor teme suveraniste pe agenda unor partide proeminente precum AUR, dar și scorurile electorale mari în scrutinul prezidențial cu patru episoade înregistrate de candidații care îmbrățișează această ideologie oarecum eclectică, subiectul refugiaților ucraineni era inevitabil să fie instrumentalizat de astfel de voci. Pe de altă parte, candidații pro-occidentali și-au temperat mesajul de susținere și au optat pentru o strategie prudentă, bazându-se adesea pe omiterea subiectului refugiaților ucraineni, pentru a evita să fie supuși și mai intens barajului de acuzații din partea naționaliștilor care încearcă să creeze un contrast mai mult sau mai puțin artificial între acest grup vulnerabil și românii înșiși. O colecție de programe politice și discursuri electorale formează corpul de documente supuse analizei, cu scopul de a evalua modul în care diviziunile politice din jurul alegerilor prezidențiale din România s-au răsfrâns asupra temei sensibile a ucrainenilor care se adăpostesc de războiul de agresiune al Rusiei.

Cuvinte-cheie: refugiații ucraineni, alegerile prezidențiale din România, naționalism, polarizare, programe politice

The topic of Ukrainian refugees in Romanian electoral discourse 2024-2025

Abstract

The annulled Romanian presidential elections of 2024 have left a deep imprint on the already rattled social fabric of a country whose political landscape has been impregnated by nationalist, far-right voices, gaining political momentum. Despite such developments, the country remains predominantly committed to its EU and NATO path, while the mainstream and dominant political forces continue to provide ample support to the Ukrainian war effort and to the fate of refugees from this country seeking protection or transit through Romania. Given the protrusion of sovereigntist topics onto the agenda of prominent parties such as AUR and the high electoral scores in the four-tier presidential ballot registered by candidates embracing this rather eclectic ideology, the topic of Ukrainian refugees was bound to be instrumentalised by such voices. Meanwhile, the pro-western candidates toned down their supportive views in this respect and opted for a cautious strategy, often relying on the omission of the subject of Ukrainian refugees, so as to avoid being further subjected to the barrage of nationalist accusations more or less artificially opposing this vulnerable group and Romanians themselves. A collection of political programmes and electoral speeches forms the collection of documents subjected to analysis, for the purpose of assessing how the

political divisions surrounding the Romanian presidential bid were extended onto the sensitive topic of Ukrainians seeking shelter from the Russian war of aggression.

Keywords: Ukrainian refugees, Romanian presidential elections, nationalism, polarisation, political programmes

Contexte

Cet article¹ explore un sujet qui prend de l'importance et suscite la controverse dans plusieurs États membres de l'UE, parallèlement à l'exacerbation de la fatigue liée à la guerre : l'instrumentalisation des réfugiés ukrainiens dans le discours électoral au profit des nationalistes et, souvent, des voix politiques anti-UE, voire d'extrême droite. Compte tenu de la controverse particulière qui a entouré l'annulation des élections présidentielles en Roumanie fin 2024, il est essentiel de suivre ce sujet tout au long de la campagne électorale et d'évaluer la mise en œuvre des outils de guerre hybride employés par la Fédération de Russie en Roumanie. La polarisation de la classe politique dans la Roumanie contemporaine se reflète de manière visible dans la façon dont la question des réfugiés ukrainiens a été traitée durant la campagne présidentielle, avec des conséquences sur un électorat lui aussi fragmenté, bien que se déclarant plutôt pro-européen. La nouveauté des faits étudiés nous a incités à recourir à des sources médiatiques fiables, tant nationales qu'européennes, afin de recueillir des discours de campagne pertinents et de les corroborer par des analyses documentaires axées sur les programmes des partis politiques. Cette démarche qualitative est complétée par des références à la littérature récente, sur des sujets aussi épineux que les explications juridiques derrière l'annulation des élections présidentielles, transformées en une étude de cas indésirable et en une source d'attaques plus ou moins voilées contre le cadre constitutionnel roumain.

Depuis le début de l'invasion russe à grande échelle en février 2022, la Roumanie s'est imposée comme l'un des plus fidèles partisans de l'Ukraine dans la région. Voisin directement touché par les effets déstabilisateurs de

¹ Les parties « Contexte » et « Les élections présidentielles de Roumanie – un épisode étrange » ont été rédigées par Antoanela-Paula Mureșan. Les parties « Programmes des partis politiques » « Messages électoraux des candidats » ont été rédigées par Adrian-Gabriel Corpădean. La conclusion a été rédigée conjointement par les auteurs.

la guerre, la Roumanie a adopté une position claire en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ce qui s'est traduit par une aide humanitaire et militaire, ainsi que par un soutien au sein des organisations internationales, notamment l'Union européenne. Sur le plan politique, les principaux dirigeants roumains ont condamné sans relâche l'agression et aligné la position de leur pays sur celle de l'Union européenne et de l'OTAN, soulignant que la sécurité de l'Ukraine est indissociable de la stabilité de la région. La Roumanie, elle-même bénéficiaire de l'intégration européenne depuis 19 ans, a également plaidé pour l'inclusion de l'Ukraine dans les processus décisionnels européens et soutenu son processus d'adhésion à l'UE, considérant cela comme un avantage stratégique. Si l'aide militaire a été accordée discrètement et n'a pas fait la une des journaux, l'assistance humanitaire a constitué un pilier central de la réponse roumaine. Dès les premiers jours du conflit, le pays a ouvert ses frontières à des centaines de milliers de réfugiés ukrainiens, leur offrant abri, nourriture, soins médicaux et soutien financier, malgré la candidature à l'espace Schengen alors en cours. Les autorités roumaines ont étendu leurs programmes d'aide afin de garantir la sécurité et le soutien des familles déplacées aussi longtemps que nécessaire, tandis que les communautés locales se sont mobilisées pour accueillir et intégrer les personnes fuyant la guerre (Corpădean, Pop-Flanja, 2023). Certes, pour des raisons culturelles et linguistiques, et sans oublier les questions historiques, la Roumanie n'a pas été le pays de prédilection de nombreux réfugiés, la Pologne, par exemple, ayant une tradition de mobilité beaucoup plus forte avec l'Ukraine (Corpădean, 2024). La coopération militaire a été significative, mais, comme nous l'avons déjà indiqué, elle s'est déroulée avec une discrétion calculée. La Roumanie a néanmoins contribué au renforcement des capacités de défense de l'Ukraine, notamment par le transfert d'équipements de pointe tels que des systèmes de défense aérienne, tout en poursuivant les discussions sur une assistance accrue en coordination avec ses alliés. Membre fidèle de l'OTAN dans l'espace de la Mer Noire, la Roumanie, soucieuse de la proximité de la guerre, a souligné l'importance de la défense collective et a investi dans sa propre sécurité afin de garantir un soutien durable à la région, tout en restant vigilante face à la menace russe contre la Moldavie, pays voisin avec lequel elle entretient des relations étroites et

des affinités culturelles. Ces mesures ont été une occasion de prouver l'attachement traditionnel de la Roumanie à l'Alliance, vu la persistance du soutien de la population (Meruțiu, Caloianu, 2024).

Sur le plan diplomatique, la Roumanie s'est efforcée de se positionner comme un pont entre l'Ukraine et les institutions occidentales, tout en participant à des sommets avec les alliés occidentaux et en apportant un soutien aux efforts de reconstruction de l'Ukraine et aux recours déposés devant les tribunaux internationaux contre l'agression russe et les annexions illégales. Les autorités roumaines ont clairement indiqué que l'aide du pays ne s'arrêterait pas à la fin de la guerre, mais s'étendrait à la reconstruction de l'économie et des infrastructures ukrainiennes, la Roumanie ambitionnant de devenir un centre de cette démarche. Cette vision à long terme témoigne de la maturité de la Roumanie, étant donné sa volonté et capacité à surmonter les épreuves du passé, telles que les épisodes de Bystroe et de l'île aux Serpents, et de sa conviction que le redressement de l'Ukraine est essentiel à l'avenir d'une Europe unie.

Dans ce contexte, il convient de souligner que depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022, la Roumanie est devenue l'un des principaux points d'entrée pour les personnes fuyant la guerre. Sa longue frontière avec l'Ukraine et la Moldavie en fait à la fois une destination et un corridor de transit, contribuant ainsi à son rôle de plaque tournante humanitaire en première ligne, grâce à l'engagement important de ses institutions et de la société civile. Les données officielles publiées par la police des frontières roumaine montrent qu'au cours des trois premières années du conflit, environ 11,2 millions de citoyens ukrainiens ont franchi la frontière roumaine. La plupart ont poursuivi leur route vers d'autres pays européens, tandis qu'environ 180 000 ont choisi de s'y installer plus longtemps (Romanian-Insider, 2025a).

Les premières vagues de réfugiés ont été marquées par l'urgence et l'incertitude, des familles arrivant aux points de passage frontaliers de Siret, Halmeu et Isaccea. La Roumanie a réagi en mettant rapidement en place des centres d'accueil, offrant nourriture, soins médicaux et abri temporaire, grâce à une mobilisation exemplaire en synergie avec les organisations de la société civile. Au fil du temps, la réponse a évolué vers des programmes structurés, comprenant un soutien financier pour le logement et

l'intégration, les soins médicaux et l'éducation, malgré les barrières linguistiques dans ce dernier domaine. La Roumanie a prolongé son programme d'aide aux réfugiés jusqu'en décembre 2025, ce qui garantissait un hébergement et des allocations mensuelles à ceux qui restaient, dans le contexte difficile de la crise budgétaire à laquelle Bucarest se confrontait (Monitorul Oficial al României, 2025). Un rapport de l'UNICEF publié en juin 2024 souligne que la majorité des réfugiés transitant par la Roumanie étaient des femmes et des enfants, représentant près de 70 % des arrivées (Mihaiu, 2024). Ce profil démographique a déterminé le type de soutien nécessaire : scolarisation des enfants, soins de santé pour les mères et protection contre la traite et l'exploitation.

L'interprétation du rôle de la Roumanie dans cette crise sans précédent doit tenir compte des actions positives entreprises par les autorités, en cohérence avec la position générale de l'UE dans son ensemble et de la plupart de ses États membres. La Roumanie a fait preuve de solidarité et d'efficacité dans la gestion d'une crise humanitaire d'une ampleur considérable, notamment en accueillant un grand nombre de réfugiés sans perturbations sociales majeures et grâce aux mécanismes financiers mis en place dans le cadre de l'UE. Ceci témoigne d'une culture fonctionnelle de la gestion des ressources européennes, dont les progrès sont notables comparés aux difficultés rencontrées pour absorber ces ressources durant les premières années d'adhésion (Corpădean, Oprescu, 2024). Par ailleurs, la proportion relativement faible de réfugiés installés en Roumanie renforce l'idée qu'il s'agit davantage d'un pays de transit que d'une destination fiable, car les facteurs économiques, les niveaux de salaires et les perspectives d'intégration en Europe occidentale continuent d'attirer de nombreux Ukrainiens plus à l'ouest. Cependant, pour ceux qui restent, la Roumanie, qui connaît la culture du pays voisin grâce à l'importante minorité ukrainienne présente sur son territoire, offre la proximité du pays d'origine, une familiarité culturelle et un environnement stable et favorable.

1. Les élections présidentielles de Roumanie – un épisode étrange

La stabilité évoquée précédemment a été ébranlée par l'annulation des élections présidentielles en Roumanie lors du cycle 2024-2025, ce qui a

rendu l'année électorale encore plus tumultueuse, vu la montée de l'extrême droite. Le 6 décembre 2024, la Cour constitutionnelle roumaine a annulé l'élection présidentielle, principalement au motif que le processus électoral avait été fondamentalement compromis. Elle a jugé que le scrutin n'était ni libre ni équitable et que les principes démocratiques fondamentaux n'avaient pas été respectés, justifiant ainsi la tenue d'un nouveau vote. Dans sa motivation officielle, la Cour a constaté que de multiples irrégularités et violations du droit électoral avaient faussé la libre expression de la volonté des électeurs et compromis l'égalité des chances entre les candidats. Parmi ces irrégularités figuraient la manipulation des préférences des électeurs par l'utilisation non réglementée des technologies numériques et de l'intelligence artificielle dans la campagne, le manque de transparence dans le financement des campagnes et une possible influence ou ingérence étrangère indue ayant favorisé un candidat en particulier - autant d'éléments qui, ensemble, menaçaient l'intégrité de l'élection. Ces considérations, qualifiées de graves violations de l'équité, de la transparence et de la légalité des élections, ont conduit la Cour à conclure que le résultat de l'élection ne pouvait être maintenu et qu'un nouveau scrutin était nécessaire pour rétablir la légitimité du processus.

La réaction tardive des autorités publiques et, par-dessus tout, la décision de la Cour constitutionnelle d'annuler l'élection alors que le second tour avait déjà commencé à l'étranger, ont soulevé de sérieuses questions quant à la solidité du cadre démocratique roumain et ont apporté une nouvelle interprétation des dispositions constitutionnelles relatives aux mandats électoraux. À mesure que certaines preuves ont été révélées, l'ampleur des attaques hybrides, englobant le financement occulte, l'utilisation biaisée des réseaux sociaux et les atteintes au pluralisme politique, est devenue de plus en plus évidente, même si un rapport complet sur l'affaire n'a pas encore été publié et sera probablement présenté par le président roumain en février 2026 (Dig24, 2025).

Il est clair que l'annulation des élections a eu des conséquences politiques immédiates et a placé la Roumanie sous les feux de la rampe, notamment auprès de ses plus importants alliés, dont les États-Unis. La Roumanie est entrée dans une période de transition présidentielle prolongée, le président sortant, Klaus Iohannis, restant en fonction au-delà

de son mandat initial, ce qui a suscité le mécontentement de la population. La réaction de l'opinion publique roumaine a été profondément polarisée et intense, à tel point que, selon un sondage IRES, environ 62 % des personnes interrogées estimaient que l'annulation était une mauvaise décision, même si beaucoup en reconnaissaient également l'importance politique majeure. Des manifestations massives ont éclaté, en particulier à Bucarest et dans d'autres grandes villes, souvent mobilisées par les partis d'extrême droite AUR et SOS. Les manifestants scandaient des slogans défendant des élections libres et dénonçaient la décision de la Cour comme antidémocratique, voire comme un « coup d'État », tout en réclamant la reprise du processus électoral (Pup, 2025). Dans le même temps, des groupes pro-européens ont exprimé leur inquiétude face à la montée en puissance de candidats extrémistes et ont organisé des contre-manifestations contre l'influence de l'extrême droite, ce qui a illustré que l'opinion publique allait de l'indignation et de la méfiance envers la classe judiciaire et politique au soulagement chez ceux qui craignaient une victoire extrémiste - une polarisation dangereuse et sans précédent.

Le dernier tour de l'élection présidentielle roumaine de mai 2025 a marqué la fin d'un cycle électoral tumultueux et a abouti à une victoire nette pour Nicușor Dan, maire de Bucarest, partisan de l'Europe unie et de l'Ukraine. Après des mois d'incertitude, ce résultat a suscité un intérêt et une participation considérables par rapport à la règle générale, avec un taux de participation dépassant les 52 %, une hausse notable par rapport au premier tour. Les résultats définitifs ont donné à Nicușor Dan 53,6 % des voix, tandis que son rival nationaliste, George Simion, qui avait succédé à Călin Georgescu, désormais interdit de se présenter, a obtenu 46,4 %, soit un écart de près de 900 000 voix (Autoritatea Electorală Permanentă, 2025). Ce résultat s'explique par une forte mobilisation des jeunes, notamment des étudiants, des citoyens, des membres de la minorité hongroise et des Moldaves possédant la double nationalité, d'autant plus que Simion était en tête au premier tour. En effet, la campagne de Nicușor Dan a mis l'accent sur l'intégrité, la modération et l'avenir européen de la Roumanie, trouvant un écho auprès de ceux qui craignaient les conséquences d'une présidence nationaliste, et pouvant être considérée comme un choix tout à fait

conforme à la position pro-UE et pro-OTAN que la Roumanie avait suivie sans relâche depuis le début de son ère post-communiste.

Parmi les facteurs expliquant la victoire de Nicușor Dan, au-delà de sa réputation de militant civique et de maire réformateur qui lui a valu la crédibilité auprès des électeurs en quête de rupture avec les élites politiques en place, il convient de ne pas négliger le contexte international : la position de la Roumanie en tant qu'État membre de l'OTAN frontalier de l'Ukraine a fait de la stabilité et de la crédibilité en matière de politique étrangère une priorité. La position pro-européenne de Nicușor Dan a rassuré les électeurs roumains et les partenaires internationaux quant au maintien de l'alignement de la Roumanie sur les institutions occidentales et à la poursuite de sa politique pro-ukrainienne, comme nous le soulignerons plus loin dans cette étude.

2. Programmes des partis politiques

Les partis politiques roumains ont intégré les questions de la guerre d'agression russe et des réfugiés ukrainiens à leurs programmes de manières très différentes, les engagements humanitaires étant souvent mis en balance avec des calculs électoraux liés à la viabilité financière et aux préoccupations sécuritaires. Notre recherche se concentrera brièvement sur ces approches, telles qu'elles ressortent des documents officiels et des déclarations pertinentes, afin d'évaluer leur cohérence avec les déclarations électorales des principaux candidats à la présidentielle. Nous mettrons ainsi en lumière les points de convergence et de divergence, tout en positionnant les voix indépendantes, comme celle du vainqueur de l'élection de 2025, Nicușor Dan.

Le Parti national libéral (PNL), au pouvoir, a présenté son soutien à l'Ukraine comme faisant partie des obligations européennes de la Roumanie. Dans son programme de gouvernement 2025-2028, le PNL reconnaît d'emblée l'impact de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, puis évoque les conséquences économiques de cette agression, tout en s'engageant à soutenir l'Ukraine et la Moldavie dans leur processus d'adhésion à l'UE. (PNL, 2025) Le document s'abstient cependant de toute mention directe des réfugiés ukrainiens, sans doute parce qu'une telle

déclaration explicite risquerait de devenir une cible facile pour les souverainistes, qui estiment qu'une telle aide devrait être davantage destinée à la population locale. Cette position est conforme au programme du PPE (le parti européen du PNL) pour 2024, qui se contente d'affirmer : « Nous avons protégé des millions de réfugiés ukrainiens » et « Néanmoins, compte tenu de la situation actuelle en Ukraine, nous souhaitons nous abstenir, pour le moment, de renvoyer les réfugiés en Ukraine » (EPP, 2024), donc on y retrouve peu d'idées pour soutenir les réfugiés de ce pays au sein de leurs États de refuge de l'UE.

Le Parti social-démocrate (PSD), principal groupe politique de la coalition gouvernementale à cette date (fin 2025), s'est distingué par sa mobilisation en faveur des Ukrainiens fuyant la guerre dès le début de l'invasion russe. Au sein du Parti socialiste européen, Dan Nica, chef du groupe PSD, a souligné l'urgence de la mobilisation face à la crise humanitaire imminente et a appelé la Commission européenne à débloquer une aide d'urgence dès le premier jour du conflit (PSD, 2022a). En outre, sur le plan national, c'est ce parti qui s'est retrouvé à l'origine de la publication du guide de conversation ukraïno-roumain destiné aux réfugiés en avril 2022 (PSD, 2022b). Cette ligne de conduite est caractéristique des partis pro-européens d'avant la fatigue liée à la guerre et face à la montée sans précédent de l'extrême droite, mais le nouveau contexte a incité à une approche plus prudente. Ainsi, dans son programme actuel, le PSD ne fait que des allusions sporadiques à la situation ukrainienne, souvent sous l'angle des avantages que la Roumanie peut tirer de l'effort de reconstruction, ou encore sous celui de la sécurité. Cela ne signifie pas que le soutien à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE soit absent, mais que la dimension émotionnelle des premiers jours, voire des premiers mois, de la guerre, engendrée par le sort tragique des réfugiés, fait largement défaut actuellement (PSD, 2024).

Des partis pro-européens plus petits, comme l'USR (elle-même membre de la coalition gouvernementale), ont adopté une attitude similaire, en se mobilisant dès le début, de manière synchronisée avec l'UE, en faveur des réfugiés ukrainiens. Juste après le début de l'invasion, le député USR Cătălin Teniță a déclaré, à propos du soutien matériel octroyé à ce groupe : « L'État roumain a contracté certaines obligations au titre des conventions relatives

à la protection des réfugiés. Ces obligations doivent être remplies maintenant, et cela n'est possible qu'en mobilisant un nombre important de personnes de la société civile, qui œuvreront temporairement à la résolution de cette crise humanitaire engendrée par une immense tragédie, par la compensation prenant la forme de cette indemnité que nous proposons. La loi proposée par l'USR s'appliquera également en cas de catastrophes naturelles ou technologiques, renforçant ainsi la capacité d'action et la résilience de notre société » (USR, 2022). Le programme gouvernemental de l'USR témoigne d'une position plus cohérente envers l'Ukraine, avec un nombre de références plus important que celui de ses partenaires de coalition. Il reconnaît le soutien apporté par la Roumanie aux Ukrainiens et s'efforce d'indiquer comment ce soutien se traduira par des avantages concrets. On observe une propension à l'expression dramatique, sans doute en accord avec la gravité perçue de la situation à laquelle la Roumanie est confrontée : « La survie et la victoire de l'Ukraine deviendront un objectif stratégique de l'État roumain, sans aucune ambiguïté. Une Ukraine indépendante et européenne est la seule véritable garantie que nous ne retomberons pas sous le joug de l'impérialisme russe, comme cela s'est produit tant de fois dans notre histoire » (USR, 2024).

Les réactions internationales ont également influencé les programmes des partis. L'UE et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont salué la réponse humanitaire de la Roumanie, ce dernier citant, dans son rapport du 31 décembre 2024, les plus de 7,9 millions de passages de frontière entre l'Ukraine et la Roumanie depuis 2022 (UNHCR, 2024). Or, des partis comme le PNL et l'USR ont utilisé cette situation pour renforcer leur crédibilité et promouvoir un agenda pro-européen, tandis que le PSD a plutôt exploité les débats sur le financement de l'UE pour plaider en faveur d'un partage plus équitable des ressources entre les réfugiés et les Roumains qui en avaient besoin.

À l'opposé, on trouve les souverainistes, notamment l'Alliance pour l'Union des Roumains (AUR), parti nationaliste qui, aux côtés de ses alliés, SOS et POT (Pantea, 2024), critique sans cesse les institutions internationales, les accusant d'imposer des obligations sans compensation suffisante. Pourtant, lors du début de l'invasion, même les députés de l'AUR ont affiché un soutien sans faille aux réfugiés ukrainiens, en consonance

avec les partis pro-occidentaux et la population. Le 7 mars 2022, la députée Raisa Enachi a déclaré :

J'exhorte tous les partis à assumer leurs responsabilités afin que l'aide humanitaire parvienne à destination en toute sécurité, en temps voulu et sans entrave ! Travaillons de manière organisée et concertée, dans le but de répondre rapidement et efficacement aux demandes d'aide des citoyens ukrainiens. L'AUR est pleinement engagée à fournir l'assistance nécessaire, aux côtés des citoyens de la municipalité de Vaslui. En ces temps difficiles, nous organisons l'accueil des réfugiés et manifestons notre solidarité avec les victimes des actions militaires en Ukraine. Ces attaques insensées contre le peuple ukrainien ont engendré une catastrophe humanitaire et doivent cesser ! (Camera Deputaților, 2022).

Il est intéressant d'observer l'involution du discours de l'AUR sur la question des réfugiés ukrainiens, dont les termes se durcissent au fil du temps depuis le début de la guerre. À titre d'exemple, citons la déclaration de George Simion, leader de ce parti, en décembre 2022 : « Une famille de citoyens ukrainiens avec un enfant, qui a fui la guerre, pour laquelle nous éprouvons toute notre compassion et que nous estimons devoir être aidée, reçoit 1 500 euros de l'État roumain. Nous considérons que 1 500 euros, c'est trop. Parallèlement, vu les 500 euros par personne et par mois, pour 86 000 citoyens ukrainiens ayant fui la guerre, ça veut dire un montant de 43 millions par mois. L'État bulgare, par exemple, a réduit cette aide » (Antena 3 CNN, 2022). Il apparaît que George Simion ne refuse pas le soutien à la cause ukrainienne, mais y introduit une dimension nationaliste, susceptible d'alimenter d'autres messages. Cet effet boule de neige a permis au dirigeant de l'AUR de tenir un discours plus radical et populiste sur le sujet en septembre 2025 : « Je pense que les Roumains devraient être consultés par référendum sur la pertinence de ces dépenses, qui ne sont pas publiques. Après avoir interrogé notre sénateur AUR, Virgil Vlădescu, nous avons appris que la Roumanie avait déjà dépensé 700 millions d'euros pour les réfugiés ukrainiens » (Ziare.com, 2025).

Le programme de gouvernement parallèle de l'AUR fait plusieurs mentions de l'Ukraine, mais, à l'exception de la reconnaissance que le pays était en guerre, les autres références traitent principalement de questions ethniques et de critiques à l'égard de la construction du canal de Bystroe, des sujets susceptibles d'alimenter facilement les sentiments révisionnistes

et nationalistes (AUR, 2024). Cette rhétorique a positionné l'AUR comme une voix de plus en plus forte du mécontentement, vouée à séduire des segments de l'électorat sceptiques à l'égard des politiques de réfugiés menées par l'UE et à jouer la vieille carte anti-ukrainienne qui avait dominé en Roumanie autour de dossiers tels que la Bucovine du Nord ou le plateau continental autour de l'île aux Serpents.

Dans un contexte politique exceptionnellement polarisé, marqué par la montée en puissance des voix anti-occidentales, la Roumanie se devait de revoir son discours (sans pour autant modifier nécessairement ses actions concrètes) sur les réfugiés ukrainiens, la discrétion étant devenue le maître-mot des partis pro-européens au pouvoir. Chacun d'eux a tenté de présenter la situation sous un angle conforme aux intérêts nationaux, reflétés par sa position doctrinale : opportunités économiques, sécurité pour la Roumanie et la Moldavie, adhésion à l'UE pour toute la région, etc. L'AUR (en collaboration avec deux petits partis d'opposition, SOS et POT, dont les messages n'ont pas été analysés ici en détail compte tenu de l'importance mineure de ces mouvements politiques au Parlement) représente un cas radicalement différent. La résistance nationaliste de l'AUR a connu une montée en puissance qui a ouvert la voie à une confrontation sur la question ukrainienne en pleine campagne présidentielle, un scrutin crucial qui sera traité ci-dessous.

3. Messages électoraux des candidats

Cette partie de notre recherche s'appuie sur les discours contradictoires déjà élaborés par les deux blocs de partis. Ces discours, qui représentaient non seulement la dichotomie classique entre majorité et opposition au pouvoir lors de l'élection présidentielle roumaine de 2024, mais se sont mués en une compétition de valeurs inédite, dans une confrontation Est-Ouest douteuse qui a surpris un pays où seul le dernier avait incarné un véritable espoir ou un soutien populaire après 1989. Notre objectif a été donc d'analyser les éléments de continuité et de rupture entre la vie politique des partis et cette élection présidentielle particulière, marquée par l'attrait des candidats indépendants et par des divergences de vues sur des sujets auparavant faisant l'objet d'un consensus national.

Dans ce contexte, nous avons émis l'hypothèse que la question des réfugiés ukrainiens, avec ses ramifications économiques, sociales et culturelles, imprégnerait les messages des principaux candidats. Nous les avons donc étudiés sous cet angle, puis comparés.

Il est tout à fait naturel que la discussion commence par le vainqueur des élections présidentielles, Nicușor Dan, qui, en tant que maire de Bucarest, avait toujours affiché une attitude accueillante envers les Ukrainiens fuyant la guerre. Dans une déclaration faite le 25 février 2025 devant le Conseil général de la capitale, il a souligné :

Nous sommes dans une situation exceptionnelle, nous avons une guerre à la frontière. Dans ce contexte, je tiens à adresser un message de solidarité et à vous assurer que la mairie de Bucarest est ouverte et à la disposition des autorités centrales pour toute question concernant d'éventuels réfugiés ou tout autre sujet lié à cette situation (GS News, 2022).

Cette attitude de soutien étant partagée par l'ensemble de la classe politique à l'époque, il est pertinent d'examiner des déclarations plus récentes, notamment pendant la campagne présidentielle. Mais, ce qui surprend, c'est l'absence de toute référence à l'Ukraine, et a fortiori aux réfugiés, dans le programme de campagne intitulé « Une Roumanie honnête » (Dan, 2025), sans doute une manœuvre calculée par Nicușor Dan pour limiter son exposition aux attaques nationalistes. Cette même prudence l'a accompagné tout au long de ses déclarations de campagne, même si Dan a fermement défendu sa position pro-ukrainienne : « Je souhaite que l'Ukraine intègre l'Union européenne, tout comme je souhaite que la République de Moldavie y adhère. Si je suis élu président, je militerai en ce sens au sein des structures européennes » (Euronews, 2025). Une autre déclaration pertinente de Dan, qui se rapproche du soutien pragmatique dont l'Ukraine a besoin, affirme : « L'Ukraine est vitale pour notre sécurité nationale et pour la sécurité de la Moldavie. Ma Roumanie continuera de soutenir l'Ukraine financièrement et militairement aussi longtemps que nécessaire » (NV, 2025a).

Durant sa campagne présidentielle de 2025, Nicușor Dan a constamment insisté sur la responsabilité de la Roumanie de soutenir l'Ukraine, la présentant comme une question de sécurité nationale. S'adressant à Reuters en avril 2025, il a déclaré :

Je tiens à souligner que la guerre en Ukraine est essentielle pour la sécurité de la Roumanie et de la Moldavie. J'apprécie ce que l'État roumain a fait jusqu'à présent, la direction... a été positive et doit continuer (The Kyiv Independent, 2024).

Sur le plan international, la position de Dan a été saluée comme une réaffirmation de l'orientation pro-européenne de la Roumanie, des médias tels que DW soulignant que sa victoire représentait un engagement à renforcer l'état de droit et à soutenir l'Ukraine (DW, 2025).

Comme prévu, des opinions très différentes se sont dégagées du point de vue de son adversaire au second tour, George Simion, dont le discours sceptique à l'égard de l'Ukraine s'est durci lorsqu'il a succédé à Călin Georgescu durant la campagne présidentielle de 2025. Simion a maintes fois affirmé que les ressources de la Roumanie devaient être prioritairement allouées à ses propres citoyens et a présenté l'aide aux réfugiés comme un fardeau injuste imposé par Bruxelles. En avril 2025, Simion déclarait : « Tant que nous n'aurons pas sorti les citoyens roumains de la pauvreté à un niveau acceptable, je ne soutiendrai plus les autres nations en Roumanie » (NV, 2025b). La citation illustre son message nationaliste central à propos de ce sujet : l'aide aux réfugiés doit être suspendue jusqu'à ce que les besoins nationaux les plus urgents soient satisfaits. Dans un climat où les souverainistes ont tendance à rejeter la faute sur l'Ukraine, Simion a également exigé que cette dernière rembourse la Roumanie pour son aide : « Je ne sais pas si cela se traduira par des contrats de reconstruction ou par des livraisons de céréales, mais... pour le système Patriot offert et les autres dépenses des Roumains, il devrait y avoir réciprocité » (Reuters, 2025).

Les médias internationaux ont souligné les implications plus larges de sa position, Politico décrivant Simion comme un « élément imprévisible » dont l'hostilité envers l'Ukraine suscitait un malaise à Bruxelles, et notant les craintes qu'il puisse rejoindre des dirigeants comme Viktor Orbán ou Robert Fico pour entraver l'aide de l'UE à Kiev (Politico, 2025). Par ailleurs, le Kyiv Independent (2025) a rapporté que Simion s'opposait à toute aide supplémentaire à l'Ukraine et promettait de recentrer l'action de la Roumanie sur ses propres intérêts s'il était élu. Liga.net (2025) a souligné que sa victoire au premier tour en mai 2025 signalait un changement potentiel dans la position traditionnellement pro-ukrainienne de la

Roumanie, avertissant que Kiev risquait de perdre un allié fiable. Par ailleurs, Magyar Nemzet (2025) a noté que Simion souhaitait rediriger l'aide financière destinée aux réfugiés ukrainiens vers les citoyens roumains appauvris.

Toujours au sein de l'extrême droite, la campagne présidentielle de Călin Georgescu, vainqueur dès le premier tour, a été marquée par ses positions très controversées sur l'Ukraine. Adoptant une position révisionniste et nationaliste, il a suscité l'inquiétude tant au niveau national qu'international, notamment lorsque Georgescu a remis en question à plusieurs reprises la légitimité de l'Ukraine en tant qu'État. Lors de plusieurs interviews, il a qualifié l'Ukraine d'« État inventé » et d'« État fictif », ce qui est une reprise du discours russe pseudo-historique sur les origines du pays. Dans un entretien accordé en janvier 2025 au journaliste roumain Ion Cristoiu, Georgescu a affirmé que le partage du territoire ukrainien était « inévitable » et a suggéré que Bucarest annexe les zones peuplées de Roumains. Si le caractère scandaleux de tels propos ne fait pas directement référence au statut des réfugiés ukrainiens, leurs implications plus larges à cet égard sont capitales. Quoi qu'il en soit, ces déclarations ont été largement relayées et condamnées, et le ministère roumain des Affaires étrangères a rapidement réagi :

Dans le contexte de la guerre lancée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, la Roumanie réaffirme sa position constante et son soutien indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues (MAE, 2025 ; Romanian-Insider, 2025b).

Les réactions internationales ont été tout aussi vives : les autorités ukrainiennes ont condamné les propos de Georgescu, les qualifiant d'hostiles et de révisionnistes, tandis que les médias européens les ont décrits comme des « arguments du Kremlin » (The Parliament Magazine, 2025). Novaya Gazeta Europe a rapporté que ses propos avaient provoqué l'indignation à Kiev, soulignant qu'il avait qualifié l'Ukraine de « République socialiste soviétique ukrainienne », une reprise des affirmations de Vladimir Poutine avant l'invasion de 2022 (Novaya Gazeta Europe, 2025). Newsweek (2025) a mis en lumière l'affirmation de Georgescu selon laquelle la division des territoires ukrainiens était « inévitable », le présentant comme faisant

partie d'une vague plus large de politiciens roumains d'extrême droite sympathisants des récits russes. The Parliament Magazine a qualifié sa rhétorique de révisionnisme russe, tout en soulignant que les responsables roumains s'étaient rapidement désolidarisés de ses déclarations (The Parliament Magazine, 2025).

Les réactions suscitées par les prises de position de Georgescu sur l'Ukraine durant sa campagne étaient indissociables de son déni plus général de la légitimité de ce pays, qu'il qualifiait de manière méprisante de fiction géopolitique. La réaction des candidats pro-européens roumains et de leurs partenaires internationaux a mis en lumière les dangers d'une telle rhétorique, ce qui a fait de Georgescu une figure extrêmement controversée de la course présidentielle roumaine de 2024-2025. Il a été, en effet, au cœur du scandale qui a finalement conduit à l'annulation du premier scrutin et à son interdiction de se présenter à l'élection suivante.

Dans le domaine des interdictions électorales figurait également Diana Șoșoacă, dirigeante du parti d'extrême droite SOS Roumanie, qui avait profité de sa campagne présidentielle de 2024 pour promouvoir un programme nationaliste et anti-réfugiés virulent, prenant souvent l'Ukraine pour cible dans ses diatribes contre l'Occident, notamment Bruxelles, et dans le cadre de son attachement affiché à Moscou. Déjà connue pour ses propos controversés lorsqu'elle était sénatrice puis eurodéputée, Șoșoacă avait annoncé sa candidature à la seconde élection présidentielle de mai 2025 après avoir été interdite de participer aux élections de 2024, annulées. Dans ses discours de campagne, elle s'en prenait fréquemment à la politique d'accueil des réfugiés de la Roumanie, affirmant que le pays offrirait des bénéfices aux Ukrainiens au détriment de ses propres citoyens.

Son programme présentait les réfugiés ukrainiens comme un fardeau financier et social, raison pour laquelle Șoșoacă affirmait que la Roumanie devait cesser de leur offrir des logements et des allocations à long terme. À ce sujet, SpotMedia (2024) a rapporté son discours du 17 juillet 2024 au Parlement européen, où elle déclarait :

La paix ne s'obtient pas en envoyant des armes. Vous avez détruit la Roumanie, toutes les routes sont détruites. Les Roumains s'appauvrissent à force d'aider les Ukrainiens. Je ne sais pas si vous le savez, mais en Ukraine, les Roumains n'ont pas le droit de parler roumain. Nous avons plus d'un million de Roumains là-bas, ils ont été

maltraités ; sur 220 écoles, il n'en reste que huit où l'enseignement se fait en roumain, où le roumain ne se parle pas (sic !). Il leur est interdit de parler, de prier.

Cette déclaration hyperbolique s'inscrivait dans la tendance de Șoșoacă à lier le soutien aux réfugiés à des critiques plus générales de l'influence de l'UE, tout en dépeignant Bruxelles comme dictant des politiques qui sapent la souveraineté roumaine. Pour accentuer la théâtralité de la situation, elle portait souvent, lors de ses meetings de campagne, des symboles nationaux ou des accessoires symboliques, tels que des gants de boxe, afin de souligner son défi à l'establishment politique et aux institutions internationales.

Contrairement au triangle nationaliste Simion-Georgescu-Șoșoacă, Marcel Ciolacu, Premier ministre roumain au moment de la crise présidentielle et chef du Parti social-démocrate, avait toujours exprimé son soutien aux réfugiés ukrainiens, en tant que devoir humanitaire et responsabilité de la famille européenne à laquelle cette formation politique appartient. Il avait souligné que la Roumanie maintiendrait ses programmes d'aide aux Ukrainiens déplacés tout en œuvrant pour un engagement accru de l'UE dans le financement et la reconstruction.

Lors d'une conférence de presse à Iași en mai 2024, Ciolacu a déclaré : « Nous maintiendrons l'aide que nous apportons aux réfugiés ukrainiens. Vous savez très bien que parmi les 84 000 personnes restées sur le territoire roumain, beaucoup sont des mères avec enfants et petits-enfants. Nous les avons encadrés dans le système scolaire, même dans leur langue maternelle, quel que soit leur niveau d'instruction. Jusqu'à présent nous avons fait un effort par le budget de l'État, décompté des fonds européens. La Roumanie continuera de soutenir l'Ukraine, notamment sur le plan humanitaire, comme il est, d'ailleurs, normal. Nous espérons ne plus avoir à faire face à un exode comme celui du début de la guerre » (Capital, 2024). Cette citation illustre l'intérêt de Ciolacu pour l'intégration, notamment dans le domaine de l'éducation, et sa prise en compte du profil démographique des réfugiés, qui correspond largement à celui de la famille politique dont est issu l'ancien Premier ministre.

Conformément au ton pragmatique du programme politique du PSD, Ciolacu a lié l'aide aux réfugiés aux intérêts économiques de la Roumanie et à son rôle plus large dans le redressement de l'Ukraine. Ainsi, en février

2025, il a déclaré : « Il est ensuite vital de participer à la reconstruction de l'Ukraine. C'est un projet de plus de 500 milliards d'euros dont nos entreprises doivent tirer le maximum de profit ! » (Antena 3 CNN, 2025). Cette déclaration met en lumière sa volonté d'insuffler une dimension nationaliste à l'équation, par un élément essentiel aux intérêts des acteurs économiques roumains dans le contexte de la reconstruction de l'Ukraine d'après-guerre. Il s'agit d'une manœuvre subtile, car le nationalisme économique trouve un écho plus ouvert auprès des électeurs pro-européens, tout en permettant au dirigeant social-démocrate de se draper dans l'étendard roumain pour une cause difficile à contrer, que l'on soit pro ou anti-européen. En fait, lorsqu'il était Premier ministre, le programme du gouvernement de Ciolacu mettait l'accent sur la continuité de l'aide, promettant de prolonger les dispositifs de logement et de soutien financier jusqu'à fin 2025, tout en insistant sur la nécessité d'un partage des responsabilités avec l'UE. Compte tenu de sa position de Premier ministre à l'époque, donc, la position de Ciolacu fut largement saluée comme une preuve de la fiabilité de la Roumanie en tant que membre actif de l'UE et de l'OTAN, malgré la vague nationaliste.

Également membre de la coalition gouvernementale, Nicolae Ciucă (PNL), en tant qu'ancien Premier ministre, a adopté une position modérée lors de ses déclarations électorales sur les réfugiés ukrainiens. Il a insisté sur le devoir humanitaire de la Roumanie, les mesures d'intégration et s'est tenu à l'écart de toute rhétorique nationaliste ou xénophobe. Alors qu'il était encore à la tête du gouvernement roumain, Nicolae Ciucă a déclaré, lors de la conférence « Une vision pour une réponse à moyen et long terme aux réfugiés en Europe – Le plan roumain pour une réponse intégrée et inclusive afin de protéger les réfugiés ukrainiens », en juillet 2022 :

La Roumanie devient ainsi le premier pays de l'Union européenne à se doter d'une vision et d'un plan à moyen et long terme sur la manière dont nous soutiendrons les réfugiés ukrainiens afin qu'ils s'intègrent le plus facilement possible dans notre pays et puissent acquérir leur indépendance personnelle, sans subir toutes ces effets de la guerre du pays voisin (Guvernul României, 2022).

Cette attitude accueillante s'est maintenue durant son mandat de chef du gouvernement, comme en témoigne sa déclaration de janvier 2023 : « Nous sommes à un stade où nous devons adopter une approche axée sur

des mesures d'intégration temporaires, ou à moyen et long terme, permettant aux réfugiés ukrainiens de mener une vie indépendante dans notre pays, intégrés au marché du travail, et où leurs enfants bénéficient d'une éducation et d'une vie sociale » (Radio România Actualități, 2023). Cependant, à l'instar des autres candidats pro-européens à la présidence roumaine, Nicolae Ciucă n'a pas inclus dans ses principaux discours de campagne présidentielle la question des réfugiés ukrainiens.

Conclusion

Plusieurs constantes se dégagent de l'ensemble des documents, déclarations et ouvrages consultés pour cette recherche, dans un contexte de polarisation excessive de la vie politique roumaine autour des élections présidentielles de 2024-2025. Ces constantes pourraient, en quelque sorte, expliquer les discours relatifs aux réfugiés ukrainiens. La plus frappante est sans doute la métamorphose des messages des candidats pro-européens qui, malgré une histoire récente de soutien et de solidarité, semblent s'être prémunis contre les critiques des souverainistes en évitant soigneusement le sujet. Il ne faut pas y voir un changement d'attitude envers les réfugiés eux-mêmes, ni envers la guerre d'agression. Il s'agit plutôt d'une stratégie déjà amorcée par les programmes politiques toujours plus prudents des partis traditionnels, visant à priver les eurosceptiques des faits qui alimentent leurs diatribes contre « la politique menée par Bruxelles » et le « favoritisme envers les étrangers au détriment des Roumains appauvris » – pour ne citer que deux des arguments de leur véritable offensive contre les priorités occidentales. Certes, la fatigue autour de la guerre était vouée à croître dans un pays limitrophe de la zone de conflit et souffrant de ses propres maux internes, tels qu'un déficit budgétaire massif et une diaspora marginalisée.

Le soutien aux Ukrainiens fuyant la guerre par la Roumanie ou, plus rarement, directement vers la Roumanie, demeure une réalité, comme en témoignent les actions gouvernementales et la mobilisation continue de la société civile. Cependant, la double nationalité n'étant pas un facteur, contrairement à ce qui se passe pour une partie importante des Moldaves votant aux élections roumaines, et en l'absence de liens culturels,

linguistiques et historiques avec l'Ukraine comme ceux unissant la Roumanie et la Moldavie, l'approche pragmatique a prévalu chez les responsables politiques pro-occidentaux, qui peinaient à contenir la montée du nationalisme. Le discours plus mesuré à l'égard des réfugiés ukrainiens a également été alimenté par l'attitude moins favorable de certains pays voisins, notamment la Hongrie, mais les positions de l'administration Trump ont aussi trouvé un large écho en Roumanie, pays majoritairement pro-américain et pro-OTAN.

Les élections présidentielles roumaines, qui se sont tenues à plusieurs reprises, ont provoqué un séisme politique et social, et la Roumanie a payé un lourd tribut en termes de crédibilité internationale. La question de savoir si cela a mené à une atténuation des messages électoraux pro-ukrainiens prononcés par les candidats pro-européens reste ouverte. Toujours est-il que le scrutin a dépassé le cadre traditionnel de la rivalité partisane pour devenir une véritable bataille pour la poursuite de l'adhésion à l'UE et à l'OTAN, un chemin que la Roumanie avait jusqu'alors emprunté avec assurance. Cette bataille s'est déroulée dans un contexte d'ingérence russe sans précédent et face à un arsenal hybride jusque-là inconnu par la Roumanie (contrairement à d'autres pays voisins, comme la Moldavie). Ce nouveau contexte a incité des candidats crédibles à sortir de leur piédestal europhile et à s'intéresser à des besoins sociaux bien plus criants, dans un pays qui demeure résolument pro-occidental, comme l'a prouvé le résultat final. Il peut paraître injuste de constater qu'un sujet aussi important que la souffrance des Ukrainiens soit largement absente des discours des principaux candidats et fasse l'objet d'attaques de la part de nationalistes, dont certains reprennent les propos tonitruants du Kremlin. Cependant, cela ne semble en aucun cas résulter d'un engagement moins constant en faveur de ce groupe. Il s'agit plutôt d'une tentative pour empêcher de nouvelles attaques de la part d'un camp d'extrême droite déjà enhardi, qui a instrumentalisé les réfugiés ukrainiens afin de mettre leurs besoins immédiats sur le même plan que ceux du peuple roumain et, par conséquent, de créer un sentiment d'antithèse artificiel là où la compassion, le soutien et la compréhension auraient dû être primordiaux.

Cette étude présente des limites intrinsèques, dues à la rareté des sources académiques traitant de l'évolution de la perception des Ukrainiens

fuyant la guerre en Roumanie – une question toujours d’actualité – et plus précisément de la manière dont les groupes politiques du pays ont façonné leur discours électoral autour de ce sujet. En effet, la controverse entourant l’annulation de l’élection présidentielle a été telle que la plupart des analyses se sont concentrées sur les aspects juridiques et leurs implications, compte tenu du caractère inédit de l’événement. Par ailleurs, le nombre de documents et de discours politiques recensés pour cette recherche a été limité par des contraintes spatiales, mais nous le jugeons suffisant pour dresser un tableau clair du positionnement des principaux partis et candidats politiques en 2024-2025 sur ce sujet. Un examen plus approfondi pourrait permettre, dans de futures recherches, d’étudier l’ensemble des candidats et les partis mineurs restants. La méthodologie développée dans cet article pourrait être reproduite afin d’analyser comment les réfugiés ukrainiens se transforment en enjeux électoraux dans toute la région, y compris dans les pays où l’engagement envers la cause ukrainienne s’est affaibli.

Bibliographie

Autoritatea Electorală Permanentă. 2025. « Alegeri prezidențiale », 18 mai, [En ligne] : <https://prezenta.roaep.ro/prezidentiale18052025/pv/results>, [consulté le 5 décembre 2025].

Corpădean, A.G., 2024. The shared patrimony of Romania and Ukraine in the shadow of Russia. In : *The War against Ukraine, Europeanization, and Impact on Cultural Heritage Narratives in the Candidate Countries* (éd. Corpădean, A.G. Herța, L.M.), Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca, p. 53-78.

Corpădean, A.G., Oprescu, M. 2024. « Le financement de la politique d’élargissement de l’Union européenne ». *Lettre de l’Est*, no. 37, p. 29-38.

Corpădean, A.G., Pop-Flanja, D. 2023. « Romania’s rapidly changing perceptions of Ukraine: a civil society-driven endeavour with EU nuances? ». *Civil Szemle*, special issue IV, p. 109-125.

Antena 3 CNN. 2022. « George Simion, despre banii pentru refugiații din Ucraina: "Românii trăiesc sub limita sărăciei. Guvernării au uitat de ei? Nu se poate așa!" », 3 décembre, [En ligne] : <https://www.antena3.ro/actualitate/george-simion-aur-scandal-bani-refugiatii-ucraina-criza-romania-pensii-salarii-buget-de-stat-659147.html>, [consulté le 5 décembre 2025].

Antena 3 CNN. 2025. « Marcel Ciolacu cere ca România să participe la reconstrucția Ucrainei: Este un proiect de 500 de miliarde d’euro », 20 février. [En ligne] : <https://urls.fr/RXz3Wx> [consulté le 6 décembre 2025].

AUR. 2024. « Program de guvernare al Partidului AUR ». [En ligne] : https://programaur.ro/wp-content/uploads/2024/11/CARTEA-AUR_nou.pdf [consulté le 5 décembre 2025].

Camera Deputaților. 2022. « Declarație de presă, primită de la doamna deputat Raisa Enachi (Grupul parlamentar AUR) », 7 mars. [En ligne] : https://www.cdep.ro/relatii_publice/site2015.text_presa?pid=23471 [consulté le 4 décembre 2025].

Capital. 2024. « Marcel Ciolacu: O să ne menținem ajutorul pe care îl dăm refugiaților ucraineni », 17 mai. [En ligne] : <https://www.capital.ro/marcel-ciolacu-o-sa-ne-mentinem-ajutorul-pe-care-il-dam-refugiatilor-ucraineni.html> [consulté le 6 décembre 2025].

Dan, N. 2025. « Viziunea România Onestă ». [En ligne] : <https://nicusordan.ro/wp-content/uploads/2025/04/Viziunea-Romania-Onesta.pdf> [consulté le 5 décembre 2025].

Dig24. 2025. « Nicușor Dan: „Statul român trebuie să explice anularea alegerilor”. Când va fi făcut public raportul », 9 décembre. [En ligne] : <https://www.digi24.ro/stiri/actualitate/politica/nicusor-dan-statul-roman-trebuie-sa-explice-anularea-alegerilor-cand-va-fi-facut-public-raportul-3539423> [consulté le 10 décembre 2025].

DW. 2025. « Romania: Historic victory for pro-European candidate », 19 mai. [En ligne] : <https://www.dw.com/en/romania-historic-victory-for-pro-european-candidate/a-72599369> [consulté le 5 décembre 2025].

EPP. 2024. « EPP 2024 Manifesto. Our Europe, a safe and good home for the people ». [En ligne] : https://www.epp.eu/files/uploads/2024/03/Manifesto_2024.pdf [consulté le 2 décembre 2025].

Euronews. 2025. « I would like Ukraine to enter the EU, Romanian presidential hopeful Nicușor Dan tells Euronews », 7 mai. [En ligne] : <https://www.euronews.com/my-europe/2025/05/07/i-would-like-ukraine-to-enter-the-eu-romanian-presidential-hopeful-nicusor-dan-tells-euron> [consulté le 5 décembre 2025].

GS News. 2022. « Nicușor Dan: Primăria Municipiului București este la dispoziția autorităților centrale pentru tot ce înseamnă eventuali refugiați », 25 février. [En ligne] : <https://urls.fr/G5fctt> [consulté le 6 décembre 2025].

Guvernul României. 2022. « Intervenția premierului Nicolae-Ionel Ciucă în deschiderea Conferinței "A vision for medium and long- term Refugees Response in Europe – Romania's Plan for an integrated and inclusive response to protect Refugees from Ukraine" », 26 juillet. [En ligne] : <https://urls.fr/rHGSPC> [consulté le 6 décembre 2025].

Liga.net. 2025. « Banned in Ukraine. Who is Simion and how does his victory in Romania threaten Kyiv? », 5 mai. [En ligne] : <https://www.liga.net/en/politics/articles/banned-in-ukraine-who-is-simion-and-how-does-his-victory-in-romania-threaten-kyiv> [consulté le 5 décembre 2025].

MAE (Ministère des affaires étrangères de Roumanie). 2025. « Communiqués de presse », 30 janvier. [En ligne] : https://www.mae.ro/node/66293?mc_cid=889093f938&mc_eid=cd1f92f96c [consulté le 5 décembre 2025].

Magyar Nemzet. 2025. « Ukraine and Pro-War Europe on Edge After Romanian Election Results », 5 mai. [En ligne] : <https://magyarnemzet.hu/english/2025/05/masolat-ukrajna-es-a-haboruparti-europa-retteghet-a-roman-valasztasok-utan> [consulté le 5 décembre 2025].

Meruțiu, M., Caloianu, F. 2024. « (Dis)trusting NATO? Perceptions of youth in Romania and Türkiye amid the war in Ukraine », Online Journal Modelling the New Europe, no. 46, p. 121- 145. [En ligne] : <https://neweurope.centre.ubbcluj.ro/wp-content/uploads/2024/12/OJMNE-DECEMBER-2024.pdf> [consulté le 2 décembre 2025].

Mihaiu, S. 2024. « Born in Ukraine, refugees in Romania. Perception, difficulties and expectations of adolescent girls », UNICEF Romania. [En ligne] : https://www.unicef.org/romania/media/14916/file/anais-raport_adolescente-RO.pdf [consulté le 2 décembre 2025].

Monitorul Oficial al României. 2025. « OUG nr. 15/2025 », no. 246/20.03.2025.

Newsweek. 2025. « Ukraine Called ‘Fictional State’ by European Presidential Candidate », 30 janvier. [En ligne] : <https://www.newsweek.com/ukraine-called-fictional-state-european-presidential-candidate-2023562> [consulté le 6 décembre 2025].

Novaya Gazeta Europe. 2025. « Outrage as leading Romanian presidential candidate calls Ukraine ‘a fictional state’ », 31 janvier. [En ligne] : <https://novayagazeta.eu/articles/2025/01/31/outrage-as-leading-romanian-presidential-candidate-calls-ukraine-a-fictional-state-en-news> [consulté le 6 décembre 2025].

NV. 2025a. « The mathematician who beat the pro-Russian far right: Who is Nicușor Dan, Romania’s new president and staunch supporter of Ukraine », 19 mai. [En ligne] : https://urls.fr/GfN_Ob [consulté le 5 décembre 2025].

NV. 2025b. « Romanian far-right figure Simion opposes continued support for Ukrainian refugees », 15 avril. [En ligne] : <https://english.nv.ua/nation/romanian-far-right-leader-calls-to-end-support-for-ukrainian-refugees-50506529.html> [consulté le 5 décembre 2025].

Pantea, A. 2024. « Sovereignist parties in Romania during the 2024 elections ». *Studia Universitatis Babes-Bolyai - Studia Europaea*, no. 2, p. 429-226.

PNL. 2025. « Programul de guvernare al Partidului Național Liberal pentru perioada 2025-2028 ». [En ligne] : https://campanii.pnl.ro/2024/_assets/PROGRAM-2024-2028.pdf [consulté le 2 décembre 2025].

Politico. 2025. « Romanian wild card George Simion sets Brussels’ nerves on edge », 15 mai. [En ligne] : <https://www.politico.eu/article/george-simion-romania-presidential-election-profile-ukraine> [consulté le 5 décembre 2025].

PSD. 2022a. « Dan Nica cere Comisiei Europene sprijin pentru România în fața iminentului aflux de refugiați ucraineni », 24 février. [En ligne] : <https://www.psd.ro/dan-nica-cere-comisiei-europene-sprijin-pentru-romania-in-fata-iminentului-aflux-de-refugiati-ucraineni> [consulté le 4 décembre 2025].

PSD. 2022b. « PSD Officials distribute Ukrainian-Romanian conversation guide for refugees », 27 avril. [En ligne] : <https://urls.fr/l8Z1Ns> [consulté le 4 décembre 2025].

PSD. 2024. « Programul de guvernare sintetic, 2025-2028 ». [En ligne] : https://www.psd.ro/wp-content/uploads/2024/10/Program_Guvernare_PSD_2025_2028.pdf [consulté le 4 décembre 2025].

Pup, A.L. 2025. « Intelligence Agencies and the Ballot Box: Countering Foreign Interference in Romania's 2024 Presidential Elections ». *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, vol. 39, no. 1. [En ligne] : <https://doi.org/10.1080/08850607.2025.2562843> [consulté le 4 décembre 2025].

Radio România Actualități. 2023. « România a fost și va rămâne spațiu de siguranță și liniște pentru refugiații ucraineni », 13 janvier. [En ligne] : <https://urls.fr/PTMghv> [consulté le 5 décembre 2025].

Reuters. 2025. « Romania should be compensated for aiding Ukraine, hard-right presidential frontrunner says », 9 mai. [En ligne] : <https://urls.fr/WhyXwT> [consulté le 5 décembre 2025].

Romanian-Insider. 2025a. « Official data: 11.2 mln Ukrainians entered Romania in 3 years of war », 24 février. [En ligne] : <https://www.romania-insider.com/official-data-ukrainians-entered-romania-three-years-war-2025> [consulté le 2 décembre 2025].

Romanian-Insider. 2025b. « Romania reaffirms support for Ukraine amid Călin Georgescu's controversial territorial claims », 21 janvier. [En ligne] : <https://urls.fr/sewRFa> [consulté le 5 décembre 2025].

SpotMedia. 2024. « Șoșoacă spoke for the first time in the European Parliament: You have destroyed Romania, Romanians are impoverished by constantly helping the Ukrainians. Why did she go to the Russian embassy », 17 juillet. [En ligne] : <https://urls.fr/OPb367> [consulté le 6 décembre 2025].

The Kyiv Independent. 2024. « Romanian presidential candidate Dan backs further support for Ukraine », 24 avril. [En ligne] : <https://kyivindependent.com/romanian-presidential-candidate-nicusor-dan-says> [consulté le 5 décembre 2025].

The Kyiv Independent. 2025. « Romanian far-right leader Simion demands Ukraine repay aid, opposes further support », 9 mai. [En ligne] : <https://kyivindependent.com/romanian-far-right-leader-simion-demands-ukraine-repay-aid-opposes-further-support> [consulté le 5 décembre 2025].

The Parliament Magazine. 2025. « Romanian officials quick to criticise far-right leader's claim to Ukrainian territory », 31 janvier. [En ligne] : <https://www.theparliamentmagazine.eu/news/article/romanian-officials-quick-to-call-out-farright-leader-claim-to-ukrainian-territory> [consulté le 5 décembre 2025].

UNHCR. 2024. « Ukraine refugee situation update. Romania », 31 décembre. [En ligne] : <https://www.unhcr.org/sites/default/files/2025-01/UNHCR%20Romania%20Annual%20Overview%202024.pdf> [consulté le 4 décembre 2025].

USR. 2022. « Ajutor pentru Ucraina. USR anunță proiecte de lege pentru sprijinirea refugiaților și facilitarea voluntariatului », 28 février. [En ligne] : <https://urls.fr/pf0ccC> [consulté le 4 décembre 2025].

USR. 2024. « O Românie pentru toți, nu doar pentru unii ». [En ligne] : <https://urls.fr/fnCVjE> [consulté le 4 décembre 2025].

Ziare.com. 2025. «Referendumul pe care îl cere George Simion. Liderul AUR cheamă cetățenii la urne: „Trebuie consultați” », 3 septembrie. [En ligne] : <https://ziare.com/george-simion/referendum-ajutor-militar-ucraina-1962313>, [consulté le 5 décembre 2025].

Remerciements : Recherche soutenue par le projet Brâncuși Roumanie-France UEFISCDI, PN-IV-P8-8.3-PM-RO-FR-2024-0165 « La crise des institutions et l’avenir de la démocratie libérale : diagnostics et thérapies possibles à partir des exemples français et roumain », CRIDEM, Faculté d’études européennes, Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie.



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d’auteur.

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





La complexité du processus d'intégration des réfugiés ukrainiens en Moldavie

Iulia Macaria

Université Technique de Cluj-Napoca, Roumanie

iulia_macaria@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0002-2344-8030>

Cipriana-Elena Țavaș

Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie

cipriana.peica@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-5642-3729>

Reçu le 11-11-2025 / Évalué le 30-11-2025 / Accepté le 12-12-2025

Résumé

La guerre de la Russie contre l'Ukraine a déterminé l'exode de la population locale dans les pays qui pouvaient assurer des meilleures conditions de vie et de travail. La Moldavie est parmi les pays qui ont offert son support pour un grand nombre de réfugiés arrivés à ses frontières. Le but de cet article est d'observer la manière dont les réfugiés d'Ukraine réussissent à s'intégrer dans la société moldave, tout en identifiant les éléments socioculturels communs entre les Moldaves et les Ukrainiens qui ont facilité le processus d'intégration. En plus, nous voulons insister sur les difficultés parues dans le domaine d'enseignement et sur la présence des leçons de langue ukrainienne sur le territoire de la Moldavie. La partie pratique de notre recherche se concentre sur l'analyse discursive des sondages de périodes différentes parus dans la presse écrite et en ligne visant l'attitude des Moldaves à l'égard du support offert par les autorités aux réfugiés ukrainiens.

Mots-clés : réfugiés, opinions, intégration, obstacles, évolution, discours

Complexitatea procesului de integrare a refugiaților ucraineni în Republica Moldova

Rezumat

Războiul Rusiei contra Ucrainei a determinat exodul populației locale către țările care puteau să îi asigure condiții mai bune de viață și de muncă. Republica Moldova se numără printre țările care au oferit sprijin unui număr mare de refugiați ucraineni ajunși la granițele sale. Scopul acestui articol este de a observa modul în care refugiații ucraineni reușesc să se integreze în societatea moldovenească și de a identifica elementele socioculturale comune dintre moldoveni și ucraineni care au facilitat acest proces de integrare. În plus, dorim să insistăm asupra dificultăților apărute în domeniul

învățămintului și asupra prezenței orelor de limbă ucraineană pe teritoriul Republicii Moldova. Partea practică a cercetării noastre se bazează pe analiza discursivă a sondajelor din diferite perioade apărute în presa scrisă și online și vizează atitudinea moldovenilor față de sprijinul oferit de autorități refugiaților ucraineni.

Cuvinte-cheie : refugiați, opinii, integrare, obstacole, evoluție, discours

The complexity of the integration process of Ukrainians refugees in the Republic of Moldova

Abstract

Russia's war against Ukraine has prompted an exodus of the local population to the countries which have been able to ensure better conditions of living and work. The Republic of Moldova is among the countries which have offered support to a large number of Ukrainian refugees upon arrival at its borders. The aim of this article is to observe the manner in which Ukrainian refugees manage to integrate into the Moldovan society and to identify the common sociocultural elements between Moldovans and Ukrainians that have facilitated this integration process. Moreover, we wish to dwell upon the difficulties arising in the field of education and on the presence of Ukrainian language lessons on the territory of the Republic of Moldova. The practical part of our research is based on the discourse analysis of the surveys published in written and online media, and concerns the attitude of Moldovans to the support offered by authorities to Ukrainian refugees.

Keywords: refugees, opinions, integration, obstacles, evolution, discourse

1. Un nouveau commencement et ses provocations¹

Au début de la guerre, en 2022, les Ukrainiens ont été déterminés à quitter leur pays et de s'intégrer à l'étranger. Conformément aux données offertes par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 4,980,589 de citoyens ukrainiens ont choisi de continuer leurs vies en Moldavie, en Pologne, en Roumanie, en Hongrie etc. Les pays mentionnés ont fait preuve d'une bonne organisation par l'instauration des centres mobiles aux frontières avec l'Ukraine. La mission principale des centres était d'offrir le support moral et matériel aux réfugiés, par exemple : vêtements, soins médicaux, aliments et aussi des consultations juridiques concernant les droits et les obligations des réfugiés. La Moldavie reste le pays où se sont

¹ La première partie de cet article *Un nouveau commencement et ses provocations* a été rédigée par Iulia Macaria, la seconde, *analyse du corpus*, par Cipriana-Elena Țavaș. Les deux auteurs se sont chargés des conclusions.

établis le plus grand nombre de réfugiés par rapport au poids de la population. L'arrivée des réfugiés sur son territoire a constitué une provocation pour un pays petit avec une situation économique et socio-politique difficile. À cause de la pandémie de Covid-19, le Ministère de la santé de Moldavie et l'OMS ont entrepris des démarches qui visaient le contrôle de la santé des citoyens ukrainiens. L'insertion des réfugiés dans une nouvelle société relève plusieurs difficultés pour les pays d'accueil, par exemple : l'offre de logements, l'intégration des réfugiés sur le marché de travail, l'éducation des enfants et leur encadrement dans le système éducatif moldave (Țârlescu, 2022).

Pendant la période 2022-2023, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a effectué un sondage sur le territoire de la Moldavie concernant les principaux besoins des réfugiés ukrainiens qui voulaient rester dans ce pays. L'étude a inclus 208 participants, 163 hommes et 45 femmes. Selon les données présentées, 49 % des répondants ont affirmé que le support financier était leur principal besoin. Le classement était suivi par les médicaments (20 %) et par les produits de soins personnels (23 %). En faveur des services de santé se sont exprimées 14 % des personnes, tandis que 7 % voulaient obtenir un emploi. Les résultats du sondage ont démontré que pour les réfugiés l'aide financière est importante parce qu'elle pouvait leur offrir une stabilité dans le pays d'accueil. L'initiative des autorités moldaves d'accorder aux réfugiés ukrainiens la protection temporaire a facilité leur accès aux services médicaux sur le territoire de la Moldavie. Cette démarche a été saluée par l'Organisation internationale pour les migrations parce que cela simplifiait l'intégration des réfugiés ukrainiens dans la société moldave. Grâce à cette initiative les réfugiés ont obtenu le statut légal sur le territoire du pays. (Organizația Internațională pentru Migrație 2023 : 16).

La situation est différente pour les Ukrainiens qui habitent en Transnistrie parce qu'ils rencontrent de difficultés liées à l'accès au système médical et à l'obtention du logement. En plus, pour avoir accès aux services médicaux gratuits et pour obtenir des facilités, les réfugiés doivent venir à Chișinău ou dans d'autres villes de la Moldavie. Les réfugiés avec des maladies chroniques se sont confrontés aussi aux problèmes causés par le manque des moyens financiers, ce qui limitait leur accès aux soins médicaux

convenables. (Mazur, 2024) Quant aux femmes, elles se sont heurtées à des problèmes d'intégration spécifiques à l'espace post-soviétique (Corpădean, Pantea, 2025).

Conformément aux données présentées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 10 % des réfugiés ukrainiens ont une déficience. Certaines personnes ont affirmé que le déménagement forcé avait empiré leur situation. Pour les réfugiés qui habitent dans les villages ou dans les petites villes de la Moldavie, il est difficile d'obtenir une consultation de spécialité en raison de l'insuffisance du personnel médical qualifié. En plus, le manque de places dans les centres pour les réfugiés et l'accès limité aux informations et aux médicaments pour les malades chroniques ont eu des conséquences sur la santé et sur l'état d'esprit des réfugiés. La pénurie de ressources suffisantes a déterminé le personnel médical de favoriser souvent la population locale. Dans certains cas, les difficultés linguistiques ont limité l'accès aux services médicaux adaptés aux besoins de chaque patient (Țârlescu, 2022).

Pour les enfants réfugiés en situation de handicap, l'accès à l'éducation est restreint à cause des problèmes liés à l'infrastructure. Les autorités locales font des efforts afin d'améliorer les programmes d'enseignement en ligne et les adapter aux besoins des enfants (Onofrei, 2025 : 264, 265). Les autorités moldaves, en collaboration avec les organisations internationales, ont initié des programmes qui se proposaient d'évaluer la situation des réfugiés ukrainiens en situation de handicap pour se familiariser avec les difficultés de cette catégorie sociale. Les données montrent que plus de 2.300 de réfugiés ont bénéficié de ce type de programmes. Il faut préciser que les programmes initiés ont inclus aussi les réfugiés ukrainiens en situation de handicap qui habitaient en Transnistrie. Les programmes se sont déroulés pendant la période février-juin 2024 avec la participation de 200 enfants réfugiés ukrainiens en situation de handicap de Transnistrie. Grâce à ces programmes, 330 participants ont été conseillés sur les démarches concernant l'obtention du statut de protection temporaire (Severi, 2024).

Les personnes réfugiées rencontrent des difficultés de trouver des lieux de travail adaptés à leur formation. La mairie de Chișinău a démarré des actions qui facilitaient l'accès au marché de travail pour les personnes

venues de l'Ukraine. Le Centre municipal des jeunes naturalistes qui se trouve à Chişinău est un lieu de réunion pour les enfants réfugiés d'Ukraine. Dans ce Centre ils sont guidés par un professeur de Kiev qui les implique aussi dans des activités éducatives. Le personnel de cette institution est constitué de quatre employés ukrainiens. L'insertion des réfugiés ukrainiens sur le marché de travail moldave diversifie les domaines d'activité, offre des candidats expérimentés et contribue au développement de l'économie locale. Les données montrent que pendant l'année 2024 la plupart des réfugiés ukrainiens travaillaient à Chişinău. Afin de faciliter le processus d'encadrement sur le marché du travail, les autorités moldaves doivent appliquer certaines mesures. Par exemple, les réfugiés doivent avoir le droit de participer au processus de recrutement pendant la sollicitation d'asile. L'obtention d'un emploi offre à la personne réfugiée plus de confort et d'indépendance par rapport aux institutions de l'État. L'arrivée des réfugiés ukrainiens a diversifié le marché du travail par l'apparition de nouveaux emplois, une opportunité pour les compagnies d'accéder au personnel qualifié (Primăria Municipiului Chişinău, 2025).

Par rapport aux immigrants qui ont dû quitter leur pays pour des raisons économiques ou politiques, les réfugiés ont été forcés de s'installer dans autres pays à cause des guerres initiées sur leurs territoires. L'intégration locale des réfugiés est un processus compliqué et se réfère à la capacité à s'adapter et à se conformer aux règles et aux normes du pays d'accueil. Les pays qui accueillent des réfugiés doivent leur assurer l'accès à l'éducation, au travail et aux institutions publiques. La législation de Moldavie contient des articles qui visent les réfugiés et leur protection sur le territoire du pays. Conformément à une loi adoptée en 2001, les réfugiés reçoivent des droits sur le territoire du pays et leur statut est reconnu par les autorités locales. Les enfants réfugiés ont le droit d'accéder à l'enseignement gratuit dans les écoles de la Moldavie. L'adoption de la Convention de Genève en 1951 et d'autres conventions internationales par les leaders politiques de Moldavie a simplifié l'accès à l'éducation pour les réfugiés. L'intégration des enfants ukrainiens dans le système éducatif moldave à un rôle important pour qu'ils s'habituent aux nouvelles règles de la société d'accueil. L'accès à l'enseignement aide les enfants ukrainiens à apprendre la langue roumaine et à améliorer les capacités de

communication et de socialisation. L'éducation représente une priorité pour les enfants des réfugiés parce qu'un citoyen avec un parcours académique et plus avantage et contribue au développement culturel et économique du pays d'accueil (Ceban, Fuior, 2023 : 160-161).

Les organisations non gouvernementales et les organisations internationales collaborent avec les autorités moldaves pour faciliter l'accès des réfugiés à l'éducation. Par exemple l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNCHR) a coopéré avec le Ministère de l'éducation et de la recherche pour se familiariser avec les problèmes des élèves réfugiés. L'organisation a offert son support pour améliorer les infrastructures scolaires et a initié des programmes dédiés à l'étude du roumain pour les enfants ukrainiens. De même, l'UNCHR coopère avec le Ministère de l'éducation et de la recherche et avec d'autres organisations afin de faciliter le processus d'équivalence et de reconnaissance des diplômes et des qualifications (Ceban, Fuior, 2023 : 160-162).

La scolarisation des élèves ukrainiens réfugiés représente une priorité pour les leaders politiques moldaves, mais les difficultés économiques et les crises politiques compliquent le processus de leur inscription dans une unité d'enseignement. Selon les statistiques de mai 2025, environ 25.000 enfants ukrainiens réfugiés habitent en Moldavie et seulement 3.500 sont inscrits dans les institutions d'enseignement. Grâce aux mesures prises par les autorités du pays d'accueil et grâce aux programmes de support locaux et internationaux, le nombre des enfants inscrits dans les maternelles et le nombre des élèves enregistrés dans les écoles a augmenté. La plupart des enfants réfugiés ukrainiens habitent à Chișinău et sont inscrits dans 51 écoles et dans 65 maternelles. Le nombre est assez réduit par rapport aux pays européens, où 78 % des enfants réfugiés fréquentent les maternelles et les écoles des pays d'accueil. Ce décalage s'explique par la situation socio-économique complexe de la Moldavie. Les coûts estimés pour l'intégration des enfants réfugiés venus de l'Ukraine sont de 35,5 millions d'euros.

Pour simplifier le processus d'intégration des enfants ukrainiens réfugiés dans les écoles de Moldavie, les autorités locales ont rédigé un document appelé *feuille de parcours*. Les objectifs principaux du document se réfèrent à l'accès dans les institutions d'enseignement, à l'inscription, à l'inclusion sociale, à la coordination et à la durabilité (Țurcan, 2025).

Le Ministère de l'éducation et de la recherche a entrepris plusieurs démarches pour faciliter l'inscription des élèves réfugiés d'Ukraine dans les institutions d'enseignement de Moldavie. Au début du conflit, pendant les années 2022 et 2023, ils ont obtenu le statut *d'auditeur*, par lequel ils n'étaient pas obligés de passer les examens et de venir à toutes les leçons. À partir de l'année 2024, les représentants du Ministère de l'éducation et de la recherche ont décidé de changer le statut mentionné et de leur donner la possibilité de passer les mêmes examens et vérifications que les élèves moldaves. À la fin des études ils obtiendront les diplômes des institutions d'enseignement de Moldavie, ce qui simplifiera leur encadrement sur le marché du travail de ce pays. Pour rester en contact avec leur langue maternelle, le Ministère de l'éducation et de la recherche a offert la possibilité aux élèves du lycée Taras Şevcenko de Chişinău et aux élèves du lycée Bongdan Petriceicu Haşdeu de Bălţi d'étudier les matières scolaires en ukrainien. L'étude de la langue roumaine reste obligatoire dans les deux institutions (Maxim, 2024).

Les Organes locaux de spécialité dans le domaine de l'enseignement (OLSE) ou OLSDÎ sont des structures appartenant au Ministère de l'éducation et de la recherche présentes dans chaque district de Moldavie. Leur mission, parmi d'autres, est d'identifier et de rapporter les problèmes survenus dans le processus d'enseignement. En ce qui concerne les difficultés apparues dans l'encadrement des enfants ukrainiens réfugiés dans les institutions d'enseignement de Moldavie, les OLSE ont mentionné une série de problèmes, par exemple l'absence des documents nécessaires pour l'inscription (carte d'identité, documents d'études) et le manque de dialogue entre les parents de l'enfant réfugié et les professeurs. La scolarisation des enfants roms représente un problème pour les autorités responsables parce que les parents refusent souvent leur inscription dans une structure d'enseignement.

Une partie des parents des enfants ukrainiens réfugiés manifestent une réticence à l'égard de l'inscription dans une école moldave. Ils affirment que les enfants suivent les leçons de leur école en ligne, mais cela ne peut pas être vérifié. Dans certaines institutions on leur a offert des espaces équipés avec la technique nécessaire, mais beaucoup d'entre eux avaient choisi l'instruction des enfants à la maison. Les autorités responsables se

confrontent aussi au refus des certains parents concernant la langue d'étude. Ils affirment que le roumain et le russe ne représentent pas des options convenables pour leurs enfants parce qu'ils ont des difficultés d'expression dans les deux langues. L'adaptation à un nouveau programme d'étude et aux exigences des professeurs constitue aussi un obstacle pour les élèves réfugiés (Bagrin, 2023 : 26-27).

Le support des citoyens du pays d'accueil joue un rôle essentiel dans le processus d'encadrement des réfugiés ukrainiens dans une nouvelle société. Dans ce qui suit, nous voulons observer comment a évolué l'opinion des Moldaves à l'égard des réfugiés ukrainiens établis sur le territoire de leur pays.

2. L'analyse du corpus

Une analyse détaillée, fondée sur le discours oral et écrit issu des sondages de Moldavie qui concerne la période à partir du début de la guerre d'Ukraine (février 2022) jusqu'à présent, montre au début une attitude de solidarité massive de la part des citoyens moldaves, qui a évolué vers une perception plus nuancée à mesure que la crise a continué et les défis économiques et sociaux se sont intensifiés. La période février 2022 jusqu'à présent peut être divisée en trois grandes étapes :

1. L'étape de choc et de grande solidarité (mars - juillet 2022) : *solidarité et mobilisation* ;
2. L'étape de tension et de diminution de l'enthousiasme (septembre 2022 - mars 2023) : *l'apparition des tensions* ;
3. L'étape de stabilisation et d'intégration (avril 2023 - présent) : *tendances récentes d'intégration*.

Après la grande invasion en février 2022, la société moldave a agi immédiatement manifestant une grande empathie à l'égard de la situation difficile des Ukrainiens. Beaucoup de citoyens, de nombreuses ONG et plusieurs autorités locales se sont précipités pour aider les réfugiés en leur offrant de la nourriture, du transport, des donations et des logements. La Moldavie a accueilli le plus grand nombre de réfugiés par habitant d'Europe.

Dans les premiers mois de l'invasion les sondages indiquaient une large acceptation et une grande compassion à l'égard des réfugiés ukrainiens. Les gens appréciaient les efforts des autorités et de la société civile dans la gestion de la crise. Les réfugiés ukrainiens ont observé et ont également apprécié le support accordé par les Moldaves. Les entretiens avec les réfugiés de cette période reflètent une grande reconnaissance à l'égard de la manière dont ils ont été accueillis par des volontaires et par des habitants, tout en soulignant l'attitude d'acceptation et de soutien de la part des Moldaves.

La fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023 se caractérisent par un changement d'attitude de la population locale à l'égard des réfugiés ukrainiens, une tendance qui a été documentée dans le pays voisin aussi, la Roumanie (Corpădean, Pop-Flanja, 2023). Pendant cet intervalle sont apparues des tensions et des mécontentements dans la société. Les désaccords dans la société moldave ont été largement influencés par la presse écrite, par les télévisions, par les politiciens et par les leaders d'opinion qui soutenaient la guerre d'invasion et favorisaient la partie russe. Les personnes et les médias mentionnés, la plupart d'entre eux financés par la Russie, faisaient des efforts afin d'affaiblir le support pour les réfugiés ukrainiens. On a répandu l'idée que les difficultés socio-économiques étaient causées principalement par les aides données aux réfugiés. De plus, certains leaders d'opinion affirmaient que les réfugiés ukrainiens étaient plus favorisés que la population locale.

Pendant la période 2022-2023, environ 100.000 réfugiés ont choisi de rester en Moldavie et les convictions de la population avaient commencé à devenir bien évidentes. La crise d'énergie, le coût de la vie et l'inflation ont influencé l'opinion publique. La plupart des gens moldaves continuaient à soutenir les personnes réfugiées, mais nous observons aussi que le nombre de citoyens qui affirmaient qu'on devait réduire le support pour les réfugiés avait augmenté. Dans la société moldave a commencé à être propagée l'idée que les ressources données aux réfugiés ukrainiens auraient pu être utilisées pour résoudre les problèmes des citoyens moldaves (Redacția Teleradio Moldova, 2025).

L'intervalle 2022-2023 se caractérise aussi par l'apparition des tensions liées à l'accès aux services sociaux (notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation). Certains citoyens moldaves considéraient que les réfugiés ukrainiens étaient plus privilégiés et que les autorités leur facilitaient l'accès à une variété de services dans le contexte socio-économique complexe.

Une étude réalisée par l'Institut national démocratique (NDI) au début de l'année 2023 offre une image claire des opinions des citoyens. En ce qui concerne l'attitude du gouvernement, le sondage a mesuré les perceptions sur les actions des autorités dans la gestion du grand nombre de réfugiés. Les mesures prises par les autorités moldaves ont été très appréciées au niveau international, en contradiction avec l'attitude de la population locale qui a manifesté un comportement plus critique, influencé par les crises internes et par la propagande russe présente dans les médias et sur les réseaux sociaux. Les résultats de l'étude ont souligné la faible communication entre les autorités et la population locale afin de combattre la désinformation.

La période 2024 jusqu'à présent reflète des tendances d'intégration sur le marché du travail des réfugiés ukrainiens, ce qui a contribué à la normalisation de la situation. Les mesures prises par les autorités moldaves qui facilitaient l'embauche des réfugiés ukrainiens sur le marché du travail local ont diminué les sentiments anti-ukrainiens d'une partie de la société moldave. Grâce à ces mesures, beaucoup de réfugiés ukrainiens ont obtenu un lieu de travail dans des domaines comme la santé et le secteur IT. L'insertion des réfugiés ukrainiens sur le marché du travail a calmé les sentiments de frustration et de mécontentement présents dans la société (Primăria municipiului Chișinău).

Les efforts des citoyens et des autorités moldaves à l'égard de la crise ukrainienne ont été largement appréciés par les institutions internationales. L'ambassadeur de l'Ukraine en Moldavie, Păun Rohovei, a félicité les autorités moldaves pour leur implication dans la gestion de la crise des réfugiés. Il a déclaré que le support de la Moldavie pour les réfugiés ukrainiens « s'écrit dans l'histoire avec des lettres d'or » (Redacția Teleradio Moldova).

Pendant la période soviétique était véhiculée la notion « l'amitié des peuples » (Дружба народов), un principe par lequel on promouvait une forte collaboration entre les pays de l'URSS. L'aide entre les anciennes républiques soviétiques, la collaboration et la fraternité étaient, en théorie, les principes de l'État socialiste. Dans la famille des peuples de l'ex-URSS, le peuple russe était « le frère aîné », perçu comme exemple de culture et d'intelligence. Certains principes encouragés et promus par les leaders des pays soviétiques ont persisté dans les anciennes républiques qui avaient fait partie de l'URSS (Markusi, Miheeva, 2015 : 204).

Les sondages d'opinion réalisés par les instituts de recherche sociologique comme CBS Research, NDI, iData et aussi par la presse en ligne relèvent l'évolution de l'attitude des citoyens de la Moldavie à l'égard des réfugiés ukrainiens pendant la période 2022 jusqu'à présent. Notre recherche s'appuie sur de telles données et nous a permis d'établir une chronologie présentée dans la section suivante.

2.1. L'étape de choc et de grande solidarité (mars - juillet 2022)

Cette étape se caractérise par une grande empathie et solidarité de la part de la population locale. Au début de la guerre le comportement des citoyens de Moldavie à l'égard des réfugiés a été déterminé par la position géographique, par le contexte humanitaire et aussi par les facteurs socioculturels qui persistent dans les anciennes républiques soviétiques.

Institut/Source	Période	La question clé	Résultat spécifique
CBS Research/IPRE	Mars 2022	Êtes-vous d'accord/n'êtes-vous pas d'accord avec l'accueil des réfugiés ukrainiens ?	88 % ont exprimé l'accord total ou partiel concernant l'accueil des réfugiés
iData	Avril 2022	Soutenez-vous la décision des autorités d'accorder le statut de protection temporaire aux réfugiés ?	73 % ont soutenu cette décision
BOP (Baromètre de l'opinion publique)	Avril 2022	Dans quelle mesure êtes-vous préoccupés par la situation des réfugiés ukrainiens ?	84 % se sont déclarés très ou assez préoccupés

(Institutul pentru politici și reforme europene, 2023: 69)

(Institutul de politici publice, barometrul opiniei publice, 2022 : 11, 29, 39, 40-42, 69)

Le résultat de mars 2022 montre une mobilisation sociale et une acceptation quasi unanime, essentielle pour gérer l'afflux massif de personnes.

2.2. L'étape de tension et de diminution de l'enthousiasme (septembre 2022 - mars 2023)

À mesure que la crise énergétique et l'inflation ont fortement affecté le niveau de vie des citoyens moldaves, le soutien est devenu plus nuancé et les frustrations liées aux ressources ont commencé à apparaître.

Institut/Source	Période	La question clé	Résultat spécifique
NDI (L'institut national démocratique)	Janvier 2023	Comment appréciez-vous les efforts du gouvernement pour soutenir les réfugiés ?	44 % ont apprécié les efforts comme bons/très bons, tandis que 48 % les jugeaient de mauvais/très mauvais ou moyens (signe de polarisation)
BOP	Mars 2023	Est-ce que les autorités devraient se concentrer davantage sur les problèmes internes de la Moldavie ?	65 % ont considéré que les priorités devraient être réorientées notamment vers les problèmes des citoyens moldaves
iData	Octobre 2022	Quelle est votre opinion sur l'aide financière offerte directement aux réfugiés (par des fonds de l'État) ?	Seulement 40 % ont soutenu la distribution d'aides financières directes (une diminution significative par rapport à la solidarité initiale)

(Institutul de politici publice, barometrul de opinie publică, 2023 : 84-86)
(Barometrul opiniei publice, 2024 : 7, 9, 101-114)

La diminution du support pour l'aide financière directe et le besoin de réorienter la direction des priorités indique une tension entre la solidarité humanitaire et les difficultés économiques internes.

2.3. L'étape de stabilisation et d'intégration (avril 2023 - présent)

Dans cette étape, par rapport aux étapes précédentes, l'attention des autorités se concentre sur l'intégration des réfugiés à moyen et à long terme (marché du travail, scolarisation). Bien que le support émotionnel reste, l'acceptation est conditionnée par la contribution des réfugiés à la vie économique du pays d'accueil.

Institut/Source	Période	La question clé	Résultat spécifique
BOP	Avril 2024	Soutenez-vous l'embauche des réfugiés ukrainiens ?	78 % ont soutenu fermement ou partiellement l'idée que les réfugiés devaient travailler et contribuer à l'économie locale
iData	Mai 2024	Quelle est votre opinion sur l'impact des réfugiés ukrainiens sur la sécurité sociale de Moldavie ?	55 % ont considéré que l'impact était neutre ou positif
Données officielles	Juillet 2024	Quel est le nombre de réfugiés ukrainiens officiellement embauchés en Moldavie ?	Plus de 8.000 réfugiés étaient officiellement embauchés

(Institutul pentru politici și reforme europene, 2023 : 32, 67, 69)
(Bologan, 2024 : 7-9, 101-114)

Les résultats récents montrent un changement de paradigme. L'acceptation est maintenant liée de l'intégration socio-économique des réfugiés, qui sont plutôt perçus comme de potentiels contributeurs que des bénéficiaires d'aide - leur statut au début de la guerre.

Conclusions

Beaucoup de réfugiés ukrainiens ont réussi à affronter multiples difficultés survenues dans le processus d'intégration dans une nouvelle société. La bienveillance des Moldaves, leur esprit ouvert à l'égard des étrangers et le fait que la Moldavie est aussi une ancienne république soviétique contribuent à l'acceptation des réfugiés ukrainiens par une grande partie de la société. Malgré les efforts et les sacrifices faits par les réfugiés pour s'intégrer, la société moldave reste polarisée. Les médias, les réseaux sociaux et les leaders d'opinion financés par la Russie sont des facteurs qui dénaturent les opinions de la population. Ils utilisent la situation économique difficile du pays et les nostalgies soviétiques éprouvées par une partie de la population pour compliquer le processus d'intégration et d'acceptation des réfugiés ukrainiens.

Les sondages présentés, basés notamment sur l'analyse du discours oral et écrit, démontrent le changement d'attitude des Moldaves à l'égard de réfugiés ukrainiens, d'une étape initiale caractérisée par une solidarité émotionnelle immédiate à une étape plus pragmatique des coûts et des bénéfices à long terme pour le pays d'accueil. Sur le fond de nombreuses difficultés économiques internes, l'attitude des citoyens à l'égard des réfugiés ukrainiens s'est modifiée. Les données offertes par les instituts de recherche sociologiques mentionnés montrent un changement d'opinion des citoyens de Moldavie à l'égard des réfugiés. Dans les premiers mois de l'année 2022, 88 % de citoyens ont offert leur support aux réfugiés ukrainiens, mais le niveau du support avait diminué en octobre 2022, jusqu'à 40 %. Les citoyens de Moldavie se concentraient plutôt sur les problèmes internes de leur pays. À partir d'avril 2023, les Moldaves acceptent la présence des réfugiés à condition qu'ils deviennent autonomes et qu'ils contribuent au développement du pays d'accueil.

Bibliographie

Bagrin, C. 2023. *Raport tematic, respectarea drepturilor copiilor strămutați din Ucraina*. Chișinău : Unicef. [En ligne] : <https://ombudsman.md/wp-content/uploads/2024/01/respectarea-drepturilor-copiilor-stramutati-din-ucraina.pdf> [consulté le 2 décembre 2025].

Barometrul iData. 2025. [En ligne] : <https://idata.md/wp-content/uploads/2025/02/Barometrul-iData-Februarie-2025.pdf> [consulté le 2 décembre 2025].

Bologan, M. 2024. *Barometrul opiniei publice, septembrie-octombrie. Studiu realizat de compania sociologică iData, la comanda IPP*. [En ligne] : <https://ipp.md/wp-content/uploads/2024/10/Raport-final-BOP-2024.pdf> [consulté le 2 décembre 2025].

Ceban, C., Fuior A. 2023. « Procedeu de incluziune educațională a refugiaților în Republica Moldova prin evitarea obstacolelor asimilative ». *Studia Universitatis Moldaviae, revista științifică a Universității de Stat din Moldova*, no. 8 (168), p. 160-165.

Corpădean, A., Pantea, A. 2025. « The women who stand together. Examining the perspective of citizens in terms of the impact of civil society organisations on women's empowerment in the Republic of Moldova ». *Civil Szemle*, no. 1, p. 231-244.

Corpădean, A., Pop-Flanja, D. 2023. « Romania's rapidly changing perceptions of Ukraine : a civil society-driven endeavour with EU nuances ? ». *Civil Szemle*, special issue IV, p. 109-125.

Institutul de politici publice. 2022. *Barometrul de opinie publică Republica Moldova noiembrie*. [En ligne] : <https://ipp.md/wp-content/uploads/2022/12/Sondajul-BOP-noiembrie-2022.pdf> [consulté le 30 novembre 2025].

Institutul de politici publice. 2023. *Barometrul de opinie publică Republica Moldova*. [En ligne] : https://ipp.md/wp-content/uploads/2023/09/BOP_08.2023.pdf [consulté le 2 décembre 2025].

Institutul pentru politici și reforme europene. 2023. *Sondaj de opinie publică „Percepția cetățenilor cu privire la procesul de integrare europeană al Republicii Moldova »*. [En ligne] : https://ipre.md/wp-content/uploads/2023/07/Sondaj-de-opinie-publica-IPRE-CBS-AXA_11.07.2023_fin.pdf [consulté le 28 novembre 2025].

Markusi, N., Miheeva, O. 2015. *Imaginea, cuvântul și sunetul în propaganda prieteniei dintre popoarele URSS*. [En ligne] : https://urls.fr/D_7Zwr [consulté le 2 décembre 2025].

Maxim, L. 2024. *Copiii refugiați din Ucraina vor învăța în limba română la Bălți*. [En ligne] : <https://moldova.europalibera.org/a/copiii-refugiati-din-ucraina-vor-invata-in-limba-materna-la-balti/33171696.html> [consulté le 29 novembre 2025].

Mazur, R. 2024. *Lipsa accesului la servicii medicale – una dintre problemele refugiaților ucraineni*. [En ligne] : <https://moldova1.md/p/29008/lipsa-accesului-la-serviciile-medicale--una-dintre-problemele-refugiatilor-ucraineni> [consulté le 11 novembre 2025].

Onofrei, A. 2025. Protecția refugiaților ucraineni cu dizabilități în Republica Moldova: provocări și soluții. In : *Materialele conferinței științifice naționale cu participare*

internațională protecția drepturilor persoanelor cu dizabilități : abordări multidisciplinare 28 noiembrie 2024. Chișinău : Topografia Artpoligraf S.R.L.

Redacția Teleradio Moldova. 2023. *Peste 38 % dintre moldoveni susțin că răzoiul din Ucraina este o invazie nejustificată. Ce spun experții.* [En ligne] : <https://radiomoldova.md/p/7732> [consulté le 1 décembre 2025].

Redacția Teleradio Moldova. 2025. *Ambasadorul Ucrainei : „Aportul R. Moldova în sprijinul refugiaților ucraineni se va scrie în istorie cu litere de aur.* [En ligne] : <https://urls.fr/gOkIgz> [consulté le 1 décembre 2025].

Severi, R. 2024. *1.200 de refugiați ucraineni și 200 de copii cu dizabilități vor fi susținuți de OIM prin intermediul a patru parteneri de implementare în Republica Moldova până în iunie 2024.* [En ligne] : <https://urls.fr/ndJNrO> [consulté le 14 novembre 2025].

Țârlescu, A. 2022. *Războiul din Ucraina și criza migrației : Cazul Republicii Moldova.* [En ligne] : <https://e-arc.ro/2022/03/19/razboiul-din-ucraina-si-criza-migratiei-cazul-republicii-moldova/> [consulté le 9 décembre 2025].

Țurcan, C. 2025. *Moldova găzduiește 25.000 de copii refugiați din Ucraina. Din total, 15 % frecventează școli sau grădinițe.* [En ligne] : <https://urls.fr/nZg-8v> [consulté le 27 novembre 2025].

UNCHR the UN Refugee Agency. 2025. *Protecție temporară în Moldova.* [En ligne] : <https://help.unhcr.org/moldova/ro/temporary-protection/> [consulté le 11 novembre 2025].



© Synergies Roumanie, n° 20, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Foi, justice et réconciliation en Afrique du Sud post-apartheid

Monica Meruțiu

Faculté d'études européennes
Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie
monica.merutiu@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0002-8446-0041>

Laura M. Herța

Faculté d'études européennes
Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie
laura.herta@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0002-1101-9693>

Reçu le 14-11-2025 / Évalué le 30-11-2025 / Accepté le 10-12-2025

Résumé

Cet article examine le rôle des dirigeants religieux et des institutions religieuses dans les processus de réconciliation post-conflit, en prenant l'Afrique du Sud comme étude de cas afin de montrer comment l'autorité morale, la crédibilité et l'intégrité éthique du leadership religieux peuvent contribuer de manière significative à la reconstruction sociale et à la guérison après un conflit. En Afrique du Sud, la *Commission Vérité et Réconciliation* (CRV), guidée par le leadership moral de l'archevêque Desmond Tutu, a démontré comment des approches inspirées par la foi, ancrées dans la justice réparatrice et les principes de l'*ubuntu*, peuvent favoriser le dialogue, encourager le pardon et faire progresser la réconciliation nationale. Les processus de réconciliation en Afrique du Sud soulignent, à eux seuls, le potentiel du leadership religieux pour accompagner les sociétés confrontées aux divisions, aux traumatismes et à la souffrance.

Mots-clés : dirigeants religieux, résolution des conflits, christianisme, Afrique du Sud

Credință, justiție și reconciliere în Africa de Sud post-apartheid

Rezumat

Acest articol examinează rolul liderilor religioși și al instituțiilor religioase în procesele de reconciliere post-conflict, folosind Africa de Sud ca studiu de caz pentru a evidenția modul în care autoritatea morală, credibilitatea și integritatea etică ale liderilor religioși pot ghida în mod semnificativ reconstrucția socială și vindecarea după conflict. În Africa de Sud, *Comisia pentru adevăr și reconciliere*, ghidată de conducerea morală a Arhiepiscopului Desmond Tutu, a demonstrat modul în care abordările inspirate de credință, întemeiate pe principiile justiției restaurative și ale *ubuntu*, pot stimula dialogul, pot încuraja iertarea și pot promova reconcilierea națională. Procesele de

reconciliere din Africa de Sud subliniază potențialul conducerii religioase de a ghida societățile care traversează perioade de diviziune, traumă și suferință.

Cuvinte-cheie : lideri religioși, soluționarea conflictelor, creștinism, Africa de Sud

Faith, Justice and Reconciliation in Post-Apartheid South-Africa

Abstract

This article examines the role of faith leadership and religious institutions in post-conflict reconciliation, using South Africa as case study to highlight how the moral authority, credibility, and ethical integrity of church leaders can meaningfully guide post-conflict social reconstruction and healing. In South Africa, the *Truth and Reconciliation Commission*, guided by the moral leadership of Archbishop Desmond Tutu, demonstrated how faith-informed approaches grounded in restorative justice and ubuntu principles can nurture dialogue, encourage forgiveness, and advance national reconciliation. The reconciliation processes of South Africa alone underscore the potential of faith leadership in guiding societies through division, trauma, and suffering.

Keywords: faith leaders, Conflict resolution, Christianity, South Africa

Contexte

Lors de périodes de profonds bouleversements sociaux, les communautés se tournent souvent vers des figures morales de confiance pour trouver des conseils, du réconfort et une voie vers un renouveau collectif. Les autorités religieuses chrétiennes – évêques, pasteurs et autres membres du clergé – endossent fréquemment ce rôle en orientant le discours public à travers des cadres spirituels et éthiques. Leur influence devient particulièrement significative en situation de crise, lorsque les sociétés sont confrontées à la peur, à la fragmentation et à l'incertitude.

Dans de tels contextes, les dirigeants religieux peuvent interpréter les conflits et leur résolution à travers le prisme de la théologie, légitimer moralement les initiatives de réconciliation et mobiliser les fidèles en faveur de la guérison et de la cohésion sociale. Ils servent souvent d'intermédiaires entre les autorités politiques, la société civile et les communautés fracturées par des divisions ethniques, raciales ou idéologiques. Au cœur de leur communication se trouvent des récits sacrés tirés des Écritures, des enseignements théologiques et des traditions liturgiques. Ces récits – en particulier ceux qui mettent l'accent sur le pardon, le repentir, la justice et

la réconciliation – offrent aux communautés des ressources symboliques et pratiques pour surmonter les traumatismes et envisager un ordre social renouvelé.

Cette étude¹ se concentre sur l’Afrique du Sud, un cas où le leadership chrétien a joué un rôle déterminant dans la transition d’une oppression systémique vers une société démocratique plus inclusive. La sortie relativement pacifique de l’apartheid en Afrique du Sud illustre comment un leadership religieux authentique et digne de confiance, incarné par des figures telles que l’archevêque Desmond Tutu, peut contribuer à l’élaboration de récits nationaux réparateurs. Grâce à ce leadership, les principes spirituels se sont traduits en mécanismes concrets pour révéler la vérité, guérir et reconstruire la confiance, démontrant ainsi le potentiel de l’engagement religieux pour soutenir la réconciliation en temps de crise.

1. L’Afrique du Sud après l’apartheid : les fondements de la guérison nationale. L’héritage de la ségrégation raciale et l’émergence de la justice transitionnelle

De 1948 à 1994, l’Afrique du Sud a vécu sous le régime de l’apartheid, un système légal de ségrégation et de discrimination raciales imposé par le Parti national, composé exclusivement de Blancs. Ce système confinait la majorité non blanche du pays dans des zones résidentielles ségréguées, restreignait l’accès aux institutions publiques et aux espaces sociaux, et limitait fortement la participation civique et politique. Ancré dans une législation adoptée après les élections de 1948, l’apartheid criminalisait les relations interraciales, classait chaque résident dans l’un des quatre groupes raciaux (Noir, Indien, Métis ou Blanc) et imposait le déplacement forcé de millions de Sud-Africains noirs vers des « homelands » ethniques désignés. Parallèlement, la plupart des villes et des centres urbains étaient réservés en priorité aux populations blanches. Les responsables religieux, laïcs et

¹ Les parties « Contexte » et « Conclusion » ont été rédigées par Laura Herța et les sections 1. « L’Afrique du Sud après l’apartheid : les fondements de la guérison nationale », « 1 L’héritage de la ségrégation raciale et l’émergence de la justice transitionnelle », « 2. Ubuntu comme cadre de réconciliation » et « 3. Héritage et limites de la Commission Vérité et Réconciliation » ont été rédigées par Monica Meruțiu.

ordonnés, ont joué un rôle déterminant dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Par le biais de réseaux œcuméniques, ils ont mobilisé la solidarité ecclésiale internationale, obtenant un soutien mondial pour la quête de liberté, de justice et de démocratie (Lodberg : 2008).

L'élection de Nelson Mandela en 1994 a marqué la fin officielle de l'apartheid et le début de la transition démocratique en Afrique du Sud. La nation était confrontée à l'immense défi de démanteler des décennies d'oppression institutionnalisée tout en évitant un cycle de vengeance. De profondes cicatrices sociales persistaient : les victimes réclamaient reconnaissance et justice, les auteurs des violences demandaient l'amnistie, et les dirigeants politiques s'efforçaient de rétablir la confiance malgré des divisions ancestrales.

Le leadership de Mandela, fondé sur la réconciliation, a été essentiel pour empêcher l'Afrique du Sud post-apartheid de sombrer dans le chaos. Sa présidence s'est distinguée par son intégrité et ses réalisations remarquables en matière d'unité nationale. Le gouvernement post-apartheid, rassemblant les Sud-Africains de tous horizons sociaux et politiques, a entrepris des réformes institutionnelles et a créé la *Commission Vérité et Réconciliation* (CVR) afin de faire face aux atrocités de l'apartheid et de promouvoir une justice réparatrice (Vaughan, 1994).

La *Commission* a été créée en janvier 1996 ayant l'objectif de promouvoir les droits humains, l'unité et la réconciliation afin de concilier l'histoire divisée du pays et son avenir démocratique. Malgré des conceptions différentes de la justice, Desmond Tutu et Nelson Mandela ont joué un rôle crucial dans la fin de l'apartheid et la promotion de l'égalité raciale et de la justice pour les Sud-Africains noirs vivant sous le régime de la minorité blanche : « tandis que Tutu privilégiait les moyens de résistance non violents, Mandela n'était pas opposé à l'usage de la résistance armée contre les militants de l'apartheid lorsqu'il le jugeait nécessaire » (Woo, 2024).

L'engagement indéfectible de Tutu en faveur de la non-violence était inspiré par sa foi chrétienne, qui constituait le fondement de sa philosophie de la paix. L'affirmation de Tutu selon laquelle « seul le pardon nous permet de restaurer la confiance et la compassion dans nos relations » (Woo, 2024) illustre une conception de la paix comme un chemin vers la réconciliation.

Le pardon et la réconciliation étaient au cœur de sa vision du monde, car il croyait qu'ils étaient nécessaires pour rétablir la confiance, la compassion et l'harmonie sociale. « Si la paix est notre but », a-t-il souligné, « il ne peut y avoir d'avenir sans pardon » (Woo, 2024).

Par son rôle à la tête de la *Commission*, l'archevêque Tutu a démontré comment l'engagement religieux peut influencer et orienter les processus de guérison nationale, illustrant l'intégration de la foi, de la justice et de la réconciliation.

Selon Peter Lodberg, Tutu conçoit Dieu comme un acteur de l'histoire, et non comme une entité distante ou impersonnelle. Il le perçoit comme celui qui détruit les systèmes d'injustice et rétablit des liens humains authentiques à travers la vie et les enseignements de Jésus-Christ. C'est pourquoi Tutu considérait le projet de transition de l'Afrique du Sud, axé sur la guérison et la réconciliation nationales, comme un modèle pour la communauté internationale : si Dieu pouvait apporter guérison et transformation en Afrique du Sud, cette même action divine offrait un espoir à d'autres régions marquées par la violence et l'oppression, telles que le Moyen-Orient, le Sri Lanka et le Soudan (Lodberg, 2008).

Desmond Tutu restera dans les mémoires pour son leadership aux multiples facettes, comme le souligne P.G.J. Meiring. Parmi celles-ci figurent son engagement dans la résistance anti-apartheid, son plaidoyer courageux contre la domination du régime de la minorité blanche et sa participation active. Lors des manifestations et des funérailles des militants assassinés, ainsi que par ses efforts œcuméniques en faveur de sanctions internationales contre le régime d'apartheid, son action, avant comme après l'apartheid, fut un exemple marquant (Meiring, 2022).

La notion onusienne de justice mondiale, qui englobe les procédures permettant à une société de faire face aux atrocités passées afin de garantir la responsabilité de ses auteurs, fut illustrée par son action. Son leadership, fondé sur une profonde empathie et une conviction religieuse forte, fut essentiel pour orienter la stratégie de la *Commission* (Nakedi, 2022).

La CRV était organisée en trois comités : le *Comité des violations des droits de l'homme*, chargé de recenser les violations ; le *Comité d'amnistie*, chargé d'examiner ces signalements ; et le *Comité des réparations et de réhabilitation*, qui proposait des solutions pour indemniser les victimes.

Le choix clair de la *Commission* de privilégier la guérison et la cohésion sociale à la recherche de la vérité la distinguait de nombreux autres organes de justice transitionnelle (Wilson, 2001).

Par ailleurs, l'archevêque Tutu a souligné l'ouverture et la transparence de la *Commission* comme des caractéristiques essentielles qui la différenciaient d'organisations comparables menant leurs activités à huis clos, tout en réalisant des découvertes importantes et inédites (Truth and Reconciliation Commission of South Africa Report, 2019).

Grâce à un projet multimédia intitulé « Rapport spécial de la Commission Vérité », la *Commission* a étendu son influence. Les déclarations recueillies lors des audiences publiques ont été enregistrées et diffusées à la télévision dans le cadre de 87 épisodes de cette initiative, permettant ainsi à un large public de connaître les témoignages des victimes, des témoins et des auteurs d'infractions. Ces audiences ont offert à la communauté religieuse une occasion significative de reconnaître ses torts. Cette exigence morale a été exprimée par l'archevêque Desmond Tutu, qui a insisté sur l'importance de la vérité et de la confession, soulignant que les Églises devraient conseiller aux personnes conscientes de leur lourde culpabilité de la confesser et de dire la vérité car, après tout, Dieu affirme que la vérité libère. Tutu a insisté sur le fait que la réconciliation est un don divin et une responsabilité morale, exhortant les communautés à prendre en main le processus plutôt que d'attendre que d'autres agissent (SABC, Truth Commission Special Report).

À travers ces recommandations, la *Commission* a souligné l'importance de la responsabilité morale et spirituelle dans la promotion de la guérison et de la réconciliation en Afrique du Sud après l'apartheid. Non seulement les Églises blanches ont présenté leurs excuses pour leur inaction passée, mais les chrétiens de toutes confessions, ainsi que les communautés hindoue et musulmane, ont exprimé des regrets de ne pas avoir fait davantage pour mettre fin à l'apartheid (SABC, Truth Commission Special Report, 1998).

Historiquement, les responsables des Églises noires ont ouvertement dénoncé l'oppression subie par leurs fidèles durant l'apartheid. Certains d'entre eux ont reconnu leur obligation morale dans la lutte plus large pour la justice et se sont excusés de ne pas avoir agi avec plus de

fermeté contre le régime oppressif du Parti national (SABC, Truth Commission Special Report, 1998).

À son tour, l'Église catholique a reconnu avoir reflété les profondes divisions raciales de la société d'apartheid : « De même que l'apartheid divisait les gens selon leur couleur de peau, il divisait aussi l'Église, notre Église, en une communauté noire et une communauté blanche. Il y avait en réalité une Église noire et une Église blanche » (SABC, Truth Commission Special Report, 1998).

L'Église réformée néerlandaise (NG Kerk), « l'ancienne Église d'État blanche », qui avait auparavant utilisé une interprétation sélective de la Bible pour justifier le système de ségrégation raciale, a comparu lors des audiences. Des témoignages d'anciennes Églises « filles » noires, métisses et indiennes ont précédé ces audiences, et leurs déclarations fournissent un contexte essentiel à la prise de conscience de la NG Kerk. Un porte-parole a reconnu que l'Église avait induit ses fidèles en erreur au sujet de l'apartheid et qu'elle s'en était rendue complice (SABC, Truth Commission Special Report, 1998).

L'archevêque Tutu a constaté une différence frappante entre les auditions du secteur privé, où les preuves étaient pour la plupart auto-justificatives, et celles des communautés religieuses. Les témoignages des représentants de diverses confessions et traditions chrétiennes ont débuté par une prise de conscience de leur culpabilité morale. Ils ont admis leurs fautes avec sincérité et exprimé des regrets profonds. Leur empressement à reconnaître leurs erreurs et à demander pardon a profondément marqué le déroulement des audiences, instaurant un climat d'humilité et de réconciliation qui leur a conféré un caractère unique. Ceci contrastait fortement avec les audiences tenues dans le secteur privé, où la plupart des participants cherchaient à se justifier. Étonnamment, la quasi-totalité des témoins des différents groupes et communautés chrétiennes ont entamé leur témoignage en reconnaissant leurs torts. Ils ont fait des aveux et imploré le pardon, ce qui, comme on peut le constater, a changé le cours des événements et a profondément influencé l'atmosphère qui a régné durant ces trois jours (SABC, Truth Commission Special Report).

L'opposition de longue date de Tutu à l'apartheid et son attachement aux valeurs chrétiennes lui ont conféré une immense crédibilité. Sa présence a

rassuré les victimes quant à la dimension spirituelle du processus et a rappelé aux auteurs de ces actes que la confession était un devoir moral, et non une simple obligation légale. Son leadership au sein de la *Commission* puisait directement dans sa foi chrétienne et sa réputation de leader religieux courageux opposé à l'apartheid. Son autorité spirituelle et pastorale conférait à la CRV une légitimité morale qui dépassait le cadre politique. La *Commission* fonctionnait comme un espace de confession, de réconciliation et de pardon, profondément marqué par l'apport des concepts chrétiens de réconciliation par l'archevêque Desmond Tutu (Schalkwyk, 2004).

Les auditions de la *Commission* reflétaient des éléments de confession chrétienne : les auteurs des violences reconnaissaient publiquement leurs torts, et les victimes témoignaient de leurs souffrances. « La véritable réconciliation expose l'horreur, les abus, la douleur, l'humiliation, la vérité » (Tutu, 1999 : 271), a souligné Tutu, rejetant à la fois la vengeance et le silence, et privilégiant la vérité et le pardon. Parfois, cela pouvait même aggraver la situation. Bien qu'il s'agisse d'une entreprise risquée, elle en vaut la peine, car s'attaquer à la réalité du problème conduit à une véritable guérison. « Une réconciliation de façade ne peut apporter qu'une guérison illusoire » (Tutu, 1999). Le pardon, affirmait-il, n'était pas une question d'oubli, mais de « libération du cycle de la haine » (Tutu, 1999 : 120).

Tutu a mis en lumière les différences entre justice restaurative et justice rétributive. La justice restaurative, fondée sur la jurisprudence africaine traditionnelle et l'esprit d'*Ubuntu*, vise à réparer les relations, à corriger les déséquilibres et à réhabiliter les victimes de violations des droits humains ainsi que les responsables de ces violations, contrairement à la justice rétributive, essentiellement punitive, qui considère l'État comme la partie lésée (Tutu, 1999). Par conséquent, les efforts en faveur du pardon, de la réconciliation et du rétablissement de l'harmonie sociale sont nécessaires pour parvenir à la justice. Cette définition de la justice restaurative a réorienté le concept même de justice, le faisant passer de la punition à la réparation des liens humains, en plaçant victimes et auteurs d'infractions dans un cadre relationnel plutôt que dans des camps opposés. En concevant la justice de cette manière, Tutu a doté la *Commission* d'une logique morale et culturelle qui la distinguait des processus juridiques conventionnels et

donnait un sens à la confession, au pardon et à la réconciliation au sein d'un projet national de guérison (Tutu, 1999).

Les observations de Tutu démontrent l'extraordinaire capacité d'action morale des victimes, dont beaucoup ont surmonté la souffrance pour illustrer la philosophie d'humanité d'*Ubuntu*.

2. *Ubuntu* comme cadre de réconciliation

Ubuntu, l'idée d'une humanité interdépendante, était au cœur de la stratégie de Tutu. Il interprétait la réconciliation comme une nécessité sociale et spirituelle, reliant cette idée africaine à la théologie chrétienne. En opposition aux divisions de l'apartheid, ce récit offrait aux Sud-Africains un langage de destin partagé.

L'archevêque Desmond Tutu décrivait *Ubuntu* comme « conforme à un élément central de la Weltanschauung africaine » (Tutu, 1999 : 31), soulignant son lien profond avec la compréhension de ce que signifie être humain. Il notait qu'*Ubuntu* se prête difficilement à une traduction en langues occidentales, car il exprime une conception relationnelle de la personne plutôt qu'une conception individualiste. Dans le langage courant, des expressions telles que « Yu, u nobuntu » ou des remarques selon lesquelles quelqu'un « possède l'*Ubuntu* » sont utilisées pour louer des qualités de générosité, d'hospitalité, de bonté et de compassion (Tutu, 1999 : 31). Selon Tutu, *Ubuntu* affirme que l'humanité se réalise par l'interdépendance mutuelle : ce que l'on possède est fait pour être partagé, et l'identité individuelle est indissociable de celle des autres. Comme il l'a souligné, l'humanité de chacun est « inextricablement liée » à celle des autres, reflétant la conviction que les êtres humains évoluent au sein d'un réseau de vie interconnecté. Cette vision du monde se résume dans la phrase souvent citée : « On est une personne grâce aux autres. » Plutôt que de penser « Je pense, donc je suis », *Ubuntu* affirme : « Je suis humain parce que j'appartiens à une communauté », mettant ainsi en avant la participation, la communauté et la responsabilité partagée comme fondements de l'existence humaine (Tutu, 1999 : 31).

Dans son ouvrage « Made for Goodness : And Why This Makes All the Difference », coécrit avec sa fille Mpho Tutu, l'archevêque Desmond Tutu

souligne que le concept riche et complexe d'*Ubuntu* dans la culture sud-africaine représente la quête d'une perfection spirituelle. *Ubuntu*, qui insiste sur le caractère partagé et relationnel de l'humanité, est décrit comme une philosophie de l'interconnexion humaine. Il propose un cadre éthique visant à protéger le bien-être d'autrui, où la capacité d'une personne à s'épanouir est évaluée à l'aune de sa contribution au bien-être et au soutien de la communauté, et non de son isolement (Tutu and Tutu, 2012).

De plus, comme le souligne Lodberg, Tutu fonde sa théologie sur la dimension relationnelle de l'être humain en fusionnant l'idée biblique d'*imago Dei* avec le concept africain d'*Ubuntu*. Il met en lumière le fait que l'humanité reflète la communion avec Dieu, qui englobe à la fois l'unité et la diversité, en s'appuyant sur le récit de la création. L'opposition de Tutu à l'apartheid est étayée par cette anthropologie relationnelle, qui affirme que les variations raciales et culturelles s'inscrivent dans le cadre d'une identité humaine commune créée par Dieu.

En affirmant une origine divine partagée par l'humanité, Tutu soutient que les différences humaines devraient favoriser l'appartenance mutuelle plutôt que la séparation. Dans cette perspective, la diversité devient un fondement de la relationnalité et de l'interdépendance, et non de la hiérarchie ou de l'exclusion. Par conséquent, l'apartheid – enraciné dans la séparation imposée et le développement inégal – constituait une violation profonde du dessein de Dieu pour la communauté humaine. Comme l'affirmait Tutu : « L'apartheid est un péché contre Dieu, car il privilégie le développement séparé (au sens littéral du terme) au détriment du développement commun d'une société pour tous les Sud-Africains » (Lodberg, 2008 : 267).

3. Héritage et limites de la *Commission Vérité et Réconciliation*

La *Commission* a dû faire face à des restrictions et à des critiques, en plus de ses réalisations. Comme le souligne Meiring, la direction de Tutu n'a pas été exempte de critiques. Sa méthode de conduite du processus a parfois été contestée, même par des membres de la *Commission* elle-même. Bien qu'il ait été choisi pour présider une commission parlementaire plutôt

qu'une organisation religieuse, ses détracteurs ont soutenu que ses méthodes avaient souvent des connotations ouvertement religieuses. Ainsi, certains observateurs ont critiqué la première audience de la *Commission* (16-19 avril 1996), qui a débuté par des actes de culte tels que des hymnes et des prières dirigés par Tutu, arguant que ce contexte ouvertement religieux était inapproprié pour un organe censé fonctionner comme un processus légal (Meiring, 2002).

« Nous ne sommes pas tous chrétiens », a fait remarquer un opposant blanc à l'apartheid, ajoutant : « Je ne ressens aucun pardon. Je n'ai aucune obligation constitutionnelle ou légale de pardonner » (Lodberg, 2008 : 271).

De plus, Tutu lui-même reconnaissait les lacunes de *la Commission* ainsi que les critiques dont elle faisait l'objet. Il soulignait que les détracteurs, « principalement, mais pas exclusivement, issus de la communauté blanche » (Tutu, 1999 : 164), remettaient en question les véritables réalisations de la *Commission*. Il expliquait que son objectif était de contribuer à un projet national plus vaste plutôt que de guérir entièrement la société. Il insistait sur le mandat de la *Commission*, qui comprenait la promotion de l'unité nationale et la guérison, sans toutefois pouvoir la garantir, ainsi que l'établissement d'un compte rendu exhaustif des graves injustices commises au cours des trente-quatre années examinées (Tutu, 1999). Tutu affirmait que si la *Commission* ne pouvait apporter qu'une « contribution stratégique » à la réparation, la responsabilité collective et à long terme de la réconciliation incombait à tous les Sud-Africains (Tutu, 1999).

Par ailleurs, l'intégration de la religion au sein de la *Commission* révèle à la fois son influence et son caractère parfois ambigu. Comme le font remarquer Shore et Kline, le christianisme et le discours symbolique religieux ont constitué un puissant cadre de vérité pour les victimes et les survivants, cadre validé et encouragé par l'archevêque Desmond Tutu et d'autres dirigeants de la *Commission*. Ce discours a offert aux survivants un langage de guérison fondé sur la confession, le pardon et l'espoir. Pourtant, pour les auteurs de crimes sollicitant l'amnistie, la *Commission* a limité les témoignages aux termes juridiques et médico-légaux, excluant tout récit explicitement religieux. Cette asymétrie, selon les chercheurs, a, à la fois, renforcé la culture politique démocratique naissante de l'Afrique du Sud et

contribué au report d'une réparation sociale et économique complète pour les victimes de violations des droits humains (Shore, Kline, 2006).

Shore et Kline affirment en outre que la religion n'était pas périphérique, mais centrale dans le processus de la CRV sud-africaine, le décrivant comme « une étape nécessaire à une transition pacifique de l'apartheid à la démocratie. Sans être un miracle ni un modèle, la CVR constitue un exemple, malgré ses imperfections, d'un organe de justice transitionnelle qui a reconnu l'importance de la dimension religieuse d'un peuple pour la réussite de la transition » (Shore, Kline, 2006 : 328-329).

Peter Lodberg met en lumière une dimension plus profonde de la *Commission*, suggérant que sa faisabilité même était peut-être liée au fait que « la plupart des Sud-Africains se considéraient comme chrétiens » (Lodberg, 2008 : 271) et à la large familiarité de la population avec les concepts chrétiens fondamentaux qu'elle incarnait. Il souligne toutefois que l'autorité de Tutu et des autres dirigeants religieux ne découlait pas uniquement de leur appartenance à la religion, mais aussi de leur engagement constant en faveur de la non-violence durant la lutte anti-apartheid. Lodberg insiste sur la conscience qu'avait Tutu des dilemmes moraux en présence, réaffirmant que la *Commission* ne pouvait exiger la réconciliation ni le pardon de ceux qui avaient infligé des préjudices personnels importants. Son rôle était plutôt de fournir un cadre structuré où la vérité et la réconciliation pouvaient s'opérer, sous réserve de la volonté des personnes concernées (Lodberg, 2008).

La *Commission* a contribué à prévenir la guerre civile, a permis de faire éclater la vérité et a offert un cadre moral qui a aidé à enrayer les cycles de représailles, et a jeté les bases de la guérison par le biais de récits partagés de confession et de pardon, même si elle n'était pas sans défauts et n'a pas mis fin à toutes les injustices.

En fin de compte, ce processus a légué un cadre moral de réconciliation qui continue d'influencer le parcours démocratique de l'Afrique du Sud, révélant à la fois les forces et les limites de la communication fondée sur la foi.

Conclusion

La transition de l'Afrique du Sud de l'apartheid à la démocratie illustre le rôle crucial que les leaders religieux peuvent jouer pour guider les sociétés à travers des périodes de profondes divisions et de crise morale. Dans un contexte marqué par des décennies de violence institutionnalisée, d'exclusion et de hiérarchie raciale, les autorités religieuses, notamment l'archevêque Desmond Tutu, ont su puiser dans une profonde autorité morale et bénéficier de la confiance du public pour faire de la réconciliation à la fois un appel spirituel et une nécessité sociale. Par le biais de la CRV, le langage, les symboles et les principes éthiques religieux ont été intégrés à un processus national de recherche de la vérité, de responsabilisation et de guérison, permettant ainsi à la justice réparatrice de primer sur la vengeance. Au cœur de ce processus se trouvait la conception du pardon par Tutu comme un impératif moral, ancré dans la théologie chrétienne et renforcé par la philosophie africaine de l'*Ubuntu*. En mettant l'accent sur l'humanité partagée, l'interdépendance et la responsabilité mutuelle, ces récits ont fourni un cadre moral cohérent permettant aux victimes et aux auteurs de violences d'engager un dialogue. Bien que la réconciliation n'ait été ni immédiate ni complète, ce cadre a permis aux Sud-Africains d'affronter des vérités douloureuses sans sombrer dans des cycles de vengeance, jetant ainsi les bases de la coexistence au sein d'une société nouvellement démocratique.

L'expérience sud-africaine démontre également que l'efficacité de l'engagement religieux dans la réconciliation dépend largement de la crédibilité éthique des institutions et des dirigeants religieux. Lorsque les figures religieuses sont perçues comme intègres, transparentes et attachées à la justice, elles peuvent jouer un rôle de médiateurs et de guides moraux de confiance. La *Commission* a illustré comment un tel leadership peut traduire les valeurs spirituelles en processus publics qui abordent le traumatisme collectif tout en promouvant la responsabilité et la réparation sociale. Parallèlement, ce processus a révélé les tensions et les limites inhérentes à la réconciliation religieuse, notamment les griefs non résolus, l'inégalité de la justice et les inégalités socio-économiques persistantes.

Au-delà de son contexte national, l'approche sud-africaine offre des perspectives plus larges sur les efforts de réconciliation post-conflit.

Elle souligne l'importance des approches restauratrices qui privilégient les relations, la vérité et la responsabilité morale plutôt que les seules mesures punitives. Ce constat met également en évidence la nécessité d'une collaboration entre les acteurs religieux, les dirigeants politiques et la société civile pour pérenniser la réconciliation.

Finalement, l'expérience sud-africaine confirme que la foi, lorsqu'elle est pratiquée avec intégrité et humilité, peut constituer une puissante ressource morale, capable de façonner l'imaginaire collectif, de favoriser le dialogue et de soutenir le travail long et délicat de reconstruction des sociétés divisées.

Bibliographie

Appleby, S.R. 1999. *The ambivalence of the sacred : Religion, violence, and reconciliation*. Rowman & Littlefield Publishers.

Battle, M. 1997. *Reconciliation : The Ubuntu Theology of Desmond Tutu*. Cleveland : Pilgrim Press.

Boraine, A. 2000. *A Country Unmasked : Inside South Africa's Truth and Reconciliation Commission*. Oxford University Press.

Curle, A. 1990. *Tools for Transformation : A Personal Study*. Hawthorn Press.

Fox, N., Nyseth Brehm, H., Gasana Gasasira, J. 2021. « The Impact of Religious Beliefs, Practices, and Social Networks on Rwandan Rescue Efforts During Genocide ». *Genocide Studies and Prevention : An International Journal*. vol. 15, no. 1, p. 97-114.

Hertog, K. 2010. *The complex reality of religious peacebuilding : Conceptual contributions and critical analysis*. Lexington Books.

Horowitz, I.L. 1997. *Taking Lives : Genocide and State Power*. New Brunswick : Transaction Publishers.

Katongole, E. 2005. *A Future for Africa : Critical Essays in Christian Social Imagination*. Scranton : University of Scranton Press.

Johnston, D., Sampson, C. 1995. *Religion, the missing dimension of statecraft*. Oxford University Press.

Lodberg, P. 2008. Desmond Tutu : Church Resistance to Apartheid and Injustice in Africa. In : Dosenrode S. (ed.), *Christianity and Resistance in the 20th Century. From Kaj Munk and Dietrich Bonhoeffer to Desmond Tutu*. Brill.

Maregere, T. P. 2011. « Religion : A source of conflict and a resource for peace ». *Conflict Trends*, no.1, p. 17-23.

Maki, P.E. 2008. « God and politics : An inside perspective on religious peacemaking in Iraq ». *American Diplomacy*. [En ligne] : <https://americandiplomacy.web.unc.edu/2008/03/god-and-politics/> [consulté le 20 août 2025].

Meiring, P.G.J. 2022. « Forgiveness, Reconciliation and Justice à la Desmond Tutu ». *Acta Theologica* 42, no. 2, p. 86-103.

Nakedi, T. 2022. « Transitional Justice and Peacebuilding: Is There a Role for Faith-based Actors ? ». *Center for the study of Violence and Reconciliation*, [En ligne] : <https://www.csvr.org.za/transitional-justice-and-peacebuilding-is-there-a-role-for-faith-based-actors/> [consulté le 20 août 2025].

SABC. 2025. *Truth Commission Special Report*. [En ligne] : <https://sabctrc.saha.org.za/a/tvseries/episode75/section4/transcript2.htm> [consulté le 20 août 2025].

Schalkwyk, D. 2004. Truth, Reconciliation, and Evil in South Africa. In : Sönser Breen, M (ed.), *Truth, Reconciliation, and Evil*, Leiden : Brill, p. 3-41.

Shore, M., Kline, S. 2006. « The Ambiguous Role of Religion in the South African Truth and Reconciliation Commission ». *Peace & Change*, no. 31.3, p. 309-332.

Truth and Reconciliation Commission of South Africa Report. 2019. volume 1. [En ligne] : https://hmcwordpress.humanities.mcmaster.ca/Truthcommissions/wp-content/uploads/2019/01/SouthAfrica.TRC_Report-FULL.pdf [consulté le 20 août 2025].

Tutu, D.M. 1999. *No Future Without Forgiveness*. New York: Doubleday.

Tutu, D.M., Tutu, M. 2012. *Made for Goodness. And Why This Makes All the Difference*. Rider.

United Nations International Residual Mechanism for Criminal Tribunals. 2025. « The ICTR in Brief ». [En ligne] : <https://unictr.irmct.org/en/tribunal> [consulté le 20 août 2025].

Vaughan, O. 2021. « Reflecting on Nelson Mandela's Historic Presidential Election, May 10, 1994 ». *Wilson Center*, 2021. [En ligne] : <https://www.wilsoncenter.org/blog-post/reflecting-nelson-mandelas-historic-presidential-election-may-10-1994> [consulté le 20 août 2025].

Wilson, R.A. 2001. *The Politics of Truth and Reconciliation in South Africa : Legitimizing the Post-Apartheid State*. Cambridge : Cambridge University Press.

Woo, J. 2024. « Desmond Tutu and the triumph against Apartheid », in *Vision of Humanity*. [En ligne] : <https://www.visionofhumanity.org/desmond-tutu-and-the-triumph-against-apartheid> [consulté le 20 août 2025].



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.
Revue du GERFLINT
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>
Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.
<https://gerflint.fr/>
<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Résister, fuir ou s'engager ? Réactions sociales à la résurgence du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo

Andreea Bianca Urs

Faculté d'Études Européennes
Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca, Roumanie
andreea.urs@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0002-9197-1106>

Reçu le 10-11-2025 / Évalué le 25-11-2025 / Accepté le 12-12-2025

Résumé

En janvier 2025, l'offensive du M23 a intensifié le conflit dans l'est de la RDC, entraînant l'occupation de nouvelles zones et le déplacement de centaines de milliers de civils. Dans une année marquée par de multiples événements, cette étude qualitative examine la résilience et les réponses de la société congolaise face à la violence : initiatives collectives, gestes symboliques, solidarités locales, ainsi que stratégies de prudence ou de silence. Ces réactions révèlent la capacité des communautés à survivre au conflit tout en préservant leur dignité et en maintenant la cohésion sociale au cœur du chaos.

Mots-clés : RDC, conflit, militarisation, M23, Rwanda, résilience

Rezistență, fugă sau implicare ? Răspunsuri sociale la revenirea grupului M23 în estul Republicii Democrate Congo

Rezumat

În ianuarie 2025, ofensiva M23 a intensificat conflictul din estul RD Congo, ducând la ocuparea unor noi teritorii și la strămutarea a sute de mii de civili. Într-un an marcat de multiple evenimente, acest studiu calitativ analizează reziliența și reacțiile societății congoleze față de violență : inițiative colective, acțiuni simbolice, solidarități locale, precum și strategii de prudență sau tăcere. Aceste răspunsuri evidențiază capacitatea comunităților de a supraviețui conflictului, păstrându-și demnitatea și menținând coeziunea socială în mijlocul haosului.

Cuvinte cheie : RD Congo, conflict, militarizare, M23, Ruanda, reziliență

Resistance, Flight, or Engagement ? Social Responses to the Resurgence of the M23 in Eastern Democratic Republic of the Congo

Abstract

In January 2025, the M23 offensive intensified the conflict in eastern DRC, leading to the occupation of new areas and to the displacement of hundreds of thousands of civilians.

In a year marked by multiple events, this qualitative study examines the resilience and responses of the Congolese society to violence : collective initiatives, symbolic actions, local solidarities, as well as strategies of caution or silence. These reactions reveal the communities' capacity to endure the conflict while preserving dignity and maintaining social cohesion amid chaos.

Keywords : DRC, conflict, militarization, M23, Rwanda, resilience

Introduction

Les voix congolaises s'élèvent, dans un climat de guerre prolongée, pour dénoncer, survivre, ou s'engager. En janvier 2025, la reprise offensive du Mouvement armé du 23 Mars (M23) dans l'est de la République démocratique du Congo a marqué un tournant brutal dans le conflit, avec l'occupation de nouvelles zones, l'intensification des violences et le déplacement de centaines de milliers de civils. Si les analyses internationales insistent sur les enjeux géopolitiques et la responsabilité d'acteurs extérieurs, cet article propose de recentrer l'attention sur les réactions internes de la société congolaise. À travers une approche qualitative mêlant l'analyse de discours médiatiques, de publications en ligne, et des entretiens avec des jeunes activistes, des leaders communautaires et des membres de la société civile, cette étude explore la diversité des réponses sociales : mobilisations populaires, actions symboliques, auto-organisation humanitaire, mais aussi fatigue politique, colère rentrée ou silence stratégique.

Ces réactions révèlent une dynamique unique, nourrie par la mémoire des conflits passés, le rejet de l'inaction gouvernementale et la volonté de (re) construire un avenir commun au cœur du chaos. En interrogeant ces formes contemporaines de résistance, de repli ou d'invention sociale, l'article ambitionne de redonner toute leur place aux subjectivités congolaises dans la lecture d'un conflit souvent réduit à ses dimensions militaires et diplomatiques. Il s'agit de penser la guerre non seulement comme un affrontement d'intérêts, mais de mettre en lumière auprès du public les mécanismes sociaux des civils vivant les effets d'une violence chronique.

1. La dynamique congolaise, dans sa singularité

En 2025, l'est de la République démocratique du Congo (RDC) continue de subir un cycle de violences répétées. Les analyses se multiplient, tout comme les études de cas qui tentent, chacune à sa manière, de décrypter ce qui est souvent qualifié de conflit le plus complexe au monde. La superposition de micro-conflits (Urs, 2024 : 66), parfois territoriaux, parfois identitaires ou économiques, génère une chaîne de réactions en cascade, aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau international. La diaspora congolaise joue par ailleurs un rôle central dans la dénonciation des exactions, dans la mise en lumière des violences quotidiennes et dans l'accusation récurrente de l'impuissance du gouvernement. Dans ce contexte particulièrement fragmenté, comprendre véritablement la situation en RDC et produire une analyse pertinente exige de délimiter avec rigueur le champ d'observation. Il est essentiel de se concentrer sur un aspect spécifique de la société congolaise afin d'éviter toute forme de sur-généralisation et de pouvoir appréhender avec précision les mécanismes qui structurent les dynamiques de conflit et de résilience.

Depuis le début de l'année 2025, le mouvement M23, soutenu par le Rwanda et par la coalition Alliance Fleuve Congo (AFC), continue de consolider sa position militaire dans le Nord-Kivu, aggravant une crise humanitaire déjà profonde. Notons que l'Alliance Fleuve Congo (AFC) est une coalition politico-militaire créée en décembre 2023 en République démocratique du Congo. Elle regroupe des acteurs politiques et le groupe rebelle M23, actif dans l'est du pays. L'AFC se présente comme un mouvement visant à « refonder » l'État congolais et à restaurer sa souveraineté, mais elle est considérée par la communauté internationale comme une coalition rebelle déstabilisatrice. Ses dirigeants combinent stratégies politiques et actions militaires, et l'AFC a été sanctionnée par les États-Unis pour son rôle dans l'instabilité régionale. L'origine du M23 remonte au Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), un mouvement rebelle actif dans le Nord-Kivu dans les années 2000. En 2009, un accord de paix prévoyait l'intégration des combattants du CNDP au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), mais celui-ci est resté inappliqué. C'est en réaction à cet échec que d'anciens membres du CNDP ont créé, en 2012, le Mouvement du 23 Mars, en

référence à la date de l'accord non respecté. Après sa défaite militaire en 2013, le groupe s'est fait relativement discret pendant une décennie, avant de reprendre massivement les hostilités à partir de 2023.

Le 27 janvier 2025, la prise de Goma, capitale provinciale stratégique, a marqué une escalade majeure du conflit. Quelques semaines plus tard, la capture de Bukavu, dans le Sud-Kivu, a confirmé l'ampleur territoriale de l'avancée du groupe armé. En mars 2025, les rebelles ont également pris le contrôle de Walikale, un important site minier (*Le Monde*, 2025). Le M23 progresse plus rapidement que les insurrections précédentes venues de l'est pendant la première (1996-1997) et la deuxième guerre du Congo (1998-2003), avec la possibilité qu'il puisse tenter de marcher sur Kinshasa (Observer Research Foundation, 2025). Malgré la présence de 122 groupes armés, le conflit est essentiellement façonné par quelques acteurs majeurs. Bien que d'autres groupes soient responsables de massacres, actuellement toute l'attention du gouvernement et du public est concentrée sur la crise du M23. Nous avons montré dans des études précédentes comment le Mouvement du 23 Mars a développé une structure de gouvernance parallèle dans les territoires du Nord-Kivu (Urs, 2024 : 126), et cette étude renforce cet aspect en apportant des détails supplémentaires. Pour approfondir notre analyse, il convient de revenir sur plusieurs événements qui marquent le dernier chapitre de l'histoire congolaise, à savoir la crise du M23 :

2. La condamnation à mort de Joseph Kabila

Le 30 septembre 2025, la figure centrale de la politique congolaise, Joseph Kabila, a été condamnée à mort par contumace par la Haute Cour militaire de Kinshasa. Cette décision historique marque l'un des tournants judiciaires et politiques les plus spectaculaires de l'histoire récente de la RDC. L'ancien président, qui a dirigé le pays de 2001 à 2019, est accusé de *trahison*, de *crimes de guerre*, d'*association avec un mouvement insurrectionnel* et de *complicité présumée avec la rébellion du M23*, dont la résurgence a profondément déstabilisé l'est du pays (Rfi.fr, 2025). Le procès s'est déroulé en l'absence de Kabila, ce qui a conduit la justice congolaise à le juger par contumace. Les autorités l'accusent d'avoir soutenu le

Mouvement du 23 Mars. Les procureurs affirment que des réseaux politico-militaires proches de l'ancien régime auraient facilité la stratégie militaire du M23 afin de fragiliser l'administration de Félix Tshisekedi et de redessiner les rapports de force internes, dans l'hypothèse d'un futur repris de la direction du pays.

La sentence a immédiatement suscité des réactions contrastées. Pour une partie de la population congolaise, lassée par des décennies de violence, cette condamnation apparaît comme un geste symbolique fort, affirmant que même les plus hauts responsables de l'État peuvent être tenus pour responsables de leurs actes. À l'inverse, plusieurs observateurs, organisations de défense des droits humains et acteurs religieux, notamment la Conférence épiscopale nationale du Congo, se disent préoccupés par la politisation potentielle du procès et par les risques d'instrumentalisation judiciaire dans un contexte de fragilité institutionnelle (CENCO, 2025).

Par ailleurs, l'exécution de la peine semble hautement improbable. Joseph Kabila n'a pas été arrêté, et son lieu de résidence exact reste inconnu. Plusieurs capitales africaines et partenaires internationaux ont appelé à la retenue, soulignant l'importance d'une procédure transparente, équitable et respectueuse des normes internationales. Cette affaire éclaire les tensions profondes que traverse la RDC : rivalités entre élites politiques, crise sécuritaire persistante dans l'Est, défiance généralisée à l'égard des institutions et fragilité de l'État face aux groupes armés. Elle constitue également un révélateur des difficultés du pays à construire une justice transitionnelle crédible, capable de concilier exigence de vérité, impératif de justice et quête de stabilité nationale.

3. Les négociations de Doha sous l'égide de Donald Trump

Les offensives du M23, notamment la prise de Goma et de Bukavu en 2025, ont provoqué des déplacements massifs de populations et aggravé la crise humanitaire. La fragilité des institutions congolaises, combinée aux tensions transfrontalières avec le Rwanda, a rendu indispensable la mise en place d'un dialogue diplomatique afin de réduire les hostilités et de rétablir l'autorité de l'État dans les zones affectées. Dans ce contexte, la

communauté internationale a intensifié ses efforts de médiation, conduisant à la tenue de négociations de paix à Doha, au Qatar, avec l'appui des États-Unis et de l'Union africaine. Les premières rencontres ont eu lieu en mars 2025, réunissant les présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagame sous la médiation qatarienne. Les parties ont déclaré leur engagement à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel. Plusieurs tours de négociation ont ensuite été organisés pour structurer un processus de paix global, impliquant le gouvernement congolais et le M23. Les autorités de RDC et le M23 ont signé en juillet à Doha une déclaration de principe en faveur d'un « cessez-le-feu permanent », à la suite d'un accord de paix conclu entre la RDC et le Rwanda fin juin à Washington (Jeune Afrique a, 2025). Au moment de la rédaction de cet article, les négociations sont toujours en cours et il n'y a pas encore de résultats concrets sur le terrain.

4. Tensions constantes avec le Rwanda voisin

Depuis la recrudescence des hostilités du M23 dans l'est de la RDC, les relations entre Kinshasa et Kigali se sont fortement détériorées. De nombreux rapports des Nations unies documentent l'implication directe du Rwanda dans le soutien logistique, militaire et financier aux rebelles du M23, ce qui constitue une violation de la souveraineté congolaise. La communauté internationale a exprimé son inquiétude face à cette situation. L'ONU, l'Union africaine et plusieurs États tiers ont condamné l'escalade des violences et encouragent des mesures diplomatiques et des sanctions ciblées contre les acteurs rwandais impliqués. Les rebelles du M23 apparaissent nettement mieux équipés et organisés que la majorité des autres groupes armés actifs dans la région, ce qui renforce leur capacité opérationnelle et accentue la vulnérabilité des populations locales. Le président rwandais Paul Kagame, tout en niant officiellement toute implication directe dans le conflit, insiste sur la nécessité d'un dialogue régional et de solutions collaboratives pour la stabilité des Grands Lacs. Cette posture ambiguë contraste avec les preuves accumulées par les organisations internationales sur le rôle actif du Rwanda dans le soutien au M23. La Belgique a critiqué le Rwanda sur sa politique concernant l'est de la RDC, considérant que le Rwanda soutenait le groupe armé M23.

En réponse, le Rwanda a rompu les relations diplomatiques avec la Belgique, accusant Bruxelles de « tentatives néocoloniales » et de vouloir déstabiliser le pays et la région. Cette escalade diplomatique s'est produite après que la Belgique avait joué un rôle clé dans l'adoption de sanctions de l'Union européenne contre des fonctionnaires rwandais dans le contexte de cette crise (Jeune Afrique d, 2025).

5. Résister, fuir ou s'engager ? Réactions sociales à la résurgence du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo

En dépit de la complexité remarquable du contexte, cette étude se propose de recentrer l'analyse sur la résilience du peuple congolais et sur la manière dont celui-ci, au fil du temps, est devenu non seulement un acteur essentiel, mais également l'un des principaux artisans de la nouvelle histoire du pays. L'impact massif sur les réseaux sociaux, les actions de sensibilisation, les formes d'aide, qu'elles soient financières ou locales, les stratégies de résistance ou, tout simplement, le refus de disparaître constituent autant de réalités sociales particulièrement révélatrices, dont l'analyse s'avère indispensable pour compléter le tableau congolais. La résilience congolaise ne se lit pas uniquement dans les rapports officiels, mais s'observe avant tout dans les pratiques quotidiennes des habitants. Elle se manifeste comme un phénomène pluriel, enraciné dans les solidarités locales, les économies informelles, les structures familiales élargies et les réseaux transnationaux qui relient les communautés à la diaspora et aux acteurs internationaux. La société congolaise illustre ainsi une capacité remarquable à mobiliser ressources, réseaux et traditions pour maintenir une forme de stabilité sociale et continuer à résister, même dans un contexte de violence extrême. En ce qui concerne la méthodologie, cette étude repose sur une approche qualitative, fondée sur l'analyse du discours et des sources secondaires : rapports humanitaires, articles de presse, études de cas documentant la vie quotidienne dans les zones affectées par le conflit. L'objectif est de comprendre comment la société congolaise transforme la souffrance en pratiques de résistance et de résilience, à la fois locales et transnationales. Les dynamiques de changement, d'évolution et de mobilité au sein de la population congolaise

ont constamment été analysées par la littérature spécialisée, qui souligne depuis longtemps la complexité et la continuité de ces transformations (Vlassenroot, Raeymaekers, 2004 : 20).

Cette section vise à analyser brièvement les réactions des populations dans les environs de la ville de Goma. Nous examinerons la gouvernance parallèle instaurée par le M23, telle qu'elle est perçue par les Congolais, dont les réactions varient considérablement. Nous avons utilisé les récits publiés par *The New Humanitarian* pour mener cette analyse.

Nous commencerons par souligner que la mobilisation armée joue un rôle important, surtout parmi les jeunes, dans un contexte où les objectifs semblent ne pouvoir être atteints que par la force. Ainsi, la formation des groupes *Wazalendo* apparaît également comme une réponse à cette crise : une forme de résistance portée par des jeunes désireux de se défendre face à la menace rebelle. Notons que *Wazalendo* signifie « patriotes » en swahili. Dans ce contexte, *wazalendo* signifie groupe de résidence contre la menace rebelle. Néanmoins, il ne faut pas oublier que la formation de ces micro-groupes a été directement encouragée par le président lui-même. Le Monde note que les autorités congolaises ont contribué à renforcer le sentiment national : en novembre 2022, Félix Tshisekedi a exhorté la population à constituer des « groupes de vigilance contre les velléités expansionnistes » du M23, qui menaçait alors de s'emparer de Goma. La jeunesse a également été encouragée à revêtir l'uniforme. Depuis lors, selon Kinshasa, près de 40 000 nouvelles recrues ont rejoint les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) (*Le Monde*, 2023).

Secondement, à côté de la militarisation croissante, la dimension humanitaire de la crise s'avère tout aussi cruciale. Depuis début 2025, près d'un million de Congolais ont été contraints de retourner dans leurs villages de l'est de la RDC après la prise de contrôle de Goma par le groupe rebelle. Les habitants ont quitté les camps de déplacés sous un ultimatum de 72 heures, retrouvant leurs maisons souvent détruites ou pillées (Ground Truth Solutions, 2025). Bien que certains considèrent le retour comme préférable à la vie dans les camps, la majorité vit dans des conditions extrêmement précaires, avec des infrastructures endommagées, des terres agricoles dangereuses à cause des munitions non explosées et un accès

limité aux services essentiels. Les violences, intimidations et contrôles exercés par le M23 persistent, affectant profondément la sécurité et le bien-être psychologique des populations locales (The New Humanitarian a – 2025). La population locale du Sud Lubero (Nord Kivu) vit sous un régime de domination marqué par la peur, la surveillance et les abus. Les jeunes hommes sont régulièrement accusés d'appartenir aux milices pro-gouvernementales dites *Wazalendo*, beaucoup ont été arrêtés, exécutés ou portés disparus. Les civils sont contraints d'effectuer des travaux forcés sous le prétexte de la « salongo », une pratique communautaire détournée par les rebelles : ils construisent des abris pour les combattants, transportent du matériel militaire ou du bois, sous peine d'amende, de torture ou d'emprisonnement (The New Humanitarian – b, 2025). *The New Humanitarian* a relayé les témoignages, décrivant une situation d'urgence chronique. Au milieu de cette peur, la défiance s'exprime par de petits actes courageux. Dans une église du village, lors de la messe de confirmation des jeunes, un officier rebelle demanda aux enfants : « Vous aimez-vous ? » Tous crièrent en chœur : « Non ! » (The New Humanitarian – b, 2025). Les rebelles menacèrent d'interdire totalement les rassemblements de jeunesse. Pourtant, le prêtre resta ferme, contestant leur ingérence et trouvant des moyens de maintenir la communauté unie. Ces gestes, bien que risqués, donnent aux habitants le sentiment qu'ils ne sont pas complètement réduits au silence.

Les écoles et les structures de santé sont dévastées, les enseignants ne perçoivent plus leurs salaires et les hôpitaux manquent cruellement de médicaments. Les organisations locales et internationales font face à d'énormes difficultés d'accès, tandis que la population tente de survivre grâce à des réseaux d'entraide fragiles. Malgré ce climat de terreur, des gestes de résistance civile persistent : dans une église, de jeunes fidèles ont refusé de répondre à l'appel d'un chef rebelle, et un prêtre a défié l'interdiction des offices religieux. Ces actes, bien que symboliques, témoignent d'une volonté collective de ne pas céder totalement à l'oppression. Le cas du Sud-Lubero illustre parfaitement la complexité du conflit congolais : une domination territoriale appuyée sur la peur, la désintégration des institutions publiques, et la résilience silencieuse d'une population abandonnée (The New Humanitarian – b, 2025). Alors que la

population combat, résiste, s'enfuit ou disparaît purement et simplement, le groupe rebelle étend massivement sa gouvernance parallèle, en recrutant non seulement des combattants, mais également des magistrats et du personnel administratif (Jeune Afrique – b, 2025).

Toujours dans *The New Humanitarian*, le cas de Walikale est également attentivement présenté. Comme le souligne Richmond, la résilience sociale dans les zones de conflit repose autant sur la capacité des communautés à survivre que sur leur aptitude à maintenir et reconstruire le tissu social (Richmond, 2014) et c'est surtout à travers des exemples concrets que ce phénomène peut être le mieux compris. À Walikale, l'air est lourd de peur, la vie est devenue un choix entre soumission et survie et le prix du refus peut être la mort. Les hommes sont convoqués par le M23 pour transporter du bois, aller chercher de l'eau, creuser des tranchées pour les armes et construire des camps militaires. Les ordres ne viennent pas du village, mais d'étrangers armés qui revendiquent désormais la terre. Ils disent : « Nous sommes devenus leurs travailleurs. » Dans les villages situés entre Kashebere et Kibati, au lieu de récolter leurs cultures, les hommes creusent désormais des tranchées ou transportent des fournitures militaires. Ceux qui refusent, ou qui ne se présentent pas, disparaissent. Les arrestations se font sans explication, les procès n'existent pas, comme un véritable gouvernement privé indirect (Urs, 2024 : 156). Certains sont emprisonnés dans des fosses remplies d'eau, torturés. Beaucoup de détenus ne sont jamais revus : leurs familles pensent qu'ils ont été tués ou enrôlés de force dans la rébellion (The New Humanitarian c, 2025). Les hommes qui fuient les zones de conflit voisines finissent souvent par effectuer des travaux pénibles en échange de maigres repas. Un père de sept enfants a confié : parfois le travail ne correspond même pas à la nourriture reçue, mais avec des enfants affamés, il n'a pas le choix. Et il y a les morts : un homme déplacé a été tué en essayant de récolter des cultures pendant un moment de répit dans les combats ; son corps a été retrouvé plus tard dans un étang à poissons. Sa femme a fui le village en espérant trouver la sécurité, mais est revenue avec le deuil et la perte. Pourtant, au milieu du désespoir, des lueurs de solidarité subsistent. Certains villageois, même lorsqu'ils sont eux-mêmes en difficulté, ouvrent leurs maisons aux personnes fuyant la violence d'autres territoires. À Kashebere, un habitant

a déclaré : « Nous acceptons de souffrir ensemble », en accueillant des familles déplacées malgré leurs propres peurs (The New Humanitarian c, 2025).

Le concept de résilience s'est progressivement transformé dans la littérature de spécialité. Il s'est d'abord attaché à expliquer la capacité des systèmes écologiques à maintenir leurs fonctions malgré des changements continus. Par la suite, il s'est élargi à l'étude des systèmes socio-écologiques, en mettant l'accent sur l'adaptation des sociétés humaines à leur environnement. Plus récemment, la notion a été réorientée vers un enjeu central : la transformation sociale face aux dynamiques du changement global. Cette évolution révèle les trois dimensions essentielles de la résilience : la persistance, l'adaptation et la transformation (Keck, Sakdapolrak, 2013 : 6). Après tous ces exemples, nous constatons que la résilience sociale revêt une signification toute particulière dans le cas congolais et qu'elle est ancrée dans une violence multiple chronique.

La résilience congolaise ne s'exprime pas seulement à l'intérieur du pays, elle a aussi une dimension transnationale, portée par la diaspora congolaise, très active en Europe, en Amérique du Nord et dans les pays voisins de la région des Grands Lacs. Face aux violences dans l'est du Congo, cette diaspora joue un rôle multiple. D'abord, un rôle politique et médiatique : elle dénonce les atrocités commises par le M23 et attire l'attention de la communauté internationale à travers des manifestations, des pétitions et des campagnes sur les réseaux sociaux. La plateforme *Parlons du Congo* en est un exemple pertinent. Ces mobilisations contribuent à rompre le silence qui entoure souvent les crises africaines et à rendre visibles les voix congolaises dans l'espace public global. Ensuite, un rôle numérique est nécessaire à mentionner : les membres de la diaspora utilisent les plateformes citoyennes, les blogs, *WhatsApp*, *X* (ancien *Twitter*) ou *Instagram* pour diffuser des images, des témoignages et des informations vérifiées en temps réel. Ce travail de documentation collective crée une mémoire numérique du conflit, et constitue une forme de résistance face à la désinformation. Mais la diaspora n'agit pas seulement sur le plan virtuel-symbolique. Elle contribue aussi concrètement au soutien des populations locales : à travers des associations transnationales, des collectes de fonds et des transferts financiers, visant l'éducation, l'aide

humanitaire et parfois la reconstruction de villages détruits (Demac, 2025). Par ailleurs, de nombreuses mobilisations publiques visent à sensibiliser les grandes villes aux atrocités commises dans les provinces orientales. Les réseaux transnationaux de la diaspora participent ainsi à l'émergence d'une véritable économie de la solidarité, qui s'articule en complémentarité avec l'aide internationale. Toutefois, cette visibilité accrue n'est pas dépourvue d'ambiguïtés : certaines prises de position issues de la diaspora *pourraient être perçues*, au niveau local, comme distantes des réalités du terrain ou susceptibles de raviver des clivages politiques. Dès lors, une tension structurelle s'installe entre l'amplification internationale du discours et les risques que cette exposition fait peser sur les acteurs locaux. En somme, la diaspora congolaise incarne une forme de résilience transnationale, à la fois numérique, politique et humanitaire, constituant un relais essentiel entre un Congo profondément meurtri et la scène mondiale, où les dynamiques de résistance se prolongent à distance, mais avec une intensité comparable.

L'étude de cette crise met en évidence que la résilience sociale se déploie simultanément à l'échelle locale et transnationale. Les populations, la diaspora et les organisations internationales constituent un écosystème imbriqué de soutien, d'adaptation et de résistance. Comme le souligne Chandler, la résilience ne doit pas être envisagée uniquement comme une capacité individuelle ou communautaire, mais comme un cadre relationnel et interactif façonné par des structures politiques, sécuritaires et internationales (Chandler, 2014 : 35). Comprendre ces dynamiques requiert ainsi une approche intégrée, mobilisant l'analyse politique, l'analyse du discours, les théories critiques de la résilience et une observation ethnographique fine, afin de saisir la complexité des pratiques quotidiennes. Une telle perspective permet de reconnaître la continuité des efforts de résistance et d'adaptation entrepris par les communautés, malgré la persistance des violences et l'instabilité structurelle.

Conclusions

L'année 2025 a débuté par une série d'événements néfastes qui ont touché la population et ont engendré une mobilisation intense à tous les

niveaux. Ce n'est pas seulement la population qui s'est mobilisée, qui lutte, qui fuit, qui refuse de disparaître, mais aussi la classe politique et surtout l'opposition. De nouvelles alliances se brisent et se forment, en soutien ou en boycottage massif de la manière dont le pouvoir central gère la situation à l'est. Les événements mentionnés dans les pages précédentes sont étroitement liés à des événements des années précédentes et doivent être interprétés en conséquence. Malgré l'incapacité persistante de l'État à assurer la protection des civils et la domination croissante du M23, les populations congolaises font preuve d'une résilience remarquable. Elles développent des stratégies d'adaptation face aux restrictions imposées sur les routes commerciales, la circulation des biens et la vie quotidienne, tout en maintenant des réseaux familiaux, sociaux et communautaires essentiels. Les fermetures d'écoles, les violences sexuelles et les séparations familiales n'empêchent pas les communautés de préserver des formes de solidarité et de résistance culturelle. En négociant et en contournant les logiques de pouvoir parallèle, la société congolaise démontre sa capacité à survivre et à maintenir une cohésion sociale, malgré un contexte de violence structurelle et de militarisation accrue. La crise du M23 a révélé la résilience du peuple congolais. Elle apparaît comme un phénomène pluriel, profondément enraciné dans les solidarités locales, les économies informelles, les structures familiales étendues et les réseaux transnationaux qui relient les communautés à la diaspora et aux acteurs internationaux. La société congolaise illustre ainsi une capacité remarquable à mobiliser ressources, réseaux et traditions pour maintenir une stabilité sociale relative et continuer à résister, même dans un contexte de fragilité étatique extrême. Cette résilience demeure toutefois ambivalente : oscillant entre adaptation pragmatique et résistance politique, elle peut se réduire à un simple mécanisme de survie lorsque les réponses institutionnelles restent insuffisantes ou que les violences persistent sous des formes évolutives. Dépourvue de soutien structurel, elle tend alors à renforcer l'endurance des populations plutôt qu'à permettre une transformation profonde des rapports de pouvoir ou des conditions de vie. La résurgence du mouvement M23 dans l'Est de la République démocratique du Congo a ravivé des formes renouvelées de mobilisation nationale et transnationale, contribuant à recomposer les identités, les

solidarités et les stratégies d'autoprotection. Habitants, réseaux diasporiques et organisations internationales forment aujourd'hui un écosystème complexe où se conjuguent soutien humanitaire, initiatives communautaires, innovations socio-économiques et formes de contestation. Comprendre ces dynamiques exige une approche intégrée combinant analyse politique, analyse du discours, théorie de la résilience et méthodes ethnographiques. Cette perspective permet de saisir non seulement la capacité des populations à absorber et à contourner les chocs, mais aussi leurs efforts constants pour résister, négocier et transformer, malgré les défis persistants. C'est à cette intersection entre survie quotidienne, pratiques de résistance et horizons d'espoir que se construit véritablement la résilience congolaise contemporaine. La dynamique du conflit montre que la violence produit ses propres prolongements : l'émergence de groupes d'autodéfense et de résistance locale face à la rébellion illustre clairement ce mécanisme de reproduction et d'escalade. L'ensemble des dynamiques observées dans l'est de la République démocratique du Congo met en évidence l'impératif d'une pacification rapide et structurelle de la région. La prolongation des hostilités, l'intensification des déplacements forcés et la fragmentation des espaces de gouvernance soulignent la nécessité d'une action coordonnée, fondée sur des mécanismes de sécurité crédibles et sur une diplomatie régionale renouvelée. Au-delà des configurations politico-militaires, un constat demeure constant dans tous les témoignages recueillis : les populations locales aspirent avant tout à la paix. Cette demande, profondément ancrée dans l'expérience quotidienne de la violence, exprime non seulement le refus de la guerre, mais également la volonté de rétablir des conditions de vie minimales, de mobilité, d'éducation et d'accès aux ressources. Dans cette perspective, l'accélération des efforts de pacification n'est pas simplement une recommandation normative, mais une exigence analytique découlant de la réalité empirique du terrain. Répondre aux attentes des habitants signifie reconnaître que la stabilité durable de la région ne peut être envisagée sans placer leurs besoins, leurs vulnérabilités et leurs capacités d'action au centre des dispositifs politico-sécuritaires.

Bibliographie

CENCO. 2025. Déclaration de la CENCO sur l'application de la peine de mort en RDC. 4 octobre. [En ligne] : <https://cencordc.org/index.php/messages-des-eveques/553-declaration-de-la-cenco-sur-l-application-de-la-peine-de-mort-en-rdc> [consulté le 15 octobre 2025].

Chandler, D. 2014. *Resilience. The Governance of Complexity*. London : Routledge.

DEMAC, 2025. « La Diaspora en Action : Les communautés Congolaises à l'étranger réagissent à la crise dans l'est de la RDC ». 2025. [En ligne] : <https://demac.org/community-news/2025/09/revue-en-temps-reel-de-la-republique-democratique-du-congo-2025> [consulté le 15 septembre 2025].

Ground Truth Solutions. 2025. « Les communautés sous pression : Perceptions dans l'est de la RDC ». [En ligne] : <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/les-communautes-sous-pression-perceptions-dans-lest-de-la-rdc-septembre-2025> [consulté le 10 septembre 2025].

Jeune Afrique a. 2025 « Est de la RDC : plus de 18 personnes tuées par des rebelles ADF ». 16 novembre. [En ligne] : <https://www.jeuneafrique.com/1740509/politique/e-st-de-la-rdc-plus-de-18-personnes-tuees-par-des-rebelles-adf/> [consulté le 27 septembre 2025].

Jeune Afrique b. 2025. « Est de la RDC : de Washington à Doha, des médiations sous la pression de Trump ». [En ligne] : <https://www.jeuneafrique.com/1734331/politique/e-st-de-la-rdc-de-washington-a-doha-des-mediations-sous-la-pression-de-trump/> [consulté le 30 octobre 2025].

Jeune Afrique c. 2025 « RDC : le M23 recrute des magistrats dans l'Est ». [En ligne] : <https://www.jeuneafrique.com/1737074/politique/rdc-le-m23-recrute-des-magistrats-dans-lest/> [consulté le 27 novembre 2025].

Jeune Afrique d. 2025. « Est de la RDC : la Belgique est « totalement en désaccord » avec la politique du Rwanda » [En ligne] : <https://www.jeuneafrique.com/1683304/politique/ue/est-de-la-rdc-la-belgique-est-totalement-en-desaccord-avec-la-politique-du-rwanda/> [consulté le 10 septembre 2025].

Keck, M., Sakdapolrak, P. 2013. « What Is Social Resilience ? Lessons Learned and Ways Forward ». *Erdkunde*, n° 67, p. 5-19.

Le Monde. 2023. « Les « wazalendo », des « patriotes » en guerre dans l'est de la RDC ». 13 décembre. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/12/13/les-wazalendo-des-patriotes-en-guerre-dans-l-est-de-la-rdc_6205635_3212.html [consulté le 10 septembre 2025].

Le Monde. 2025. « En RDC, le M23 s'empare de Walikale, chef-lieu d'une importante zone minière ». 2025. 20 mars. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/20/en-rdc-le-m23-s-empare-de-walikale-chef-lieu-d-une-importante-zone-mini%C3%A8re_6583828_3212.html [consulté le 30 septembre 2025].

Observer Research Foundation. 2025. « The Battle for Congo : M23 Rebels Advance towards Kinshasa ». [En ligne] : <https://www.orfonline.org/expert-speak/the-battle-for-congo-m23-rebels-advance-towards-kinshasa> [consulté le 30 mai 2025].

Parlons du Congo. 2025. [En ligne] : <https://podcasts.apple.com/fr/podcast/parlons-du-congo/id1809536410> [consulté le 30 octobre 2025].

RFI. 2025. « RDC : l'ex-président Joseph Kabila condamné à la peine de mort ». 2025. 30 septembre. [En ligne] : <https://urls.fr/ak496V> [consulté le 13 octobre 2025].

Richmond, O. P. 2014. *Failed Statebuilding : Intervention, the State, and the Dynamics of Peace Formation*. New Haven: Yale University Press.

The New Humanitarian a. 2025. « Back to ruins: The displaced Congolese forced home by M23 rebels ». 6 juillet. [En ligne] : <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2025/07/09/displaced-drc-congolese-forced-home-m23-rebels> [consulté le 4 septembre 2025].

The New Humanitarian b. 2025. « The M23 takeover, part 2: Congolese describe domination and defiance in south Lubero ». [En ligne] : <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2025/10/06/m23-takeover-part-2-congolese-describe-domination-and-defiance-south-lubero> [consulté le 30 octobre 2025].

The New Humanitarian c. 2025. « The M23 takeover, part 1: In DR Congo's Walikale, forced labour and fears of arrest ». [En ligne] : <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2025/10/01/m23-takeover-part-one-drc-walikale-forced-labour-and-fears-arrest> [consulté le 30 octobre 2025].

Urs, A. B. 2024. *À l'Est, rien de nouveau ! La gouvernance des groupes armés dans deux provinces du Congo démocratique*. Cluj-Napoca : Casa Cărții de Știință, coll. « Afrika ».

Vlassenroot, K., Raeymaekers, T. 2004. *Conflit et Transformation Sociale à l'est de la RDC*. Ghent : Academia Press.



© Synergies Roumanie, n° 20, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Varia





Restaurer la confiance : la stratégie de communication de crise du Parlement européen face au Qatargate

Delia Pop-Flanja

Faculté d'études européennes
Université Babeş-Bolyai, Roumanie
delia.flanja@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0002-2449-6157>

Roxana-Maria Nistor

Faculté d'études européennes
Université Babeş-Bolyai, Roumanie
roxana.nistor@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0009-0003-9806-4319>

Reçu le 12-11-2025 / Évalué le 30-11-2025 / Accepté le 17-12-2025

Résumé

Le scandale du Qatargate de 2022 a représenté un défi important pour le Parlement européen, car les allégations de corruption étaient sans précédent et impliquaient la vice-présidente de l'institution. L'objectif de notre article est d'analyser les stratégies de communication de crise utilisées par le Parlement européen sur les réseaux sociaux au début de la crise, et la manière dont les messages ont été perçus par le public. La méthodologie consiste à appliquer à cette affaire des théories telles que la théorie de la communication de crise situationnelle, la théorie de la réparation de l'image ou le modèle de communication de crise médiatisée par les réseaux sociaux, combinées à une analyse critique du discours assistée par corpus. La nouveauté consiste à poursuivre les recherches précédentes sur les stratégies de communication de crise utilisées par la vice-présidente Kaili et à les étendre à la communication institutionnelle du Parlement européen. Cette étude est donc pertinente car elle fournit des informations sur la manière dont les grandes institutions internationales gèrent les crises de réputation et maintiennent la confiance du public lors de scandales sans précédent.

Mots-clés : Parlement européen, Roberta Metsola, Qatargate, communication de crise, réseaux sociaux

**Restabilirea încrederii : strategia de comunicare de criză
a Parlamentului European în cazul scandalului Qatargate**

Rezumat

Scandalul Qatargate din 2022 a reprezentat o provocare semnificativă pentru Parlamentul European, întrucât acuzațiile de corupție erau fără precedent și implicau

vicepreședinta instituției. Obiectivul articolului nostru este de a analiza strategiile de comunicare de criză utilizate de Parlamentul European pe platformele de socializare la începutul crizei și modul în care mesajele au fost percepute de public. Metodologia constă în aplicarea unor teorii precum teoria comunicării situaționale de criză, teoria reparării imaginii sau modelul comunicării de criză mediată social la acest caz, combinate cu o analiză critică a discursului asistată de corpus. Noutatea constă în continuarea cercetărilor anterioare privind strategiile de comunicare de criză utilizate de vicepreședinta Kaili și extinderea acestora la comunicarea instituțională a Parlamentului European. Prin urmare, acest studiu este relevant, deoarece oferă informații despre modul în care marile instituții internaționale gestionează crizele de reputație și mențin încrederea publicului în timpul scandalurilor fără precedent.

Cuvinte cheie : Parlamentul European, Roberta Metsola, Qatargate, comunicare de criză, social media

Restoring Trust: the European Parliament's Crisis Communication Strategy in Response to Qatargate

Abstract

The Qatargate scandal from 2022 represented a significant challenge for the European Parliament, as the corruption allegations were unprecedented and involved the vice-president of the institution. The objective of our article is to analyse the crisis communication strategies used by the European Parliament across social media platforms at the beginning of the crisis, and how the messages have been perceived by the public. The methodology consists of applying theories such as the Situational Crisis Communication Theory, the Image Repair Theory or the Social Mediated Crisis Communication Model to this case, combined with a Corpus-Assisted Critical Discourse Analysis. The novelty consists of continuing previous research on the crisis communication strategies used by vice-president Kaili and extending it to the institutional communication of the European Parliament. Hence, this study is relevant as it provides insights into how major international institutions manage reputational crises and maintain public trust during unprecedented scandals.

Keywords: European Parliament, Roberta Metsola, Qatargate, crisis communication, social media

Introduction¹

Les crises font partie intégrante de la vie en général et du monde politique en particulier (Markovits, Silverstein, 1988 : 6 ; Allern, von Sikorski, 2018 : 3019). Cependant, si l'on y ajoute la corruption, on se retrouve alors

¹ L'introduction et la section sur le rôle des réseaux sociaux dans la communication de crise ont été rédigées par Roxana-Maria Nistor, tandis que l'analyse de la communication de crise du Parlement européen et les conclusions ont été rédigées par Delia Pop-Flanja.

face à des cas d'abus de pouvoir pour obtenir un enrichissement ou un avantage personnel, qui peuvent devenir des scandales de grande envergure. De nombreuses situations scandaleuses de ce type ont marqué la langue anglaise et la manière dont on les désigne. C'est depuis le Watergate que « -gate » est devenu un *libfix* dans la langue anglaise² ; lorsqu'il est ajouté à certains mots, il permet de créer un nouveau terme signifiant « scandale retentissant ». Ce *libfix* est principalement utilisé dans le monde politique et dans le monde des affaires (voir *Watergate* ou *Dieselgate*, par exemple).

Tout scandale a encore plus de « portée » avec les progrès technologiques et l'apparition des réseaux sociaux, qui facilitent grandement la transmission de l'information, celle-ci devenant souvent virale et touchant des milliers, voire des millions d'utilisateurs. C'est également le cas du scandale récent « Qatargate » ou « Belgiangate », qui fait l'objet de cet article, et de la manière dont cette crise a été traitée sur les réseaux sociaux par l'institution publique au centre de ces scandales et par les utilisateurs des réseaux sociaux touchés par les informations.

Le Qatargate est l'un des plus grands scandales politiques auxquels le Parlement européen ait jamais été confronté, menaçant de nuire à sa crédibilité et mettant en évidence un problème de corruption. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un scandale de grande envergure lié au Qatar et, plus précisément, à la permissivité de certains députés européens (MEP) en ce qui concerne leur position sur la Coupe du monde de football, qui s'est déroulée au Qatar. Selon les informations disponibles, plusieurs députés européens et d'autres parties intéressées par cette question ont fait pression en faveur du Qatar en raison d'intérêts politiques liés au fait que ce pays est non seulement l'organisateur de la Coupe du monde de football, mais aussi un acteur majeur sur le marché pétrolier.

Les informations publiées jusqu'à présent par les médias soulignent que plusieurs membres du Parlement européen, certains membres de leurs familles, ainsi que des lobbyistes ont été approchés par des représentants du Qatar, du Maroc et de la Mauritanie. Ils ont tous été soit arrêtés par la

² Le terme « libfix » a été proposé par le linguiste Arnold Zwicky et fait référence à « la libération des parties des mots (...), afin d'obtenir des éléments formateurs de mots qui sont sémantiquement similaires aux éléments des composés, mais qui sont semblables à des affixes, dans le sens qu'ils sont généralement liés ». Pour plus de détails, voir : <https://arnoldzwicky.org/2010/01/23/libfixes/> [consulté le 10 novembre 2025].

police belge ou italienne, soit assignés à résidence pendant les enquêtes, qui sont toujours en cours, pour suspicion de blanchiment d'argent et de corruption³.

En s'appuyant sur les informations existantes, cet article a pour objectif d'examiner comment le Parlement européen a géré la crise sur les réseaux sociaux d'un point de vue communicationnel, en utilisant des éléments issus des approches analytiques de la théorie de la communication de crise situationnelle (SCCT) de Timothy Coombs (Coombs, Holladay, 2002 ; Coombs, 2014 ; Coombs, 2015 ; Coombs, 2017), le modèle de communication de crise par les réseaux sociaux d'Austin, Liu et Jin (Austin, Fisher Liu, Jin, 2012 ; Austin, Fraustino, Jin, Fisher Liu, 2017), la théorie de la réparation de l'image (IRT) de William Benoit (Benoit, 2015) et l'ambiguïté stratégique (SA) d'Eric Eisenberg (Eisenberg, 1984), adaptées à l'utilisation des médias sociaux, afin de voir comment les informations relatives au scandale ont été échangées entre les parties prenantes (le Parlement européen, sa direction et les personnes/groupes intéressés). Dans une littérature où les institutions de l'UE, notamment la Commission, sont souvent critiquées pour la rigidité de leur langage (Corpădean, 2024), l'analyse du *Qatargate* apporte une nouvelle complexité aux études relatives à l'environnement de communication au sein de cette organisation.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les deux questions de recherche. La première (QR1) vise à identifier et à analyser les stratégies de communication de crise et les stratégies discursives mobilisées par le Parlement européen et par Roberta Metsola dans les déclarations produites au moment de l'éclatement du scandale du *Qatargate*. La seconde (QR2) cherche à dégager des enseignements sur le rôle et l'usage des réseaux sociaux dans la communication de crise institutionnelle, en mettant en lumière les pratiques susceptibles de renforcer (ou, au contraire, d'affaiblir) la confiance du public dans un contexte de scandale politique.

³ Pour plus de détails, voir Sarah Wheaton and Nicolas Camut, « Qatar corruption scandal rocks EU Parliament », 9 décembre 2022, <https://www.politico.eu/article/belgium-police-raid-gulf-lobbying-eu-parliament/> [consulté le 10 novembre 2025]; James Randerson, « Who's who in the Qatar corruption scandal? », 14 Décembre 2022, <https://www.politico.eu/article/qatargate-who-is-being-investigated-eva-kaili-european-parliament-corruption-ngos/> [consulté le 14 octobre 2025].

1. Les réseaux sociaux et la communication de crise. Fondements théoriques

Avec les progrès technologiques et le développement des communications en ligne, le rôle de la presse, également appelée « le quatrième pouvoir », en tant que gardienne de la démocratie, a été supplanté par des plateformes de réseaux sociaux de plus en plus puissantes, telles que *Twitter/X*, *Facebook* ou *Instagram*. Définies comme « un environnement social en ligne qui permet aux gens de s'engager dans [...] des activités à travers le temps et l'espace » (Valentini, Kruckeberg, 2016 : 478), on peut donc parler d'un « cinquième pouvoir », représenté par des plateformes de réseaux sociaux fortement connectées, qui captent l'attention de plus de 5,4 milliards d'utilisateurs à travers le monde en 2025⁴.

De plus, les réseaux sociaux sont devenus un outil essentiel pour diffuser des informations et des opinions à grande échelle où le contenu est souvent généré par les utilisateurs et non par les organisations (Valentini, Kruckeberg, 2016 : 478), mais aussi pour gérer les crises et la communication de crise (Avery Johnson, Lariscy, Kim, Hocke, 2010 ; Coombs, 2017), et pour renforcer « la confiance du public envers le gouvernement et la légitimité de la gouvernance, afin d'atteindre les objectifs politiques et d'atténuer les incertitudes du public » (Tian, Yang, 2022). Par conséquent, les organisations (qu'elles soient publiques ou privées) utilisent avec succès les réseaux sociaux pour gérer la communication dans les situations de crise.

Il est donc important de revenir sur les théories et stratégies les plus importantes en matière de communication de crise (qui seront également utilisées dans notre étude de cas) et d'examiner comment elles ont été affectées par l'utilisation généralisée des plateformes de réseaux sociaux. Comme mentionné précédemment, l'une des théories abordées par l'analyse menée dans le cadre de cette recherche est la théorie de la communication de crise situationnelle (SCCT) de Timothy Coombs, dont les origines remontent à 1995 (Coombs, 2017 : 22). Développée principalement pour les dirigeants et le monde des affaires, cette théorie aborde la communication de crise sous l'angle de la responsabilité, en distinguant : la *responsabilité minimale en cas de crise* (qui comprend principalement la violence au travail, la malveillance, les catastrophes naturelles, la

⁴ Selon la page Internet de Statista, <https://www.statista.com/statistics/278414/number-of-worldwide-social-network-users/> [consulté le 14 octobre 2025].

désinformation, où la responsabilité de l'organisation/institution est minime) ; la *faible responsabilité en cas de crise* (qui comprend les accidents ou les dommages causés par des produits résultant d'erreurs techniques, et où la responsabilité de l'organisation/institution est réduite) ; et la *responsabilité élevée en cas de crise* (évitable, qui fait référence aux dommages ou accidents causés par une erreur humaine, ainsi qu'aux méfaits ou fautes professionnelles, où la responsabilité de l'organisation/institution est élevée) (Coombs, 2017 : 23).

Selon la théorie situationnelle de la communication de crise (SCCT), la réponse doit s'adapter au contexte. Coombs identifie trois stratégies principales : le déni, la minimisation et la reconstruction, ainsi qu'une stratégie secondaire, le renforcement. Le déni est recommandé lorsque la responsabilité est faible et vise à dissocier l'organisation de la crise par le rejet de responsabilité ou le transfert de faute (Coombs, 2017 : 24). La minimisation convient aussi aux crises à faible responsabilité et bonne réputation, en atténuant la perception des dommages par des justifications (Coombs, 2017 : 24). La reconstruction est mobilisée lorsque la responsabilité est faible ou élevée. Il y a aussi une stratégie secondaire (le renforcement) qui est proposée d'habitude avec une ou plusieurs autres stratégies de réponse principales afin de rappeler au grand public (ou au public intéressé) les bonnes actions passées de l'organisation et ses attributs positifs, afin de reconstruire sa réputation.

La version révisée de la théorie situationnelle de la communication de crise (SCCT) de Coombs (2017) intègre des évolutions majeures liées à la responsabilité organisationnelle et au rôle central des médias sociaux dans les crises de réputation. Elle reconnaît notamment l'importance de l'étiquette « organisation irresponsable » et souligne que les médias sociaux constituent désormais une voie directe vers la réputation de l'entreprise, en contournant les gardiens des médias traditionnels (Coombs, 2017 : 27). Cet élément, absent des versions antérieures, modifie profondément la dynamique de gestion de crise. La révision prend également en compte la transformation de la phase pré-crise, autrefois principalement privée, mais devenue largement publique avec l'essor des réseaux sociaux, et précise les canaux médiatiques à privilégier dans les stratégies de réponse.

Par ailleurs, Coombs (2017) identifie six réponses stratégiques générales mobilisables par les gestionnaires de crise : le refus, la réfutation, la répression, la reconnaissance (ou acceptation), la révision et la réforme (Coombs, 2017 : 31-32). Le refus correspond à l'absence de réaction

managériale, la réfutation à la démonstration de la fausseté des accusations, et la répression aux tentatives de freiner la diffusion de l'information. La reconnaissance consiste à admettre les préoccupations du public et l'existence de la crise, tandis que la révision implique des ajustements limités pour répondre aux attentes des parties prenantes. La réforme représente la réponse la plus engageante, reposant sur l'acceptation de la crise et la coopération avec les acteurs concernés pour élaborer des solutions durables.

Enfin, la SCCT révisée apporte des précisions sur le choix des canaux de communication à l'ère numérique, en cohérence avec les objectifs de sécurité publique, de bien-être et de restauration de la réputation (Coombs, 2017 : 33). Coombs recommande une utilisation combinée de tous les canaux, mentionnant spécifiquement *Twitter* comme outil de diffusion de messages de réparation réputationnelle, malgré ses contraintes de format (Coombs, 2017 : 34). La communication de crise sur les réseaux sociaux doit suivre un « modèle en étoile », où l'organisation reste le centre et renvoie systématiquement vers son site web pour des informations détaillées (Coombs, 2017 : 34).

S'appuyant sur la théorie SCCT de Coombs, le modèle SMCC (Social Mediated Crisis Communication Model) anticipe l'impact majeur des réseaux sociaux sur la communication de crise. Austin, Liu et Jin soulignent qu'en période de crise, l'usage des réseaux sociaux par le public augmente et que ceux-ci peuvent être perçus comme plus crédibles que les médias traditionnels (Austin, Liu, Jin, 2012 : 191), justifiant ainsi l'émergence d'un modèle intégrant pleinement ces plateformes. Le modèle SMCC se structure en deux étapes. La première est centrée sur le public et ses pratiques de recherche et de diffusion de l'information. Austin *et al.* (2017) identifient trois catégories de publics : les influenceurs ou créateurs de contenu, les suiveurs de pages ou de créateurs, et les individus apparemment inactifs, qui diffusent néanmoins l'information par le bouche-à-oreille. La seconde étape, fondée sur le SCCT, propose des lignes directrices pour les organisations afin de répondre aux publics actifs sur les réseaux sociaux. À ce stade, les organisations doivent clarifier leur responsabilité, gérer les émotions négatives et composer avec des perceptions divergentes (Austin *et al.*, 2017 : 438-439).

Le SMCC met en évidence cinq éléments clés influençant la communication de crise : l'origine de la crise (interne ou externe), son type et le niveau de responsabilité attribué, l'infrastructure organisationnelle, la

stratégie de message (contenu), ainsi que la forme et le canal de diffusion du message (Austin *et al.*, 2017 : 438-439). Aucun canal n'est considéré comme intrinsèquement supérieur, mais l'utilisation combinée de plusieurs canaux est recommandée pour maximiser la portée (Austin *et al.*, 2017).

Enfin, le scandale politique ayant affecté le Parlement européen relève d'une crise à forte responsabilité, liée à une faute organisationnelle délibérée (Coombs, 2017 : 23). La réputation, actif immatériel central, est ainsi menacée selon des critères de pouvoir, de légitimité et d'urgence des parties prenantes (Coombs, 2017 : 28), que les organisations cherchent à maîtriser notamment par des outils de responsabilité sociale des entreprises (RSE) (Diermeier, 2023).

Les recherches en psychologie organisationnelle distinguent clairement la *réputation de l'image* organisationnelle, tout en soulignant leur interdépendance (Diermeier, 2023 ; Lievens, 2017 ; Theurer *et al.*, 2018). La réputation se caractérise par une dimension principalement affective, correspondant à un ensemble diffus de sentiments associés à une organisation, tandis que l'image repose davantage sur des éléments cognitifs, tels que les connaissances et croyances à son sujet (Lievens, 2017 : 1117). Néanmoins, image, réputation et identité organisationnelle sont étroitement liées et ne peuvent être analysées de manière isolée (Lievens, 2017 : 1117). Leur protection ou leur reconstruction repose sur différentes stratégies communicationnelles, parmi lesquelles figure le discours de réparation de l'image issu de la théorie de la restauration de l'image (*Image Restoration Theory*, IRT) développée par William L. Benoit (Benoit, 1995 ; 2015).

La théorie de Benoit décrit les conditions dans lesquelles des individus ou des organisations accusés d'actes répréhensibles ressentent une pression à réparer leur image publique (Glantz, Benoit, 2017 : 168). Bien qu'initialement conçue pour analyser les réponses d'acteurs directement accusés, cette approche est largement mobilisée dans les études contemporaines sur la communication de crise (Ismail *et al.*, 2018 ; du Plessis, 2018 ; Page, 2019 ; Masngut, Mohamad, 2021 ; Kamboh, Ittefaq, Jin, 2023). Deux conditions préalables doivent être réunies pour recourir à un discours de réparation de l'image : l'organisation doit être perçue comme responsable de l'événement et celui-ci doit être jugé offensant ou irrespectueux par le public (Glantz, Benoit, 2017 : 168-169). Le scandale du Qatargate remplit ces deux critères. D'une part, la position institutionnelle

d'Eva Kaili, alors vice-présidente du Parlement européen, engage partiellement la responsabilité de l'institution, accusée de n'avoir pas su prévenir ou détecter les dysfonctionnements internes. D'autre part, les accusations de corruption, de pots-de-vin et d'ingérence étrangère ont été perçues comme une violation grave des normes éthiques et de la confiance démocratique. Ce scandale ne concernait pas uniquement des fautes individuelles, mais remettait en cause l'image symbolique du Parlement européen en tant que garant de la transparence, de la responsabilité et des valeurs démocratiques, apparaissant comme un profond manque de respect envers les citoyens européens.

Selon Benoit, plusieurs stratégies discursives peuvent être mobilisées en fonction des objectifs poursuivis. Lorsque l'accusé souhaite nier toute responsabilité, deux stratégies principales sont proposées : *le déni pur et simple* et *le transfert de responsabilité*, pouvant s'appuyer sur *la provocation, la réfutation, l'accident ou l'invocation de bonnes intentions*. Pour atténuer la gravité perçue de l'offense, Benoit identifie six stratégies : *le renforcement, la minimisation, la différenciation, la transcendance, l'attaque de l'accusateur et la compensation*. Enfin, lorsque la responsabilité est assumée, *la mortification* (fondée sur l'aveu et les excuses) constitue une stratégie centrale (Glantz, Benoit, 2017 : 169).

Glantz et Benoit (2017) ont par ailleurs actualisé l'IRT à l'ère des réseaux sociaux, en analysant les « tweets de réparation d'image » (Glantz, Benoit, 2017 : 169). Ils soulignent que la contrainte de caractères sur *Twitter* peut limiter l'efficacité des messages de crise, parfois fragmentés en plusieurs publications, au risque d'en altérer la cohérence (Glantz, Benoit, 2017 : 169-170). Comme Coombs (2017), ils recommandent d'inclure des liens vers des sites institutionnels permettant d'accéder à des messages complets. Enfin, l'usage de la fonction « réponse » offre la possibilité de réagir directement aux accusations, mais comporte aussi le risque d'escalades conflictuelles et de controverses prolongées (Glantz, Benoit, 2017 : 173-174).

Une autre stratégie est l'ambiguïté, qui peut être utilisée de manière stratégique pour atteindre un objectif (Winkler, 2015 : 1). L'ambiguïté peut être perçue différemment par l'orateur et le public. Par conséquent, il existe deux perspectives différentes dans les recherches menées sur ce sujet : l'une qui considère l'ambiguïté comme quelque chose de non-productif, voire de nuisible, et l'autre qui la considère comme une stratégie visant à

rendre « la communication plus efficace grâce à sa capacité à fournir deux ou plusieurs significations simultanément » (Winkler, 2015 : 3).

Ainsi, une autre stratégie qui sera utilisée dans l'analyse des réponses aux crises transmises via les plateformes de médias sociaux est l'ambiguïté stratégique (Eisenberg, 1984), qui suit les vues du relativisme selon lesquelles le sens est « contextuel et construit, au moins en partie, par les individus » (Eisenberg, 2007 : 6), c'est-à-dire que ce sont le contexte et les connaissances et croyances préexistantes des individus qui donnent du sens à un mot, par exemple.

Définie comme « un concept qui décrit les façons dont les gens peuvent communiquer de manière imprécise tout en atteignant leurs objectifs » (Eisenberg, Goodall Jr., Trethewey, 2009 : 30) grâce à l'utilisation de mots pouvant avoir plusieurs significations ou de concepts vagues, l'ambiguïté stratégique, si elle est utilisée de manière éthique, présente quatre avantages pour l'émetteur du message : pour *favoriser la diversité unifiée* (c'est-à-dire qu'elle donne à tous les membres du public le sentiment d'être inclus dans le message) ; pour *préserver les positions privilégiées* (c'est-à-dire qu'elle protège les personnes au pouvoir ou occupant des positions influentes du regard critique des autres) ; pour *permettre de nier la réalité* (c'est-à-dire qu'elle aide à préserver la confidentialité ou à éviter les conflits) ; et pour *faciliter le changement organisationnel* (c'est-à-dire qu'elle aide les organisations à changer tout en conservant leur cohérence) (Eisenberg, 1984 : 227 ; Eisenberg, 2007 : 10-15 ; Eisenberg, Goodall Jr., Trethewey, 2009 : 30). Il est tout aussi important d'examiner comment l'ambiguïté stratégique affecte la communication de crise sur les plateformes de réseaux sociaux, où l'espace alloué aux messages à publier est limité (280 caractères pour *Twitter*, 2200 pour *Instagram* et plus de 60000 pour *Facebook*)⁵.

Contrairement aux médias traditionnels, les réseaux sociaux permettent une réponse immédiate. De plus, si la section des commentaires est active, ils permettent également une communication bidirectionnelle (une sorte de communication dialogique selon Austin, Fraustino, Jin et Fisher Liu, 2017 : 431), donnant à l'organisation la possibilité d'interagir directement avec les utilisateurs. De plus, les messages publiés peuvent être reproduits, retweetés, republiés, ce qui aide l'expéditeur du message à toucher un

⁵ Voir <https://www.ukihca.com/images/UKIHCA-Social-Media-Cheat-Sheet.pdf> [consulté le 14 octobre 2025].

public plus large. D'autre part, la communication de crise sur les plateformes de réseaux sociaux, bien que rapide, peut comporter le risque de publier/envoyer des messages mal rédigés (voire inappropriés) qui, bien qu'ils puissent être supprimés, peuvent être vus, copiés et utilisés contre l'organisation/la personne qui les a publiés.

2. Analyse de la communication de crise du Parlement européen. Stratégies et réactions publiques

Charlotte Nau, Anabel Quan-Haase et Lori McCay-Peet soutiennent que les universitaires ont la tendance à privilégier *Facebook* et *Twitter* dans leurs recherches, par rapport aux autres plateformes de médias sociaux, et elles avancent deux raisons à cela : que *Facebook* a été l'une des premières plateformes de médias sociaux à rassembler une base d'utilisateurs importante et fidèle, et qu'il reste aujourd'hui le service le plus utilisé en Amérique du Nord ; elles ajoutent également que *Twitter* a considérablement changé la façon dont les actualités et les informations se diffusaient dans la société. *Twitter* est fréquemment mentionné dans les articles des grands médias et, bien qu'il ne soit pas aussi largement utilisé par le grand public que *Facebook*, il est devenu un élément indispensable du dialogue public. Néanmoins, les auteures reconnaissent que la recherche se concentrait souvent sur les plateformes de partage de médias qui privilégient les types d'informations non textuelles, en particulier *Instagram* (Nau, Quan-Haase, McCay-Peet, 2022 : 17).

Certains chercheurs (Hodson, Lefevre, 2022) recommandent comme méthodologie l'analyse critique assistée par corpus (*corpus-assisted critical discourse analysis* CACDA), une approche mixte assistée par les algorithmes d'analyse critique du discours (ACD/CDA), qui combine les méthodes linguistiques quantitatives de corpus avec les méthodes qualitatives de ACD/CDA. Puisque l'ACD/CDA présente des limites en tant que méthode indépendante qui sont évidentes dans l'analyse des données substantielles, tels que ceux acquis sur les réseaux sociaux, un avantage spécifique de cette approche est que les analyses CACDA sont « positionnées pour révéler les relations souvent opaques entre les plateformes, les algorithmes, les discours de plateforme et les structures sociales dominantes » (Hodson, Lefevre, 2022 : 228). Ayant pour points de départ les méthodes ACD/CDA de Fairclough pour comprendre le discours (Fairclough 1989, 2005) et le

modèle en neuf étapes de Baker *et al.* (2008), et reconnaissant en même temps l'absence d'objectivité exclusive du processus d'évaluation, Hodson et Lefevre concluent que « l'approche CACDA à méthodes mixtes ajoute une rigueur quantitative à l'analyse qualitative et fournit des contextes plus larges de considération qualitative pour les résultats quantitatifs. » (Hodson, Lefevre, 2022 : 237).

Ainsi, pour notre analyse, des données publiques ont été collectées en utilisant un cadre mixte, combinant l'analyse textuelle computationnelle et celle qualitative. Pour la méthode de calcul, nous avons utilisé la plateforme *ExportComments.com*, qui permet d'extraire et de télécharger les commentaires de publications publiques sur différents réseaux sociaux. Nous reconnaissons les limitations de la collecte de données sur les réseaux sociaux, comme le fait que les publications récupérées et analysées sur les plateformes peuvent différer du total affiché sur la page officielle, car certaines publications ont pu être supprimées en raison des paramètres de confidentialité (*ExportComments.com*). De plus, comme les rapports générés affichaient des commentaires et des emojis, mais pas des images ou des vidéos, qui sont pertinents pour l'interprétation des réactions, le traitement manuel des données a également été utilisé. Ce type de traitement a permis de corriger d'autres limitations, telles que les cas de fautes d'orthographe, les publications identiques du même utilisateur, les publications dans d'autres langues que l'anglais, que nous avons traduites avant le traitement de la fréquence des mots. Une autre limitation de l'analyse algorithmique que le traitement manuel des données a aidé à corriger est l'utilisation du sarcasme, de l'ironie ou de la métaphore dans les articles, qui peut être mal représentée.

Après avoir extrait les commentaires sur les trois plateformes (*Facebook*, *Twitter/X* et *Instagram*), l'étape suivante a été d'identifier les mots-clés, mots-dièse et expressions présents dans les discours. À cette fin, nous avons utilisé le logiciel *Online Utility*, qui permet d'identifier les expressions et occurrences lexicales les plus récurrentes, ainsi que de calculer la densité lexicale.

Pour la collecte de données, nous avons vérifié, sur trois plateformes différentes (*Twitter/X*, *Facebook* et *Instagram*), les publications du 12 et du 13 décembre 2022, provenant des comptes du Parlement européen, le compte institutionnel de Roberta Metsola en tant que Présidente du Parlement européen et le compte personnel de Roberta Metsola. Nous avons choisi l'intervalle du 12 au 13 décembre car c'est l'intervalle

immédiatement après la crise où Roberta Metsola a fait des déclarations officielles pertinentes pour notre analyse de communication de crise. Concernant les comptes, le choix est justifié par l'ampleur de l'exploration de l'approche communicative sur les réseaux sociaux du président du Parlement européen ; En conséquence, le compte officiel de l'institution, le compte officiel de la présidente, ainsi que son compte personnel, où les publications sont fortement liées à sa fonction, représentent le corpus de notre recherche.

La sélection mentionnée ci-dessus a donné lieu à l'analyse des publications suivantes :

- Une déclaration vidéo de Roberta Metsola le 12 décembre, sur la lutte contre la corruption, dans le contexte du Qatargate, publiée sur *Twitter/X* (PR, RM), *Facebook* (PR, RM) et dans un format adapté pour Instagram (PR, RM) ⇒ 4 fiches techniques
- Un extrait de la déclaration vidéo prononcée par Roberta Metsola le 12 décembre, sur la lutte contre la corruption, dans le contexte du Qatargate, publié sur *Twitter/X* (EP), *Facebook* (EP) et *Instagram* (EP) ⇒ 3 fiches techniques
- Une déclaration vidéo de Roberta Metsola le 13 décembre, publiée sur *Twitter/X* ⇒ 1 fiche technique (EP, PR, RM)
- Un message contenant une section de la déclaration prononcée par Roberta Metsola le 13 décembre, sur la décision de mettre fin au mandat d'Eva Kaili en tant que vice-présidente du Parlement européen, a été publié sur *Twitter/X* (EP, PR, RM) et sous forme de légende adaptée pour Instagram (PR, RM) ⇒ 2 fiches techniques
- Un message + extrait avec la décision de mettre fin au mandat d'Eva Kaili en tant que vice-présidente du Parlement européen le 13 décembre, publié sur *Facebook* et *Instagram* ⇒ 2 fiches techniques.

Le codage a été réalisé en fonction de la date et du type de publication, du nombre de commentaires, de la plateforme et du compte utilisateur. Cette démarche a contribué à une approche globale, en identifiant les publications ayant le même contenu sur différentes plateformes, ainsi que les commentaires partagés entre différents comptes.

Variable	Compte du Parlement européen			Compte présidentiel de RM			Compte personnel de RM		
	T/X European Parliament @Europar I_EN	F European Parliament	Insta. europar parliament	T/X Roberta Metsola @EP_Presi dent	F President of the European Parliament	Insta. ep_preside nt	T/X Roberta Metsola @RobertaMet sola	F Roberta Metsola	Insta. roberta.m etsola
Followers (10.09. 2023)	972.1K	2.6mil.	416K	417.3K	68K	103K	79.2K	104K	93.7K
Publication du 12 déc. 2022	T/X. EP. 12 déc. image 260/ 201R	F. EP. 12 déc. image 607/471R	I. EP. 12déc. image 223/141R	T/X.PR. 12 déc. vidéo 857/775R	F.PR. 12 déc. vidéo 70/ 53R	I.PR. 12 déc. vidéo reel 200/ 177R	T/X.RM 12 déc. vidéo 857/ 775R	FRM. 12 déc. vidéo 365/ 280R	I.RM. 12 déc. vidéo reel 200/ 177R
Publication du 13 déc. 2022	T/X.EP 13 déc. vidéo 276/ 218R	FEP. 13 déc. image 663/647R	I.EP. 13déc. image 187/ 137R	T/X.PR. 13 déc. vidéo 276/ 218R	-	-	T/X.RM 13 déc. vidéo 276/ 218R	-	-
	T/X.EP 13 déc. message 267/ 225R	-	-	T/X.PR. 13 déc. message 267/ 225R	-	I.PR. 13 déc. image 36/30R	T/X.RM 13 déc. message 267/225R	-	I.RM. 13déc. image 36/30R
Commentaires : 3735 Commentaires récupérés : 3355 (89,83 %) Fiches techniques générées ExportComments.com : 12 Abréviations utilisées : - F - Facebook - Insta - Instagram - T/X - Twitter/X - EP - Compte du Parlement européen - PR - Compte institutionnel de Metsola, en tant que présidente du Parlement européen - RM - Compte personnel de Metsola - R commentaires récupérés									

Graphique 1. Publications du Parlement européen et de Roberta Metsola
(12-13 décembre 2022 - Twitter/X, Facebook, Instagram)

Une première observation peut être faite concernant le nombre d'abonnés sur chaque plateforme. Comme illustré dans le graphique ci-dessus, dans le cas du Parlement européen, le nombre d'abonnés sur *Facebook* était nettement plus élevé que sur les deux autres plateformes. Dans le cas du compte présidentiel de Roberta Metsola, le nombre d'abonnés sur *Twitter/X* était nettement plus élevé que sur les autres plateformes, alors que son compte personnel comptait davantage d'abonnés sur *Facebook*, bien que les variations soient plus faibles que pour les deux autres comptes. Cependant, la publication qui a suscité le plus de réactions est la vidéo publiée sur les comptes *Twitter/X* présidentiel et personnel de Roberta Metsola (publication partagée et réactions); par conséquent, il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'abonnés et la portée de la publication.

Un autre aspect à prendre en compte est la nature de la publication, où on peut observer une différence, notamment pour les publications du 12 décembre, lorsque les trois comptes du Parlement européen ont diffusé une image, alors que pour les comptes de Roberta Metsola, présidentiels et institutionnels, l'option a été pour une vidéo/*reel*. Nous considérons que la

manière dont les messages ont été transmis au public est une approche pertinente pour notre analyse, car nous pouvons identifier l'adaptation aux différentes plateformes, la préférence pour des messages et vidéos plus courts dans le cas des publications sur Instagram, ainsi qu'une préférence pour les images au détriment des vidéos sur le compte du Parlement européen par rapport aux deux comptes de Roberta Metsola.

En utilisant comme cadre théorique la théorie SCCT, le modèle SMCC, la théorie IRT et la technique d'ambiguïté stratégique, détaillées dans la première partie de l'article, nous avons analysé la manière dont la crise a été gérée par les responsables de l'UE et nous présenterons quelques-unes de nos conclusions. Premièrement, nous pouvons classer la crise comme évitable, avec un haut degré de responsabilité, car les prétendues inconduites impliquaient des responsables du Parlement européen, dont la vice-présidente Eva Kaili. Ainsi, le public attendait de la transparence, de la responsabilité et des mesures correctives.

À travers les publications analysées, la communication s'est concentrée sur deux messages clés, à savoir une déclaration du 12 décembre et la preuve d'une action concrète, le vote pour mettre fin au mandat de Kaili, le lendemain. La reconstruction et le renforcement ont été utilisés comme stratégies, plus précisément en reconnaissant la crise et l'inquiétude du public, en affirmant clairement que l'intégrité du Parlement européen était primordiale et qu'il n'y aurait pas « d'impunité », en prenant des mesures correctives (par exemple, une majorité des 625 membres a voté de manière transparente pour mettre fin au mandat de Kaili et la décision est entrée en vigueur immédiatement), ou en soulignant la coopération avec les forces de l'ordre nationales et la tolérance zéro face aux actes de corruption. Le Parlement européen s'est présenté principalement comme le protecteur de la démocratie et de l'État de droit, et la présidente Metsola, dont le discours direct au public a personnalisé la reconnaissance de la crise, a transmis des messages de protection de valeurs telles que la démocratie et l'intégrité.

Les informations recueillies dans l'ensemble de données confirment que le Parlement européen a suivi le modèle SMCC, car les messages ont été multiformes (vidéos, images, texte court/long), multiplateformes, parfois multilingues et cohérents dans les récits institutionnels et personnels du

président Metsola. Des éléments d'ambiguïté stratégique ont également été identifiés, tels que l'absence d'excuses explicites, qui auraient pu suggérer une responsabilité accrue, ainsi que la prévalence d'une reconnaissance implicite de la vulnérabilité institutionnelle, sans mentionner précisément les réformes à apporter, ni les responsables ou les faiblesses qui ont permis la crise.

En ce qui concerne l'engagement du public généré par les publications, nous pouvons observer que la plupart des critiques exprimées concernaient la légitimité de l'UE, les dysfonctionnements du système, ou le scepticisme quant à l'adéquation des sanctions. Ce cadre s'est avéré être une plateforme permettant aux citoyens d'exprimer leurs principales préoccupations, notamment la corruption, mais aussi la crise géopolitique (la guerre) ou les questions liées à la démocratie. Le nom exact « Qatargate » a été mentionné seulement dans 14 commentaires uniques, ce qui peut illustrer le manque de popularité du terme, puisque le Qatar a été mentionné dans 104 commentaires.

Conformément à l'approche méthodologique de la CACDA, les résultats de l'analyse du corpus ont donné lieu à de nouvelles questions de recherche, telles que : quelles sont les personnes que le public a associées le plus souvent à la responsabilité dans ce contexte ? Les résultats ont montré que Ursula von der Leyen a été mentionnée 127 fois, Roberta Metsola 74 fois et Eva Kaili 62 fois. En outre, la plupart des occurrences de Metsola étaient positives ou neutres et concernaient principalement son compte personnel plutôt que son compte institutionnel, pour les publications du 12 décembre. Cependant, une fois que la mesure corrective immédiate a été annoncée, le 13, l'attention s'est déplacée vers Kaili, ce qui est justifiable compte tenu des allégations de corruption dont elle fait l'objet, mais encore plus vers von der Leyen et la réponse institutionnelle, ce qui montre qu'elle est perçue par le public comme la personne responsable de la crise en particulier et de la mauvaise gouvernance de l'UE en général.

Conclusions

Dans cet article, nous avons eu pour but d'examiner les stratégies de communication de crise déployées par le Parlement européen sur les

réseaux sociaux, au début de la crise de corruption Qatargate, ainsi que la réception de ces messages par le public. En s'appuyant sur des fondements théoriques tels que la théorie de la communication de crise situationnelle, celle de la réparation de l'image ou le modèle de communication de crise sur les réseaux sociaux, et en y intégrant une analyse critique du discours assistée par corpus, l'étude a mis en lumière les choix de communication adoptés par l'institution. Les résultats soulignent l'importance des stratégies discursives cohérentes et appropriées pour gérer les crises de réputation, et montrent comment les institutions internationales cherchent à maintenir la confiance du public face à des scandales d'une ampleur sans précédent.

Dans l'ensemble, cette étude de cas montre que les mesures de communication prises par le Parlement européen sont conformes aux recommandations formulées dans les théories présentées, que les plateformes de réseaux sociaux ont été utilisées de manière différenciée pour toucher un public plus large, et que la transmission de messages à la fois sur les comptes personnels et institutionnels personnalise et humanise la communication institutionnelle, qui est parfois perçue comme rigide et jargonneuse. De plus, cette étude confirme que, dans ce type de scandales, la responsabilité incombe principalement aux dirigeants des institutions, voire à des entités connexes, même si celles-ci ne sont pas directement impliquées ou accusées. La veille des réseaux sociaux, tout en reconnaissant ses limites en tant que méthode de recherche, peut servir de baromètre pour mesurer les préoccupations générales des citoyens et la confiance qu'ils accordent à certaines institutions.

Bibliographie

Allern, S., von Sikorski, C. 2018. « Political Scandals as a Democratic Challenge : From Important Revelations to Provocations, Trivialities, and Neglect ». *International Journal of Communication*, n° 12, p. 3014-3023.

Austin, L., Fraustino, J. D., Jin, Y., Fisher Liu, B. 2017. « Crisis Communication in a Changing Media Environment. A Review of the Theoretical Landscape in Crisis Communication and Research Gaps ». *Social Media and Crisis Communication*. New York et Londres : Routledge, p. 423-448.

Austin, L., Liu, B. F., Jin, Y. 2012. « How Audiences Seek Out Crisis Information : Exploring the Social-Mediated Crisis Communication Model ». *Journal of Applied Communication Research*, 40 (2), p. 188-207.

- Avery Johnson, E., Lariscy, R. W., Kim, S., Hocke, T. 2010. « A quantitative review of crisis communication research in public relations from 1991 to 2009 ». *Public Relations Review*, 36, p. 190-192.
- Baker, P., Gabrielatos, C., KhosraviNik, M., Krzyzanowski, M., McEnery, T., Wodak, R. 2008. « A useful methodological synergy ? Combining critical discourse analysis and corpus linguistics to examine discourses of refugees and asylum seekers in the UK press ». *Discourse & Society*, 19 (3). p. 273- 306. [En ligne] : <https://doi.org/10.1177/0957926508088962> [consulté le 15 octobre 2025].
- Benoit, W. L. 1995. *Accounts, excuses, and apologies : A theory of image restoration discourse*. Albany, NY : State University of New York Press.
- Benoit, W. L. 2015. *Accounts, Excuses, and Apologies*. 2^e éd. New York : State University of New York Press.
- Coombs, T. W. 2014. *Applied Crisis Communication and Crisis Management*. Thousand Oaks : Sage.
- Coombs, T. W. 2015. *Ongoing Crisis Communication : Planning, managing, and responding*. 4^e éd. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Coombs, T. W. 2017. « Revising Situational Crisis Communication Theory. The Influences of Social Media on Crisis Communication Theory and Practice ». *Social Media and Crisis Communication*. New York : Routledge, p. 21-38.
- Coombs, T. W., Holladay, S. J. 2002. « Helping crisis managers protect reputational assets : Initial tests of the situational crisis communication theory ». *Management Communication Quarterly*, 16, p. 165-186.
- Corpădean, A.G. 2024. A critical look at the invariably rigid language of the European Commission's Country Reports. In : Pop-Flanța, D., Herța, L.M. (éd.), *Communication Dynamics in Global Affairs : Navigating Conflict and Diplomacy*. Cluj-Napoca : PUC, p. 11-22.
- Diermeier, D. 2023. *Reputation Analytics : Public Opinion for Companies*. Chicago et Londres : The University of Chicago Press.
- du Plessis, C. 2018. « Social media crisis communication : Enhancing a discourse of renewal through dialogic content ». *Public Relations Review*, 44 (5), p. 829-838.
- Eisenberg, E. M. 1984. « Ambiguity as strategy in organizational communication ». *Communication Monographs*, 51 (3), p. 227-242.
- Eisenberg, E. M., 2007. *Strategic Ambiguities : Essays on Communication, Organization, and Identity*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Eisenberg, E. M., Goodall Jr., H. L., Trethewey, A. 2009. *Organizational Communication. Balancing Creativity and Constraint*. Boston, New York : Bedford / St. Martin's.
- Fairclough, N. 1989. *Language and Power*. Londres : Longman.
- Fairclough, N. 2005. « Critical discourse analysis in trans-disciplinary research on social change : Transition, re-scaling, poverty and social inclusion ». *Lodz Papers in Pragmatics*, 1, p. 37-58.

Glantz, M., Benoit, W. L. 2017. « The World's All Atwitter. Image Repair Discourse on Social Media ». *Social Media and Crisis Communication*. New York et Londres : Routledge, p. 168-179.

Hodson, J., Lefevre, L. 2022. Corpus-Assisted Critical Discourse Analysis of Social Media Data : Tools and Techniques. In : Sloan, L. et Quan-Haase, A. (éd.), *The SAGE Handbook of Social Media Research Methods*, 2^e édition, p. 228-239.

Ismail, N. B. M., Pagulayan, M. A., Francia, C. M. A. et Pang, A. 2018. « Communicating in the post-truth era : Analyses of crisis response strategies of Presidents Donald Trump and Rodrigo Duterte ». *Journal of Public Affairs*, 19 (1), p. 1-11.

Kamboh, S. A., Ittefaq, M., Jin, Y. 2023. « Crisis communication for public organizations : Examining Pakistan Railways' use of information technology and social media for image repair ». *Journal of Contingencies and Crisis Management*, p. 1-15.

Lievens, F. 2017. « Organizational image/reputation ». *The Encyclopedia of Industrial and Organizational Psychology*. California : Thousand Oaks (Sage), p. 1115-1118.

Markovits, A., Silverstein, M., 1988. *The Politics of Scandal : Power and Process in Liberal Democracies*. New York : Holmes and Meier.

Masngut, N., Mohamad, E., 2021. « Association Between Public Opinion and Malaysian Government Communication Strategies About the COVID-19 Crisis : Content Analysis of Image Repair Strategies in Social Media ». *Journal of Medical Internet Research*, 23 (8). [En ligne] : <https://www.jmir.org/2021/8/e28074/> [consulté le 10 février 2025].

Nau, C., Quan-Haase, A., McCay-Peet, L. 2022. Defining Social Media and Asking Social Media Research Questions : How Well Does the Swiss Army Knife Metaphor Apply ? In : Sloan, L. et Quan-Haase, A. (éd.), *The SAGE Handbook of Social Media Research Methods*, 2^e édition, p. 13-26.

Page, T. G. 2019. « Beyond attribution : Building new measures to explain the reputation threat posed by crisis ». *Public Relations Review*, 45 (1), p. 138-152.

Pop-Flanja, D. 2023. « La communication politique en situation de crise. Une analyse des stratégies de réparation d'image de l'eurodéputée Eva Kaili ». *Synergies Roumanie*, n° 18, p. 33- 44. [En ligne] : https://gerflint.fr/images/revues/Roumanie/Roumanie18/pop_flanja.pdf [consulté le 10 septembre 2025].

Theurer, C. P., Tumasjan, A., Welp, I. M., Lievens, F. 2018. « Employer Branding : A Brand Equity-based Literature Review and Research Agenda ». *International Journal of Management Reviews*, Volume 20, p. 155-179.

Tian, Y., Yang, J. 2022. « Deny or bolster ? A comparative study of crisis communication strategies between Trump and Cuomo in COVID-19 ». *Public Relations Review*, 48 (2).

Valentini, C., Kruckeberg, D. 2016. « The Future Role of Social Media in International Crisis Communication ». *The Handbook of International Crisis Communication Research*. Chichester : Wiley Blackwell, p. 478-488.

Winkler, S. 2015. « Exploring Ambiguity and the Ambiguity Model from a Transdisciplinary Perspective ». *Ambiguity : Language and Communication*. Berlin/Munich/Boston : De Gruyter, p. 1-25.

Exportcomments, outil d'extraction de commentaires sur les réseaux sociaux. [En ligne] : <https://exportcomments.com> [consulté le 10 septembre 2023].

Online Utility, outil d'identification des fréquences de mots et de phrases. [En ligne] : <https://www.online-utility.org/text/analyzer.jsp> [consulté le 15 octobre 2024].

Annexe

Corpus

Publications sur *Twitter/X*, *Facebook* et *Instagram*, 12 et 13 décembre 2022, comptes du Parlement européen, compte institutionnel de Roberta Metsola, Présidente du Parlement européen, et compte personnel de Roberta Metsola [consulté le 10 septembre 2023].

https://twitter.com/EP_President/status/1602356873247674368

https://twitter.com/Europarl_EN/status/1602372545768034306

<https://www.instagram.com/p/CmFI1PKoh6S/?hl=en>

https://www.instagram.com/p/CmE8oHiLnl/?utm_source=ig_web_copy_link&igshid=MzRIODBiNWFIZA%3D%3

<https://www.facebook.com/europeanparliament/posts/pfbid0RknrX8uVmAWButtNXXh7jQJrcAoTHkQfX57XTTgebDCqSyHDLLA5JonEJpMKQRSRI>

<https://m.facebook.com/PresidentEP/videos/2399720343513295/>

<https://m.facebook.com/watch/?v=465215219099387&ref=sharing>

<https://www.facebook.com/photo/?fbid=684967556327475&set=a.460085995482300>

<https://www.instagram.com/p/CmG->

[VAdqbqZ/?utm_source=ig_web_copy_link&igshid=MzRIODBiNWFIZA ==](https://www.instagram.com/p/CmG-)

https://www.instagram.com/p/CmGzet2MHdA/?utm_source=ig_web_copy_link&igshid=MzRIODBiNWFIZA ==

https://twitter.com/EP_President/status/1602623639509245955

https://twitter.com/EP_President/status/1602589671996825602

Remerciements : Recherche soutenue par le projet Brâncuși Roumanie-France UEFISCDI, PN-IV-P8-8.3-PM-RO-FR-2024-0165 « La crise des institutions et l'avenir de la démocratie libérale : diagnostics et thérapies possibles à partir des exemples français et roumain », CRIDEM, Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie.



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.
Revue du GERFLINT
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>
Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.
<https://gerflint.fr/>
<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





La République de Moldavie est-elle prête pour la réintégration de la région transnistrienne d'ici 2028, dans le cadre du processus d'intégration européenne ?

Mihaela Șerpi

Faculté d'études européennes
Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie
mihaela.serpi@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0009-0002-5870-9824>

Reçu le 20-11-2025 / Évalué le 30-11-2025 / Accepté le 12-12-2025

Résumé

La République de Moldavie, engagée dans un processus d'intégration européenne, doit également accélérer la réintégration de la Transnistrie dans son cadre juridique, administratif, économique, financier, douanier, éducatif, culturel et informationnel. Le sort de la Transnistrie doit être décidé dans le cadre de ce processus d'intégration, car la République de Moldavie a peu de chances de s'intégrer à un territoire sous occupation militaire russe. La réintégration sera coûteuse, complexe et de longue haleine. Cet article décrit la situation actuelle dans le territoire moldave temporairement occupé et examine les principaux obstacles à la réintégration de la région. Parallèlement, nous analysons les déclarations des autorités de Chișinău concernant la réintégration et le niveau de préparation actuel de l'État à l'absorption de la région au sein de l'espace national.

Mots-clés : réintégration, Transnistrie, intégration européenne, Moldavie

Este Republica Moldova pregătită pentru reintegrarea regiunii transnistrene până în 2028, în contextul procesului de integrare europeană ?

Rezumat

Republica Moldova, aflându-se într-un amplu proces de integrare în Uniunea Europeană, trebuie să accelereze și procesul de reintegrare a regiunii transnistrene în cadrul juridic, administrativ, economic, financiar, vamal, educațional, cultural și informațional al țării. Soarta regiunii transnistrene ar trebui hotărâtă în cadrul procesului de aderare la Uniunea Europeană, deoarece Republica Moldova are șanse reduse de a se integra cu un teritoriu aflat sub ocupație militară rusă. Reintegrarea va fi costisitoare, complicată și de lungă durată. Acest articol descrie contextul actual din teritoriul ocupat temporar al Moldovei și explorează care ar putea fi impedimentele majore în procesul de reintegrare a acestuia. Totodată, ne propunem să analizăm declarațiile autorităților de la Chișinău privind reintegrarea și gradul real de pregătire al statului pentru absorbția regiunii în spațiile unice naționale.

Cuvinte-cheie : reintegrare, regiunea transnistreană, integrarea europeană, Moldova

Is the Republic of Moldova ready for the reintegration of the Transnistrian region by 2028, in the context of the European integration process?

Abstract

The Republic of Moldova, involved in a comprehensive process of integration into the European Union, must also accelerate the reintegration process of the Transnistrian region into the legal, administrative, economic, financial, customs, educational, cultural and informational framework of the country. The fate of the Transnistrian region should be decided within the framework of the integration process into the European Union, because the Republic of Moldova has little chance of integrating with a territory under Russian military occupation. Reintegration will be costly, complicated and long-term. This article describes the current context in the temporarily occupied territory of Moldova and explores what could be the major impediments to the reintegration process of the region. At the same time, we analyse the statements of the authorities in Chişinău regarding reintegration and the actual level of preparedness of the state for the absorption of the region into the single national spaces.

Keywords: reintegration, Transnistrian region, European integration, Moldova

Introduction

La République de Moldavie possède un territoire temporairement occupé par la Fédération de Russie depuis 1992. Ce territoire représente 11 % de la superficie et 18 % de la population totale du pays. Après l'effondrement de l'Union soviétique, la Transnistrie est restée sous le contrôle d'un régime autoritaire et du conglomérat industriel « Sheriff ». Le régime d'occupation, bénéficiant du soutien économique, logistique et militaire de la Fédération de Russie, a mis en place et développé ses propres structures, parallèles à celles de la rive droite du Dniestr, dans des domaines essentiels tels que l'éducation, la justice, la santé, la sécurité et l'ordre public. L'activité de ces structures est illégale au regard du droit national et international, car elle opère en dehors du cadre constitutionnel du pays. Le régime de Tiraspol possède également son propre drapeau, sa propre monnaie et son propre cadre législatif. Depuis le début des années 2000, la Transnistrie a aligné sa législation et ses normes éducatives sur celles de la Russie.

L'arrêt de la Cour constitutionnelle du 2 mai 2017 reconnaît explicitement que la partie orientale de la République de Moldavie est sous occupation militaire russe. La Cour a constaté que la Fédération de Russie a

non seulement manqué à ses engagements de retrait de ses forces d'occupation, mais a, au contraire, renforcé sa présence militaire en Transnistrie (Curtea Constituțională a Republicii Moldova, 2017). La Fédération de Russie exerce son contrôle sur la Transnistrie par le biais d'un régime d'occupation doté d'un vaste réseau de structures paramilitaires et de sécurité. En 2004, dans l'affaire Ilașcu et autres c. Moldavie et Russie, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a relevé que la Transnistrie « survit grâce au soutien militaire, économique, financier et politique apporté par la Fédération de Russie ». Compte tenu de l'influence déterminante de la Fédération de Russie sur ce territoire, elle porte la responsabilité des exactions et violations des droits de l'homme commises par les structures du régime d'occupation. Bien que le droit international impose de nombreuses obligations à la puissance occupante, il n'exonère pas l'État souverain de ses propres responsabilités. La République de Moldavie demeure donc tenue de garantir le respect et la protection des droits humains en Transnistrie. Toutefois, sous prétexte d'un contrôle insuffisant sur la région, elle n'a pas réalisé de progrès significatifs en matière de protection des droits des populations du territoire temporairement occupé. Malgré les déplacements internes de population dus à la répression politique et les nombreuses détentions illégales pour avoir exprimé librement des opinions, Chișinău n'a mis en place aucun mécanisme d'aide et de soutien spécialisé pour les habitants de la Transnistrie.

Alors que la rive droite du Dniestr a connu un vaste processus de démocratisation et de libéralisation après l'effondrement de l'URSS, la Transnistrie est restée fidèle aux politiques répressives de l'ère communiste. Dans cette région, il n'existe ni presse libre et indépendante, ni société civile, ni environnement propice au développement de l'entrepreneuriat, ni mécanismes de défense des droits humains et des libertés fondamentales. Parallèlement, aucun mécanisme externe indépendant ne permet de surveiller et de documenter la situation en territoire occupé. De ce fait, la région demeure isolée et sa population ne bénéficie d'aucune protection ni recours juridiques. Les structures d'occupation exercent un contrôle accru, notamment sur les dons et financements étrangers, qu'elles n'acceptent que dans les domaines politiquement non sensibles. Les rapports Freedom

in the World font état d'une détérioration constante de la situation des droits humains en Transnistrie (Freedom House, 2024a). La situation des droits humains s'est dégradée suite à de multiples crises ces dernières années, telles que la pandémie de COVID-19, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et la crise énergétique du début de l'année 2025. Depuis 2022, les habitants de la région qui s'adressent aux forces de l'ordre sur la rive droite du Dniestr ou à des instances internationales, comme la CEDH ou les mécanismes de l'ONU, risquent jusqu'à huit ans de privation de liberté (Zona de Securitate, 2022). L'indice de démocratie global de la Transnistrie est de 17 sur 100, un niveau proche de celui de la Fédération de Russie (13 sur 100) (Freedom House, 2024b). Les droits politiques obtiennent 5 points sur 40 et les libertés civiles 12 sur 60 (Freedom House, 2024a). Comparée à la région transnistrienne, la rive droite du Dniestr obtient un score de démocratie total de 60 points sur 100. Selon l'association Promo-LEX (2023), qui surveille la situation des droits de l'homme en Transnistrie depuis plus de deux décennies, le taux d'incarcération dans le territoire occupé est deux fois plus élevé que sur la rive droite du Dniestr et trois fois supérieur à la moyenne européenne, ce qui révèle le climat répressif et punitif qui y règne.

Les principes régissant les structures d'occupation ne sont pas conformes aux normes internationales. En 2016, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a établi, dans l'affaire Mozer c. Moldavie et Russie, que la justice prétendument rendue dans la région ne relève pas d'un « système reflétant une tradition juridique conforme aux principes de la Convention ». Par conséquent, les décisions rendues par les tribunaux créés par le régime d'occupation sont illégales. Ainsi, au regard de la jurisprudence de la CEDH et du droit national, toutes les personnes détenues dans les prisons de Transnistrie sont illégalement privées de liberté, car elles n'ont pas été condamnées par des tribunaux légitimes, au sein d'un système juridique compatible avec les normes internationales. Les autorités de Chişinău ne reconnaissent pas les décisions rendues dans des domaines sensibles tels que l'adoption d'enfants ou la mise en place de tutelles.

L'influence déterminante de la Fédération de Russie s'est également manifestée par la militarisation de la région. L'ancien vice-Premier ministre

chargé de la réintégration de la République de Moldavie, Oleg Serebrian, a déclaré dans une interview que « la Transnistrie est probablement la région la plus militarisée » (Euronews Romania, 2024). Près de 20 % du budget régional sont alloués aux forces de l'ordre et aux structures paramilitaires (Promo-LEX, 2025a). Ces structures paramilitaires ont infiltré l'ensemble de l'appareil administratif du régime. Les militaires sont présents aussi bien dans les entreprises industrielles que dans les institutions civiles, telles que les écoles ou l'administration publique locale.

Le système éducatif joue un rôle important dans le processus de militarisation et de maintien de la région dans la sphère d'influence de la Fédération de Russie. Environ 90 % des élèves étudient en russe. L'enseignement du roumain en alphabet latin est interdit depuis 1994. Les enfants et les jeunes de Transnistrie n'ont pas accès aux produits et services culturels en roumain, ni à une information fiable sur l'histoire et la réalité de la République de Moldavie. Dans les écoles maternelles, les enfants recréent des scènes inspirées de la Seconde Guerre mondiale et jouent le rôle de soldats blessés et d'infirmières au front (Promo-LEX, 2025c). Au niveau de l'enseignement général, les élèves suivent le cours obligatoire « Instruction militaire de base », dispensé par des militaires et des officiers de réserve, qui comprend des exercices de maniement d'armes à feu et de grenades. Certains sujets ont été idéologisés afin d'ancrer l'idée que la population de la région est différente de celle de la rive droite du Dniestr en termes d'identité et de culture. Les prétendus ministères de la Défense et de la Sécurité de Tiraspol, placés sous le contrôle direct des services de sécurité russes, organisent des camps d'entraînement militaire pour les jeunes (Promo-LEX, 2025d). Certaines initiatives de militarisation de l'éducation et de la politique de jeunesse, comme le mouvement « Jeune Armée », ont été importées de la Fédération de Russie, avec le soutien de la Force opérationnelle russe stationnée illégalement sur le territoire de la République de Moldavie. Les pratiques d'idéologisation et d'endoctrinement des enfants et des jeunes, appliquées et développées en Transnistrie, sont actuellement reproduites dans les territoires ukrainiens temporairement occupés. Au cours des neuf dernières années, plus de 100 étudiants transnistriens ont participé à des camps d'endoctrinement organisés par les centres « Artek » et « Orlionok » en Crimée occupée et en

Fédération de Russie, impliqués dans un programme de déportation forcée et d'adoption illégale d'enfants ukrainiens (Promo-LEX, 2025e).

1. La situation socio-économique – un facteur potentiel de réintégration

Les disparités économiques entre le territoire contrôlé et le territoire non contrôlé du pays se sont accentuées ces dix dernières années. Les salaires, les prestations sociales et le pouvoir d'achat des habitants de la région transnistrienne ont considérablement diminué par rapport au reste du pays. La situation économique précaire de la région contraint de nombreux habitants à faire quotidiennement la navette vers le territoire contrôlé par Chișinău pour travailler, accéder aux services de santé ou acheter des biens de consommation. La structure des revenus de la population révèle une forte dépendance aux transferts de fonds et aux aides sociales. Ces transferts représenteraient environ 15 % du revenu total de la population, contre 12 % dans le reste du pays (Prohnițchi, 2024 : 4-5).

En 2018, on estimait qu'environ un quart des habitants de la région émigreraient temporairement pour des raisons professionnelles. D'autres analyses suggèrent qu'un habitant sur trois se trouverait à l'étranger (Grâu, Radio Europa Liberă Moldova, 2021). Les données statistiques publiées par le régime d'occupation indiquent une diminution de la population de 32 % entre 1998 et 2025. Selon certaines estimations d'analystes moldaves, le nombre d'habitants pourrait se situer entre 395 000 et 425 000 (Prohnițchi, 2024 : 23). Plus de 80 % de la population de la région possède la nationalité moldave. Le 30 juin 2025, les autorités de Chișinău ont déclaré que 347 000 personnes originaires de Transnistrie détenaient la nationalité moldave (Biroul politici de reintegrare, 2025a).

L'ampleur des migrations est déterminée par une combinaison de facteurs, tels que l'occupation militaire de la région par la Fédération de Russie, les mauvaises conditions de vie et de travail, le manque de perspectives de développement économique, les graves violations des droits de l'homme et le monopole économique du conglomérat « Sheriff », qui entrave le développement de l'entrepreneuriat. La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a contribué à amplifier les incertitudes et à instaurer un climat de peur. Selon une enquête réalisée en Transnistrie en 2025, les

principales préoccupations des habitants sont la faiblesse des revenus, l'émergence d'une nouvelle crise énergétique et l'incertitude quant au statut de la région. Jeunes et moins jeunes ressentent une profonde inquiétude quant à l'avenir de la région (Tabaranu, Zona de Securitate, 2025).

Le modèle économique actuel de la région, soutenu par le gaz russe gratuit, ne peut garantir la survie du régime d'occupation à long terme. Début 2025, après l'expiration du contrat de transit de gaz liant l'Ukraine à Gazprom, la Fédération de Russie a provoqué une crise énergétique sans précédent en Transnistrie, dans le but de déstabiliser la situation intérieure du pays avant les élections législatives du 28 septembre. Cette crise a marqué le début de l'effondrement économique du régime de Tiraspol (Călugăreanu, Deutsche Welle, 2025). Privée de gaz russe gratuit, l'industrie régionale, pourtant l'un des principaux contributeurs au budget, s'est retrouvée à l'arrêt. Elle n'a pas pu se redresser, même dans les mois qui ont suivi, en raison de l'instabilité des approvisionnements en gaz. Par ailleurs, dans ce contexte de crise, Chișinău a cessé d'acheter de l'électricité à la centrale thermique de Cuciurgan, qui était auparavant le principal fournisseur de la rive droite du Dniestr. Cette décision de Chișinău a privé Tiraspol d'une autre source de revenus importante. Dans ce contexte, l'inflation a fortement augmenté, ce qui a rendu les prix de certains produits de première nécessité 25 à 40 % plus élevés que sur la rive droite du Dniestr (Gorbatovschi, Ziarul de Garda, 2025). En l'absence de soutien financier extérieur, la région risque de faire face à une crise humanitaire. Le régime de Tiraspol a officiellement reconnu rencontrer de graves difficultés pour verser les salaires et les pensions, et pour approvisionner les institutions publiques en biens essentiels. Si la crise actuelle persiste et que le processus de réintégration ne soit pas entamé, la région risque de connaître une nouvelle vague massive d'émigration de sa population jeune et active, ce qui pourrait la transformer en une simple enclave militarisée sous contrôle russe (Ceban, Carnegie Politika, 2025). Dans ce scénario, l'influence de la Fédération de Russie sur Tiraspol se trouverait renforcée.

Durant la crise, l'UE a proposé à la Moldavie une aide d'urgence de 20 millions d'euros pour l'approvisionnement en gaz de la Transnistrie. Chișinău a conditionné ce transit à quatre principes, dont la libération des

prisonniers politiques et l'intégration de la télévision publique nationale au réseau audiovisuel local. L'UE est prête à débloquent un nouveau plan d'aide énergétique de 60 millions d'euros, mais Tiraspol ne s'est pas montré disposé à y recourir, malgré la gravité de la crise économique (Conovali, NewsMaker, 2025). Cette aide est conditionnée à la mise en œuvre de mesures visant à améliorer la situation des droits humains, à libéraliser l'économie et à aligner les tarifs énergétiques sur les prix du marché. Ce refus confirme que le régime de Tiraspol s'oppose à toute perspective de démocratisation et de libéralisation, car elle pourrait menacer son pouvoir. Parallèlement, la réaction rapide de l'UE face à la grave crise énergétique transnistrienne a démontré sa capacité à influencer significativement l'évolution de la situation dans cette région.

2. Visions pour la réintégration du pays

Depuis 1992, le processus de réintégration de la Transnistrie dans le cadre législatif national n'a guère progressé. Certains responsables politiques à Chișinău affirment que, tant que les troupes d'occupation russes sont présentes dans la région, cette question « n'est pas urgente » (Buruiană, NewsMaker, 2025). Pour Chișinău, le lancement de la réintégration est conditionné par le retrait des troupes russes. Cette approche, bien que légitime, a conduit les autorités à un manque de préparation face à la complexité et aux difficultés du processus de réintégration. L'absence de contrôle effectif sur la région et la présence militaire russe ont servi de prétexte pour justifier le manque de mesures efficaces de protection des droits humains, l'absence d'un cadre législatif adapté à la réintégration et à la période de transition, ainsi que l'absence de plans de réintégration sectoriels.

La République de Moldavie ne dispose pas non plus d'un cadre législatif établissant un régime juridique spécifique pour le territoire temporairement occupé. Contrairement à la Moldavie, l'Ukraine a adopté en 2014, immédiatement après l'annexion illégale de la Crimée, une loi relative au régime juridique des territoires temporairement occupés et aux droits des populations y résidant. Cette loi contient des dispositions claires concernant les responsabilités des autorités, les modalités de contrôle et de

protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le régime d'entrée et de sortie des territoires occupés, ainsi que les aspects relatifs à la responsabilité de la Fédération de Russie et des structures d'occupation (Verkhovna Rada of Ukraine, 2014).

La question de la réintégration est revenue sur le devant de la scène en raison de la situation économique critique de la région. Par ailleurs, l'avancement du processus d'intégration européenne et l'objectif ambitieux d'adhérer à l'UE en 2028 soulèvent de nombreuses interrogations quant à l'avenir de la région. Selon la vision de Chișinău, l'un des scénarios envisagés serait l'intégration du pays « en deux étapes » (Soltan, Agora, 2025). Dans un premier temps, la rive droite du Dniestr serait intégrée, puis, si les conditions sont favorables, la rive gauche le serait progressivement. Ce scénario est problématique pour plusieurs raisons, notamment la présence de troupes et de structures paramilitaires russes, l'existence du dépôt d'armes de Cobasna et le manque de contrôle sur la ligne administrative avec la Transnistrie, ainsi que sur le segment transnistrien de la frontière avec l'Ukraine. Contrairement à l'Ukraine et à Chypre, la Moldavie ne dispose pas de points de contrôle ni de système d'enregistrement des entrées et sorties du territoire occupé. De ce fait, des enlèvements de personnes sur la rive droite du Dniestr ont été commis par des représentants des forces de sécurité de la rive gauche, ainsi que du trafic d'armes à travers les zones non contrôlées. Par ailleurs, l'absence de contrôle administratif a facilité l'implication de représentants de ces mêmes forces dans diverses actions de déstabilisation sur le territoire contrôlé.

Une autre solution consisterait à trouver une solution pour la réintégration de la région jusqu'à l'adhésion de la Moldavie à l'UE. Bruxelles a clairement indiqué que l'intégration européenne doit se faire après la réunification du pays. Dans une interview accordée à la chaîne de télévision publique Moldova 1, Marta Kos, commissaire européenne à l'élargissement, a déclaré que le gouvernement « devra œuvrer en Transnistrie pour permettre la convergence de cette région au sein de la République de Moldavie, qui rejoindra l'Union européenne » (Mihalache, Moldova 1, 2025). Cependant, cet objectif sera difficile à atteindre en raison du manque de vision stratégique, de plans de réintégration sectoriels et d'une architecture institutionnelle capable de coordonner et de mettre en œuvre

le processus de réintégration. Les séquelles de plus de 30 ans d'occupation se feront profondément sentir pendant encore de nombreuses décennies, et relever ces défis exige une vision à long terme. Les autorités évoquent également le coût très élevé de la réintégration, que Chișinău ne peut supporter à elle seule (Dermenji, Radio Europa Liberă Moldova, 2023). L'implication des partenaires au développement sera essentielle. Selon les estimations de Chișinău, le coût de la réintégration s'élèverait à au moins 3 milliards d'euros au cours des trois premières années (Mirca, TVR Moldova, 2025). D'autres estimations indiquent que le coût de la réintégration entre 2028 et 2040 atteindra environ 130 milliards de lei moldaves (environ 5 milliards d'euros). Les principales pressions sur le budget concerneront les dépenses de santé, de protection sociale et la compensation de la hausse des tarifs des services publics. En 2028, le coût total de la réintégration pourrait représenter 2,7 % du PIB moldave, et en 2040, il diminuerait à 0,7 %. Les coûts de la première phase seront les plus élevés. Leur poids diminuera à mesure que la crise économique régionale sera surmontée et que Chișinău rétablira son contrôle total sur ce territoire (Prohnițchi, 2024 : 30-31).

Afin de garantir l'intégration de l'intégralité du territoire de la République de Moldavie à l'UE, l'État doit entreprendre des préparatifs approfondis en vue de la réintégration complète de la Transnistrie, en anticipant la complexité du processus et les défis spécifiques, notamment ceux liés à la justice transitionnelle. Cette nécessité est d'autant plus urgente qu'à ce jour, aucune stratégie ni aucun plan d'action n'ont été élaborés, aucun groupe de travail n'a été constitué, aucun mécanisme institutionnel de coopération n'a été créé et aucune institution clairement chargée de l'élaboration, de la coordination et de la mise en œuvre des documents de politique et de planification relatifs au processus de réintégration n'a été désignée. Un autre aspect important est que la République de Moldavie n'a aucune expérience en matière de désenclavement de territoires ayant été longtemps sous le contrôle et l'influence de la Fédération de Russie. Il est important de noter que, bien que le président du pays ait déclaré qu'un plan de réintégration existait depuis 2023, ce plan n'a été ni publié, ni approuvé par un acte administratif, ni consulté par la société civile, ni soumis à une large consultation publique (Arvintii, 2023). Dans le même temps, en 2023,

l'ancien vice-Premier ministre chargé de la réintégration, Oleg Serebrian, a déclaré que cette stratégie ne prévoyait aucun plan d'action pour faire face à un éventuel dégel indésirable du conflit (Dermenji, Radio Europa Liberă Moldova, 2023). De plus, étant donné que les débats publics se limitent aux coûts de la réintégration, nous concluons que ce plan n'aborde pas la question de manière globale.

La réintégration de la Transnistrie n'est une priorité ni pour les partis politiques ni pour les citoyens. Lors des élections législatives de septembre 2025, seuls 12 des 23 partis, blocs électoraux et candidats indépendants ont inclus des questions relatives à la Transnistrie dans leurs programmes électoraux. Cependant, aucun parti ne s'est engagé à résoudre la question transnistrienne, alors même que le contexte actuel est le plus favorable à la réintégration. Le Parti Action et Solidarité (PAS), au pouvoir, n'a retenu que trois objectifs généraux liés à la réintégration : (i) identifier des mesures pour la réintégration progressive de la région dans l'espace national unique, (ii) rendre plus attrayante la perspective d'une réintégration pacifique pour les habitants de la région et (iii) impliquer les partenaires au développement, notamment l'Union européenne, dans le soutien aux efforts de réintégration progressive (Ciurcă, Zona de Securitate, 2025). Ces objectifs laissent penser que, pour les quatre prochaines années de son mandat, le PAS ne propose pas de changement de paradigme majeur. Cela ressort clairement du fait que le gouvernement n'a pas inclus la réintégration de la région ni le règlement du conflit gelé dans la liste des dix priorités de l'État sur la voie de l'adhésion à l'UE (Călugăreanu, Zona de Securitate, 2025). De plus, le troisième objectif du programme électoral du PAS souligne la volonté de Chișinău de trouver des solutions conjointement avec l'UE. Quant aux perceptions et aux attitudes de la population, les résultats du Baromètre d'opinion publique 2024 révèlent que seulement 7,9 % des personnes interrogées considèrent que le rétablissement de l'intégrité territoriale du pays et la résolution de la question transnistrienne constituent le problème le plus important à résoudre en République de Moldavie (Institutul de Politici Publice, 2024 : 29).

Les autorités de Chișinău affirment que la région devrait être réintégrée, avant tout d'un point de vue économique, arguant que c'est le meilleur moyen de résoudre pacifiquement le conflit gelé. Selon elles, cela

permettrait à Chișinău de réintégrer progressivement la région et de réduire l'impact social important sur la population locale et les petites entreprises. Au cours des trois dernières décennies, la politique de Chișinău envers la Transnistrie a été presque exclusivement axée sur le rapprochement socio-économique entre les deux rives du Dniestr. De ce fait, les progrès les plus importants ont concerné la réintégration des acteurs économiques dans le cadre juridique national et la fourniture de services de santé publique, d'assistance et de protection sociale à la population. Cependant, ces initiatives ne s'inscrivaient pas dans une vision stratégique ni dans un plan d'action bien défini concernant la politique économique, sociale, monétaire et fiscale de la réintégration. Bien qu'une réintégration économique partielle ait généré des avantages directs, notamment pour les dirigeants du régime d'occupation et le conglomérat « Sheriff », qui exerce une influence considérable sur la vie politique régionale, Tiraspol continue de s'opposer au processus de réintégration.

D'un point de vue économique, la région est étroitement liée à l'espace économique de la rive droite du Dniestr et à celui de l'Union européenne. En 2006, ses exportations vers le marché de l'UE s'élevaient à 56,8 millions d'euros. En 2022, elles dépassaient les 320 millions d'euros. Si, en 2006, les exportations vers la Fédération de Russie atteignaient 128,3 millions d'euros, elles ont diminué à 21,1 millions d'euros en 2024 (Biroul politici de reintegrare, 2025b). En 2024, la part des exportations vers les États membres de l'UE était de 83 %, contre 54 % pour les importations (Biroul politici de reintegrare, 2025c). D'autres données statistiques témoignent également de la réintégration socio-économique progressive de la population de la rive gauche du Dniestr :

- Une partie importante des agents économiques de la région transnistrienne (2 428) sont enregistrés sur la rive droite du Dniestr et se conforment à la législation nationale (Biroul politici de reintegrare, 2025d) ;
- Environ 50 % (59 715 personnes) des chauffeurs de la région sont titulaires d'un permis de conduire moldave (Biroul politici de reintegrare, 2025e ; 2025f) ;

- 766 jeunes originaires de la rive gauche du Dniestr étudient dans des établissements d'enseignement situés sur la rive droite, sur des places financées par le budget de l'État (Biroul politici de reintegrare, 2025g) ;
- 2 752 personnes vivant sur le territoire occupé bénéficient de prestations sociales d'une valeur de 27,6 millions de lei, et 27 840 personnes sont assurées médicalement par les autorités nationales (Biroul politici de reintegrare 2025h ; 2025i).

Malgré l'importance stratégique de la dimension socio-économique de la réintégration, il est essentiel de noter que l'attention quasi exclusive portée à cette dimension a conduit à négliger d'autres aspects fondamentaux, tels que la justice transitionnelle, la démilitarisation et la démocratisation de la région, la lutte contre la propagande, la dé-idéologisation du système éducatif, ainsi que la formation et le transfert des enseignants et des fonctionnaires sur la rive gauche du Dniestr après l'occupation. Les institutions ignorent comment le système éducatif sera intégré au cadre juridique national, comment elles traiteront la question des détenus dans les prisons illégales de la région, des milices locales et des services de sécurité, ou encore des décisions de justice rendues pendant les trente années d'occupation. Nombre de ces questions sont sensibles du point de vue de la sécurité nationale et des droits humains.

L'un des plus grands défis pourrait être l'intégration cognitive et informationnelle de la population du territoire occupé, qui vivait dans un vide informationnel, n'ayant accès qu'aux canaux de propagande du régime d'occupation et de la Fédération de Russie. Ce processus impliquerait d'analyser les croyances, les émotions, les attentes, les identités sociales et les attitudes des différents groupes de population de la région, ainsi que de transformer les valeurs et les perceptions forgées pendant l'occupation. Selon l'association Promo-LEX (2025b), plus de 40 % du contenu de l'espace informationnel dans la région est de la propagande. Les principaux piliers narratifs de cette propagande sont la glorification et la mythification du passé soviétique, le mythe de l'identité transnistrienne et l'endoctrinement de la région, la conviction qu'elle est politiquement et économiquement assiégée par des voisins hostiles. Bien que la désinformation et l'endoctrinement ciblent l'ensemble de la population, ils sont beaucoup plus

complexes et persistants au sein du système éducatif. La génération née après 1992 n'a pas l'expérience de la vie commune avec la population de la rive droite du Dniestr, contrairement à ses aînés. Depuis trois décennies, une nouvelle génération se forme au sein d'un système éducatif parallèle, façonnée par une idéologie étrangère aux valeurs de paix, de démocratie et de droits humains. Cette génération, à l'instar des précédentes, n'a pas non plus l'expérience de la vie dans un environnement libre et démocratique. Dans ce contexte, la réintégration est inconcevable sans une intervention stratégique visant à contrer l'influence idéologique du régime d'occupation et de la Fédération de Russie. Les autorités et la société civile ukrainienne qualifient ce processus de « dépossession cognitive » (Mission of the President of Ukraine in the Autonomous Republic of Crimea, 2023).

3. Causes de l'absence de plans stratégiques de réintégration

L'absence de vision stratégique et de plans de réintégration sectoriels résulte non seulement d'un manque de volonté politique et d'une compréhension approfondie de la problématique transnistrienne, mais aussi du fonctionnement de l'architecture institutionnelle actuelle chargée de la réintégration. Actuellement, la responsabilité de formuler et de mettre en œuvre les politiques de réintégration repose presque exclusivement sur le vice-Premier ministre chargé de la réintégration et le Bureau de la politique de réintégration, une structure sous-dimensionnée au sein de la Chancellerie d'État (Gvidiani, 2020). Ce bureau, composé d'une quinzaine de spécialistes répartis en quatre sections, ne dispose pas des ressources, des mécanismes et des capacités nécessaires pour gérer la complexité du dossier transnistrien. Son activité est entravée par le manque de personnel qualifié et l'absence de spécialistes en analyse et planification stratégiques. Par exemple, le Service des aspects juridiques et de sécurité du Bureau de la politique de réintégration ne compte qu'un seul spécialiste, et la Section des politiques sectorielles, quatre. À titre de comparaison, le Bureau de l'intégration européenne, également rattaché à la Chancellerie d'État, emploie 41 personnes (Guvernul Republicii Moldova, 2025).

Le Bureau de la politique de réintégration a été créé suite à une réforme institutionnelle menée en 2009, qui a entraîné la suppression du ministère de la Réintégration. Cette réforme visait à rehausser le statut de la réintégration en créant le poste de vice-Premier ministre chargé de la réintégration (Ursu, Radio Europa Liberă Moldova, 2009). La création de ce poste visait à améliorer la coopération interministérielle en matière de mesures de réintégration. Cependant, la réforme de 2009 n'a pas prévu de renforcer l'institution qui assiste le vice-Premier ministre chargé de la réintégration et qui est directement responsable de l'élaboration des documents de politique publique dans ce domaine. L'effectif est resté inchangé, à une quinzaine de personnes. Par ailleurs, la réforme n'a pas instauré de mécanisme de coordination interinstitutionnelle entre les autorités centrales.

L'efficacité de la coopération interministérielle en matière de réintégration demeure faible. L'appui spécialisé fourni par les autorités publiques centrales est souvent inadapté aux spécificités et à la complexité du dossier transnistrien. On observe également des réticences, un manque d'implication ou une approche formaliste de la part des institutions centrales et locales, qui invoquent l'absence de mandat clair ou de décisions politiques de haut niveau (Gvidiani, 2020). Ces lacunes sont accentuées par le fait que le cadre réglementaire actuel ne définit pas clairement les compétences des ministères en matière de réintégration, ni la répartition des responsabilités entre eux. Par ailleurs, il n'existe aucune plateforme de coordination gouvernementale réunissant les représentants du Conseil des ministres, des ministères et des institutions subordonnées, afin de garantir une approche cohérente du processus de réintégration. Cette situation explique l'absence de réaction des autorités face à de nombreux problèmes, tels que la propagande en provenance de Transnistrie, qui infiltre l'espace médiatique national. Une enquête journalistique a révélé que les chaînes de télévision transnistriennes et russes sont accessibles à 850 000 personnes dans 430 localités de Moldavie. Selon cette enquête, aucune institution n'a assumé de responsabilité ni manifesté d'intention claire de remédier à ce problème (Cheptănaru, Anticorupție, 2025).

À ce jour, aucune mesure concrète n'a été prise pour renforcer le Bureau des politiques de réintégration et clarifier les compétences des ministères

et agences qui lui sont subordonnés. Bien que des initiatives aient été lancées en ce sens, elles n'ont pas été pleinement mises en œuvre. À titre d'exemple, citons la décision gouvernementale n° 545 du 4 mai 2016, adoptée pour « encourager la mise en œuvre efficace et opérationnelle de l'objectif gouvernemental de réintégration du pays ». Cette décision impose à chaque ministère l'obligation de nommer un ministre délégué et un haut fonctionnaire chargés de la question transnistrienne, avec un rôle de soutien au Bureau des politiques de réintégration et une participation aux groupes de travail sectoriels Chișinău-Tiraspol. Dans les faits, cependant, les dispositions de cette décision ont été appliquées superficiellement. Les ministères se sont contentés de nommer des fonctionnaires pour une participation formelle aux groupes de travail sectoriels Chișinău-Tiraspol, sans intégrer les questions transnistriennes à leurs activités courantes. Les groupes de travail sectoriels, réunissant des experts des deux rives du Dniestr, se sont révélés inefficaces, les représentants du régime d'occupation n'ayant pas fait preuve d'ouverture à la coopération et Chișinău n'ayant pas mis en place de mécanismes alternatifs pour faire progresser le processus. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques de réintégration sectorielle devraient constituer un processus distinct et indépendant des groupes de travail Chișinău-Tiraspol, compte tenu des blocages systémiques imposés par le régime d'occupation et la Fédération de Russie.

Conclusions

Le processus d'intégration européenne pourrait jouer un rôle déterminant dans la réintégration de la Transnistrie au sein du cadre juridique national, car la résolution du conflit gelé et le rétablissement d'un contrôle effectif sur la région pourraient constituer une condition d'adhésion à l'UE. L'intégration européenne de la Moldavie, sous sa forme actuelle, reviendrait à importer un nouveau conflit gelé au sein de l'UE. Les principaux obstacles à l'intégration de la Transnistrie à l'UE sont la présence des troupes d'occupation russes et le fait que la Moldavie ne contrôle pas la frontière administrative avec ce territoire, ce qui engendre des risques sécuritaires majeurs. La guerre d'agression menée par la Russie

contre l'Ukraine et les projets révisionnistes du Kremlin amplifient ces risques.

Dans ce contexte, la République de Moldavie doit se préparer minutieusement à la résolution des problèmes et des défis liés à la Transnistrie. Jusqu'à présent, la volonté politique d'aborder la réintégration de la même manière que le processus d'intégration européenne s'est avérée insuffisante. Ce manque de volonté politique et de vision stratégique explique le faible niveau de préparation de l'État à la réintégration de la région transnistrienne. Le fait que Chișinău n'envisage actuellement la réintégration que sous un angle économique témoigne d'une approche superficielle. Bien que la Moldavie ait l'ambitieux objectif d'intégrer l'UE d'ici 2028, aucun document de politique publique ne traite de la démilitarisation du territoire occupé, de la lutte contre l'influence idéologique de la Fédération de Russie, de la réintégration du système éducatif, de la justice transitionnelle et de la formation des ressources humaines nécessaires à ce processus. Les autorités n'ont par ailleurs pris aucune mesure pour susciter un consensus public sur la réintégration et préparer la population de la rive droite du Dniestr à cette éventualité.

Le renforcement de la capacité de l'État à réintégrer la région dans l'espace national unique peut être obtenu en réformant l'architecture institutionnelle chargée de l'élaboration des politiques sectorielles de réintégration et en établissant un cadre de coordination des mesures de réintégration entre les autorités centrales et locales. Le cadre institutionnel responsable de l'intégration européenne constitue un modèle de bonnes pratiques. En 2023, le Bureau de l'intégration européenne a été créé et, en 2024, un mécanisme complexe de coordination interinstitutionnelle du processus d'intégration européenne a été mis en place. Ce mécanisme a permis, en peu de temps, d'obtenir des résultats supérieurs à ceux remarqués dans le dossier transnistrien au cours des 30 dernières années. L'analyse de l'expérience d'États ayant connu de longues périodes de séparation ou encore en situation de guerre et ayant développé diverses stratégies de réintégration, comme l'Allemagne, l'Ukraine et la Corée du Sud, serait tout aussi pertinente.

Bibliographie

Arvintii, E. 18 novembre 2025. «Munteanu: Discutăm un plan de reintegrare a regiunii transnistrene, însă un pot da detalii ». [En ligne] : <https://newsmaker.md/ro/munteanu-u-discutam-un-plan-de-reintegrare-a-regiunii-transnistrene-insa-nu-pot-da-detalii> [consulté le 19 novembre 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025a. « 347 161 de locuitori din regiunea transnistreană posedă cetățenia Republicii Moldova ». [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/347-161-de-locuitori-din-regiunea-transnistreana-poseda-cetatenia> [consulté le 6 août 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025b. « Dinamica integrării economice a regiunii transnistrene a Republicii Moldova în UE ». [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/dinamica-integrarii-economice-regiunii-transnistrene-republicii-moldova-ue> [consulté le 6 août 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025c. « Exporturile din regiunea transnistreană a Republicii Moldova în statele membre ale Uniunii Europene au atins pragul de 83 % în anul 2024 ». [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/exporturile-din-regiunea-transnistreana-republicii-moldova-statele-membre> [consulté le 6 août 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025d. « 2 428 agenți economici din regiunea transnistreană sunt luați la evidența Agenției Servicii Publice ». [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/2-428-agenti-economici-din-regiunea-transnistreana-sunt-luati-la-evidenta> [consulté le 6 août 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025e. « Dinamica obținerii de către cetățenii Republicii Moldova cu domiciliu în regiunea transnistreană a permiselor de conducere și a certificatelor de înmatriculare de model național, precum și a înregistrării autovehiculelor cu plăci de model neutru. [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/dinamica-obtinerii-de-catre-cetatenii-republicii-moldova-cu-domiciliu> [consulté le 6 août 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025f. « Circa 60 de mii de permise de conducere de model național sunt deținute de locuitorii din regiunea transnistreană și peste 41 de mii de seturi de plăci de înmatriculare legale sunt posedate de către aceștia ». [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/circa-60-de-mii-de-permise-de-conducere-de-model-national-sunt-detinute-de> [consulté le 9 août 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025g. « 766 de tineri din regiunea transnistreană studiază pe locuri bugetare în instituțiile de învățământ profesional tehnic și universitar din dreapta Nistrului ». [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/766-de-tineri-din-regiunea-transnistreana-studiaza-pe-locuri-bugetare> [consulté le 6 août 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025h. « Prestații sociale în valoare de 27.6 milioane de lei au fost oferite cetățenilor Republicii Moldova, cu domiciliu în regiunea transnistreană, în primul semestru al anului 2025 ». [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/prestatii-sociale-valoare-de-276-milioane-de-lei-au-fost-oferte> [consulté le 6 août 2025].

Biroul politici de reintegrare. 2025i. « 27 840 de cetățeni ai Republicii Moldova, domiciliați în regiunea transnistreană sunt asigurați medical pe malul drept al

Nistrului ». [En ligne] : <https://gov.md/ro/comunicate-de-presa-bpr/27-840-de-cetateni-ai-republicii-moldova-domiciliati-regiunea> [consulté le 6 août 2025].

Buruiană, D., NewsMaker. 30 septembre 2025. « Sandu, despre planul economic pentru reintegrarea regiunii transnistrene : « Oamenii trebuie să înțeleagă că e în interesul lor » ». [En ligne] : <https://newsmaker.md/ro/sandu-despre-planul-economic-pentru-reintegrarea-regiunii-transnistrene-oamenii-trebuie-sa-inteleaga-ca-e-in-interesul-lor> [consulté le 2 octobre 2025].

Călugăreanu, V., Deutsche Welle. 7 août 2025. « Analiză : Transnistria intră în colaps ». [En ligne] : <https://www.dw.com/ro/piramida-separatist%C4%83-ruseasc%C4%83-de-la-tiraspol-se-descompune/a-73558553> [consulté le 10 août 2025].

Călugăreanu, V., Zona de Securitate. 13 novembre 2025. « Analiză. Cum a uitat Guvernul de prioritatea reintegrării țării în procesul de aderare la UE ». [En ligne] : <https://zonadesecuritate.md/analiza-cum-a-uitat-guvernul-de-prioritatea-reintegrarii-tarii-in-procesul-de-aderare-la-ue/> [consulté le 19 novembre 2025].

Ceban, E., Carnegie Politika. 21 octobre 2025. « O toamnă liniștită în Transnistria : Ce viitor așteaptă republica nerecunoscută de pe Nistru ». [En ligne] : <https://urls.fr/0a0gM2> [consulté le 23 octobre 2025].

Cheptănar, V., Anticorupție. 25 août 2025. « Tiraspolul, cu mâna pe butonul propagandei. Cum ajung canalele rusești în dreapta Nistrului ». [En ligne] : https://urls.fr/_3z4QO [consulté le 23 octobre 2025].

Ciurcă, A., Zona de Securitate. 19 septembre 2025. « Ce promit partidele pentru regiunea transnistreană : Armată unificată, reconcilierea socială și puncte de control ». [En ligne] : <https://zonadesecuritate.md/ce-promit-partidele-pentru-regiunea-transnistreana-armata-unificata-reconcilierea-sociala-si-puncte-de-control/> [consulté le 19 novembre 2025].

Conovali, M., NewsMaker. 10 février 2025. « 4 condiții pe care le-a acceptat Tiraspolul pentru a primi gaz după 10 februarie ». [En ligne] : <https://newsmaker.md/ro/4-conditii-pe-care-le-a-acceptat-tiraspolul-pentru-a-primi-gaz-dupa-10-februarie> [consulté le 10 août 2025].

Curtea Constituțională a Republicii Moldova. 2 mai 2017. « Hotărâre privind interpretarea articolului 11 din Constituție (neutralitatea permanentă) ». [En ligne] : <https://constcourt.md/ccdocview.php?l=ro&tip=hotariri&docid=613> [consulté le 4 septembre 2025].

Curtea Europeană a Drepturilor Omului (CtEDO). 2004. « Case of Ilașcu and others v. Moldova and Russia », Strasbourg, 8 juillet. [En ligne] : [https://hudoc.echr.coe.int/fre#{%22itemid%22:\[%22001-61886%22\]}](https://hudoc.echr.coe.int/fre#{%22itemid%22:[%22001-61886%22]}) [consulté le 4 septembre 2025].

Curtea Europeană a Drepturilor Omului (CtEDO). 2016. « Case of Mozer v. Moldova and Russia ». Strasbourg, 23 février. [En ligne] : [https://hudoc.echr.coe.int/eng#{%22itemid%22:\[%22001-161055%22\]}](https://hudoc.echr.coe.int/eng#{%22itemid%22:[%22001-161055%22]}) [consulté le 4 septembre 2025].

Dermenji, D., Radio Europa Liberă Moldova. 22 juin 2023. « Interviu | Oleg Serebrian : « Costurile reintegrării vor fi foarte mari. Nu vom putea suporta singuri aceste cheltuieli » ». [En ligne] : <https://moldova.europalibera.org/a/interviu-oleg-serebrian-costurile-reintegrarii-vor-fi-foarte-mari-nu-vom-putea-suporta-singuri-aceste-cheltuieli-/32470891.html> [consulté le 10 août 2025].

Euronews România. 28 février 2024. « Exclusiv. Transnistria nu mai este controlată total de Rusia. Vicepremierul Republicii Moldova : « Prezența militară rusă este un factor psihologic important » ». [En ligne] : <https://www.euronews.ro/articole/transnistria-nu-mai-este-controlata-total-de-rusia-vicepremierul-republicii-moldo> [consulté le 10 août 2025].

Freedom House. 2024a. *Freedom in the World 2024. Transnistria*. [En ligne] : <https://freedomhouse.org/country/transnistria/freedom-world/2024> [consulté le 4 septembre 2025].

Freedom House. 2024b. *Freedom in the World 2024. Russia*. [En ligne] : <https://freedomhouse.org/country/russia/freedom-world/2024> [consulté le 4 septembre 2025].

Gorbatovschi, M., Ziarul de Gardă. 24 octobre 2025. « «S-a terminat cu ferestrele deschise pe timp de iarnă și cârnațul ieftin». Din Rîbnița, la cumpărături mai ieftine în Rezina. Reportaj ZdG ». [En ligne] : <https://urls.fr/4jN9aJ> [consulté le 25 octobre 2025].

Grâu, L., Radio Europa Liberă Moldova. 22 août 2021. « Veaceslav Ioniță: « Moldova se depopulează și devine o explozie socială » ». *Europa Liberă Moldova*, 22 august. [En ligne] : <https://urls.fr/jCer2X> [consulté le 19 octobre 2025].

Guvernul Republicii Moldova. 2016. « Hotărârea nr. 545 din 04.05.2016 cu privire la desemnarea funcționarilor publici responsabili de problematica transnistreană ». [En ligne] : https://www.legis.md/cautare/getResults?doc_id=92582&lang=ro [consulté le 19 octobre 2025].

Guvernul Republicii Moldova. 2024. « Hotărârea nr. 180 din 13.03.2024 cu privire la mecanismul de coordonare a procesului de aderare a Republicii Moldova la Uniunea Europeană și modul de organizare și funcționare a echipei de negociere în cadrul acestui proces ». [En ligne] : https://www.legis.md/cautare/getResults?doc_id=142350&lang=ro [consulté le 19 octobre 2025].

Guvernul Republicii Moldova. 2025. *Organigrama*. [En ligne] : <https://gov.md/ro/org/anigrama> [consulté le 19 octobre 2025].

Gvidiani, A. 2020. *Culegere de articole pe problematica transnistreană (2016-2020)*. [En ligne] : https://gov.md/sites/default/files/users-media/media-23/BPR/alin_gvidiani_-_culegere_de_articole_pe_problematica_transnistreana.pdf [consulté le 19 octobre 2025].

Institutul de Politici Publice. 2024. *Barometrul Opiniei Publice. Septembrie – Octombrie 2024*. [En ligne] : <https://ipp.md/wp-content/uploads/2024/10/Raport-final-BOP-2024.pdf> [consulté le 19 octobre 2025].

Mihalache, E., Moldova 1. 11 novembre 2025. « Marta Kos: « UE va găsi soluții pentru regiunea transnistreană, astfel încât aceasta să nu devină un obstacol pentru aderarea R. Moldova la UE » ». [En ligne] : https://urls.fr/9TDgc_ [consulté le 11 novembre 2025].

Mirca, C., TVR Moldova. 6 février 2025. « Igor Grosu: Reintegrarea regiunii separatiste ar costa anual Chișinăul aproape jumătate de miliard de euro ». [En ligne] : https://urls.fr/e8mkC_ [consulté le 19 octobre 2025].

Mission of the President of Ukraine in the Autonomous Republic of Crimea. 2023. « Strategy for the cognitive deoccupation of Crimea ». [En ligne] : <https://ppu.gov.ua/en/documents/strategy-for-cognitive-deoccupation-of-crimea/> [consulté le 19 octobre 2025].

Promo-LEX. 2023. « Infografic: Rata de încarcerare din regiunea transnistreană rămâne cea mai mare din Europa ». [En ligne] : <https://promolex.md/infografic-rata-de-incarcerare-din-regiunea-transnistreana-ramane-cea-mai-mare-din-europa/> [consulté le 4 septembre 2025].

Promo-LEX. 2025a. « Promo-LEX continuă monitorizarea „inițiativelor legislative” adoptate de structurile regimului de ocupație de la Tiraspol, care au un impact direct asupra drepturilor omului și a situației socio-economice din regiune ». [En ligne] : https://urls.fr/g_ER3V [consulté le 25 octobre 2025].

Promo-LEX. 2025b. « O realitate captivă: Studiul Promo-LEX dezvăluie arhitectura propagandei în regiunea transnistreană ». [En ligne] : <https://promolex.md/o-realitate-captiva-studiul-promo-lex-dezvaluie-arhitectura-propagandei-in-regiunea-transnistreana/> [consulté le 25 octobre 2025].

Promo-LEX. 2025c. « Cultul războiului și îndocrinarea timpurie în grădinițele subordonate regimului de ocupație de la Tiraspol ». [En ligne] : <https://promolex.md/cultul-razboiului-si-indocrinarea-timpurie-in-gradinitile-subordonate-regimului-de-ocupatie-de-la-tiraspol/> [consulté le 25 octobre 2025].

Promo-LEX. 2025d. « Taberele de educație (ne)patriotică din regiunea transnistreană: cum sunt învățați copiii să apere regimul de ocupație cu arma în mână ». [En ligne] : <https://promolex.md/taberele-de-educatie-nepatriotica-din-regiunea-transnistreana-cum-sunt-invatați-copiii-sa-apere-regimul-de-ocupatie-cu-arma-in-mana/> [consulté le 25 octobre 2025].

Promo-LEX. 2025e. « Copiii din regiunea transnistreană au ajuns și în 2025 în taberele de „reeducare” a copiilor ucraineni, organizate de centrul „Artek” din Crimeea ocupată ». [En ligne] : <https://urls.fr/IELOy1> [consulté le 25 octobre 2025].

Prohnițchi, V. 2024. *Aspectele fiscale și bugetare ale reintegrării Republicii Moldova*. Chișinău: Friedrich-Ebert-Stiftung Moldova. [En ligne] : <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/moldau/21318-20250203.pdf> [consulté le 4 septembre 2025].

Soltan, I., Agora. 29 septembre 2025. « Maia Sandu admite: Integrarea în UE a R. Moldova s- ar putea întâmpla în doi pași ». [En ligne] : <https://agora.md/2025/09/29/maia-sandu-admite-integrarea-in-ue-a-r-moldova-s-ar-putea-intampla-in-doi-pasi> [consulté le 17 octobre 2025].

Tabaranu, I., Zona de Securitate. 9 août 2022. « Video. Condamnați la tăcere. Legea lui Gurețki, pentru Gurețki ». [En ligne] : <https://zonadesecuritate.md/video-condamnati-la-tacere-legea-lui-guretki-pentru-guretki/> [consulté le 17 octobre 2025].

Ursu, V., Radio Europa Liberă Moldova. 18 septembre 2009. « Resortul Reintegrării a fost ridicat la un nivel superior ». [En ligne] : <https://moldova.europalibera.org/a/1825376.html> [consulté le 17 octobre 2025].

Verkhovna Rada of Ukraine. 2014. « Law of Ukraine «On Ensuring Civil Rights and Freedoms, and the Legal Regime on the Temporarily Occupied Territory of Ukraine». [En ligne] : <https://zakon.rada.gov.ua/laws/anot/uk/1207-18?lang=en> [consulté le 19 octobre 2025].

Zona de Securitate. 18 septembre 2025. « După criză, înainte de vot: cum văd locuitorii din stânga Nistrului viitorul regiunii. Peste 50% cred că lucrurile merg într-o direcție greșită ». [En ligne] : <https://zonadesecuritate.md/dupa-criza-inainte-de-vot-cum-vad-locuitorii-din-stanga-nistrului-viitorul-regiunii-pest-50-cred-ca-lucrurile-merg-intr-o-directie-gresita/>

locuitorii-din-stanga-nistrului-viitorul-regiunii-pestes-50-cred-ca-lucrurile-merg-intr-o-directie-gresita/ [consulté le 19 octobre 2025].

Remerciements : Recherche soutenue par le projet Brâncuși Roumanie-France UEFISCDI, PN-IV-P8-8.3-PM-RO-FR-2024-0165 « La crise des institutions et l’avenir de la démocratie libérale : diagnostics et thérapies possibles à partir des exemples français et roumain », CRIDEM, Faculté d’études européennes, Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie.



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d’auteur.

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Annexes





Coordinateurs scientifiques et auteurs

Alina Ioana Branda est maître de conférences à la Faculté des études européennes de l'Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca, Roumanie, où elle enseigne des cours et des séminaires en anthropologie de l'Europe, politiques culturelles, histoire de l'ethnologie et de l'anthropologie. Elle est directrice exécutive de l'Institut des relations internationales et des études régionales (IRISA). Ses intérêts de recherche actuels portent sur les crises humanitaires, la migration, les politiques migratoires dans l'UE, le pluralisme culturel et les relations interethniques en Transylvanie, l'inclusion sociale et culturelle, ainsi que les communautés marginalisées.

Giovanni Gugg est anthropologue culturel, titulaire d'un doctorat de l'Université « L'Orientale » de Naples (Italie), actuellement chercheur post-doctorant (jusqu'à juin 2025) au Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparée (LESC) de l'Université Paris-Nanterre et du CNRS (France) sur le projet ANR « RulNat ». Il travaille dans le domaine de l'anthropologie urbaine et des risques, en mettant l'accent sur l'activisme pour les droits des animaux et les réponses sociales aux risques et aux catastrophes. Il collabore également avec la fondation ISSNOVA (Institute for Sustainable Society and Innovation, Italie) pour des projets sur la culture de la sécurité au niveau européen.

Auteurs des articles

Francesca Adele Casale – analyste et chercheuse en géopolitique au service des décideurs au sein des départements MENA et Afrique subsaharienne du Centre d'études AMIStaDeS APS, elle conduit des recherches et rédige des rapports et des présentations. Ses travaux s'inscrivent dans le champ de la géopolitique, avec un intérêt particulier pour les identités islamiques soufies dans la Corne de l'Afrique, notamment en Somalie. Bien que son attention se porte principalement sur cette région, elle a également mené des recherches sur des contextes situés plus largement en Afrique et au Moyen-Orient.

Adrian-Gabriel Corpădean est maître de conférences et doyen de la Faculté d'études européennes de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie. Il est docteur en histoire à l'Université de Cergy-Pontoise et à l'Université Babeş-Bolyai et a fini ses études postdoctorales à l'Académie roumaine. Ses recherches portent sur l'histoire de l'intégration européenne et la communication institutionnelle dans l'UE, avec un accent particulier sur les relations entre l'UE et ses voisins, notamment des Balkans occidentaux. C'est l'auteur de nombreuses publications et membre de plusieurs réseaux européens de chercheurs et d'enseignants, et de projets de recherche dans le domaine de la construction européenne. Il est rédacteur en chef de la revue scientifique internationale *Synergies Roumanie*.

Cipriana-Elena Țavaș est lectrice au Département de Langue Roumaine et de Linguistique Générale, Faculté des Lettres, Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca. Elle a publié plusieurs études sur la langue roumaine contemporaine (morphologie, syntaxe, lexicologie, sémantique et stylistique). Ses intérêts de recherche sont la morphologie, la syntaxe, la phonétique, l'analyse de discours ainsi que les approches interdisciplinaires de la langue roumaine contemporaine.

Valentina Geraci est chercheuse, consultante et journaliste spécialisée en études africaines et migrations internationales, avec une expertise spécifique sur les relations Italie–Sénégal, le transnationalisme, la mobilité circulaire, les dynamiques identitaires et la diaspora ouest-africaine. Elle possède une expérience solide en coordination de projets de recherche, analyse sociale et géopolitique, communication interculturelle et diffusion scientifique et journalistique. Elle collabore avec des institutions publiques, des ONG, des universités et des associations de la diaspora sur les questions de mobilité, inclusion et politiques migratoires.

Laura M. Herța est maître de conférences en relations internationales et vice-doyenne de la Faculté d'études européennes à l'Université Babeș-Bolyai. Elle a obtenu un doctorat en histoire contemporaine, sa thèse portant sur l'évolution des relations entre la Roumanie et la Yougoslavie. Elle possède un master en études des conflits et politique internationale, une licence en études européennes et une licence en journalisme. Ses recherches portent sur la résolution des conflits, la médiation des disputes, l'action humanitaire, les nouvelles guerres, l'asymétrie des conflits armés contemporains et les théorisations constructivistes. Elle a publié plusieurs articles et chapitres sur la transformation des guerres récentes et contemporaines, l'intervention humanitaire, la sécurité humaine et la résolution des conflits. C'est la rédactrice en chef de la revue internationale *Studia Europæa*.

Luigi Limone est un professionnel expérimenté en gestion de programmes internationaux, spécialisé dans la lutte contre la traite des êtres humains, la migration, les droits humains et l'accès à la justice. Il possède des compétences solides en recherche, analyse politique, mobilisation des ressources et coordination multisectorielle. Il témoigne d'un intérêt marqué pour les dynamiques migratoires, la protection de l'enfance et les technologies numériques appliquées à l'intelligence sociale.

Iulia Macaria est enseignante associée à la Université Technique de Cluj-Napoca, Roumanie. Docteur ès langues étrangères appliquées (français et anglais), elle a effectué des études à l'Université de Bordeaux. Ses recherches actuelles portent sur l'intégration européenne de la République de Moldavie, aussi bien que sur l'anthropologie culturelle, avec une focalisation sur les interactions franco-roumaines pendant l'entre-deux-guerres – le sujet de sa thèse de doctorat.

Roxana-Maria Nistor enseigne des sciences de la communication à la Faculté d'études européennes de l'Université Babeș-Bolyai (UBB) de Cluj-Napoca (Roumanie). Après avoir été diplômée en traduction et interprétation à la Faculté des lettres de l'Université susmentionnée, elle a poursuivi ses études et obtenu une maîtrise en publicité et

communication à la Faculté des sciences politiques, administratives et de la communication de l'UBB Cluj, ainsi qu'un doctorat à la Faculté d'études européennes (UBB) avec une thèse sur le multilinguisme et les politiques linguistiques à la suite de recherches menées dans des universités roumaines et italiennes. Avec une telle formation interdisciplinaire et une expérience professionnelle couvrant des collaborations avec diverses universités étrangères, ses intérêts tournent autour des aspects liés à la communication interculturelle, à l'éthique de la communication, à la communication d'entreprise, au multilinguisme et aux politiques linguistiques, ainsi qu'à l'analyse du discours.

Monica Meruțiu travaille actuellement à la Faculté d'études européennes de l'Université Babeș-Bolyai, au sein du département des relations internationales et des études allemandes. Maîtresse de conférences, elle est spécialisée dans le rôle de la religion en politique internationale, l'histoire des religions, la géopolitique, le terrorisme et les menaces terroristes dans la politique mondiale, ainsi que l'histoire des relations internationales. Elle est rédactrice de la revue académique *Studia UBB Europaea*.

Antoanela Paula Mureșan est maîtresse de conférences et vice-doyenne de la Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai, Cluj-Napoca. Elle est docteur en histoire depuis 2013. Elle est diplômée d'un Master en études juives (Institut Moshe Carmilly, Université Babeș-Bolyai, Cluj-Napoca) et elle a fini la Faculté des Lettres (anglais, français) et la Faculté d'Histoire et Philosophie de l'Université Babeș-Bolyai, Cluj-Napoca. Son domaine d'intérêt est lié aux relations internationales en Europe, surtout en ce qui concerne l'extrémisme européen de droite au XX^e siècle et l'eupérisation de la Roumanie au XX^e siècle.

Delia Pop-Flanja est maîtresse de conférences ès sciences de la communication à la Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca. Ses recherches ont porté sur la communication de crise, l'analyse du discours politique et institutionnel, la communication interculturelle, les négociations internationales, les mobilités d'études et la didactique des langues étrangères. Elle a fait ses études de doctorat en philologie, sur la thématique des typologies culturelles et l'adaptation interculturelle, obtenu à l'Université Babeș-Bolyai (2008-2012). Pendant ses études de doctorat, elle a été stagiaire à l'Université de Bordeaux, au Département d'Anthropologie sociale.

Mihaela Șerpi est doctorante à l'École doctorale « Relations internationales et études européennes » de l'Université Babeș-Bolyai et analyste dans le domaine des droits de l'homme à l'association « Promo-LEX » de la République de Moldavie. Ses domaines de recherche sont la migration depuis la République de Moldavie et la situation des droits de l'homme dans la région de Transnistrie. Elle est titulaire d'un diplôme de licence en relations internationales et études européennes et de deux masters en relations internationales, affaires européennes et gestion des programmes.

Andreea Urs est chargée de cours à la Faculté d'études européennes et membre du comité directeur du Centre d'Études Africaines (CESTAF) de l'Université Babeș-Bolyai. Licenciée ès Lettres, elle a un double diplôme de master en sciences politiques (Université Babeș-Bolyai et Université Paris-Est Créteil) et ses principaux intérêts de

recherche sont la communication de crise, les conflits africains et la violence armée. Elle a écrit une thèse de doctorat sur la dynamique des groupes armés actifs dans les provinces orientales de la RD Congo et elle est l'auteur des plusieurs articles et chapitres scientifiques. Docteur en sciences politiques, elle est vivement intéressée par les systèmes politiques, les discours politique et la communication contemporaine et contribue activement au développement des études africaines.



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>





Projet pour le n° 21 - Année 2026

Résilience démocratique et communication institutionnelle en Europe centrale et orientale

Coordonné par Delia Pop-Flanja (Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie), et Philippe Claret (Faculté de Droit et Science politique, Université de Bordeaux, France)



L'espace de l'Europe Centrale et Orientale (ECO) est confronté à une intensification des chocs externes (conflits, crises migratoires, tensions géopolitiques) et à des vulnérabilités internes (populisme, désinformation, fragilités institutionnelles). Dans ce contexte dynamique, la résilience démocratique locale / nationale et l'efficacité de la communication de crise sont devenues des impératifs cruciaux pour la stabilité et le développement régional, comme pour l'intégration européenne des États candidats.

Ce numéro thématique de *Synergies Roumanie* vise à explorer les convergences et/ou les tensions éventuelles entre ces domaines, en analysant comment les institutions locales / nationales de l'ECO naviguent dans l'incertitude. Il s'agit donc de comprendre les stratégies que ces institutions déploient pour consolider la confiance civique, gérer les conflits sociaux et communiquer de manière transparente et éthique en période de crise.

Thèmes et axes de recherche

Les contributions pourront s'inscrire dans l'une des thématiques ci-dessous, ou traiter une problématique transversale :

- Résilience démocratique et gouvernance locale/nationale ;
- Perspectives historiques et contemporaines sur les trajectoires démocratiques ;

- Le rôle des institutions européennes dans le renforcement démocratique régional ;
- Les changements institutionnels et culturels (culture politique) induits par l'intégration européenne ;
- Acteurs non-étatiques et société civile comme médiateurs d'information et d'influence ;
- Infodémie, mésinformation / désinformation et stratégies institutionnelles de réponse ;
- Communication institutionnelle de crise et gestion de l'incertitude ;
- Analyse du discours politique et institutionnel.

➤ **Contact** : synergies.roumanie.redaction@gmail.com





Consignes aux auteurs

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.roumanie.redaction@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
2. L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront en note la répartition des responsabilités scientifiques et rédactionnelles de chacun.
3. Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
4. Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention *article à paraître* ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international du Gerflint et de la Direction des publications.
5. Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale

d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.

6. La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans soulignement ni hyperlien. Pour un doctorant, le nom et l'institution du Directeur de recherche pourront figurer après les identifiants de l'auteur.

7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 150 mots suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article. Les résumés ne contiendront pas de notes ni de retour à la ligne.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en roumain puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9. La police de caractères est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Articles *Varia*, comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11. Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront sur le manuscrit de l'auteur en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteur, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16. La **bibliographie** en fin d'article précédera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans soulignement ni lien hypertexte.

17. Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18. Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19. Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n° 16, p. 41-61.

20. Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ...], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie et à l'orthographe françaises.

22. Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront envoyés à part aux formats Word et PDF ou JPEG avec obligation de références selon le *copyright*. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23. Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du

texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres analysées dans son article sauf si l'œuvre n'est pas en accès ouvert.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25. Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue. L'archivage des numéros complets de la revue est réservé à l'éditeur.

© *Synergies Roumanie* n° 20, Année 2025.

GERFLINT, Pôle éditorial international -

– Décembre 2025 –

<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>

<https://gerflint.fr/>





Synergies Roumanie, n° 20 / 2025

Revue du GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Publications du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t>

<http://viaf.org/viaf/141015430>

ISNI 0000 0001 1956 5800

<https://ror.org/02fek2d03>

IdRef : 077342070

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT :

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Iran

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Russie

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Essais francophones. Série CREDIF

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne ; GERFLINT, France)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Site officiel : <https://www.gerflint.fr>

Administration du site: Thierry Lebeau (France), Kévin Salamanca (Espagne)

Synergies Roumanie, n° 20 / 2025

© GERFLINT –Évreux– France – Copyright n° ZSN68E3

ARK <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>

Bibliothèque Nationale de France – Novembre 2025



Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

GERFLINT

www.gerflint.fr

Le 20^e numéro de la revue *Synergies Roumanie* explore les enjeux contemporains liés aux migrations forcées, à l'humanitarisme et aux politiques de gouvernance. Il met en lumière la tension entre assistance et contrôle, où l'aide humanitaire se déploie dans un cadre marqué par des politiques migratoires restrictives et des technologies de surveillance avancées. Les articles abordent la complexité de l'intégration des réfugiés, l'instrumentalisation politique des migrations, les effets des crises régionales et les nouvelles formes de communication institutionnelle. Une attention particulière est portée aux dimensions genrées du déplacement, aux vulnérabilités spécifiques des femmes et des minorités, ainsi qu'aux dilemmes éthiques des acteurs humanitaires. L'ensemble propose une réflexion critique sur l'évolution du rôle de l'humanitarisme et sur les contradictions d'un système qui oscille entre solidarité et sécurisation des frontières.

ISSN 2261-3463

